# EXPOSÉ

DE LA

# RELIGION DES DRUZES

TIRÉ DES LIVRES RELIGIEUX DE CETTE SECTE,

ET PRÉCÉDÉ

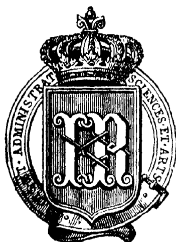
## D'UNE INTRODUCTION

ET

DE LA VIE DU KHALIFE HAKEM-BIAMR-ALLAH.

PAR M. LE Bon SILVESTRE DE SACY.

## TOME I.




PARIS.

IMPRIMÉ PAR AUTORISATION DE M. LE GARDE DES SCEAUX

A L'IMPRIMERIE ROYALE.

M DCCC XXXVIII.

# AVERTISSEMENT.

L'ouvrage que je publie aujourd'hui avait été rédigé il y a plus de quarante ans, et si j'ai différé si longtemps à le faire paraître, ç'a été parce que j'avais conçu l'espérance de recevoir de l'Orient quelques nouveaux manuscrits des Druzes, qui pourraient jeter de la lumière sur divers points de leur doctrine, lesquels me paraissaient encore enveloppés d'obscurité. Cet espoir ne s'étant point réalisé, et d'autres travaux ayant occupé tout mon temps, j'avais depuis quelques années renoncé à publier mon ouvrage, et peut-être aurais-je persisté dans cette résolution si j'eusse prévu ce qu'une révision consciencieuse de mon manuscrit exigerait de temps et de travail. Je suis loin toutefois de regretter le parti que j'ai pris; car je ne puis me dissimuler que, si cet ouvrage eût paru après moi tel qu'il avait été rédigé primitivement, et sans que les traductions fussent revues sur les textes originaux, il aurait laissé beaucoup à désirer. Je ne veux point dire que, dans l'état où je le livre aujourd'hui au public, il soit entièrement exempt de fautes. Dans une matière aussi obscure, et où les

auteurs originaux emploient souvent des expressions détournées de leur sens ordinaire, et pour ainsi dire énigmatiques, ce n'est que par la comparaison d'un grand nombre de passages qu'on peut espérer d'entrer complétement dans leur pensée, et de pénétrer dans le fond de leur doctrine. Je n'ai rien négligé pour y parvenir, ayant traduit d'abord en entier les quatre volumes de la Bibliothèque du roi, où sont contenus les écrits religieux de cette secte. La Bibliothèque d'Oxford m'a fourni plus tard un cinquième volume dont je me suis contenté de faire des extraits, mais qui a peu ajouté à la connaissance que j'avais acquise du système religieux des Druzes.

Lorsque je parle du système religieux des Druzes, j'entends par là le système de religion établi par Hamza du vivant de Hakem, et enseigné après lui, sans aucun changement notable, par son disciple Moktana ou Béha-eddin. C'est l'objet spécial et presque unique des deux volumes que je publie. Mon intention est de réunir dans un troisième volume, si la Providence m'en accorde le temps, divers documents relatifs à la croyance actuelle des Druzes, et dont quelques-uns ont déjà été publiés ailleurs : peut-être même y joindrai-je, en original et avec des traductions, quelques-uns des écrits d'après lesquels j'ai composé mon Exposé de la

Religion des Druzes; mais, quand même je ne pourrais point réaliser ce projet, l'ouvrage que je publie aujourd'hui n'en devrait pas moins être regardé comme complet.

Je crois devoir prévenir les lecteurs que, dans l'exposition des systèmes religieux auxquels cet ouvrage est consacré, on rencontrera parfois des expressions grossières ou des allégories dont la pudeur peut s'offenser. Je n'ai pas cru devoir les supprimer, parce qu'elles appartiennent essentiellement à mon sujet : je n'ai pas même pensé qu'il fallût les déguiser sous le voile d'une langue étrangère. Présentées dans toute leur nudité, elles n'ont aucun attrait pour les sens, et elles n'inspirent que le dégoût. Le vice n'est jamais moins séduisant que quand il se montre à découvert. Ce sont les voiles transparents dont on le couvre, et les fleurs dont on l'entoure, qui lui prêtent des attraits corrupteurs, et l'aident à s'insinuer dans les cœurs. C'est là une vérité dont on n'a que trop l'occasion de faire l'expérience tous les jours. On sait, d'ailleurs, qu'à certaines époques de la civilisation la délicatesse du langage est presque en raison inverse de la pureté des mœurs.

Il me reste un devoir à remplir, c'est de remercier la Providence, qui m'a permis de terminer ce travail à un âge où l'on peut à peine compter sur

le lendemain, et de souhaiter qu'elle fasse servir ce tableau de l'une des plus insignes folies de l'esprit humain, à apprendre aux hommes qui se glorifient de la supériorité de leurs lumières, de quelles aberrations est capable la raison humaine laissée à elle-même.

Ce 25 décembre 1837.

# INTRODUCTION.

Reconnaître un seul Dieu, sans chercher à pénétrer la nature de son être et de ses attributs; confesser qu'il ne peut, ni être saisi par les sens, ni être défini par les discours; croire que la Divinité s'est montrée aux hommes, à différentes époques, sous une forme humaine, sans participer à aucune des faiblesses et des imperfections de l'humanité; qu'elle s'est fait voir enfin, au commencement du v[e] siècle de l'hégire, sous la figure de Hakem-biamr-allah; que c'est là la dernière de ses manifestations, après laquelle il n'y en a plus aucune autre à attendre; que Hakem a disparu, en l'an 411 de l'hégire, pour éprouver la foi de ses serviteurs, donner lieu à l'apostasie des hypocrites et de ceux qui n'avaient embrassé la vraie religion que par l'espoir des récompenses mondaines et passagères; que, dans peu, il va reparaître plein

de gloire et de majesté, triompher de tous ses ennemis, étendre son empire sur toute la terre, et rendre heureux pour toujours ses adorateurs fidèles; croire que l'*Intelligence universelle* est la première des créatures de Dieu, la seule production immédiate de sa toute-puissance; qu'elle s'est montrée sur la terre à l'époque de chacune des manifestations de la Divinité, et a paru enfin du temps de Hakem sous la figure de Hamza, fils d'Ahmed; que c'est par son ministère que toutes les autres créatures ont été produites; que Hamza seul possède la connaissance de toutes les vérités, qu'il est le premier ministre de la vraie religion, et qu'il communique immédiatement ou médiatement aux autres ministres et aux simples fidèles, mais dans des proportions différentes, les connaissances et les grâces qu'il reçoit directement de la Divinité, et dont il est l'unique canal; que lui seul a immédiatement accès auprès de Dieu, et sert de médiateur aux autres adorateurs de l'Être suprême; reconnaître que Hamza est celui à qui Hakem confiera son glaive, pour faire triompher sa religion, vaincre tous ses rivaux, et distribuer les récompenses et les peines suivant les mé-

rites de chacun; connaître les autres ministres de la religion et le rang qui appartient à chacun d'eux; leur rendre à tous l'obéissance et la soumission qui leur sont dues; confesser que toutes les âmes ont été créées par l'Intelligence universelle; que le nombre des hommes est toujours le même, et que les âmes passent successivement dans différents corps; qu'elles s'élèvent, par leur attachement à la vérité, à un degré supérieur d'excellence, ou s'avilissent, en négligeant ou abandonnant la méditation des dogmes de la religion; pratiquer les sept commandements que la religion de Hamza impose à ses sectateurs, et qui exigent d'eux principalement la véracité dans les paroles, la charité pour leurs frères, le renoncement à leur ancienne religion, la résignation et la soumission la plus entière aux volontés de Dieu; confesser que toutes les religions précédentes n'ont été que des figures plus ou moins parfaites de la vraie religion, que tous leurs préceptes cérémoniels ne sont que des allégories, et que la manifestation de la vraie religion entraîne l'abrogation de toutes les autres croyances : tel est en abrégé le système de la religion enseignée dans les livres

des Druzes, dont Hamza est le fondateur, et dont les sectateurs sont nommés *Unitaires*. Quelque bizarre que puisse paraître ce système de religion, il n'aurait peut-être rien qui dût sembler extrêmement révoltant, et s'opposer à son introduction parmi certains peuples et dans certaines circonstances. Mais ce qui doit paraître étonnant, c'est qu'il ait pu trouver des sectateurs parmi les disciples de Mahomet, ennemis déclarés de toute sorte d'idolâtrie, et surtout qu'on ait pu persuader à des hommes opprimés par le plus barbare et le plus insensé des tyrans dont la mémoire ait souillé les annales du mahométisme, de faire d'un monstre tel que Hakem, l'objet de leurs adorations et de leur culte. Et, en effet, il n'y a aucune vraisemblance que Hamza eût jamais réussi à établir une croyance si insensée, s'il n'eût trouvé les esprits préparés depuis longtemps à adopter ses dogmes. Mais telle était à cette époque la corruption que le fanatisme politique des partisans d'Ali, et le mélange de la philosophie des Grecs et de celle des Persans avaient introduite dans la simplicité primitive de l'enseignement de l'islamisme, que Hamza n'eut qu'un pas à faire

pour assembler autour de son infâme divinité une foule d'adorateurs stupides, toujours prêts à être le jouet de quiconque voulait se donner la peine de les séduire. Pour mettre cette vérité dans tout son jour, il ne faut que tracer un tableau abrégé des changements survenus dans l'islamisme depuis le siècle de son fondateur. J'emprunterai pour cela les propres paroles de Makrizi qui, dans sa Description historique et topographique de l'Égypte et du Caire [1], a consacré un chapitre à l'exposition des changements survenus dans la croyance et l'enseignement des Musulmans, depuis le temps de Mahomet jusqu'à celui d'Aschari [2] qui, vers le milieu du IVe siècle, établit un nouveau système d'enseignement propre à rapprocher les

[1] Voici le titre de l'ouvrage de Makrizi : كتاب المواعظ والاعتبار في ذكر الخطط والآثار — Je dois avertir que je ne me suis pas astreint à une traduction rigoureusement littérale.

[2] الاشعرى — J'avertis une fois pour toutes que, dans tous les noms patronymiques et ethniques, j'ai conservé la forme arabe, en supprimant toutefois l'article. J'ai pareillement supprimé l'article dans les noms propres et surnoms arabes, tels que *Alhasan*, *Almamoun*, *Alhakem*, et j'ai écrit *Hasan*, *Mamoun*, *Hakem*.

J'ai supprimé aussi presque toujours les notes biographiques et bibliographiques qui m'auraient entraîné dans des détails que je voulais éviter, et qui m'ont paru étrangers à l'objet de cet ouvrage.

différents partis, et qui fut effectivement adopté par les docteurs les plus célèbres. On va voir comment s'exprime ce savant écrivain.

« Lorsque Dieu envoya son prophète Mahomet, pris d'entre les Arabes, et qu'il le choisit pour exercer envers tous les hommes, sans aucune distinction, l'office de son envoyé, ce prophète ne leur donna point d'autre idée de Dieu que celle que Dieu a donnée de lui-même dans le livre qu'il a inspiré par le ministère de l'*Esprit fidèle*[1], et il la donna telle que Dieu la lui avait révélée. Personne, soit parmi les Arabes qui habitaient des demeures stables, soit parmi les Bédouins, ne lui demanda aucune explication relative à ce sujet, comme ils le consultèrent sur la prière, la dîme, le jeûne, le pèlerinage et les autres choses qui étaient l'objet des préceptes ou des défenses qu'il recevait de Dieu, et sur la résurrection, le paradis et l'enfer. Il est sans doute que si quelqu'un l'eût consulté sur les attributs de Dieu, ses réponses auraient été transmises à la postérité, comme se sont conservées les traditions prophétiques

[1] الذى نزل به على قلبه صلعم الروح الامين — *Alc.* s. 26, v. 193, édition de Hinckelmann. L'*esprit fidèle* c'est Gabriel.

qui concernent la distinction de ce qui est licite ou illicite, de ce qu'on doit rechercher ou éviter, les guerres et les révolutions futures et autres choses semblables[1] que l'on trouve dans les recueils de *hadiths*, publiés sous les noms de *Madjem*, *Mesnad* ou *Djami*[2]. Or, c'est une chose reconnue de tous ceux qui ont le plus étudié les collections des traditions prophétiques et qui ont une connaissance plus parfaite des monuments de ces premiers temps de l'islamisme, qu'on ne trouve pas une seule tradition, soit authentique, soit même suspecte, par laquelle il paraisse qu'aucun des compagnons du prophète, quoique leur nombre soit très-grand et qu'ils soient même divisés en plusieurs classes, l'ait jamais interrogé sur quelqu'une des expressions dont Dieu s'est servi en parlant de lui-même dans l'Alcoran par la bouche de son prophète. Ils en comprenaient tous le sens, et ils n'élevaient aucune question sur les attributs; il y a plus, pas un d'eux n'établis-

[1] فى احكام الحلال والحرام وفى الترغيب والترهيب واحوال القيامة والملاحم والفتن وغير ذلك — Sur le mot ملاحم, voyez ma Chrestom. ar. 2e édit. t. II, p. 298 et suiv.

[2] كتب الحديث معاجمها ومسانيدها وجوامعها

sait une distinction d'*attributs d'essence et d'attributs d'action*[1]. Ils se bornaient à reconnaître en Dieu des attributs éternels, tels que la science, la puissance, la vie, la volonté, l'ouïe, la vue, la parole, la gloire, la majesté, la libéralité, la bienfaisance, la force, la grandeur. Ils parlaient de tout cela d'une manière uniforme. Ils reconnaissaient aussi en Dieu tout ce que Dieu s'attribue en parlant de lui-même dans l'Alcoran, comme le visage, les mains et autres choses de ce genre, en rejetant cependant toute idée de ressemblance avec les êtres créés. Ils admettaient les attributs, sans tomber dans la doctrine du *teschbih* (c'est-à-dire sans reconnaître aucune ressemblance entre Dieu et les créatures), et ils confessaient son unité, avec abstraction parfaite de tout ce qui aurait pu altérer la pureté de ce dogme, sans tomber dans la doctrine du *tatil* (c'est-à-dire sans détruire l'existence de Dieu en le dépouillant de ses attributs[2]). Aucun d'eux ne s'avisait de vou-

[1] نعم ولا فرّق احد منهم بين كونها صفة ذات او صفة فعل

[2] مع نفي مماثلة المخلوقين فاثبتوا رضى الله عنهم بلا تشبيه ونزّهوا من غير تعطيل — J'ai dû développer dans la traduction le sens des mots *teschbih* et *tatil*.

loir expliquer rien de tout cela allégoriquement : ils entendaient tout simplement les attributs comme ils étaient exprimés. Personne parmi eux n'avait recours, pour démontrer l'unité de Dieu ou la vérité de la mission de Mahomet, à aucune autre preuve qu'à l'autorité de l'Alcoran; ils ne connaissaient ni les raisonnements de la théologie scolastique, ni les questions philosophiques[1].

« Ainsi se passa d'abord le siècle des compagnons du prophète, jusqu'à ce que, de leur temps même, on commença à professer la doctrine du *pouvoir* (*Kadr*) et à enseigner que *les choses sont entières*[2], c'est-à-dire que Dieu n'a point déterminé par des décrets antérieurs ses créatures à aucune de leurs actions ou de leurs inclinations. Maabed, fils de Khaled, Djohni, fut

[1] ولا عرف احد منهم شيًا من الطرق الكلاميّة ولا مسائل الفلسفة — On lit dans plusieurs manuscrits فلسفيّة, mais c'est une faute.

[2] الى ان حدث فى زمنهم القول بالقدر وان الامر انف — La doctrine du *pouvoir* n'est autre que celle du *libre arbitre*, qui laisse à la seule volonté de l'homme la détermination de ses actions, bonnes ou mauvaises. Dans ce système, *les choses sont entières*, c'est-à-dire qu'aucune volonté divine, aucune prédétermination ou prédestination, aucune nécessité ou *fatum* antérieur, n'agit ou n'influe sur la volonté ou l'action de la créature.

le premier qui enseigna cette doctrine à laquelle on a donné le nom de *Kadr*. Maabed fréquentait assidûment Hasan, fils d'Abou'lhasan, Basri. Il[1] enseigna cette doctrine à Basra, et les habitants de Basra suivirent son opinion, parce qu'ils virent qu'elle avait été adoptée par Amrou, fils d'Obeïd[2]. Maabed avait reçu lui-même cette opinion dogmatique d'Abou-Younous Senbawaïh, surnommé *Aswari*[3]. Mais comme la doctrine de Maabed occasionnait beaucoup de troubles, Heddjadj le fit mettre à la torture et le fit pendre, par ordre du khalife Abd-almélic, fils de Merwan, en l'an 80. Abd-allah, fils du khalife Omar, ayant appris la doctrine qu'enseignait Maabed sur le pouvoir de l'homme, fit schisme avec les *Kadris*[4], c'est-à-dire les partisans de cette

[1] Je crois que le sens est que *Hasan* enseigna cette doctrine.

[2] Amrou, fils d'Obeïd, mort en 144 de l'hégire, fut, suivant quelques historiens, le premier auquel fut donné le nom de *Motazale*. Voyez *Annal. Mosl.* t. II, p. 15 et 628; D'Herbelot, *Bibl. or.* au mot *Amrou*.

[3] Pococke (*Spec. hist. Ar.* page 213) l'appelle *Younous*. Quant à *Senbawaïh* سنبويه, les manuscrits ne sont pas d'accord sur l'orthographe de ce nom, qui est certainement persan, et de la même catégorie que *Bowaïh* بويه, *Sibewaïh* سيبويه, etc.

[4] Les Motazales nommaient leur système de doctrine العدل *la justice*, et التوحيد *la profession de l'unité*. Ils appliquaient le nom

doctrine; néanmoins elle eut un grand nombre de sectateurs, en sorte que les premiers compagnons du prophète commencèrent à parler contre les Kadris, et exhortèrent les fidèles à n'avoir aucune communication avec eux, comme on le voit dans les recueils de *hadiths*. Le kadhi Ata, fils de Yésar, suivait aussi l'opinion des Kadris. Il fréquentait, conjointement avec Maabed Djohni, Hasan Basri. Ils disaient l'un et l'autre (en parlant de leurs adversaires) : Ces

de *kadris* à leurs adversaires, qui enseignaient que le pouvoir ou la prédétermination divine s'étend à toutes les actions, bonnes ou mauvaises. Ce qui les portait à repousser le nom de *kadris*, c'était qu'on leur opposait deux paroles de Mahomet, qui avait dit, assurait-on : القدرية مجوس هذه الامة « Les *kadris* sont les mages de « cette nation-ci, » et القدرية خصماء الله في القدر « Les *kadris* « sont les adversaires de Dieu, en ce qui concerne le *pouvoir* « (*kadr*). » Toutefois le mot *kadr* القدر, pouvant par lui-même également s'entendre du pouvoir de Dieu prédéterminant les actions, et du pouvoir de l'homme agissant uniquement en vertu de son libre arbitre, les Motazales étaient autorisés à prétendre que la dénomination de *kadris* était vague, et pouvait s'appliquer également aux sectateurs des deux systèmes opposés; c'est ce que Schahristani exprime en ces termes : وهم جعلوا لفظ القدرية مشتركا وقالوا لفظ القدرية مطلق على من يقول بالقدر خيره وشرّه من الله تعالى احترازا من وصمة اللقب اذ كان الذمّ به متّفقا عليه لقول النبي صلعم القدرية خصماء الله في القدر — Les Motazales donnaient si bien le nom de *kadr* au système de leurs

« gens-là répandent le sang des hommes, et « ils osent après cela soutenir que toutes nos « actions arrivent conformément au décret de « Dieu. — Ils en ont menti, les ennemis de « Dieu, » répondait Hasan. Par ce discours et d'autres semblables il s'associa à la doctrine de Maabed.

« Dans le siècle des compagnons du prophète commença aussi la secte des *Kharédjis* [1]. Ils enseignaient que tout péché rend infidèle, et qu'on peut légitimement se soulever contre l'imam, et combattre contre lui. Abd-allah, fils d'Abbas,

adversaires, qu'Amrou, fils d'Obeïd, dont nous avons parlé, avait composé contre les Kadris un ouvrage intitulé كتاب الرد, tandis que pour défendre le système des Motazales, qui était le sien, il avait publié un livre sous le titre de كتاب في العدل والتوحيد, *Traité de la justice et de la profession de l'unité.*

Quoi qu'il en soit, le nom de *Kadris* est demeuré aux sectateurs du système du libre arbitre. L'auteur du *livre des définitions* كتاب التعريفات, dit en propres termes : القدرية هم الذين يزعمون ان كل عبد خالق لفعله ولا يرون الكفر والمعاصي بتقدير الله تعالى « Les *Kadris* sont ceux qui disent que chaque « homme est lui-même le créateur de ses actions, et qui n'admet« tent point que l'infidélité et les péchés arrivent par la prédéter« mination divine. »

[1] Le nom de *Kharédji* خارجي, pluriel خوارج, est commun à plusieurs sectes. Il s'agit ici des premiers auxquels on a donné ce nom, et sur lesquels je me borne à renvoyer au *Specimen hist. Ar.* de Pococke, p. 264 et suiv. de l'édition donnée par M. White.

eut une dispute avec eux sur ce sujet, sans pouvoir les ramener de leur erreur. Ali leur fit la guerre et en tua un grand nombre, comme l'attestent les historiens. Cela n'empêcha pas que le nombre des Kharédjis ne devînt très-considérable. Plusieurs des premiers imams ou docteurs de l'islamisme furent accusés d'attachement à cette secte, et les auteurs des collections de hadiths font foi que parmi ceux sur le rapport desquels sont fondés ces hadiths, plus d'un furent punis comme Kharédjis.

« Ce fut aussi du temps des compagnons du prophète que prit naissance la secte des Schiis qui s'attachent exclusivement à Ali, et qu'on commença à adopter sur son compte des opinions exagérées [1]. Ali l'ayant appris en témoigna son indignation, et fit brûler plusieurs de ceux qui avaient de lui ces idées extravagantes. C'est à cette occasion qu'il dit ce vers :

Lorsque j'ai vu que la chose en venait à un excès abominable, j'ai allumé mon feu et j'ai appelé Kanbar [2].

« Du temps d'Ali parut aussi Abd-allah, fils

[1] مذهب التشيّع لعلى بن ابى طالب رضه والغلوّ فيه

[2] *Kanbar* est le nom d'un affranchi d'Ali.

de Wahab, fils de Saba, connu sous le nom d'*Ebn-alsauda Sabaï*[1]. Il enseigna le premier que le prophète avait légué l'imamat après lui à Ali, et qu'Ali avait, par une disposition formelle et explicite, le titre et le rang de successeur et de vicaire de l'apôtre de Dieu après lui, pour le gouvernement de son peuple. Le premier encore il enseigna qu'Ali reviendrait au monde après sa mort, ce qu'il disait aussi de Mahomet. Suivant lui, Ali n'avait point été tué, il était vivant; en lui résidait une particule de la divinité; c'était lui qui venait sur les nuages, le tonnerre était sa voix, et l'éclair son fouet; on ne devait point douter qu'il ne descendît un jour sur la terre, et ne la remplît de justice comme elle était remplie d'injustice. C'est de cet Ebn-Saba qu'ont tiré leur origine toutes les sectes de *Rafédhis* outrés, qui enseignent la doctrine du *tawakkouf*[2], laquelle consiste à

[1] Makrizi dit ailleurs que cet homme était Juif. Voyez Marracci, *Prodr. ad refut. Alcor.* part. 3, p. 83; Pococke, *Spec. hist. Ar.* ed. White, p. 260.

[2] صاروا يقولون بالتوقّف — Pococke (*Spec. hist. Ar.* p. 262) explique le mot *téwakkouf* التوقف autrement que ne le fait ici Makrizi.

croire que l'imamat est légué à certaines personnes déterminées, comme les Imamis le disent des douze Imams, et les Ismaëlis du fils d'Ismael, fils de Djafar Sadik. C'est aussi à lui que remonte l'origine du dogme de la disparition de l'imam et de son retour après sa mort, comme les Imamis le croient encore aujourd'hui de celui qu'ils appellent *Saheb alserdab*[1], dogme que l'on nomme *ténasoukh alarwâh*[2]. Ils ont aussi pris de lui cette opinion qu'une particule de la divinité réside dans les imams successeurs d'Ali, et qu'à raison de cela ils ont un droit nécessaire à l'imamat, comme Adam avait droit aux adorations des anges (à cause qu'il avait été animé par le souffle de la divinité). Cette opinion était celle qu'enseignaient les *Daïs*[3] des khalifes fatimis en

[1] صاحب السرداب, c'est-à-dire *celui qui se tient dans le cellier* ou *le souterrain*. (Voyez *Annal. Moslem.*, t. II, page 221.) Le mot سرداب *serdab* est persan, et signifie proprement *un lieu où l'eau se rafraîchit;* c'est vraisemblablement l'origine de notre mot *serdeau.*

[2] تناسخ الارواح, c'est-à-dire *la métempsycose.*

[3] *Dâï* الداعي, pluriel الدعاة, est le nom qu'on donnait aux émissaires ou missionnaires qui invitaient secrètement les Musulmans à embrasser les intérêts des descendants d'Ali, et à les reconnaître pour souverains et pontifes légitimes.

de Wahab, fils de Saba, connu sous le nom d'*Ebn-alsauda Sabaï*[1]. Il enseigna le premier que le prophète avait légué l'imamat après lui à Ali, et qu'Ali avait, par une disposition formelle et explicite, le titre et le rang de successeur et de vicaire de l'apôtre de Dieu après lui, pour le gouvernement de son peuple. Le premier encore il enseigna qu'Ali reviendrait au monde après sa mort, ce qu'il disait aussi de Mahomet. Suivant lui, Ali n'avait point été tué, il était vivant; en lui résidait une particule de la divinité; c'était lui qui venait sur les nuages, le tonnerre était sa voix, et l'éclair son fouet; on ne devait point douter qu'il ne descendît un jour sur la terre, et ne la remplît de justice comme elle était remplie d'injustice. C'est de cet Ebn-Saba qu'ont tiré leur origine toutes les sectes de *Rafédhis* outrés, qui enseignent la doctrine du *tawakkouf*[2], laquelle consiste à

[1] Makrizi dit ailleurs que cet homme était Juif. Voyez Marracci, *Prodr. ad refut. Alcor.* part. 3, p. 83; Pococke, *Spec. hist. Ar.* ed. White, p. 260.

[2] صاروا يقولون بالتوقّف — Pococke (*Spec. hist. Ar.* p. 262) explique le mot *téwakkouf* التوقف autrement que ne le fait ici Makrizi.

croire que l'imamat est légué à certaines personnes déterminées, comme les Imamis le disent des douze Imams, et les Ismaëlis du fils d'Ismael, fils de Djafar Sadik. C'est aussi à lui que remonte l'origine du dogme de la disparition de l'imam et de son retour après sa mort, comme les Imamis le croient encore aujourd'hui de celui qu'ils appellent *Saheb alserdab*[1], dogme que l'on nomme *ténasoukh alarwâh*[2]. Ils ont aussi pris de lui cette opinion qu'une particule de la divinité réside dans les imams successeurs d'Ali, et qu'à raison de cela ils ont un droit nécessaire à l'imamat, comme Adam avait droit aux adorations des anges (à cause qu'il avait été animé par le souffle de la divinité). Cette opinion était celle qu'enseignaient les *Daïs*[3] des khalifes fatimis en

[1] صاحب السرداب, c'est-à-dire *celui qui se tient dans le cellier ou le souterrain*. (Voyez *Annal. Moslem.*, t. II, page 221.) Le mot سرداب *serdab* est persan, et signifie proprement *un lieu où l'eau se rafraîchit;* c'est vraisemblablement l'origine de notre mot *serdeau*.

[2] تناسخ الارواح, c'est-à-dire *la métempsycose*.

[3] *Dâï* الداعي, pluriel الدعاة, est le nom qu'on donnait aux émissaires ou missionnaires qui invitaient secrètement les Musulmans à embrasser les intérêts des descendants d'Ali, et à les reconnaître pour souverains et pontifes légitimes.

Égypte. Ce fut Ebn-Saba qui excita contre Othman le soulèvement qui se termina par le meurtre de ce prince, comme je l'ai dit dans la vie d'Ebn-Saba, laquelle se trouve dans mes grandes annales intitulées *Mokfa* [1]. Ebn-Saba eut un grand nombre de sectateurs dans toutes les villes principales et dans les provinces les plus importantes. Par là les Schiis se multiplièrent considérablement; ils étaient directement opposés aux Kharédjis : leur parti ne cessa d'acquérir toujours de nouvelles forces, et leur nombre devint très-considérable.

« Ce ne fut qu'après la fin du siècle des compagnons du prophète, que prit naissance dans l'orient la secte de Djahm, fils de Safwan [2]. Cette

[1] من كتاب التاريخ الكبير المقفا

[2] Djahm, fils de Safwan, Termédi, affranchi de Rasb, fut mis à mort sous la fin de la dynastie des Omiades. Il niait tous les attributs de Dieu, et ne voulait pas que l'on donnât à Dieu les mêmes qualités par lesquelles on qualifie les créatures : il disait que l'homme n'a de pouvoir pour rien, et qu'on ne peut lui attribuer ni le pouvoir, ni la faculté d'agir; que le paradis et le feu cesseront d'exister, et que les habitants de l'un et de l'autre monde seront privés de tout mouvement; que quiconque connaît Dieu et ne confesse pas sa foi n'est pas pour cela infidèle, parce que son silence ne détruit point la connaissance qu'il a, et qu'il n'en est pas moins croyant. Les Motazales accusaient Djahm d'impiété, parce qu'il refusait à l'homme le pouvoir de produire ses actions; et les Sunnis le

nouvelle doctrine excita de grands troubles, car Djahm n'admettait en Dieu aucun attribut. Il fit naître, parmi les Musulmans, des doutes qui eurent des suites bien fâcheuses pour l'islamisme, et qui produisirent un grand nombre de maux. Peu avant la fin du Ier siècle de l'hégire, son opinion, qui allait jusqu'au *tatil* (c'est-à-dire jusqu'à détruire toute action de Dieu), avait déjà beaucoup de partisans. Les docteurs de l'islamisme eurent une grande horreur de sa doctrine, ils s'empressèrent à l'envi de la condamner et de déclarer que ceux qui la suivaient étaient dans l'erreur. Ils exhortèrent les Musulmans à n'avoir aucune communication avec les Djahmis, ils se déclarèrent leurs ennemis, en ce qui concerne Dieu; ils condamnèrent ceux qui suivaient leurs écoles et composèrent des livres pour les réfuter, comme il est à la connaissance de tous ceux qui ont étudié ces matières.

« Vers ce même temps parurent les Motazales.

traitaient d'impie, parce qu'il niait les attributs divins, qu'il soutenait que l'Alcoran est créé, et qu'il se refusait à croire qu'on dut voir Dieu au dernier jour.

Il soutint aussi qu'on peut légitimement se révolter contre un prince qui abuse de son pouvoir.

Cette secte prit naissance dans l'école de Hasan, fils d'Abou'lhasan, Basri, après la 100[e] année de l'hégire. Les Motazales composèrent, dans l'intérêt de leur doctrine, des questions sur la justice et sur l'unité de Dieu[1], et soutinrent que les actions des hommes leur appartiennent, et que Dieu n'est point le créateur du mal. Ils enseignèrent ouvertement que Dieu ne sera point vu par les hommes dans l'autre vie; ils nièrent que le corps dût éprouver le tourment du sépulcre[2]; ils soutinrent que l'Alcoran est créé et a eu un commencement, et plusieurs autres propositions particulières à leur secte. Leurs erreurs eurent beaucoup de partisans et ils composèrent un grand nombre d'ouvrages, en forme de controverses dialectiques, pour la défense de leurs opinions. Les docteurs de l'islamisme condamnèrent cette secte; ils proscri-

[1] On a déjà vu que les *Kadris* qui avaient devancé la scission des Motazales, appelaient leur système العدل والتوحيد, *la justice* et *la profession de l'unité*.

[2] On sait ce que les Mahométans croient de l'examen que les morts doivent subir peu après l'inhumation de leur corps, et des souffrances qui accompagnent cet interrogatoire. On peut au surplus consulter là-dessus Pococke, *Not. miscell. in Port. Mosis*, page 241 et suiv.; Mouradjea d'Ohsson, *Tableau de l'emp. Ottom.* t. I, p. 46.

virent aussi la théologie scolastique, et excommunièrent ceux qui suivaient cette doctrine. Cela n'empêcha pas que ce parti ne se fortifiât, que le nombre de ses partisans ne s'accrût, et que leur doctrine ne se répandît sur la terre.

« Ensuite naquit le système du *tadjsim*[1] (c'est-à-dire qui attribue un corps à Dieu), directement opposé à celui des Motazales, et l'on vit paraître Mohammed, fils de Kéram (Abou-Abdallah Sedjestani), chef de la secte des Kéramis, après l'an 200 de l'hégire. Il soutint l'existence des attributs divins, et poussa ce dogme jusqu'à donner à Dieu un corps et une figure semblables au corps et à la figure des créatures[2]. Il fit le pèlerinage de la Mecque, vint de là en Syrie, et, étant mort à Zogar, en 256, il fut enterré à Jérusalem. Il y avait en ce pays vingt mille et plus de ses sectateurs qui y vivaient dans la piété et dans l'austérité, sans compter ceux qu'il avait dans les régions plus orientales et dont le nombre ne se pouvait calculer. Il était imam des deux sectes des Schaféis et des Hanéfis. Il y eut dans l'orient, entre les Kéramis

[1] التجسيم, l'*anthropomorphisme*.

[2] حتى انتهى فيها الى التجسيم والتشبيه

et les Motazales, des disputes, des querelles et des guerres en grand nombre et à diverses époques.

« Cependant la secte des Schiis se répandait de plus en plus, jusqu'à ce que l'on vit naître celle des Karmates dont l'auteur fut Hamdan, fils d'Aschath, surnommé *Karmat*[1], à cause qu'il avait la taille petite, les pieds très-courts, et qu'il ne faisait que de très-petits pas. Il commença à être question des Karmates en l'an 264; ce fut dans le territoire de Basra que parut ce personnage, et sa secte se répandit d'abord dans l'Irak. En Syrie, on vit les Karmates nommés *Saheb-alkhal, Modatthar* et *Motawwak*[2]. A Bahreïn s'éleva le Karmate Abou-

[1] Abou'lféda (*Annal. Mosl.* t. II, p. 267) donne de ce nom une étymologie différente.

[2] صاحب الخال ou صاحب الشامة, ou enfin ابو شامة, c'est-à-dire *l'homme qui a une lentille ou éphélide sur le visage*. Ce chef des Karmates se nommait *Hoseïn*, mais il changea son nom en celui d'*Ahmed*, et il se faisait passer pour le *Mehdi*. Voyez Abou'lféda, *Annal. Mosl.* t. II, p. 291 et 730.

*Modatthar* المدّثر, c'est-à-dire l'*homme enveloppé dans une couverture*, était le surnom donné à un autre Karmate, neveu de Hoseïn, et que celui-ci avait désigné pour son successeur. (*Ibid.* p. 291 et 729.)

*Motawwak* المطوّق est le surnom d'un général qui commandait

Saïd Djénabi, natif de Djénaba[1]; sa puissance et celle de ses enfants y devint très-considérable. Ils battirent les armées de Bagdad et firent trembler les khalifes Abbasides; ils imposèrent des contributions annuelles sur les habitants de Bagdad, du Khorasan, de la Syrie, de l'Égypte et du Yémen, et ils portèrent leurs armes jusqu'à Bagdad et dans la Syrie, l'Égypte et le Hedjaz. Leurs *daïs* se répandirent de tous côtés. Un grand nombre de personnes entrèrent dans leur secte et embrassèrent leur doctrine, qu'ils appelaient la *science du sens intérieur*[2]. Elle consiste à allégoriser les préceptes de l'islamisme[3] et à substituer à leur

l'armée des Karmates en Syrie, du temps de Hoseïn. Voy. Elmacin, *Hist. Sarac.* p. 132.

[1] Abou-Saïd, fils de Behram (*Annal. Mosl.* t. II, p. 325). Les manuscrits que j'ai sous les yeux portent tous الجنابى et جنابا. Abou'lféda (*Annal. Mosl.* t. III, p. 129) parle d'une ville du Kirman appelée جناب. Je trouve dans le Kamous : « *Djennaba*, prononcé « avec un *teschdid*, ville qui est située en face de *Kharek* خارَك, de « laquelle sont venus les Karmates. » *Kharek* est le nom d'une île du golfe Persique.

[2] علم الباطن — C'est de là que les Ismaélis sont appelés *Baténiens* ou *Baténis* باطنية.

[3] هو تاويل شرائع الاسلام. — On les appelle aussi, à cause de cela, *tawili* تاويلى.

observation extérieure, des choses qui ne sont fondées que sur leur imagination, comme aussi à allégoriser les versets de l'Alcoran et à leur donner des interprétations forcées; ce qu'ils ne font que pour établir les dogmes erronés qu'ils ont imaginés selon leurs caprices. C'est ainsi qu'ils se sont égarés et en ont égaré beaucoup d'autres avec eux.

« De plus, le khalife Mamoun Abd-allah, fils de Haroun Raschid, et le septième des khalifes Abbasides de Bagdad, étant très-passionné pour la connaissance des sciences anciennes [1], envoya dans le pays des Grecs des savants qui traduisirent pour lui en arabe les livres des philosophes, et les lui apportèrent vers l'an 210 de l'hégire. Alors la connaissance de la doctrine des différentes sectes de philosophes et leurs livres se répandirent dans toutes les grandes villes. Les Motazales, les Karmates, les Djahmis étant tombés sur ces livres, les lurent et les étudièrent avec avidité. La doctrine des philosophes causa, à la religion, parmi les Musulmans, des maux plus

[1] العلوم القديمة — On dit dans le même sens علوم الاوائل

funestes qu'on ne le peut dire. La philosophie ne servit qu'à augmenter les erreurs des hérétiques, et à ajouter à leur impiété un nouveau surcroît d'impiété.

« Quand la famille de Bowaïh fut en possession de l'autorité à Bagdad, ce qui dura depuis l'an 334 jusqu'en 437, les princes de cette maison professèrent la doctrine des Schiis, et leur crédit fortifia cette secte. En l'an 351, ils firent écrire sur les portes des mosquées : « Que « Dieu maudisse Moawia, fils d'Abou-Sofyan ; « qu'il maudisse celui qui a employé la violence « contre Fatime[1] ; la personne qui a empêché « que Hasan ne fût enterré dans le tombeau « de son aïeul[2] ; celui qui a chassé Abou-Dhorr « Gafari[3], et celui qui a éloigné Abbas de la « délibération[4] ! » La nuit suivante quelqu'un gratta et effaça cette écriture, et le vizir Mohallébi, avec l'autorisation de Moëzz-eddaula, conseilla d'écrire seulement : « Que Dieu mau-

[1] C'est Abou-Becr. Voyez *Annal. Mosl.* t. I, p. 207.

[2] Il s'agit ici d'Ayéscha. *Ibid.* p. 351.

[3] Cette malédiction a pour objet le khalife Othman. *Ib.* p. 261.

[4] Il s'agit ici du khalife Omar, qui, en mettant son fils Abbas au nombre des électeurs chargés de lui nommer un successeur, lui avait ôté tout droit à être élu. *Ibid.* p. 255.

« disse ceux qui ont opprimé les descendants « du prophète! » sans nommer personne dans la formule de malédiction, si ce n'est Moawia, et cela fut exécuté ainsi. Il y eut de fréquentes rixes à Bagdad entre les Schiis et les Sunnis. Les Schiis employèrent publiquement, dans la proclamation des prières à Carkh, la formule : *Accourez à l'œuvre la plus excellente* [1]. La doctrine des Motazales se répandit dans l'Irak, le Khorasan et le Ma-wara'lnahr, et un grand nombre de docteurs célèbres en firent profession.

« Outre cela, les khalifes Fatimis étant devenus puissants dans la province d'Afrique et dans tout le Magreb, y firent ouvertement profession de la doctrine des Ismaëlis, et ils envoyèrent leurs daïs dans l'Égypte. Cette doctrine y gagna, par leur prédication, un très-grand nombre de prosélytes. En l'année 358, ces khalifes, devenus maîtres de l'Égypte, envoyèrent leurs armées en Syrie. Les différentes sectes

[1] حيّ على خير العمل — Cette formule est propre aux partisans des descendants d'Ali.

*Carkh* الكرخ, est un quartier de Bagdad, sur lequel on peut consulter ma Chrestom. ar. 2ᵉ édit. t. I, p. 66.

des Rafédhis se répandirent ainsi dans toutes les provinces du Magreb, dans l'Égypte, la Syrie, le Diar-becr, à Coufa, à Basra, à Bagdad, et dans toute l'étendue de l'Irak, dans le Khorasan et le Ma-wara'lnahr, ainsi que dans le Hedjaz, le Yémen et à Bahreïn. Il y eut, entre eux et les Sunnis, une quantité innombrable de guerres, de combats et de batailles. Alors se produisirent au grand jour différentes sectes, telles que les Kadris, les Djahmis, les Motazales, les Kéramis, les Kharédjis, les Rafédhis, les Karmates, les Baténis, et la terre en fut remplie. Il n'y eut aucune de ces sectes dont les partisans n'étudiassent la philosophie, et n'embrassassent, parmi les doctrines des différentes sectes de philosophes, celle qui leur agréait davantage. Il ne resta aucune grande ville, ni aucune contrée où il ne se trouvât un nombre considérable des sectes dont nous avons parlé. »

Je ne suivrai point Makrizi dans ce qu'il dit du système imaginé par le docteur Abou'lhasan Ali Aschari, pour rapprocher et concilier les divers partis ; ce système doctrinal, n'ayant commencé à se répandre que vers la fin du

quatrième siècle de l'hégire, et n'ayant été introduit en Egypte que beaucoup plus tard, n'a dû avoir aucune influence sur les opinions des Musulmans égyptiens du temps de Hakem et de Hamza.

On voit dans ce chapitre de Makrizi le germe des principaux dogmes qui caractérisent la doctrine de Hamza, l'infusion de la divinité dans les imams, la transmigration des âmes, l'interprétation allégorique de tous les préceptes de l'Alcoran, la disparition et le retour attendu de l'imam auquel la divinité est unie. Une foule d'exemples tirés de l'histoire nous apprennent que, dans les quatre premiers siècles de l'hégire, plus d'un novateur avait profité de l'inclination des peuples pour ces dogmes singuliers, et s'en était servi utilement pour se former un parti contre l'autorité des khalifes. Il est vraisemblable que l'ancienne doctrine du magisme contribua beaucoup à favoriser quelques-unes de ces opinions, et en fut peut-être la source primitive; car c'est dans les parties orientales de l'empire des successeurs de Mahomet, que nous les voyons paraître au jour; c'est là que nous les trouvons sans cesse combattues et

sans cesse renaissantes, et qu'elles sont en quelque sorte le levier dont le fanatisme des partisans de la maison d'Ali se sert, pour mettre en mouvement les provinces les plus éloignées de cette partie de l'Asie. Les anciens sectateurs de Zoroastre, accoutumés à voir, dans leurs rois et leurs prêtres, les descendants des dieux, des génies célestes, des divinités d'un ordre subalterne, ne durent pas avoir beaucoup de peine à transporter aux chefs de la nouvelle religion la vénération qu'ils accordaient précédemment à leurs souverains. Le système des deux principes n'est pas même étranger à la religion des Druzes, puisqu'on y trouve partout un rival puissant opposé à l'Intelligence universelle, un véritable Ahriman en opposition avec cette créature immédiate de Dieu, avec cet autre Ormuzd, source de toute bonté et de toute science. A peine l'islamisme avait-il jeté quelques racines dans ces lieux autrefois soumis à l'empire des Sasanides et à la religion des Mages, qu'un schisme politique et religieux vint y allumer les torches du fanatisme. Les nouveaux Musulmans se divisèrent en deux partis, l'un desquels soutenait les droits d'Ali à l'empire ou plutôt au souverain

pontificat, dont la puissance temporelle n'était guère qu'un accessoire, mais accessoire nécessaire et inséparable, tandis que l'autre, après avoir préféré à Ali trois des compagnons du prophète, Abou-Becr, Omar et Othman, ne sut pas même demeurer tranquillement sous la domination de l'époux de Fatime, quand la nation l'eut mis sur le trône auquel il avait tant de droits, mais l'abandonna pour suivre le parti de Moawia, à qui l'ambition seule et la révolte avaient frayé les voies à la couronne. A la tête des rebelles était, il est vrai, Ayéscha, la femme bien-aimée du prophète, l'éternelle ennemie d'Ali; mais plus son crédit semblait autoriser cette faction, plus les partisans d'Ali durent embrasser tout ce qui relevait à leurs yeux la dignité et les droits du cousin et du gendre de l'envoyé de Dieu, de celui qui seul pouvait conserver un rejeton du sang de Mahomet. Soit faiblesse de la part d'Ali, soit désintéressement, amour de la paix, désir de maintenir l'union et de prévenir les effets funestes d'un schisme scandaleux dans une religion naissante, il ne profita pas des ressources qu'il aurait pu trouver dans l'attachement fana-

tique de ses partisans. Au lieu d'employer ses armes contre ses vrais adversaires et contre un rival à qui tous les moyens étaient bons, il les tourna contre les plus chauds de ses partisans, et se reposa trop sur la bonté de sa cause. Bientôt il tomba, victime de la perfidie et de la scélératesse de son rival. Sa mort entraîna la chute de sa maison, et Moawia, élevant son trône sur les cadavres amoncelés des compagnons du prophète, des fondateurs de l'islamisme, fut reconnu, et ses successeurs après lui, pour dépositaire de l'autorité légitime. Mais si les talents de Moawia, son activité, la gloire de ses armes, les conquêtes éclatantes de ses généraux, lui valurent la soumission sincère des provinces occidentales de l'empire, il n'en fut pas de même de celles de l'orient et des lieux qui avaient été le berceau de la religion. Là, l'oppression seule et la tyrannie étouffèrent les regrets et les vœux de tous les cœurs, qui conservaient un vif attachement pour la maison d'Ali. Les malheurs de cette famille dans les veines de laquelle coulait le sang du prophète, les persécutions auxquelles elle fut toujours exposée de la part des khalifes de la maison

d'Omayya, et même de la plupart de ceux de la maison d'Abbas, perpétuèrent, augmentèrent et portèrent au dernier point l'enthousiasme et le fanatisme, parmi des hommes auxquels le joug des usurpateurs était insupportable. Aussi, toutes les fois qu'un descendant d'Ali voulut lever l'étendard de la révolte dans les provinces orientales, il trouva les esprits disposés à prendre son parti et à faire valoir ses prétentions. De là ces guerres civiles qui s'étendirent souvent jusqu'aux parties les plus éloignées du centre de l'empire, depuis l'Oxus et la mer Caspienne jusqu'aux rives de la Méditerranée et jusqu'à l'océan atlantique. L'esprit de parti qui mettait les armes à la main à une foule de Musulmans contre leurs frères, ne leur permit pas même toujours d'examiner si celui dont ils embrassaient la querelle, et que les titres d'imam et de descendant d'Ali leur rendaient vénérable, avait effectivement des droits bien fondés à ces titres, et plus d'un ambitieux sut faire jouer ce ressort pour satisfaire ses projets d'agrandissement et de fortune. Le nom d'Ali était le signe de ralliement de tous les perturbateurs de l'empire des kha-

lites; tout imam qui pouvait couvrir sa révolte de ce nom respecté était un homme privilégié; et, aux yeux d'une multitude fanatisée, il participait aux droits incommunicables de la divinité. Ali n'avait pu sans horreur apprendre la naissance de ces extravagances, mais tous ses descendants ne furent pas aussi scrupuleux. Plusieurs surent mettre à profit le fanatisme de leurs partisans, et n'oublièrent rien pour entretenir et fortifier une opinion qui leur était si avantageuse. Le dogme de l'union de la divinité à Ali et aux imams de sa race dut donc, si je ne m'abuse, son origine à l'ancien système de la religion des Parses. C'est aussi à l'ancienne théologie des peuples de l'Asie orientale, qu'on doit rapporter l'origine du dogme de la transmigration des âmes, et peut-être l'étude des livres des philosophes grecs contribua-t-elle à affermir et à étendre cette opinion parmi les Musulmans. L'attente d'un libérateur et l'espoir de son avénement, destiné à faire triompher ses fidèles disciples et à tirer vengeance de ses ennemis et de ses rivaux, est un dogme commun à presque toutes les religions. Il se trouve chez tous les peuples dont

la croyance a pu influer sur celle des Musulmans, chez les Juifs, les Chrétiens, les Mages, disciples de Zoroastre, et il n'est pas même tout à fait étranger aux philosophes grecs. Que ce libérateur ait déjà paru sur la terre dans un état d'obscurité et d'oppression, et qu'il doive reparaître un jour plein de gloire et avec une puissance invincible, c'est une idée évidemment empruntée au judaïsme ou au christianisme; elle est d'ailleurs la ressource naturelle d'un parti opprimé, et dont les espérances ont été déçues. Quant au système allégorique qui, en interprétant d'une manière spirituelle et arbitraire les paroles de l'Alcoran, anéantissait effectivement les préceptes extérieurs de la religion musulmane, et permettait de substituer aux dogmes qu'avait enseignés Mahomet, des dogmes nouveaux, je crois qu'il fut principalement imaginé lorsque la lecture des livres des philosophes grecs eut introduit parmi les Musulmans l'esprit de dispute et un scepticisme dangereux. Le raisonnement prit la place de l'autorité, et ce qu'on avait cru jusqu'alors sans discussion sur la parole de l'Alcoran, fut porté au tribunal de la raison humaine, qui devint seule juge compétent de ce

qu'on devait croire. On trouva souvent ces deux autorités en contradiction, et comme l'habitude, un reste de respect, fondé sur le préjugé plutôt que sur la conviction, et surtout la crainte de révolter les esprits, et le désir de se faire des partisans ne permettaient pas de rejeter ouvertement l'Alcoran, on prit le parti de l'interpréter à son gré. Les explications les plus absurdes ne coûtèrent rien, et cette interprétation allégorique étant livrée à l'arbitraire et ne connaissant aucune règle générale, on trouva dans les paroles de l'Alcoran tout ce qu'on eut intérêt à y trouver[1]. La secte des

[1] Cet abus de l'interprétation allégorique a toujours défiguré les ouvrages qui ont joui d'un grand crédit ou que l'on a regardés comme divins. Homère a eu ce sort chez les Grecs. La législation de Moïse a été étouffée par le Juif même sous le voile de l'allégorie, et les Chrétiens ont souvent abusé d'une méthode qui tient lieu aux commentateurs d'une multitude de connaissances positives, difficiles à acquérir. Ce n'est pas que j'entende proscrire toute allégorie dans l'exégèse sacrée; mais je pense que, pour être juste, elle doit être extrêmement réservée et toujours fondée sur un sens littéral bien développé; jamais elle ne doit le suppléer. De nos jours encore, l'allégorie n'a-t-elle pas été la ressource des théologiens allemands, qui ont voulu trouver partout, depuis les livres de Moïse jusqu'à l'Apocalypse, les idées de Kant? Autant vaudrait-il soutenir que la critique de la raison pure rend inutiles tous ces vieux livres grecs ou hébreux.

Karmates, qui porta plus loin que toutes les autres l'abus de la philosophie, fut aussi celle qui mit le plus en vogue ce système allégorique. Le vrai but de cette secte était de mener les hommes à l'athéisme et à l'immoralité, et de leur apprendre à mépriser jusqu'aux premiers principes éternels de l'ordre et de la justice, gravés dans le cœur de l'homme par l'auteur de son être, et, à plus forte raison, toute idée de révélation et d'autorité divine. Cette secte, qui professait le matérialisme le plus absolu, se gardait bien cependant de manifester indifféremment à tous ceux qu'elle voulait s'attacher, la honteuse nudité de ses principes, et l'effroyable tableau de leurs conséquences. Ses chefs avaient bien senti que les hommes, quelle que soit la dépravation de leur cœur, ne peuvent être amenés que par degrés et par des voies tortueuses et presque insensibles, à cette entière dépravation de l'esprit; et que, si l'on est sûr de les séduire en flattant leurs passions, il faut, pour ne pas révolter leur conscience, faire d'abord illusion à leurs lumières naturelles, par des ménagements adroits, et en affectant un respect hypocrite pour l'autorité

même que l'on veut anéantir. Les Karmates, ainsi que tous ceux qui se parent du nom de philosophes, aspiraient à avoir un grand nombre de partisans; les hommes de toutes les religions leur étaient bons, pourvu qu'ils augmentassent leur nombre, et par là le crédit, la puissance et les ressources de leur secte. Rien n'était plus propre à atteindre ce but qu'un système allégorique qui s'appliquait également à la loi de Moïse, à l'Évangile et à l'Alcoran. Tous les hommes n'étaient pas également susceptibles des impressions qu'on cherchait à leur communiquer; l'âge, l'éducation, les préjugés, la différence des tempéraments, la direction infiniment variée des passions, exigeaient qu'on prît différentes voies pour arriver au même but. Aussi le missionnaire de cette secte philosophique devait-il être Schii avec les partisans d'Ali, et Sunni avec les Sunnis; Chrétien ou Juif, pieux ou libertin, hardi ou réservé, suivant le caractère de ceux dont il voulait faire des prosélytes; il ne devait révéler la doctrine de sa secte que peu à peu : un petit nombre d'hommes devaient être admis au rang des adeptes; pour les autres, l'enseignement

s'arrêtait à des degrés différents. La seule chose rigoureusement exigée pour être admis au nombre des fidèles, était une obéissance aveugle au chef de la secte et à ses délégués, et la disposition à consacrer ses facultés naturelles et son avoir à sa défense et à l'exécution de ses volontés. Ce que je dis ici des Karmates n'est pas fondé sur des conjectures ou sur de simples inductions. L'histoire nous a conservé des monuments précieux, sur le but de cette association philosophique, sur sa doctrine secrète, sur les moyens de corruption qu'elle employait. Les savants jusqu'ici paraissent y avoir fait peu d'attention; mais, comme la secte des khalifes Fatimis, dans le sein de laquelle est née la religion des Druzes, n'est elle-même qu'une branche de la secte des Karmates, je ne puis mieux préparer le lecteur à la connaissance du système religieux des Druzes, qu'en lui mettant sous les yeux les monuments capables de l'initier dans tous les secrets de cette secte. Toutefois, avant d'entrer dans ces détails, il ne sera pas inutile de rassembler ici plusieurs faits détachés qui appartiennent à diverses époques, mais qui doivent trouver place dans cette In-

troduction, parce qu'ils sont propres à prouver combien de sectes nées dans le sein de l'islamisme avant Hakem, avaient préparé la voie au système des Druzes, par les extravagances ou les subtilités dont elles avaient fait profession.

Toutes les sectes des Motazales s'accordaient en général, en ce qu'elles niaient en Dieu l'existence des attributs, et qu'elles s'attachaient par-dessus tout à éviter tout ce qui semblait pouvoir nuire au dogme de l'unité de Dieu; en ce que, pour maintenir sa justice et éloigner de lui toute idée d'injustice, elles accordaient à l'homme la liberté sur ses propres actions, et ne voulaient pas que Dieu en fût l'auteur; enfin, en ce qu'elles enseignaient que toutes les connaissances nécessaires au salut sont du ressort de la raison; qu'on peut, avant la publication de la loi, et avant comme après la révélation, les acquérir par les seules lumières de la raison, en sorte qu'elles sont d'une obligation nécessaire pour tous les hommes, dans tous les temps, et dans tous les lieux. Mais, à ces dogmes principaux chaque secte en ajoutait quelques-uns qui lui étaient particuliers. Ainsi Abou-Mousa

Isa, fils de Sabah, surnommé Mozdar[1], et qui a donné naissance à la secte des Mozdaris, homme d'une dévotion extraordinaire qui lui valut le surnom de *Moine des Motazales*, enseignait que Dieu peut mentir et commettre l'injustice, sans que sa divine majesté en soit aucunement blessée; que la même action peut être produite par deux agents, sans doute Dieu et l'homme, à la manière de la génération[2]. Il soutenait que l'Alcoran n'a rien d'extraordinaire et à quoi l'homme ne puisse atteindre; que, loin que son éloquence surpasse les facultés des mortels, on peut l'imiter et même le surpasser[3]. Il introduisit le premier, parmi les Motazales, la doctrine de la création de l'Alcoran. Il enseignait aussi que quiconque avance que l'on verra Dieu par les yeux du corps, sans dis-

[1] Au lieu de *Mozdar*, Pococke et Marracci ont lu *Merdad* ou *Merdar*.

[2] على سبيل التولّد — C'est-à-dire, sans doute, de même que la génération d'un enfant est le produit de l'action réunie du père et de la mère.

[3] On sait que les Musulmans, d'accord en cela avec Mahomet, soutiennent que le style de l'Alcoran est un miracle toujours subsistant, et qu'aucun homme ne peut rien produire qui en approche. C'est ce qu'on appelle اعجاز القرآن.

tinction de la manière dont cela se fera, est infidèle[1], et que douter de l'infidélité d'un tel homme, c'est être soi-même infidèle. Ce qui donnait lieu à la question de la vision de Dieu au jour de la résurrection, était une parole qu'on attribuait à Mahomet[2]. Pour ce qui concerne la question de la création de la parole de Dieu, une autre secte de Motazales, les Hodheïlis, disciples d'Abou-Hodheïl Mohammed, surnommé *Allaf*[3], disaient que, parmi les paroles divines, il y en a qui n'ont point été créées dans un sujet, comme, par exemple, cette parole qui a donné l'être à toutes les créatures, *sois;* et d'autres qui ont été créées dans un sujet[4], comme sont tous les préceptes positifs et négatifs[5]. Les Héschamis, sectateurs de Héscham,

[1] Voici le texte : من اجاز روية الله بالابصار بلا كيف كافر —Je crois avoir bien rendu le sens des mots بلا كيف.

[2] Il y avait une secte, les Dhararis, disciples de Dharar, fils d'Amrou, qui disaient que l'on verra Dieu au jour de la résurrection par un sixième sens ajouté aux cinq autres. D'autres, les Bekris, disciples de Bekr, disaient que le Créateur se fera voir ce jour-là sous une figure qu'il créera exprès, et sous laquelle il parlera aux hommes. *Makrizi.*

[3] العلاّف, c'est-à-dire le *marchand de fourrage.*

[4] Voyez Pococke, *Spec. hist. Ar.* édit. de White, p. 220.

[5] Abou-Othman Amrou Djahedh, fils de Bahar, auteur de la

fils d'Amrou, et surnommé *Fouti*, avaient beaucoup de dogmes particuliers. Ils avaient tant de crainte de porter atteinte à la liberté de l'homme, et de le faire dépendre de Dieu dans la production de ses actions, qu'ils n'admettaient point ces expressions de l'Alcoran, que *c'est Dieu qui a uni étroitement les cœurs des Musulmans*[1], que *c'est lui qui inspire l'amour de la foi aux fidèles*[2] et *qui égare les incrédules*[3]. Ils soutenaient que le paradis et le feu de l'enfer sont incréés; que les vierges du paradis demeureront toujours vierges, même après avoir servi aux plaisirs des élus; que Satan n'entre point dans le cœur de l'homme; qu'il lui suggère les tentations, par une opération qui se passe hors de l'homme, et que c'est Dieu qui fait parvenir ces suggestions au cœur de l'homme (sans doute, néanmoins, sans exercer aucune influence sur la

secte des Djahédhis, autre branche des Motazales, disait que l'Alcoran est un être susceptible de se revêtir d'un corps, qu'il peut devenir tantôt un homme et tantôt une brute. Voici le texte, ان القرآن المنزل من قبيل الاجساد ويمكن ان يصير مرّة رجلا ومرّة حيوانا — Makrizi.

[1] *Alc.* sur. 3, vers. 98.

[2] *Ibid.* sur. 49, vers. 7.

[3] *Ibid.* sur. 33, vers. 9.

détermination de sa volonté). Ces sectaires ne voulaient point que l'on dît de Dieu qu'il a créé l'infidèle, parce que, dans ce mot, l'idée de l'infidélité se trouve jointe à celle de l'homme, ce qui semble attribuer à Dieu la production de l'infidélité. Ils retranchaient des noms de Dieu ceux-ci, *celui qui nuit,* et *celui qui est utile*[1]. Ils portaient atteinte à la véracité de l'Alcoran, en niant que la mer se fût ouverte pour donner un passage à Moïse, que sa verge eût été changée en serpent, que Jésus eût ressuscité les morts par la permission de Dieu, et que la lune se fût fendue en deux à l'ordre de Mahomet. Ils avaient sur l'imamat des opinions singulières; car ils ne reconnaissaient point d'imam dans les temps de guerre civile, d'insurrection, et de division entre les Musulmans. Suivant eux, ce n'est que quand tous les fidèles sont réunis dans la même opinion et vivent en paix, qu'ils ont un imam chargé de les gouverner; mais, si le peuple étant divisé et dans un état de révolte et de guerre, l'imam vient à être tué, alors l'imamat ne réside dans per-

[1] انكر ان يكون فى اسماء الله الضارّ والنافع — Makrizi.

sonne. De là ils concluaient qu'Ali n'avait point été en effet imam, parce qu'il avait été élevé à la souveraineté dans un temps de trouble et de divisions, après le meurtre d'Othman. Ce sentiment leur était commun avec quelques autres Motazales. Ahmed, fils de Habit, autre Motazale sorti de l'école d'Ibrahim, fils de Yésar, Naddham, et dont les disciples furent nommés *Habitis* [1], mériterait à peine d'être compté parmi les Musulmans, s'il n'avait fondé sa doctrine sur des passages de l'Alcoran. Il admettait deux dieux, l'un éternel, l'autre créé ; ce dernier était Jésus, fils de Marie. Il enseignait que le Messie est fils de Dieu, et que ce sera lui qui, au dernier jour, fera rendre compte aux hommes de leurs actions. C'était, suivant lui, ce que signifie ce passage de l'Alcoran : « Qu'attendent-ils, si ce n'est que Dieu vienne à eux « dans une tente de nuages [2]? » Sur cette parole du prophète, que Dieu a créé Adam à son image, il disait que cela signifie qu'il l'a créé à l'image d'Adam lui-même. Je présume qu'il entendait

[1] الحابطية — Je lis dans un manuscrit الحائطية et *haït* حائط, au lieu de *habit* حابط.

[2] *Alc*. sur. 2, vers. 205.

par l'image, l'idée éternelle de Dieu, archétype de la créature. Il disait aussi que dans cette parole de Mahomet, « Vous verrez votre Sei-« gneur (dans le paradis) comme vous vîtes la « lune à la journée de Bedr, » c'était de Jésus qu'il avait voulu parler. Il enseignait qu'il y avait des prophètes parmi les quadrupèdes, les oiseaux, les reptiles, et même parmi les moucherons, les cousins et les mouches, fondant cette extravagance sur ces paroles de Dieu, « Il n'y a point de peuple qui n'ait eu ses prédi-« cateurs [1], » et sur cette autre, « Les quadru-« pèdes qui vivent sur la terre et les oiseaux « qui volent dans l'air sont des peuples sem-« blables à vous [2]; » ainsi que sur ce mot du prophète : « Si les chiens n'étaient un peuple sem-« blable à vous, j'aurais assurément ordonné « de les tuer. » Avec cela il adopta le dogme de la métempsycose. Il disait que Dieu avait commencé la création dans le paradis, et que ceux qui en étaient sortis n'en étaient sortis que par leurs péchés [3]. Il blâmait le grand

[1] *Alc.* sur. 35, vers. 22.

[2] *Ibid.* sur. 6, vers. 38.

[3] زعم ان الله ابتدا الخلق فى الجنّة وانما خرج من خرج منها بالمعصية — Makrizi.

nombre de femmes de Mahomet, et disait qu'Abou-dhorr Gafari avait été plus tempérant et plus pieux que le prophète. Il enseignait aussi que les biens ou les maux temporels sont la récompense des bonnes œuvres et le châtiment des péchés. Enfin il soutenait l'incarnation successive de l'esprit de Dieu dans les imams [1]. Les Moamméris, disciples de Mohammed, fils d'Abbad, Salami, méritent aussi d'être distingués parmi les Motazales. Entre plusieurs dogmes qui étaient particuliers à cette secte, elle enseignait que l'homme gouverne le corps, mais n'y fait point sa demeure; que l'homme n'est susceptible ni de longueur, ni de largeur, ni de couleur, ni de mouvement, ni de repos; il n'habite point dans un endroit, il n'est point contenu dans un espace; il ne peut être ni vu, ni touché. Enfin ils attribuaient à l'homme les mêmes qualités qu'à Dieu, et la même définition. Ils disaient que les hommes jouiraient des délices dans le paradis ou éprouveraient les peines dans l'enfer, sans que pour cela ils fussent contenus dans l'enfer ou le paradis et

[1] زعم أن روح الله تناسخت في الأئمة — Makrizi.

y fissent leur demeure. Suivant eux, la volonté d'une chose en Dieu n'est point Dieu, et est un acte différent de la création. Ils ne voulaient point que, pour exprimer l'éternité de Dieu, l'on employât le mot *kadim,* parce que ce mot vient de la racine *kadama, être antérieur*[1]. On verra la même doctrine dans les écrits de Hamza pour qui le mot *kadim* ne signifie point *Dieu,* mais la première de ses créatures, l'Intelligence universelle.

Si nous trouvons tant d'opinions ridicules parmi les Motazales, les *Moschabbihs,* c'est-à-dire ceux qui assimilent Dieu aux objets qui tombent sous les sens, ne nous en fourniront pas une moisson moins ample. Bornons-nous à un ou deux exemples.

Les Djoulakis, une de leurs sectes, qui appartenait en même temps à la classe des Rafédhis, prenaient leur nom de Héscham, fils de Salem, Djoulaki. Celui-ci enseignait que Dieu a la figure humaine, que sa moitié supérieure est concave, et sa moitié inférieure solide; qu'il a des cheveux noirs, qu'il n'est point formé de chair et

[1] وان الله ليس بقديم لان ذلك اخذ من يقدم فهو قديم — Makrizi.

de sang, mais qu'il est une lumière expansible qu'il a cinq sens comme ceux de l'homme, des mains, des pieds, une bouche, des yeux, des oreilles et des poils noirs, à l'exception de la barbe et des poils des parties naturelles [2]. D'autres sectaires de la même classe, les Béyanis, prenant à la lettre ce passage de l'Alcoran, « Toutes choses périront, excepté son « visage [3], » enseignaient que Dieu a la figure humaine, et qu'il périra tout entier, à l'exception seulement de son visage.

Les Mogaïris, autre secte des Moschabbihs, et qui, comme les Djoulakis, étaient en même temps Rafédhis, devaient leur origine et leur nom à Mogaïra, fils de Saad, Idjli, qui s'arrogea lui-même l'imamat après Mohammed, fils d'Abd-allah, fils de Hasan, et qui, accompagné de vingt autres personnes, se souleva à Coufa contre Khaled, fils d'Abd-allah, Kasri [4].

[1] ليس بلحم ودم بل هو نور ساطع — Makrizi.

[2] Suivant sa doctrine, l'imam ne peut pas pécher, mais les prophètes ne jouissent pas de la même prérogative, et Mahomet a péché et désobéi à Dieu, en recevant une rançon pour les prisonniers qu'il avait faits à la journée de Bedr. *Makrizi.*

[3] *Alc.* sur. 28, vers. 88.

[4] Voyez sur Khaled Kasri, Abou'lféda, *Annal. Mosl.* t. I, p. 431, et *Annot. hist.* p. 108 et 127.

Mogaïra prétendait être prophète, et donnait pour preuve de sa mission la connaissance qu'il avait du grand nom (de Dieu), et le pouvoir dont il jouissait de ressusciter les morts [1]. Suivant lui, Dieu est un homme de lumière, et il a sur la tête une couronne de lumière; ses membres sont semblables aux lettres de l'alphabet, et ses pieds à un *élif*. Quand Dieu voulut créer le monde, il écrivit de son propre doigt les actions des hommes, tant bonnes que mauvaises; mais, à la vue des péchés que devaient commettre les hommes, il entra dans une telle fureur, qu'il sua, et de sa sueur se formèrent deux mers, l'une d'eau salée et l'autre d'eau douce. De la première furent formés les infidèles, et de la seconde les Schiis.

Nous retrouvons, parmi les Rafédhis, un grand nombre d'exemples des extravagances imaginées en faveur d'Ali et des imams de sa race. On entend par *Rafédhis* ceux qui portent jusqu'à l'excès l'attachement pour Ali et la haine pour

[1] وادّعى النبوة وزعم ان معجزاته علمه بالاسم الاعظم وانه يحيي الموتى — Makrizi. Il semble que cette idée du *grand nom* fut empruntée des Juifs. On sait quel pouvoir les Talmudistes attachent au nom de Dieu, qu'ils appellent שם המפורש.

Abou-Becr, Omar, Othman, Ayéscha, femme du prophète, Moawia, et d'autres compagnons du prophète. On les nomma *Rafédhis,* parce que Zeïd, fils d'Ali, le petit-fils du khalife Ali, refusant de maudire Abou-Becr et Omar, et donnant pour raison de son refus qu'ils avaient été l'un et l'autre vizirs de Mahomet, ils *rejetèrent son opinion et se séparèrent de lui*[1]. Il y a des écrivains qui font remonter plus haut l'origine de ce nom, et disent qu'il fut donné à ceux qui s'opposèrent à l'avis des autres compagnons du prophète, lorsque ceux-ci déférèrent le khalifat à Abou-Becr et ensuite à Omar[2]. Les Rafédhis sont divisés en une multitude de sectes, qui se partagent sur la nature des droits d'Ali à l'imamat; mais il y a encore bien plus de partage entre eux sur la succession des imams après Ali et ses enfants. Plusieurs sectes font passer l'imamat à un fils d'Ali, qui semble y avoir beaucoup moins de droits, puisqu'il n'était pas fils de Fatime, savoir Mohammed, surnommé *Ebn-alhanéfiyya.* On trouve parmi eux plusieurs

[1] فرفضوا رايه — Makrizi.

[2] لانهم رفضوا راى الصحابة ...حيث بايعوا ابا بكر وعمر — Makrizi.

sectes qui préfèrent ouvertement Ali à Mahomet, et qui autorisent la licence et l'immoralité. Parmi les Rafédhis, une des sectes les plus considérables est celle des Khattabis, disciples d'Abou'lkhattab Mohammed. Les Khattabis, qui appartiennent à la classe des anthropomorphites, ont une vénération sans bornes pour l'imam Djafar Sadik. Ils sont subdivisés en une multitude de branches : les uns, comme les Moamméris, enseignent que le monde n'aura point de fin, que le paradis ce sont tous les biens qui arrivent à l'homme en ce monde, et l'enfer tous les maux qu'il y éprouve. Ils permettent l'usage du vin, la fornication, et toutes les choses prohibées par la loi, et soutiennent que l'on ne doit pas faire la prière. Il n'est pas douteux, par ce que nous verrons tout à l'heure de la doctrine des Khattabis en général, que ces dogmes licencieux étaient une conséquence de l'explication allégorique qu'ils substituaient au sens littéral des textes de l'Alcoran. Les Moamméris enseignaient aussi le dogme de la métempsycose. Les Bézighis[1], autre branche des

[1] Ce nom est écrit fort diversement dans les différents manuscrits; peut-être la vraie leçon est-elle البزيعية, les *Béziïs*.

Khattabis, disaient que Djafar est dieu, que les hommes ne le voient point, mais qu'il trompe leurs sens, en sorte qu'ils s'imaginent le voir [1]. Ils accordaient l'inspiration à tout fidèle, et soutenaient que, parmi eux, il y avait des hommes plus excellents que les anges Gabriel et Michel, et que Mahomet. Ils prétendaient que leurs morts leur apparaissaient matin et soir. Il y eut des Khattabis auxquels on donna le nom d'*Omaïris,* parce qu'ils disaient qu'après la mort d'Abou'lkhattab il avait eu Omaïr, fils de Béyan, pour successeur à l'imamat. Ils dressèrent une tente à Coufa [2], où ils se rassemblaient pour rendre leur culte à Djafar Sadik; mais Yézid, fils d'Omaïr, l'ayant appris fit pendre leur imam, Omaïr, fils de Béyan. Toutes les sectes des Khattabis reconnaissent que l'imam Djafar leur a laissé comme en dépôt une peau nommée *djifr,* qui contient tout ce dont ils peuvent avoir besoin pour connaître les choses occultes, ou interpréter l'Alcoran.

[1] وليس هو الذى يراه الناس يشبه على الناس — J'ai paraphrasé ce texte, mais je crois en avoir exprimé le vrai sens.

[2] فى كناسة كوفة — Suivant le *Kamous,* كناسة *Canasa* est le nom d'un lieu dans la ville de Coufa.

Suivant eux, dans ces paroles de l'Alcoran, « Dieu vous ordonne d'immoler une vache [1], » il est question d'Ayéscha : le vin et les jeux de hasard défendus dans l'Alcoran sont Abou-Becr et Omar. Les idoles Djibt et Tagout, dont il est parlé dans l'Alcoran, sont Moawia et son général, Amrou, fils d'Alâs. La plus grande partie de ces rêveries se retrouvent dans les livres des Druzes.

Les Camélis, disciples d'Abou-Camel, avaient une opinion si rigoureuse sur les droits d'Ali à l'imamat, qu'ils taxaient d'infidélité non-seulement tous les compagnons du prophète, qui s'en étaient, suivant eux, rendus coupables en reconnaissant d'autres souverains qu'Ali, mais Ali lui-même qui était, disaient-ils, tombé dans ce crime en ne prenant pas les armes pour soutenir son droit. Ils enseignaient aussi que les lumières divines avaient passé successivement dans les imams, par une sorte de métempsycose [2].

Les Djénahis, autres Rafédhis allégoristes, reconnaissaient pour leur auteur Abd-allah, fils

[1] *Alc.* sur. 2, vers. 63.

[2] وقال بتناسخ الانوار الالهية فى الائمة — Makrizi.

D.

de Moawia, descendant de Djafar surnommé *Dhou'ldjénaheïn,* fils d'Abou-Taleb : il prétendait être Dieu, et disait que la science poussait dans son cœur comme les champignons sur la terre ; que l'esprit de Dieu avait passé tour à tour dans les prophètes, puis dans Ali et ses enfants, et enfin s'était reposé en lui. Il permettait le vin, la chair des bêtes mortes d'elles-mêmes, et les unions incestueuses. Il niait la résurrection ; il expliquait allégoriquement l'Alcoran, et se fondant sur ce passage, « Ceux qui croient et font « de bonnes œuvres ne sont coupables d'aucun « péché, par rapport aux aliments dont ils se « nourrissent, pourvu qu'ils craignent Dieu, « qu'ils croient et qu'ils fassent de bonnes œu-« vres[1] ; » il soutenait que toutes les lois de l'Alcoran qui interdisent l'usage des animaux morts naturellement, du sang et de la chair de porc, ne sont que des expressions figurées, qui désignent certains personnages qu'on doit avoir en horreur, tels qu'Abou-Becr, Omar, Othman et Moawia, et que toutes les obligations que Dieu impose dans l'Alcoran désignent aussi métaphoriquement certains personnages pour les-

[1] *Alc.* sur. 5, vers. 94.

quels on doit avoir de l'attachement, comme Ali, Hasan, Hoseïn, et leurs enfants.

Abou-Mansour Idjli[1], autre Rafédhi, dont les disciples furent nommés *Mansouris*, fait le digne pendant de l'auteur de la secte des Djénahis : il disait qu'il avait succédé, dans l'imamat, à Mohammed Bakir; qu'il avait été enlevé au ciel depuis que l'imamat s'était reposé sur lui, que Dieu lui avait touché la tête de sa propre main, et lui avait dit, « Descends, mon fils, « et annonce de ma part (ma loi) aux hommes; » qu'ensuite il était descendu; que c'était lui qui était le *morceau qui tombe du ciel,* dont il est parlé dans l'Alcoran en ces termes : « S'ils voient « un morceau qui tombe du ciel, ils disent : « c'est un nuage amoncelé[2]. » Les habitants du paradis ne sont autres, suivant lui, que certaines personnes pour lesquelles on doit avoir de l'attachement, comme Ali et ses enfants; et les habitants de l'enfer en désignent d'autres pour lesquelles on ne doit avoir que de l'inimitié, comme Abou-Becr, Omar, Othman et Moawia.

[1] Je ne sais s'il faut prononcer عِجْلى *Idjli* ou عَجَلى : ces deux formes de noms ethniques sont indiquées dans le *Kamous*.

[2] *Alc.* sur. 52, vers 43.

Les Garabis soutenaient que l'ange Gabriel, envoyé de Dieu vers Ali, se trompa, et s'adressa à Mahomet. Leur signe pour se reconnaître, quand ils se rassemblaient, c'était de dire, *Maudissez celui qui a des ailes*; à quoi le fidèle répondait : *Gabriel.*

Suivant les Dhemmis, Mahomet n'était que l'envoyé et le ministre d'Ali, mais il abusa de sa mission pour se faire reconnaître lui-même pour prophète, et ensuite il apaisa Ali en lui donnant pour femme sa fille Fatime. Quelques-uns d'entre eux reconnaissent Ali et Mahomet pour dieux, et donnent la priorité à Mahomet. D'autres font part de la divinité à cinq personnages, compris sous le nom de *Ashab alkesa*[1]. Ce sont Mahomet, Ali, Fatime, Hasan et Hoseïn. Les cinq ne sont, suivant eux, qu'une même chose, et l'esprit réside en eux avec une parfaite égalité, sans que l'un ait aucun avantage sur l'autre. Ils disent *Fatim,* et non *Fatima* avec la terminaison du genre féminin[2].

[1] اصحاب الكسا, c'est-à-dire, je pense, les *possesseurs de la noblesse.*

[2] Pour preuve de cela, Makrizi cite le vers suivant de l'un de ces sectaires :

Ce n'étaient pas exclusivement les partisans d'Ali et des imams descendus de lui qui contestaient la souveraineté à Moawia et aux autres khalifes de la maison d'Omayya; dès avant la fin du premier siècle de l'hégire, il s'était formé, principalement dans les provinces les plus orientales de l'empire, un parti puissant, en faveur des descendants d'Abbas, oncle du prophète. Ces gens-là ne reconnaissaient point Abou-Becr, Omar et Othman pour légitimes successeurs de Mahomet. Suivant eux, c'était Abbas qui aurait dû lui succéder. Ils faisaient pourtant une exception en faveur d'Ali, l'époux de Fatime; mais, considérant d'ailleurs l'autorité souveraine et pontificale comme l'héritage de la famille de Mahomet, ils ne pouvaient voir dans les Omiades que des usurpateurs. Ces descendants d'Abbas avaient, comme ceux d'Ali, *une mission* et des missionnaires[1] qui leur recrutaient secrètement des partisans et levaient pour eux des contributions. Je me crois auto-

تواليتُ بعد الله فى الدين خمسة
نبيّا وسبطيْه وشيخا وفاطما

[1] On donnait au célèbre général Abou-Moslem le titre de صاحب الدعوه, c'est-à-dire, le *chef de la mission*.

risé à penser que leur parti admettait aussi, comme les partisans d'Ali, l'infusion successive de la divinité, ou d'une particule de l'essence divine, dans les pontifes de la race d'Abbas [1].

[1] Abou-Moslem croyait à la métempsycose, et, comme l'a bien remarqué Reiske, à la transmission successive de la divinité dans la personne des imams : car c'est certainement là la croyance de la secte qu'Elmacin appelle مذهب التناسخية الحلولية (Elmac. *Hist. sarac.* p. 100; Reiske, *Annal. Mosl.* t. II, p. 627). C'était aussi la croyance des Rawendis, comme on le voit par la conduite qu'ils tinrent sous le règne du khalife Mansour, auquel ils voulaient rendre les honneurs divins (Abou'lféda, *Annal. Mosl.* p. 13).

Schahristani, dans l'ouvrage intitulé كتاب الملل والنحل, parle en plusieurs endroits du dogme de la *métempsycose* التناسخ, et dit, à l'occasion de la secte des *Camélis* الكاملية, qu'il y a quatre degrés de métempsycose qui sont nommés المسخ, النسخ, الفسخ, et الرسخ; il promet d'expliquer cela en détail quand il traitera des sectes du Magisme; je crois qu'il n'a point tenu sa promesse. Il dit seulement, en deux endroits, que *le plus haut degré de la métempsycose, c'est de devenir ange ou prophète, et le plus bas, de devenir démon ou serpent*, اعلى المراتب مرتبة الملكية او النبوّة واسفل المراتب الشيطانية او الحية.

Au dogme de la métempsycose il associe celui qu'on exprime par le mot حلول, ce qui signifie la *personnification divine* ou l'union de la divinité à un être créé dans lequel elle établit sa résidence. En parlant des *Harranis* الحرانية, l'une des sectes des Sabiens الصابية, il dit qu'ils enseignaient que le créateur adorable est unique et multiple, unique par son essence, multiple parce qu'il se multiplie dans *les corps* بالاشخاص aux yeux de l'homme. « *Les corps*, ajoute-t-il, « ce sont les sept planètes qui gouvernent le monde المدبّرات السبع, « et les corps terrestres bons, doués de science et d'excellence, dans

Dans le Khorasan, ceux qu'on nommait *Rawendis*[1] étaient les plus chauds partisans de la maison d'Abbas; ce fut à eux principalement et au dévouement de l'illustre capitaine Abou-

« lesquels il paraît et se montre sous une forme sensible, والاشخاص الارضية الخيرة العالمة الفاضلة قد يظهر بها ويتشخص باشخاصها,
« sans cesser pour cela d'être unique. »

Ce qu'il y a de plus singulier, ce sont les développements qu'il donne de ce système. Cette union de la divinité à un être corporel est tantôt *union*, ou, pour être plus littéral, *résidence totale* حلول بالكل ou *résidence de son essence* حلول ذاته, et tantôt *résidence partielle* حلول بجزوٍ ou *résidence d'une portion de son essence* حلول جزوٍ من ذاته. La résidence totale, c'est comme l'apparition d'un ange sous une forme corporelle, ou celle de Satan sous la forme d'une brute. La résidence partielle a lieu *suivant la prédisposition de l'être en qui elle se fait,* على قدر استعداد مزاج الشخص. Les Harranis comparaient les sept planètes aux sept membres de l'homme, et ils disaient que Dieu agissait ou dans toutes les planètes en même temps, sans cesser d'être un, ou dans chacune séparément, suivant le degré d'action qu'il exerçait sur elles, et le degré de sa personnification en elles, بقدر اثاره فيه وتشخصه به. Ils disaient aussi : « Il parle par notre langue, il voit par nos yeux, il entend « par nos oreilles, il serre ou il déploie par nos mains, il vient ou « il s'en va par nos pieds, il agit par nos membres. »

[1] Les *Rawendis* prenaient sans doute leur nom d'un lieu nommé *Rawend* راوند. Ebn-Khallican, dans la vie d'un docteur surnommé *Rawendi,* dit que *Rawend* est le nom d'un lieu qui dépend de Kaschan قاشان, et fait partie du territoire d'Ispahan, et qu'il y a un autre lieu du même nom, dans le Khorasan, en dehors de Nisabour. C'est sans doute de ce dernier lieu que prenaient leur nom les *Rawendis,* partisans zélés de la maison d'Abbas : car c'était dans le Kho-

Moslem, aidé par la corruption des descendants de Moawia et par la haine qu'ils inspiraient, que la famille d'Abbas fut redevable des succès qui la mirent en possession du trône. Abou-Moslem fut puissamment secondé par un autre partisan de cette même famille, Abou-Selma, surnommé *Khallal*. Celui-ci fut mal récompensé de ses services : car le second khalife Abbaside, Mansour, qui l'avait pris pour son vizir, le fit mourir. Abou-Moslem n'eut pas un sort plus heureux; mais peut-être s'attira-t-il son infortune par une désobéissance, pour le moins imprudente, aux ordres de Saffah.

L'esprit de secte et d'indépendance était si général dans l'islamisme, que ceux mêmes qui avaient embrassé avec le plus d'ardeur la cause des enfants d'Abbas ne tardèrent pas à se diviser. Masoudi nous apprend que, du vivant même d'Abou-Moslem, il y avait dans le

rasan que cette maison, avant de parvenir au trône, comptait ses partisans les plus nombreux et les plus puissants. Masoudi, historien si recommandable, en commençant l'histoire des khalifes Abbasides, dit positivement : الراوندية وهم شيعة ولد العباس بن عبد المطلب من اهل خراسان « Les Rawendis qui sont, « parmi les habitants du Khorasan, les partisans des descendants « d'Abbas, fils d'Abd-almotalleb. »

Khorasan une secte nommée les *Moslemis*, qui le reconnaissait pour imam; ceux-ci mêmes, après sa mort, se divisèrent encore en deux partis : l'un soutenait qu'il n'était point mort, et qu'il ne mourrait point avant d'avoir fait triompher sa doctrine, qu'ils appelaient *la justice;* l'autre, qui assurait qu'il était mort, reconnaissait sa fille Fatime pour imam [1]. On nommait ceux-ci *Fatimis,* et Masoudi assure qu'au temps où il écrivait, en l'an 332 de l'hégire, il existait encore des sectes dérivées de celle-là.

D'un autre côté, il se trouva aussi des sectaires qui choisirent pour l'objet de leur culte ou du moins de leur vénération, l'autre victime des Abbasides, Abou-Selma : car je trouve dans Makrizi une secte nommée les *Baslémis* [2], qui enseignaient que l'imamat avait passé,

[1] لما نمى قتل ابى مسلم الى خراسان وغيرها من الجبال اضطربت الحربية وهى الطائفة التى تدعى بالمسلمية القائلون بابى مسلم وامامته وقد تنازعوا فى ذلك بعد وفاته ومنهم من راى انه لم يمت ولن يموت حتى يظهر فيها عدلا وفرقة قطعت بموته وقالت بامامة ابنته فاطمة هاؤلاء يدعون الفاطمية

[2] Ce nom est écrit dans un manuscrit بسهلية, et dans un autre بسملية, mais j'ai préféré la leçon بسلمية *Baslémis*, parce que je pense que ce nom est formé par contraction de celui d'*Abou-Selma*,

après Mahomet, à Ali et à ses enfants, Hasan et Hoseïn, fils de Fatime; puis, à un autre fils d'Ali, Mohammed, surnommé *Ebn-alhanéfiyya;* ensuite, à Abou-Haschem Abd-allah, fils de Mohammed Ebn-alhanéfiyya; qu'Abou-Haschem l'avait légué à Ali, fils d'Abd-allah, fils d'Abbas, après quoi il avait passé à Abou'l-abbas Saffah, et ensuite à Abou-Selma, vizir de Saffah. Ces Baslémis étaient une branche des Rawendis, comme l'assure positivement Makrizi.

Peu de temps après, un homme du même pays en imposa à la crédulité des peuples. Cet homme, connu sous le nom de *Mokanna,* est appelé différemment par divers historiens[1]. On peut voir ce qu'en dit Abou'lféda, et ce qu'y ajoute Adler, d'après Ebn-Khallican[2]. Je me

vizir de Saffah, qui fut assassiné par l'ordre d'Abou-Moslem, ou plutôt de Saffah lui-même (Elmac. *Histor. sarac.* page 97). *Abou-Selma* a été nommé, dans l'édition d'Elmacin et par d'Herbelot, *Abou-Mosléma;* mais Reiske a remarqué, avec raison, que c'est une faute (*Annal. Mosl.* t. I, *Annot. histor.* p. 137). Il se pourrait aussi que *Baslémi* fût formé par contraction de *Bénou-Selma.*

[1] Dans les manuscrits de Makrizi, au lieu de *Mokanna* المقنّع on lit المصنع et المقنّع, mais c'est incontestablement une faute.

[2] Abou'lféda, *Annal. Mosl.* t. II, p. 46; Adler, dans le *Repertor. für bibl. und morgenl. Litteratur* d'Eichhorn, t. XV, p. 292 et suiv.

contenterai de rapporter ce qu'en dit Makrizi. « Il s'éleva, dit-il, dans le canton de Kesch, au pays de Ma-wara'lnahr, un homme de Mérou, qui était borgne, et se nommait *Haschem*. Cet homme disait qu'Abou-Selma était dieu, l'esprit de Dieu ayant passé en lui, et qu'après Abou-Selma c'était lui, Haschem, qui avait reçu l'infusion de la divinité. Sa doctrine se répandit dans ce pays. Il se voilait pour se dérober aux yeux de ses sectateurs, et s'était fait faire un visage d'or, ce qui lui avait fait donner le nom de *Mokanna*. Ses disciples lui ayant demandé à voir son visage à découvert, il leur promit qu'ils le verraient, s'ils pouvaient le regarder sans être brûlés : il plaça devant lui un miroir ardent, en face des rayons du soleil, et lorsqu'ils entrèrent pour le voir, les uns furent brûlés et les autres se retirèrent. Séduits par cet artifice, ils demeurèrent convaincus qu'il était dieu, et que les yeux des mortels ne pouvaient soutenir sa vue; dans leurs guerres ils proclamaient sa divinité, » sans doute en réclamant son assistance[1].

L'histoire des sectes des Kharédjis pourrait

[1] ونادوا فى حروبهم بالهيّته — Makrizi.

fournir aussi plusieurs traits remarquables; je n'en citerai qu'un seul. Parmi ces sectes on compte les Schébibis, disciples de Schébib, fils de Yézid, fils d'Abou-Naïm. Schébib se révolta sous le khalifat d'Abd-almélic, fils de Merwan, et il y eut de fréquentes hostilités entre lui et Heddjadj. Les Schébibis tenaient la même doctrine que ceux que l'on nommait *Mohakkims* [1]; mais ce qui les distingua des autres Kharédjis, c'est qu'ils prétendirent que l'imamat et le khalifat pouvaient appartenir à une femme. Schébib laissa, pour lui succéder au khalifat, sa mère, Gazala. Elle entra à Coufa, y fit les fonctions de *khatib* ou prédicateur, fit la prière du

[1] On nomme *Mohakkims* ou *Hakémis* ceux qui se soulevèrent contre Ali à Siffin, en disant que le jugement n'appartenait qu'à Dieu et non aux hommes. Ils se retirèrent, en se séparant d'Ali, d'abord à Horoura, et ensuite à Nahréwan. Ils avaient engagé Ali à remettre à des arbitres, qui jugeraient suivant la décision de l'Alcoran, le droit contesté entre lui et Moawia; mais, mécontents de la conduite des arbitres et de l'issue de cet arbitrage, ils en conçurent un tel dépit, qu'ils abandonnèrent Ali et prirent pour signe de ralliement ces mots : *Le jugement n'appartient qu'à Dieu et à son apôtre* (Makrizi; Pococke, *Spec. hist. ar.* édit. de White, page 265 et suiv.). Ce sont ces Mohakkims auxquels on donne le nom de *Horouris* الحروريه ; ils adoptèrent quelques opinions particulières. Ali en vint aux mains avec eux. On les compte parmi les Kharédjis *Nasibs*, نواصب ou اهل النصب, c'est-à-dire, *ennemis d'Ali*.

matin dans la grande mosquée, et lut, la première fois, la surate de *la Vache* (la deuxième surate), et, la seconde fois, la surate de *la famille d'Imran* (la troisième)[1].

Tous les faits que je viens de rassembler, et dont il serait facile d'augmenter le nombre, prouvent qu'il n'était point d'opinion bizarre, ridicule, contraire aux textes les plus précis de l'Alcoran, inconciliable avec les dogmes et les préceptes de la religion musulmane, qui n'eût été soutenue et n'eût trouvé des partisans dans le sein même de cette religion, et qui n'eût même, au moyen de l'interprétation allégorique, cherché ses fondements et puisé ses autorités dans le livre révéré des Musulmans, longtemps avant le siècle de Hakem et de Hamza. Les détails dans lesquels je vais entrer sur l'histoire et la doctrine des Karmates porteront jusqu'à l'évidence la vérité de ce que j'avance.

Le nom de *Karmates* n'est pas le nom primitif de la secte dont nous parlons; le vrai nom de ces sectaires est celui d'*Ismaëlis* ou *Ismaëliens*. Il y avait déjà quelque temps que leur

[1] Voyez Abou'lféda, *Annal. Mosl.* t. I, p. 421, et *Annot. hist.* p. 98.

secte subsistait, lorsqu'on les nomma *Karmates*, nom sous lequel ils devinrent célèbres dans la suite; et peut-être même cette dénomination ne doit-elle être regardée que comme le nom particulier d'une branche des Ismaëlis.

Les Ismaëlis appartiennent à la classe générale des Rafédhis, c'est-à-dire qu'ils font profession d'un attachement exclusif pour Ali et ses descendants, et d'une haine implacable contre Abou-Becr, Omar, Othman, Moawia, qu'ils regardent comme des usurpateurs; qu'ils ne reconnaissent d'imam légitime que dans les descendants d'Ali, et qu'ils suivent, dans les pratiques extérieures de la religion, tout ce qui caractérise les Schiis. Le nom d'Ismaëlis prouve que, dans leur origine, ils formaient un parti en faveur d'un imam nommé *Ismaïl*, et cet imam doit être Ismaïl, fils de Djafar Sadik. Djafar tient la sixième place entre les douze imams, dont la suite est admise par ceux que l'on appelle *Ethnaschéris*[1], lesquels font passer l'imamat de Djafar à son fils Mousa. Les Ismaëlis, au contraire, n'admettaient que sept imams, et l'on ne peut douter que ces sept imams ne fussent Ali, ses

1 الاثنا عشرية — C'est comme qui dirait *duodécimain*.

deux fils, Hasan et Hoseïn; Ali Zeïn-elabidin, fils de Hoseïn; Mohammed, fils d'Ali; Djafar Sadik, fils de ce Mohammed, et Ismaïl, fils de Djafar[1]. Cette secte doit donc avoir commencé vers l'an de l'hégire 148, qui est l'époque de la mort de Djafar. Je conjecture qu'Ismaïl, fils de Djafar, étant mort, tous les Ismaëlis reconnurent, pour son successeur à l'imamat, son fils Mohammed, fils d'Ismaïl, avec cette différence seulement que les uns, ne voulant reconnaître que sept imams, exclurent de ce nombre Ismaïl, fils de Djafar et père de Mohammed, et que les autres les admirent l'un et l'autre, ne les envisageant peut-être que comme un seul et même personnage. Il m'est impossible de dire ce que devint cette secte pendant la vie de Mohammed, fils d'Ismaïl; peut-être même ne prit-elle une forme et une organisation régulières qu'après sa mort : car il paraît, par tous les monuments qui nous en restent, que le retour de Mohammed, fils d'Ismaïl, était

[1] Les Schiis, qui n'admettaient que sept imams, n'étaient point d'accord sur le personnage qui formait le dernier degré de cette succession à l'imamat, et auquel ils donnaient le titre de القائم صاحب الزمان, *celui qui se lève, le maître du temps.*

le dogme principal des Ismaëlis, que tout se faisait en son nom, et que c'était à son service qu'on s'enrôlait pour être prêt à le suivre lorsqu'il reparaîtrait. Il paraît qu'avant la conquête de l'Afrique par le premier des khalifes fatimis[1], la secte des Ismaëlis avait eu successivement sept chefs ou imams, c'est-à-dire sept personnages par lesquels le droit à l'imamat, et, si je ne me trompe, la participation à la nature divine, s'était transmise à Obeïd-allah, premier khalife fatimi[2]. Ces sept imams sont

[1] J'ai donné dans la seconde édition de ma Chrestomathie arabe, t. II, p. 88 et suiv., un extrait important de la Description de l'Égypte par Makrizi, extrait qui concerne l'origine des khalifes fatimis. Je suis très porté à penser, avec cet historien, que leur auteur, Obeïd-allah, descendait véritablement d'Ali, et que les doutes qu'on a élevés sur l'origine de cette famille ne sont dus qu'à la politique et aux intrigues des Abbasides, qui satisfaisaient ainsi leur rage stérile contre une puissance rivale qui leur avait enlevé la moitié de leurs états.

[2] Selon Ebn Khaldoun, les Ismaëlis admettent pour imam, après Djafar Sadik, son fils Ismaïl, quoique cet Ismaïl soit mort avant son père, et cela, en vertu de la désignation qui avait été faite de lui par Djafar. Après Ismaïl, ils admettent trois imams cachés, Mohammed, fils d'Ismaïl; son fils Djafar Mosaddik; Mohammed, fils de celui-ci, et après eux Obeïd-allah le Mehdi. Au surplus, d'autres croyaient qu'Ismaïl, fils de Djafar, n'était pas mort, mais qu'on feignit qu'il était mort pour le soustraire aux recherches des Abbasides. *Voyez* Schahristani.

nommés, dans les livres des Druzes, Ismaïl, fils de Mohammed; Mohammed, fils d'Ismaïl; Ahmed, fils de Mohammed; Abd-allah, fils d'Ahmed, de la race de Maïmoun Kaddah; Mohammed, fils d'Abd-allah; Hoseïn, fils de Mohammed, de la race de Maïmoun Kaddah; enfin, Abd-allah, père du Mehdi, et qui se nommait aussi *Ahmed*. Ces sept imams sont appelés *les imams cachés*, parce qu'ils étaient obligés de se tenir cachés pour se soustraire aux persécutions des Abbasides[1]. Ils ont dû exercer leur ministère occulte, à partir de Mohammed, fils d'Ismaïl, jusqu'aux dernières années du IIIe siècle de l'hégire. Ahmed, le cinquième de ces imams, occupait cette place en l'an 278 de l'hégire, comme on le verra par l'aventure de Karmat[2]. La doctrine de la secte avait été réduite en un système, et avait reçu une forme régulière de son père Abd-allah; en sorte qu'il semble qu'on peut fixer l'époque de celui-

[1] Cette suite est tirée d'un écrit qui fait partie du recueil des livres religieux des Druzes, et qui a pour titre تقسيم العلوم, *De la division des sciences*.

[2] Ceci se trouvera un peu plus loin dans l'extrait de Nowaïri, qui cite pour son garant le schérif Abou'lhasan Mohammed, surnommé *Akhou-Mohsin*.

ci et de la formation de sa doctrine à l'an 250 ou environ. Abd-allah était un homme très-instruit; son père, Maïmoun, professait la doctrine des Schiis, mais intérieurement il était *Zendiki,* c'est-à-dire matérialiste [1]. On lui donne pour père ou, suivant un des manuscrits de Makrizi, pour oncle paternel [2], Daïsan, qui était de la secte des *Thanéwis,* c'est-à-dire des Dualistes; mais ce mot est susceptible d'équivoque, et il n'est pas absurde de penser qu'il ne s'agit pas ici des Dualistes proprement dits qui admettent deux principes, la lumière et les ténèbres, et qui disent que la lumière est Ormuzd et les ténèbres Ahriman, mais d'une secte particulière de Motazales, qui furent nommés *Dualistes,* parce qu'ils enseignaient que, dans les actions des hommes, le bien vient de Dieu et le mal de l'homme [3]. Abd-allah est, suivant Abou'lféda, auteur d'un livre intitulé *la Balance,* qui est conforme aux principes des Zendikis [4]. Cela n'a

[1] Aboulféda, *Ann. Mosl.* t. II, p. 311.

[2] Nowaïri le fait fils de Daïsan, comme Abou'lféda et quelques manuscrits de Makrizi.

[3] Cette secte est expressément comprise par Makrizi entre celles des Motazales.

[4] Abou'lféda, *Annal. Moslem.* t. II, p. 311.

rien de surprenant, s'il est, comme nos auteurs l'assurent, le fondateur du système philosophique des Karmates; car les Karmates méritent, sans aucun doute, d'être comptés, comme le fait Makrizi, parmi les Zendikis. Le surnom de *Kaddah*, qui signifie *médecin oculiste*, est donné par Abou'lféda à Abd-allah; les livres des Druzes le donnent à Maïmoun : il est assez vraisemblable qu'ils l'ont porté l'un et l'autre, et peut-être exercèrent-ils tous deux la même profession. Bibars Mansouri dit que Maïmoun Kaddah a donné son nom à la secte des Kaddahis : je n'ai point trouvé ce nom ailleurs[1]. Makrizi parle d'une secte de Kharédjis nommés *Maïmounis*, de Maïmoun, fils d'Imran, leur chef; mais je ne crois pas que ce Maïmoun ait rien de commun avec Maïmoun Kaddah. Abou'lféda fait partir Maïmoun de Caradj[2] et d'Ispahan, et fait venir Abd-allah de là à Ahwaz, puis à Basra, et enfin à Salamia. Makrizi dit simplement qu'il était d'Ahwaz, et qu'étant obligé de

[1] L'ouvrage de Bibars Mansouri est intitulé : كتاب زبدة الفكرة فى تاريخ الهجرة, man. ar. de la Bibl. du Roi, nº 668.

[2] *Caradj* est une ville du Djébal : c'était la patrie de Kasem Abou-Dolaf, dont la vie se trouve dans Ebn-Khallican.

fuir, il se réfugia d'abord à Basra, et ensuite à Salamia.

« Abd-allah, dit Makrizi, connaissait parfaitement toutes les religions et toutes les sectes. Il institua un corps de doctrine, divisé en sept degrés d'instruction ou d'initiation, par lesquels devait passer successivement le prosélyte, jusqu'à ce que, secouant le joug de toute religion, il devînt un vrai matérialiste, ne reconnaissant plus ni l'existence de Dieu, ni aucune règle des mœurs; qu'il n'attendît plus ni récompenses ni châtiments après cette vie, et qu'il demeurât persuadé de la vérité de cette doctrine, et de l'erreur de tous ceux qui pensaient autrement[1]. Abd-allah voulait par là se former un parti. Il appelait les hommes à reconnaître pour imam Mohammed, fils d'Ismaïl, fils de Djafar Sadik. La renommée de sa science et de son zèle pour la propagation de la doctrine des Schiis devint célèbre : il avait

[1] Voici le texte de ce passage : وانه رتّب سبع دعوات يندرج الانسان فيها حتى ينحلّ عن الاديان كلها و يصير معطّلا اباحيا لا يرجو ثوابا ولا يخاف عقابا و يرى انه واهل نحلته على هدى وجميع من خالفهم اهل ضلاله

même des daïs ou missionnaires, chargés de répandre sa doctrine et de faire des prosélytes. On forma des desseins contre lui, ce qui l'obligea de quitter Ahwaz et Asker-mokarram, où il avait établi son séjour et avait amassé de grandes richesses, pour se retirer à Basra, et lui fit encore abandonner Basra pour chercher une retraite dans la Syrie, à Salamia; là il eut un fils, nommé *Ahmed*, qui lui succéda. Il mourut dans cette ville, et ce fut son fils Ahmed qui envoya dans l'Irak le daï Hoseïn Ahwazi, lequel avait accompagné Abd-allah dans sa retraite à Salamia. »

En pesant bien les expressions de ce récit, on voit qu'Abd-allah ne feignait de reconnaître pour imam Mohammed, fils d'Ismaïl, et de travailler à lui assurer les hommages des musulmans, que pour se former à lui-même un parti puissant, et attirer plus facilement les Schiis, et surtout les Ismaëlis; car un homme dont le but était de propager le matérialisme, l'athéisme et l'immoralité, ne devait guère s'embarrasser qu'on reconnût pour imam un descendant d'Ali plutôt que tout autre. Mais ce qui était important pour lui, c'était d'avoir un

moyen de soulever les peuples contre leur souverain; son prétendu zèle pour un descendant d'Ali lui en donnait un prétexte plausible, et d'autant plus puissant qu'il était couvert du voile de la religion. C'est ce que remarque judicieusement un écrivain cité par Nowaïri.

« Dans le principe, dit-il, on assurait que Mohammed, fils d'Ismaïl, était vivant, qu'il n'était point mort, qu'il paraîtrait à la fin des temps, que c'était lui qui était le Mehdi que les Musulmans attendent. Mais l'intention de l'imposteur qui les séduisait n'était point d'attacher les prosélytes à Mohammed, fils d'Ismaïl, et de lui faire rendre hommage comme au vrai souverain; ce n'était là qu'un moyen dont il se servait pour s'emparer de l'esprit de ceux qu'il attirait à son parti, et par lequel il s'assurait qu'il avait réussi à les séduire, et qu'il les tenait dans ses filets, quelle que fût auparavant leur croyance, soit qu'ils fussent Sunnis ou Schiis. »

Je m'imagine que, jusqu'à Abd-allah, la secte des Ismaélis n'avait été qu'une secte ordinaire des Schiis, secte qui se distinguait des autres en ce qu'elle reconnaissait pour dernier imam Mohammed, fils d'Ismaïl, et qu'elle professait la

doctrine allégorique dont ce Mohammed, ou peut-être son aïeul Djafar Sadik, avaient été les auteurs; mais qu'Abd-allah, devenu le chef des Ismaëlis, poussa les choses plus loin, et voulut établir le matérialisme sur la base de cette doctrine mystique, qui lui donnait un moyen facile d'anéantir tous les préceptes de la religion en les réduisant à de simples allégories. C'est de ce système de doctrine, formé par Abd-allah, qu'il est important de se faire une idée juste et développée, et je crois qu'il est à propos de l'exposer ici, avant de faire l'histoire des progrès de cette secte. Deux auteurs célèbres me fourniront pour cela un secours inappréciable : ce sont Makrizi et Nowaïri[1]. Ces deux historiens ont vraisemblablement puisé à la même source, car ils emploient presque toujours les mêmes expressions, et on peut corriger le texte de l'un par celui de l'autre; mais comme Nowaïri a quelquefois un peu plus d'étendue, je le suivrai de préférence. Cet écri-

[1] J'ai donné dans le tome IV du Journal asiatique, en 1824, un long extrait de cette Introduction. J'ai revu depuis cette époque ce même travail, ce qui rend suffisamment raison des différences qu'on pourrait observer entre cet extrait et la rédaction que je publie aujourd'hui.

vain a extrait tout ce qu'il rapporte, d'un ouvrage dont il n'indique point le titre, composé par un schérif dont le nom est *Abou'lhasan Mohammed, fils d'Ali,* et qui est connu sous le surnom d'*Akhou-Mohsin.* Il descendait de Mohammed, fils d'Ismaïl, fils de Djafar, et Nowaïri ne compte que cinq générations entre lui et Mohammed, fils d'Ismaïl; en sorte qu'il y a lieu de croire qu'il était contemporain d'Obeïd-allah, le premier des khalifes fatimis; ce qui, joint à ses liaisons intimes avec la branche des schérifs descendus de Mohammed, fils d'Ismaïl, autorise à penser qu'il devait être bien instruit. Je vais laisser parler cet auteur, en abrégeant seulement quelquefois ses réflexions [1].

« Lorsque le daï veut faire un prosélyte, le premier et le plus puissant moyen qu'il emploie pour le séduire, après avoir fixé son attention par une dévotion affectée et hypocrite, c'est celui qui est commun à tous les incrédules et aux mécréants. De quelque religion que soit

[1] Le morceau de Nowaïri dont j'ai fait usage en le comparant avec Makrizi se trouve dans le manuscrit arabe de la Bibliothèque du Roi, ancien fonds, n° 647.

celui dont il veut faire un prosélyte, il fait toujours usage de ce moyen, qui consiste à proposer des questions sur des choses obscures, sur le sens de certains passages de l'Alcoran, sur la signification spirituelle des diverses ordonnances de la loi, et sur quelques objets qui appartiennent aux sciences physiques. Les daïs choisissent, pour le sujet de leurs discours, des matières qui présentent beaucoup d'obscurité ou d'incertitude, et dont la connaissance est réservée aux savants distingués, et n'appartient qu'aux hommes dont les talents acquis ou naturels égalent ceux que possède le daï lui-même. Si le daï rencontre, dans la personne à laquelle il s'adresse, un homme d'esprit, instruit, et accoutumé à la controverse, il s'accommode à ses opinions[1], lui témoigne toute sorte de respects et d'égards, applaudit à tout ce qu'il dit, et s'insinue dans son esprit, en se montrant lui-même instruit dans tout ce qu'il juge pouvoir plaire à cet homme, et dans la connaissance de la religion que celui-ci professe. Il en use ainsi par prudence, de peur que

[1] On lit dans Nowaïri, سلم اليه, et dans Makrizi, سلم له, ce qui signifie à la lettre, *il se soumet à lui*.

cet homme, devinant ses desseins, ne sème de mauvais rapports contre lui; que ses ruses, ses artifices, et le ministère de missionnaire qu'il exerce pour attirer les peuples à sa secte, ne viennent à se découvrir, et qu'ainsi son secret ne soit trahi. Mais si le daï rencontre un homme facile à séduire, d'un esprit simple et grossier, il lui tient des discours propres à captiver toute son attention : il lui dit que la religion est une science cachée, que la plupart des hommes la méconnaissent et l'ignorent; que, si les Musulmans connaissaient quel degré de science Dieu a départi aux imams par une faveur toute spéciale, il n'y aurait parmi eux aucune diversité d'opinions.

« A ces discours, celui à qui ils sont adressés s'imagine facilement que le daï possède des connaissances rares et profondes, et il commence à concevoir le désir de savoir ce que signifient les paroles mystérieuses du daï. Celui-ci, soit que ses discours s'adressent à plusieurs personnes ou à une seule, prend pour sujet de ses entretiens la signification de certains passages de l'Alcoran, les pratiques dont l'observation est prescrite par la religion, le sens littéral et

le sens allégorique des textes sacrés[1], et tels autres sujets sur lesquels un Musulman bien instruit ne peut avoir aucun doute; et il parvient ainsi à persuader à ceux qui l'écoutent, qu'il possède un fonds de science qui peut être d'une grande utilité pour le salut de ceux qui l'écouteront avec docilité. Alors il leur affirme que ce qui a causé le malheur des Musulmans, ce qui a perverti leur croyance, donné naissance à une multitude de sectes différentes, et établi l'empire des passions qui ont égaré les hommes, c'est l'infidélité dont ils se sont rendus coupables, en abandonnant les imams qui leur avaient été donnés pour veiller à la conservation de leurs lois, pour ramener ces lois à leur véritable objet, et en conserver sur la terre le sens caché et la signification intérieure[2]. En se refusant à suivre la direction des imams, les hommes ont voulu juger des choses par leurs propres lumières, n'admettre que ce qui paraissait droit à leur propre jugement, ou ce qu'ils avaient reçu de leurs devanciers et de leurs chefs, de

[1] تاويل الايات وتنزيلها

[2] معانيها وبواطنها

ces hommes qui s'attachent servilement aux rois, par le désir des biens de ce monde, biens qui sont de tout temps la source du péché[1]; de ces hommes qui sont comme les armées des tyrans et les soldats des pécheurs[2], qui n'ont de désirs que pour le monde passager, et ne tendent qu'à obtenir l'autorité sur les petits, et à enlever par artifice à l'apôtre de Dieu le peuple qui lui appartient, à altérer son livre, à changer les lois fondées sur la tradition venue de lui, à faire mourir ses descendants, à pervertir sa loi, à tenir avec les hommes une conduite différente de la sienne, enfin à résister opiniâtrément à ceux qui lui ont succédé dans l'imamat. De là il est arrivé que ceux qui ont

[1] طلبا للدنيا التي هي ابدا منبع الاثم — La leçon que je suis est celle d'un manuscrit de Makrizi qui fait partie de ma collection particulière. Ce passage est diversement altéré dans les manuscrits de Makrizi; le manuscrit 682 de la Bibliothèque du Roi porte التي هي ايدى مبتغى الاثم, et dans le manuscrit n° 673, C. 2, on lit ايدى متبعى الاثم.

Dans le texte de Nowaïri, on lit حاملى العنا.

[2] واجناد الظلمة واعوان الفسقة — Dans Nowaïri et dans quelques manuscrits de Makrizi, on lit اجساد, mais ce mot étant en parallèle avec اعوان, qui signifie *les gardes du corps, les soldats attachés à la personne du prince*, je n'ai point hésité à adopter la leçon اجناد, qu'offre le manuscrit de la Bibliothèque du Roi, n° 673, C. 2.

reçu la doctrine de ces gens-là sont tombés dans une sorte d'étourdissement et de folie, et se sont égarés eux-mêmes en une multitude d'erreurs, en les suivant eux et leurs disciples.

« Ensuite, prenant le ton d'hommes sages et qui donnent aux autres de bons conseils, ils disent à ceux qui les écoutent, que la doctrine de la religion de Mahomet n'est point une doctrine brillante, propre à flatter par des dehors séduisants[1], conforme aux passions des hommes et aux inclinations des mortels, que toute langue puisse facilement expliquer, et qui soit à la portée de l'intelligence du vulgaire grossier; que la religion, au contraire, est une chose difficile, et très-difficile, un fardeau très-pénible à porter, une science abstruse et profonde; que Dieu l'a couverte de tous ses voiles; que c'est une chose d'une trop grande importance pour être abandonnée à l'usage profane des méchants; que c'est le secret caché de Dieu, et son mystère impénétrable; qu'il n'y a qu'un ange de la première classe, ou un prophète chargé d'une mission divine, ou, enfin, un serviteur fidèle dont

[1] Voici le texte de Nowaïri : لم يأت بالتخلى ولا بالتمرّى.

Dieu a éprouvé le cœur pour s'assurer de sa foi, qui puisse porter le fardeau de cette science sublime, ou en soutenir le poids. Ils disent beaucoup d'autres choses du même genre. Tout cela en impose aux ignorants : ils se persuadent que ces gens-là sont en possession de connaissances du plus grand prix, et très-avantageuses à ceux qui les écoutent; ils regardent le daï avec admiration, et tous les autres hommes au milieu desquels ils vivent ne leur paraissent plus que des impies. Mais ces discours du daï ne sont que comme un prélude : ils n'ont point d'autre but que d'apprivoiser en quelque sorte ceux qu'il veut séduire, pour les disposer à ne point s'effaroucher de ce qu'on doit leur enseigner par la suite. C'est là le premier pas qu'on leur fait faire, pour les amener peu à peu à abandonner leur religion; c'est la base de toute la doctrine de ces sectaires, et l'aiguillon qui excite la curiosité et fait naître le désir de connaître leurs dogmes. Souvent les daïs ajoutent à cela certaines questions sur des choses auxquelles ils assurent qu'on doit donner un sens spirituel, parce qu'elles ne sont qu'une espèce de représentation mimique de la vraie

piété[1]. Voici quelques-unes des questions qu'ils proposent :

« Que signifie le jet des cailloux, et la course « entre Safa et Merwa?

« Pourquoi une femme qui a omis le jeûne « et la prière, à cause de ses règles, est-elle « tenue à réparer l'omission du jeûne, tandis « qu'elle ne doit pas réparer celle de la prière[2]?

« Pourquoi l'homme souillé par l'émission de « la semence doit-il se purifier par le lavement « de tout le corps, et cela pour une petite quan- « tité d'une liqueur, pure de sa nature, qui est « sortie de lui, tandis que l'émission de l'urine, « qui est sale et abondante, ne l'assujettit point « à cette sorte de purification?

« Pourquoi Dieu a-t-il employé sept[3] jours à

[1] وانما هو تقليد في الديانة — Cela pourrait signifier aussi que ces *pratiques ne sont que comme un signe extérieur et une sorte de brevet d'admission dans la religion.* Le mot تقليد signifie *investiture, diplôme d'investiture;* il signifie aussi *comédie, représentation mimique;* mais je crois que cette acception est moderne. L'auteur du livre des *Définitions* dit que ce qu'on entend par تقليد, c'est *adopter une opinion sur l'autorité d'autrui, sans en examiner les motifs, ni en porter un jugement personnel.*

[2] Voyez Muradja, *Tableau de l'empire othoman,* t. I, p. 154; Chardin, *Voyage de Perse*, t. VII, p. 173.

[3] On lit dans Makrizi *six jours.*

« créer le monde? Est-ce qu'il ne pouvait pas « le créer en une heure?

« Quel est le sens de cette voie nommée *sirat*, « dont il est parlé d'une manière symbolique « dans l'Alcoran [1]?

« Que signifient les deux *anges écrivains et « observateurs*? Pourquoi ne les apercevons-nous « pas? Dieu a-t-il craint que nous ne nous élé- « vassions un jour contre lui avec fierté, et que « nous ne lui donnassions un démenti? Cette « crainte l'a-t-elle engagé à établir, pour nous « surveiller, des yeux clairvoyants, à appeler « des notaires pour avoir un titre contre nous, « et à faire consigner le tout par écrit sur du « papier [2]?

« Que signifie le changement de la terre en « une chose qui ne sera pas la terre [3]?

« Qu'est-ce, au vrai, que les tourments de

[1] ما معنى الصراط المضروب فى القران مثلا — Il s'agit ici, je crois, de ce passage de l'Alcoran : ولو نشاء لطمسنا على اعينهم فاستبقوا الصراط فانّى يبصرون — *Alc.* sur. 36, v. 66.

[2] Voyez Pococke, *Not. ad Port. Mos.*, p. 278; Chardin, *Voyage de Perse*, t. VII, p. 46; *Birghilu Risalèh*, p. 149; Marracci, *Refut. Alc.*, p. 589, note sur le 1er vers. de la 37e sur., et p. 781.

[3] Voyez Pococke, *Not. ad Port. Mos.*, p. 274; Sale, *Preliminary Discourse to the Alcor.* p. 113.

« l'enfer? Comment peut-il être vrai que la peau « des damnés sera changée en une autre peau, « pour que cette nouvelle peau, qui n'aura pris « aucune part à leurs péchés, soit soumise aux « tourments de l'enfer[1]?

« Quel est le sens de ces mots : *En ce jour-là « il y en aura huit qui porteront le trône de ton « Seigneur*[2]?

« Qu'est-ce qu'Iblis, les démons dont il est « fait mention dans l'Alcoran, et les qualités « qui leur sont données? Où est leur demeure, « et quelle est l'étendue de leur pouvoir?

« Qu'est-ce que Gog et Magog[3], Harout et « Marout[4]?

« Qu'est-ce que les sept portes du feu et les « huit portes du paradis[5]?

« Qu'est-ce que l'arbre Zakkoum qui croît « dans le fond de l'enfer[6]?

[1] *Alc.* sur. 4, v. 54; *Birghilu Risalèh*, p. 163.

[2] *Alc.* sur. 69, v. 17; *Birgh. Ris.*, p. 147.

[3] *Alcor.* sur. 18, v. 93, et sur. 21, v. 96.

[4] *Harout et Marout* sont les noms de deux anges qui ont enseigné aux hommes la magie. *Alc.* sur. 2, vers 96.

[5] *Alc.* sur. 39, vers. 71 et 73; *ibid.* sur. 15, vers. 43; *Birgh. Risalèh*, p. 157 et 162; *Anthol. gramm. ar.* p. 72.

[6] *Alc.* sur. 37, vers. 63.

« Qu'est-ce que la bête de la terre [1], les « têtes des démons [2], l'arbre dont il est dit « *l'arbre maudit dans l'Alcoran* [3], le figuier et « l'olivier [4] ?

« Quel est le sens de ces mots, *ceux qui ont « une marche rétrograde* et *ceux qui se cachent* [5] ?

« Que signifient ces sigles, *Elif-lam-mim* et « *Elif-lam-mim-sad?* et ceux-ci, *Caf-hé-ya-aïn-sad,* « *Ha-mim-aïn-sin-kaf* et autres semblables [6] ?

« Pourquoi les cieux ont-ils été créés au « nombre de sept, et les terres pareillement ? et « pourquoi le premier chapitre de l'Alcoran est-« il aussi composé de sept versets ?

« Pourquoi douze sources ont-elles été ou-« vertes [7] ? Pourquoi le nombre des mois a-t-il « été fixé à douze [8] ? »

[1] Sale, *Prelim. Disc.* p. 105; Marracci, *Refut. Alcor.* p. 513; *Birgh. Risalèh,* p. 145.

[2] *Alc.* sur. 37, vers. 66.

[3] الشجرة الملعونة فى القران — *Alc.* sur. 17, v. 62.

[4] *Ibid.* sur. 95, vers. 1.

[5] الخنّس الكنّس — *Alc.* sur. 81, v. 16.

[6] Il s'agit ici des monogrammes qui se trouvent au commencement de plusieurs surates de l'Alcoran, et dont on ignore le sens. Voyez mon *Anthol. Gramm. ar.* p. 49.

[7] *Alc.* sur. 2, vers. 59.

[8] *Ibid.* sur. 9, vers. 37.

Ils accumulent beaucoup de questions de ce genre, afin de persuader que toutes ces choses renferment un sens profond et des mystères inexplicables; ensuite ils parlent ainsi à ceux qu'ils instruisent :

« Que fait, à votre égard, le maître qui en-« seigne l'Alcoran, la Sunna et les sens mys-« tiques des devoirs indispensables de la reli-« gion musulmane[1]? Réfléchissez d'abord (sur « ces questions) : où sont vos âmes? quelle est « leur figure? où est leur domicile? quel est « leur premier commencement? qu'est-ce que « l'homme, et qu'est-il dans la réalité? quelle « différence y a-t-il entre sa vie et la vie des qua-« drupèdes, entre la vie des quadrupèdes et « celle des reptiles, entre la vie des reptiles et « celle des végétaux? Que signifient ces paroles « de l'apôtre de Dieu : *Ève a été créée d'une « côte d'Adam?* Que veut dire cet axiome des « philosophes, que l'homme est un monde en

[1] Le texte de cet endroit varie beaucoup dans les manuscrits; en comparant et combinant les diverses leçons, j'ai cru pouvoir le restituer ainsi : ما يعمل معكم معلّم الكتاب والسنّة ومعاني الفرائض اللازمة, et j'ai conformé ma traduction à cette restitution.

« petit, et le monde un homme en grand? Pour-
« quoi l'homme a-t-il reçu le port droit, au
« contraire de tous les autres animaux? Pour-
« quoi a-t-il dix doigts aux mains et autant
« aux pieds [1], et pourquoi quatre doigts de
« sa main sont-ils divisés en trois phalanges,
« tandis que le pouce n'en a que deux? Pour-
« quoi a-t-il au visage seul sept ouvertures,
« tandis que, dans tout le reste du corps, il
« n'en a que deux? Pourquoi a-t-il douze ver-
« tèbres dorsales et sept vertèbres cervicales?
« Pourquoi sa tête a-t-elle reçu la forme d'un
« *mim,* ses deux mains celle d'un *ha,* son ventre
« celle d'un *mim,* et ses deux jambes celle d'un
« *dal,* en sorte qu'il forme comme un livre
« écrit, dont l'interprétation est le nom de Ma-
« homet (MHMD) [2]? Pourquoi son port, lorsqu'il
« est debout, représente-t-il un *elif,* et devient-
« il, quand il est à genoux, semblable à un *lam,*

[1] Cette première partie de la question est omise dans Nowaïri.

[2] Voici la figure qui résulte de ces quatre lettres qui forment en arabe le nom de Mahomet محمد ; mais, pour y trouver l'allusion que l'on cherche, on écrit ce mot perpendiculairement, et on altère un peu la forme des lettres, ou peut-être on leur conserve une forme plus ancienne. La voici telle qu'on la trouve en marge du manuscrit de Nowaïri :



« et quand il est prosterné, semblable à un *hé*, « en sorte que cela forme un livre qui présente « le nom de Dieu, *ilah*, (ALH)[1]? Pourquoi vos « os sont-ils en tel nombre? Pourquoi avez-vous « un tel nombre de dents? Pourquoi les prin- « cipaux d'entre vos membres[2] sont-ils comme « ceci ou comme cela? »

« Ils font plusieurs autres questions pareilles d'anatomie, et parlent des artères, des membres et de leurs principaux usages[3]. Puis, s'adressant à ceux qui les écoutent, ils leur disent : « Ne ferez-vous point de réflexion sur « votre propre état? n'y penserez-vous point « attentivement, et ne reconnaîtrez-vous point « que celui qui vous a créés est sage, qu'il « n'agit point au hasard[4], qu'il a fait tout cela « avec sagesse, et que c'est pour des raisons « secrètes et mystérieuses qu'il a uni ce qu'il

[1] Toute cette question est omise dans Nowaïri.

[2] الروساء من اعضائكم — Nowaïri. Dans Makrizi on lit : الاعضاء الرئيسة, *les membres capitaux*.

[3] ووجوه منافع الاعضاء — On lit dans Makrizi : ووجوه منافع الحيوان *et des principales utilités des animaux*. La leçon de Novaïri me paraît la meilleure.

[4] غير محارف — Il faut lire غير مجازف. Cette idée se retrouvera dans l'exposition du cinquième degré de l'initiation.

« a uni, et divisé ce qu'il a divisé? Comment « pouvez-vous croire qu'il vous soit permis de « détourner votre attention de toutes ces choses, « tandis que vous entendez ces paroles de Dieu « (dans l'Alcoran) : *Ne ferez-vous point d'atten-* « *tion sur vous-mêmes*[1]*?* et ces autres paroles : *Il* « *y a des signes sur la terre, des signes pour ceux* « *qui croient d'une ferme foi*[2]; et celles-ci : *Dieu* « *propose aux hommes des paraboles pour voir s'ils* « *y feront réflexion*[3]; et encore : *Nous leur mon-* « *trons nos signes, dans les régions de la terre et* « *dans leurs propres personnes, pour leur faire voir* « *clairement que cela* (nos paroles) *est la vérité*[4]. « Quelle chose les incrédules ont-ils donc vue, « ou dans leurs propres personnes ou dans l'u- « nivers, et ont-ils reconnue pour être la vé- « rité? et quelle vérité peut connaître celui qui « méconnaît et renie la vraie piété? Ces pa- « roles ne vous indiquent-elles pas que l'inten- « tion de Dieu a été de vous conduire aux lieux « où sont déposées les choses cachées[5], et dans

[1] *Alc.* sur. 51, v. 21.

[2] *Ibid.* v. 20.

[3] *Ibid.* sur. 14, v. 30.

[4] *Ibid.* sur. 41, v. 54.

[5] Ces lieux; ce sont les imams dépositaires des mystères.

« lesquels sont renfermés des mystères? Si vous « y donniez votre attention et si vous les con- « naissiez, vous seriez délivrés de l'étourdisse- « ment et débarrassés de toute erreur, et les « connaissances les plus sublimes vous seraient « manifestées [1]. Ne voyez-vous pas que vous vous « ignorez vous-mêmes, ignorance de laquelle « résulte l'ignorance de toutes les autres choses? « Dieu ne dit-il pas : *Celui qui est aveugle par « rapport aux choses de ce monde est aussi aveugle « par rapport à celles de l'autre vie, et suit un « sentier égaré* [2]? »

« Ce sont là des exemples des choses sur lesquelles portent les questions que les daïs proposent, et auxquelles ils appliquent l'explication allégorique de l'Alcoran, des paroles de la Sunna et des lois; car les réponses à ces questions sont des allégories, que l'on donne

[1] Le texte de cet endroit est fort altéré dans le manuscrit de Nowaïri. A l'aide de celui de Makrizi, je le rétablis ainsi :

اراد ان يدلّكم على مواطن الامور الخفية واسرار فيها مكتومة لو تنبّهتم لها وعرفتموها لزالت عنكم كل حيرة وذهبت كل شبهة وظهرت لكم المعارف السنيّة

[2] *Alc.* sur. 17, v. 74.

pour le vrai sens et pour l'explication des pratiques religieuses établies par les lois[1], et de nombreux raisonnements relatifs au libre arbitre et à la prémotion physique, et dont le but est d'établir la justice de Dieu et d'éloigner de lui toute idée d'injustice[2], ce dont il sera parlé dans le paragraphe second, s'il plaît à Dieu.

« Si toutes ces questions ont fait naître dans l'âme de celui à qui elles ont été proposées, du doute, de la surprise et de l'embarras; s'il a conçu un vif désir d'en savoir la solution; si, brûlant d'envie de la connaître, il demande à être instruit, ces docteurs en usent envers

[1] On lit dans Nowaïri : والجواب معانٍ يفسّر بها وضع الشرائع السمعيات فيها رُفع منها وما نصب — Peut-être les derniers mots, dont je ne comprends pas bien le sens, signifient-ils : *tant dans celles qui ont été abrogées, que dans celles qui ont été instituées.* Makrizi les a omis entièrement. Peut-être le texte de Nowaïri est-il corrompu. Au lieu de سميعات, il faut lire سمعيات.

[2] Je paraphrase ici le texte où il n'y a que les mots وكثير من ابواب التعديل والتجوير; mais le sens que je leur donne est confirmé par celui des mots عدل et جور. Voyez Pococke, *Specimen hist. Ar.* p. 23. Il est vrai que, dans le paragraphe suivant, il n'est pas question de ces choses d'une manière précise, mais la raison en est vraisemblablement que Nowaïri a abrégé le texte du schérif Abou'lhasan.

lui comme les diseurs de bonne aventure, les charlatans, les conteurs d'histoires en usent à l'égard de la populace qui les écoute. Ces gens-là commencent par donner à leurs auditeurs une haute idée de l'importance de ce qu'ils vont leur apprendre, et quand ils ont ainsi éveillé l'attention par un grand intérêt, et enflammé la curiosité de ceux qui les environnent[1], ils s'arrêtent tout court au milieu de leur récit, pour augmenter le désir que les auditeurs ont conçu de connaître le dénouement. C'est précisément là ce que font les daïs. Ils commencent par tenir de longs discours et proposer des questions, puis, tout d'un coup, ils s'arrêtent. Par cet artifice, ils inspirent à ceux dont ils cherchent à faire des prosélytes, une violente curiosité de savoir ce qui leur reste à dire et dont ils n'ont débité que les préludes; et quand on leur demande d'expliquer le sens

[1] Il y a encore ici beaucoup d'embarras dans le texte de Nowaïri, qui est certainement altéré et où il y a des mots omis; Makrizi est beaucoup plus concis. Au surplus, je crois avoir rendu le sens avec assez d'exactitude.

Pour ne pas multiplier les notes sans nécessité, je supprimerai dorénavant toutes les observations critiques relatives au texte, quand d'ailleurs le sens me paraîtra certain.

allégorique de toutes ces choses, ils répondent : « Gardez-vous de mettre en ceci trop « d'empressement; la religion de Dieu est d'un « trop grand prix pour qu'on la confie à ceux « qui n'en sont pas dignes, et qu'on l'expose « ainsi à devenir un sujet de jeu et de badinage. « Toutes les fois que Dieu a voulu confier à « quelqu'un de ses serviteurs une mission pro- « phétique, il a toujours exigé de lui, avant « de le charger de ce ministère, un engagement, « ainsi qu'il est dit dans l'Alcoran : *Nous avons « pris un engagement des prophètes, de toi, de « Noé, d'Abraham, de Moïse, de Jésus, fils de « Marie; nous avons pris d'eux un engagement « très-fort*[1]. Dieu dit encore : *Il y a, parmi les « croyants, des hommes qui ont été sincères dans « l'engagement qu'ils ont contracté envers Dieu, « il y en a, parmi eux, qui sont morts, et d'autres « qui attendent encore (le terme de leur vie), et « ils n'ont pas changé (leurs engagements)*[2]. Il dit « encore en un autre endroit : *O vous qui avez « cru, remplissez fidèlement vos engagements*[3]; et

[1] *Alc.* sur. 33, v. 7.
[2] *Ibid.* sur. 33, v. 23.
[3] *Ibid.* sur. 5, v. 1.

« ailleurs : *Ne soyez pas infracteurs de vos enga-*
« *gements, après vous être liés d'une manière irré-*
« *vocable ; vous avez pris Dieu même pour garant*
« *de vos promesses, Dieu sait tout ce que vous*
« *faites. Ne soyez point semblables à cette femme*
« *qui défait et détord son fil après l'avoir bien*
« *filé*[1]. Dieu dit encore : *Nous avons pris l'enga-*
« *gement des enfants d'Israël*[2]. Il y a une multi-
« tude d'autres passages semblables, par les-
« quels Dieu témoigne qu'il n'a de droits à
« exercer que contre ceux dont il a reçu l'enga-
« gement. Engagez-vous donc, en frappant de
« votre main droite dans la mienne, et pro-
« mettez-moi, avec les serments et les assurances
« les plus inviolables, que vous ne divulguerez
« point notre secret, que vous ne prêterez point
« d'assistance contre nous à qui que ce soit,
« que vous ne nous tendrez aucun piége, que
« vous ne nous parlerez que pour nous dire la
« vérité[3], et que vous ne vous lierez contre nous
« avec aucun de nos ennemis.

[1] *Alc.* sur. 16, v. 93 et 94.

[2] *Ibid.* sur. 2, v. 77.

[3] ولا تكلّمنا الا نصحا — Dans Makrizi on lit : ولا تكتمنا نصحك et que vous ne cacherez point vos bons conseils.

« En agissant ainsi, les daïs se proposent plusieurs objets. Le premier est de connaître, par les signes extérieurs de soumission et d'obéissance que leur donne le prosélyte, le degré de trouble et d'embarras qu'ils ont jeté dans son âme, et l'impression que leurs discours ont faite sur lui. Un autre objet est de s'assurer que leur secret ne sera point trahi ni leurs projets divulgués, si ce n'est après qu'ils auront tout préparé et disposé peu à peu pour le succès de leurs desseins. Enfin ils veulent accoutumer le prosélyte à l'obéissance et à une soumission aveugle; ils veulent qu'il se fasse une habitude de se laisser mener par eux à leur gré, de les suivre sans raisonner, et d'avoir pour eux un respect sans bornes; car, du reste, la doctrine dont ils font profession enseigne à enfreindre les serments, à n'en faire aucun cas, à ne les compter pour rien, à n'y avoir aucun égard, quand on est une fois parvenu au but où ils se proposent de conduire insensiblement leurs disciples. Ils n'emploient donc les serments et les promesses qu'ils exigent, que comme un lien propre à retenir les sectateurs des autres religions, tant qu'ils conservent quel-

ques scrupules et se croient obligés à se conformer aux règles de la piété.

« Si le prosélyte consent à prêter le serment qu'on lui demande ; si, par une suite du trouble et de la perplexité dans laquelle il se trouve plongé, il se soumet humblement à ce qu'on exige de lui, alors le daï lui dit : « Donnez-nous « maintenant de votre bien un gage, et des « arrhes qui soient comme le préliminaire de « la révélation que nous devons vous faire de « notre doctrine, et de la connaissance que « nous vous en donnerons. »

« C'est encore là un nouveau moyen dont ils font usage, pour connaître jusqu'à quel point ils ont ébranlé l'âme du prosélyte, à quel degré il s'est attaché à leurs discours, et combien ils peuvent compter sur ses dispositions à se prêter à l'avancement et au succès de leurs desseins. La somme que le prosélyte doit payer pour cette contribution varie, et c'est le daï qui la détermine, à raison de l'aisance du prosélyte. Si celui-ci refuse de contracter l'engagement qu'on exige de lui, ou si, après l'avoir contracté, il se refuse à donner la somme qu'on lui demande, le daï ne lui en découvre pas davan-

tage; il l'abandonne pour toujours au trouble dans lequel il l'a jeté, et aux doutes qu'il a fait naître dans son âme.

### SECOND DEGRÉ DE L'INITIATION.

« Lorsque le prosélyte a adopté ce qui lui a été enseigné dans le premier degré, qu'il est demeuré bien convaincu que les hommes se sont laissé entraîner dans l'erreur, en recevant et suivant la doctrine des docteurs musulmans des siècles précédents, et qu'on le voit suffisamment affermi dans cette fausse croyance, on commence à lui persuader que l'accomplissement même des devoirs de l'homme envers Dieu et des lois que lui-même a imposées à ses serviteurs ne saurait lui être agréable, si l'on ne reçoit la connaissance de sa doctrine par le canal des imams auxquels il a donné l'autorité sur les hommes, et a confié le soin de veiller à ce que ses lois se conservent et soient observées d'une manière conforme à sa volonté. Dans la démonstration de cette partie de leur système et dans le choix des preuves sur lesquelles ils s'appuient, ils suivent la même méthode que les Imamis; ils tirent comme eux leurs argu-

ments de l'autorité et de la raison, jusqu'à ce que le prosélyte demeure pleinement convaincu. Ce n'est qu'après s'être assurés que sa conviction est complète, qu'ils le font passer au troisième degré.

### TROISIÈME DEGRÉ DE L'INITIATION.

« Ce troisième degré a pour objet d'instruire le prosélyte de ce qu'il doit croire par rapport aux imams. On lui apprend que les imams sont au nombre de sept, aussi respectables par leur mérite personnel que par leur nombre, et qu'ils ont été fixés au nombre septénaire, comme toutes les créatures les plus importantes et qui jouent le plus grand rôle dans la nature, telles que les planètes, les cieux et les terres [1]. On lui fait passer en revue toutes les choses qui observent le nombre septénaire, et dont nous parlerons dans l'exposition du quatrième degré. Après avoir démontré au prosélyte ce qui concerne le nombre des imams, le

[1] Mahomet, dans l'Alcoran, admet sept terres comme sept cieux. خلق سبع سموات ومن الارض مثلهن *Alc.* surate 65, verset 12. Les Juifs ont la même opinion. Voyez Basnage, *Hist. des Juifs*, t. VI, p. 706.

daï lui dit que ces imams sont Ali, fils d'Abou-Taleb; après lui, ses deux fils, Hasan et Hoseïn; puis Ali, fils de Hoseïn, et surnommé *Zeïn-elâbidin;* Mohammed, son fils, surnommé *Aldjélil alradhi* (l'illustre, l'agréable à Dieu); Abou-Abd-allah Djafar, surnommé *Alsadik* (le véridique), fils de Mohammed, et, enfin, le septième qu'ils nomment *Alkaïm* (le chef), le maître de la fin du temps. Il y en a parmi eux qui reconnaissent pour *Alkaïm,* la personne de Mohammed, fils d'Ismaïl, fils de Djafar, sans admettre avant lui Ismaïl, fils de Djafar. D'autres admettent d'abord Ismaïl, et ensuite Alkaïm Mohammed, fils d'Ismaïl, fils de Djafar. Ceux qui suivent cette dernière opinion excèdent le nombre de sept [1]. Le prosélyte ne peut admettre cette opinion qui borne à sept le nombre des imams, sans rejeter par là même du nombre des imams six de ceux qui sont ordinairement reconnus pour tels, savoir : Mousa, fils de Djafar; Ali, fils de Mousa; Mohammed, fils d'Ali; Ali, fils de

[1] Ils ne pouvaient admettre huit imams sans déranger toute l'économie de leur système. Ainsi il est vraisemblable qu'ils regardaient Ismaïl et son fils Mohammed comme un même personnage, comme le véritable *Alkaïm*.

Mohammed; Hasan, fils d'Ali, et Mohammed, celui dont le retour est attendu. Quand le prosélyte adhère à ce que le daï lui enseigne à cet égard, celui-ci, prenant plus d'assurance, commence à le détourner de la doctrine de l'imamat [1]. Il décrie dans son esprit Abou'l-hasan Mousa, fils de Djafar, en lui imputant des choses qui ne sont pas vraies, et assure que les Imamis, en reconnaissant douze imams, s'écartent nécessairement de la vérité. L'intention du daï en cela est d'amener insensiblement le prosélyte à rejeter la doctrine des partisans de l'imamat, comme il l'a d'abord amené peu à peu à concevoir des doutes contre les dogmes qu'enseignent les autres Musulmans, ainsi que nous l'avons vu dans le premier degré. Voici de quelle manière ils s'y prennent pour justifier le refus qu'ils font de la succession à l'imamat, à Abou'lhasan, ou, comme d'autres le nomment, Abou-Ibrahim Mousa, fils de Djafar. Nous avons trouvé, disent-ils, dans celui que nous reconnaissons pour notre chef, Mohammed, fils d'Ismaïl, fils de Djafar,

[1] C'est-à-dire, de l'opinion des Imamis et en général de ceux qui admettent la succession des douze imams.

la connaissance de toutes les choses cachées et du sens intérieur de toutes les choses connues, et nous ne trouvons rien de tout cela dans aucun autre que lui. Ils ajoutent quelquefois à ce raisonnement certaines anecdotes défavorables à l'honneur d'Abou'lhasan Mousa, fils de Djafar, et lui imputent de grands péchés, d'où ils concluent qu'il n'a pu être imam. Les Schiis, disent-ils, dont l'accord et le consentement unanime sont la plus forte démonstration de la vérité, conviennent tous que, depuis Hoseïn (qui a succédé à son frère Hasan), l'imamat ne peut être transmis qu'en ligne directe, parmi les enfants de l'imam précédent. Nous sommes d'accord avec les Schiis et nous reconnaissons comme eux pour légitime imam, Djafar, fils de Mohammed; mais il y a partage entre eux et nous sur la question de savoir quel est, entre ses enfants, celui qui mérite le mieux la succession à l'imamat. Nous trouvons dans celui que nous reconnaissons pour notre chef, la science de l'interprétation allégorique, l'explication de l'extérieur des choses [1], le secret du

[1] وتفسير ظاهر الامور. — Le mot الامور *les choses* est pris en

Dieu très-haut dans toute sa conduite cachée, et un constant accord dans les indications qu'il nous donne relativement à toutes les choses qui peuvent faire naître des questions et à toutes celles qui n'existent point, l'explication de toutes les choses obscures, le sens intérieur de toutes les choses extérieures, les allégories, et le sens allégorique des allégories elles-mêmes[1]. Entre toutes les sectes des Schiis, nous seuls avons hérité de sa science et pouvons la communiquer : nous la tenons par tradition

général, dans le style de cette secte, pour les lois ou les institutions religieuses.

[1] وسرّ الله عزّوجلّ فى وجه تدبيره المكتوم واتفاق دلالته فى كل امر يُسال عنه فى جميع المعدومات وتفسير المشكلات وبواطن الظاهر كله والتاويلات وتاويل التاويلات
Le sens de cela est que, quelques questions qu'on puisse faire à l'occasion des choses qui tombent sous les sens, soit par rapport aux qualités qu'elles possèdent, soit par rapport à celles qu'elles n'ont point, on en trouve la raison et la solution dans l'explication allégorique. De même qu'on peut demander pourquoi les choses sont de telle ou telle manière, pourquoi, par exemple, il y a sept planètes, sept cieux, etc., de même on peut demander pourquoi certaines choses n'existent point, par exemple, une huitième planète, etc. L'allégorie rend raison de tout cela, car les sept planètes, les sept cieux, représentant les sept imams, on conçoit pourquoi Dieu a créé sept planètes et n'a pas dû dépasser ce nombre.

de lui, et de ceux auxquels nos rivaux ne sauraient opposer aucun autre personnage qui soit digne de rivaliser avec nous en cela, en qui se trouve ce haut degré de science ou qui se vante de la posséder. Cela prouve que celui que nous reconnaissons pour notre chef était plus digne de l'imamat que tous les autres enfants de Djafar. Outre cela, ils débitent des histoires mensongères sur les enfants de Djafar, disant contre l'un ceci, contre l'autre cela; accusations qui sont toutes fausses, indignes de ces grands hommes, et fondées seulement sur des bruits populaires. Aucun d'eux, disent-ils, si ce n'est celui que nous reconnaissons pour notre chef, n'est parfaitement exempt de ces reproches : il faut donc nécessairement que ce soit à lui qu'aient passé les droits[1] à l'exclusion de tout autre.

« Ce n'est pas que le but des partisans de cette doctrine artificieuse soit de rabaisser Mousa,

[1] فوجب ان يكون هو صاحب الامر دون كل احد — « C'est « donc lui qui est de toute nécessité le *maître de la chose.* » Cette expression, ainsi que plusieurs autres comme المشار اليه (*celui dont il est question*), désigne l'imam. Cette manière obscure de s'exprimer tient au mystère qui régnait dans la correspondance des daïs avec leurs collègues ou leurs chefs.

fils de Djafar, pour accorder la préférence sur lui à Ismaïl, fils de Djafar, ou à Mohammed, fils d'Ismaïl; tout cela n'est entre leurs mains que ce qu'est entre les mains de l'artisan l'outil dont il ne peut se passer pour faire l'ouvrage qu'il a entrepris. Quand celui qu'ils veulent séduire s'est abandonné à eux et a prêté une oreille docile à tous leurs discours, ils sont assurés alors d'être maîtres de son esprit, et ils le conduisent après cela par telle voie que bon leur semble.

### QUATRIÈME DEGRÉ DE L'INITIATION.

« Ce quatrième degré consiste à enseigner au prosélyte que les prophètes chargés d'abroger les religions qui les ont précédés et d'y en substituer d'autres, les chefs des différentes périodes et des révolutions successives, ceux par lesquels ont été promulguées les lois religieuses [1], sont au nombre de sept comme les imams; que chacun d'eux a dû nécessairement

[1] الناطقين على الامور, ou comme on lit dans Makrizi, بالامور, à la lettre *les choses*. Voyez la note 1, p. c. Il faut remarquer ici le mot ناطق *natik*, c'est-à-dire *parlant;* c'est ainsi que les Ismaélis nomment l'auteur de toute nouvelle religion.

avoir avec lui un autre personnage destiné à recevoir de lui sa doctrine, à la conserver parmi son peuple, à lui servir d'aide et de compagnon durant sa vie, et à lui succéder après sa mort; que celui-ci devait pareillement transmettre et communiquer cette doctrine à un autre qui fût à son égard ce que lui-même avait été à l'égard du prophète de qui il avait reçu la doctrine; que, de cette sorte, chacun d'eux, après avoir servi de successeur à celui qui l'a précédé, laisse de même un autre pour le remplacer, jusqu'à ce que sept personnes se soient suivies ainsi, par une succession non interrompue, dans la même religion; que ces sept personnages portent le nom de *silencieux* (*samit*)[1], parce qu'ils s'en tiennent à une religion déjà existante[2], dans laquelle ils ne font que suivre les traces d'un même homme qui est le premier d'entre eux. Le compagnon du

[1] Ils sont nommés صامتين, c'est-à-dire *qui ne parlent point*, parce qu'ils n'enseignent rien de nouveau, ce qui les distingue essentiellement des sept prophètes qui portent le nom de *Natik*, c'est-à-dire *parlant* ou *enseignant*. La secte des Khattabis admettait aussi, dans chaque nation ou plutôt dans chaque religion, un *Natik* et un *Samit*. Makrizi.

[2] لتباعهم على شريعة اقتفوا فيها اثر واحد هو اوّلهم

prophète, le premier des silencieux, est nommé par eux son *Sous*, mais ils lui donnent souvent un autre nom[1]. Ils ajoutent que, quand la succession de ces sept personnages est finie et leur période arrivée à son terme, une nouvelle période lui succède, dans laquelle paraît un prophète qui abroge la loi de celui qui l'a précédé, en en établissant une nouvelle, et qui a après lui des successeurs lesquels se suivent en tout de la même manière que ceux du prophète précédent; qu'après cela vient un nouveau prophète abrogateur, auquel succèdent sept silencieux; et ainsi de suite jusqu'à ce que

[1] Le mot *Sous* سوس qui signifie *caractère naturel, source, origine, racine*, était pris vraisemblablement dans ce dernier sens par les Baténis, et ils nommaient ainsi le premier *Samit*, parce que c'était de lui que les autres *Samits* et le reste des hommes recevaient la doctrine du *Natik*. Dans les livres des Druzes, toutes les fois qu'il est question de la doctrine des Baténis, le compagnon, l'aide, le premier disciple du Natik est nommé *Asas* أساس, ce qui signifie *fondement*, et qui exprime, par une autre métaphore, la même idée que *Sous*. Ce nom, *Asas*, est spécialement donné à Ali, l'aide et le compagnon du Natik Mahomet. C'est peut-être du mot *Asas* que parle ici le schérif Abou'lhasan, quand il dit *qu'on donne souvent au* Sous *un autre nom*. On peut voir le mot *sous*, et ce que j'en ai dit dans les *Notices et Extraits des Manuscrits*, t. IV, p. 133.

Dans mon manuscrit de Makrizi, au lieu de سوس, on lit toujours سوس sans aucun point diacritique; mais je n'hésite point à penser que c'est une faute.

paraisse le septième prophète abrogateur, qui abroge toutes les religions qui l'ont précédé, et qui est le chef du dernier siècle, le dernier *Natik*. Après cela ils indiquent les noms et les dénominations de tous ces personnages.

« Le premier[1] de ces prophètes parleurs est Adam; son compagnon, son *Sous* et son fils, est Seth[2]. On nomme de suite le reste des sept silencieux qui ont fait profession de suivre sa loi.

« Le deuxième prophète parleur est Noé, car Noé a enseigné une nouvelle loi et a abrogé celle d'Adam : il a eu pour compagnon et pour *Sous* son fils Sem, qui a été suivi des autres silencieux lesquels ont professé la religion de Noé, jusqu'au nombre de sept.

« Abraham, l'ami de Dieu, est le troisième entre les prophètes parleurs : il a enseigné une nouvelle loi, par laquelle il a abrogé celles d'Adam et de Noé. Pendant sa vie, son fils

[1] Dans cette exposition de la succession des sept Natiks, je suis préférablement le texte de Makrizi qui est plus détaillé, en y insérant néanmoins quelques phrases empruntées de Nowaïri.

[2] On lit dans Nowaïri qu'au lieu de سوسه *son Sous*, d'autres disent بادسه : ce mot est sans points diacritiques; je suppose que l'auteur avait écrit نائبُه *son lieutenant*.

Ismaël a été son compagnon et son *Sous;* après sa mort, il l'a remplacé et a achevé l'établissement de sa loi. Après Ismaël, d'autres silencieux se sont succédé dans la profession de la religion d'Abraham, jusqu'à l'entier accomplissement de la période des sept silencieux.

« Le quatrième entre les prophètes parleurs est Moïse, fils d'Amram. Il a abrogé, par la loi qu'il a instituée, celles d'Adam, de Noé et d'Abraham. Aaron, frère de Moïse, a été, durant la vie de ce prophète, son compagnon et son *Sous*. Aaron étant mort du vivant de Moïse, Josué, fils de Noun, s'est élevé après la mort de ce prophète, et lui a servi de successeur; il a professé sa religion en gardant le silence, et en a achevé l'établissement. D'autres l'ont reçue de lui successivement jusqu'à Jean, fils de Zacharie, qui a été le dernier des silencieux de la religion de Moïse.

« Le cinquième prophète parleur est le Messie, Jésus, fils de Marie : car il a enseigné [1] une loi par laquelle il a abrogé les lois de tous ceux

[1] Dans Nowaïri on lit que le Messie a reçu sa doctrine de Jean, le dernier des sept de la période précédente, et qu'il a été établi et institué par Jean.

qui l'avaient précédé. Il a eu pour *Sous* Simon Séfa [1], auquel ont succédé, jusqu'au nombre de sept, d'autres silencieux qui ont professé la religion du Messie.

« La loi du Messie a subsisté jusqu'au sixième prophète parleur, Mahomet (Mohammed), fils d'Abd-allah. Mahomet a enseigné une nouvelle religion, par laquelle il a abrogé toutes celles qui avaient été établies par les prophètes précédents. Il a eu pour compagnon et pour *Sous* Ali, fils d'Abou-Taleb, auquel ont succédé six autres personnages qui ont professé en silence la loi de Mahomet, et se sont transmis, comme par héritage, les mystères de sa religion. Ce sont Hasan, fils d'Ali, et son second fils Hoseïn; Ali, fils de Hoseïn; Mohammed, fils d'Ali; Djafar, fils de Mohammed, et Ismaïl, fils de Djafar Sadik : c'est celui-ci qui, entre les imams cachés, est le dernier des silencieux.

« Le septième des prophètes parleurs est *le chef* ou *le maître du siècle* [2], nom par lequel ces

[1] شمعون الصفا. — *Séfa* est le nom *Céphas*, mais les Ismaëliens le considèrent comme un mot arabe qui signifie la *pureté*.

[2] صاحب الزمان ou قائم الزمان. — *Le chef du siècle*, c'est-à-dire du siècle présent, de l'époque actuelle.

Ismaëlis entendent Mohammed, fils d'Ismaïl. C'est à lui que se terminent toutes les connaissances nommées *les sciences des premiers* [1]. C'est lui qui a institué la science du sens intérieur et mystique des choses, et qui l'a dévoilée; c'est de lui, à l'exclusion de tout autre, qu'on doit en recevoir l'explication. Tout le monde est obligé de le suivre, de se soumettre à lui, de lui obéir, et de s'abandonner à sa conduite, parce qu'en le suivant et se conformant à sa doctrine, on est dans le droit chemin, et qu'au contraire on est dans l'égarement et l'étourdissement quand on se détourne de lui.

« C'est ici [2] un nouveau degré par lequel le daï fait faire un grand pas au prosélyte, en lui faisant admettre une mission prophétique après celle de Mahomet. Par là il aplanit la voie pour le conduire ensuite à renoncer à la religion, et il lui fait renier une vérité reçue de tous ceux qui ont embrassé la religion de Ma-

[1] علوم الأوّلين — Ce mot, employé souvent dans les ouvrages des Druzes et dans le style des Baténis, est opposé à *la science des derniers*, ce qui signifie la doctrine allégorique et mystique, le *Tawil*.

[2] Je reprends ici le texte de Nowaïri.

homet. En effet, c'est un dogme qui fait partie de cette religion et qui est connu et généralement avoué de tous ceux qui en font profession, que Mahomet est le sceau des envoyés célestes; qu'après lui il ne doit plus y avoir d'autre prophète; que l'empire de sa religion doit durer et sa loi être d'une observation indispensable, jusqu'à ce que Dieu rentre en possession de la terre et de tout ce qui est sur la terre. Ce dogme vient de Mahomet lui-même, son peuple l'a reçu de lui et l'a bien compris : il n'est contesté de personne, et c'est un des articles de la foi de tous les Musulmans, qu'on ne doit reconnaître aucune mission prophétique après celle de Mahomet, soit du vivant de ce prophète, soit après sa mort. Ainsi ce degré de l'initiation est le premier où le daï fait tomber le prosélyte dans l'apostasie en le faisant renoncer à la loi du prophète, et lui fait prendre place parmi les infidèles sans qu'il s'aperçoive d'où il sort ni où il entre.

## CINQUIÈME DEGRÉ DE L'INITIATION.

« Le prosélyte ayant passé par l'enseignement de tous les degrés précédents, et étant familia-

risé avec cette doctrine, le chemin se trouve suffisamment frayé et aplani pour lui donner une grande idée de la vertu des nombres. On fortifie cette doctrine de l'importance des nombres, en lui enseignant ce qui concerne les éléments qui ont concouru à la formation de l'univers, et bien d'autres dogmes dont nous parlerons dans l'exposition du huitième degré; dogmes pervers, impies et empruntés de diverses sectes de philosophes. Avec ces dogmes on lui enseigne aussi à rejeter les traditions que les imams [1] ont conservées et transmises, à parler avec mépris de l'état de la religion, à embrasser des opinions perverses [2], à attendre la destruction de toutes les pratiques établies par ordre du prophète, à substituer à l'enseignement ordinaire concernant les préceptes extérieurs, d'autres préceptes intérieurs; à tenir très-peu de compte du sens que présente naturellement la lettre de l'Alcoran, ou les textes sur lesquels sont fondées les obligations lé-

[1] Il y a dans le texte مع اطراح ما نقلت الامة; je conjecture qu'il faut lire الائمّة, *les imams*, et j'ai traduit conformément à cette correction.

[2] والاعتقاد الشنعة — Je lis والاعتقاد بالعقائد الشنيعة.

gales, quand on s'en tient à la vraie significa-tion que les mots ont dans la langue arabe [1]. Si le prosélyte est Persan, on reproche aux Persans leur basse soumission et leur avilisse-ment; on leur fait envisager les Arabes comme leurs ennemis, leurs oppresseurs, sous la tyrannie desquels ils gémissent. Si le prosélyte est Arabe, on lui dit que les Persans se sont approprié les droits au pontificat et à la souve-raineté qui appartenaient aux Arabes; que les Arabes ne conservent de leur souveraineté qu'un vain nom, tandis que tous les biens du monde auxquels les Arabes ont bien plus de droit, sont entre les mains des Persans. Suivant que le daï est plus ou moins instruit, plus ou moins exercé dans son ministère, il ajoute à tout cela d'autres choses qu'il serait trop long de détail-ler. On donne ensuite au prosélyte quelques principes de géométrie pour la connaissance des figures, et on lui fait comprendre que les qualités naturelles des nombres, qualités qu'on aperçoit dans l'ordre (de l'univers), sont une source de laquelle on peut déduire les sciences

[1] Je passe ici une ligne ou deux où le texte de Nowaïri est telle-ment corrompu qu'on ne saurait en tirer aucun sens.

particulières aux imams, et un moyen qui conduit aux connaissances qui appartiennent à la famille prophétique [1]. On lui enseigne par exemple que chaque imam est accompagné de *hoddjas* [2] répandus sur la terre, dont le nombre est toujours fixé à douze, comme celui des imams est fixé à sept; et, pour prouver cela, on lui rappelle que Dieu ne crée rien au hasard [3], et sans avoir en vue certaines idées dictées par une raison pleine de sagesse. Pourquoi, ajoute-t-on, s'il en était autrement, Dieu a-t-il fixé à sept le nombre des planètes, par lesquelles ce monde est gouverné? Pourquoi a-t-il créé sept cieux, sept terres, et autres choses semblables [4]? De même les douze hoddjas répondent aux douze signes du zodiaque dont la vertu

[1] والطريق الى علم الائمّ والنبوة — J'ai supposé qu'il faut lire الى علم آل النبوة, mais je suis loin de garantir la bonté de cette leçon.

[2] *Hoddja* حجّة est un mot arabe qui signifie *argument, titre authentique, preuve*. Ici c'est le titre de certains ministres de la religion. C'est ainsi qu'on a donné au célèbre docteur musulman Mohammed Gazzali, le surnom de *Hoddjat alislam* حجّة الاسلام, l'*argument de l'islamisme*.

[3] مجازفة — Dans Makrizi on lit عبثا.

[4] On voit bien que ce sont autant d'emblèmes des sept imams.

est si puissante, aux douze mois que tout le monde connaît, aux douze Nakibs ou chefs des tribus des enfants d'Israël, et aux douze Nakibs choisis par Mahomet dans le nombre des *Ansars* (Médinois). Dans la main de l'homme il y a quatre doigts, et à chaque doigt trois phalanges, ce qui fait en tout douze phalanges. Chaque main a aussi un pouce qui n'a qu'une seule division, et qui est le soutien de toute la main, l'appui de ses doigts et de ses articulations. Le corps de l'homme représente la terre, ses doigts les quatre îles [1], les phalanges figurent les hoddjas des îles, le pouce est l'emblème de celui par qui la terre et tout ce qu'elle contient se soutient et se conserve, les deux phalanges du pouce représentent l'imam et son *Sous,* lesquels ne peuvent être divisés. C'est pour les mêmes raisons qu'il y a dans l'homme douze vertèbres dorsales, figures des douze hoddjas,

[1] Le mot *îles* signifie, dans le langage des Druzes et dans celui des Baténis, toute l'étendue de territoire confiée à un missionnaire principal, un *diocèse*. Dans les livres des Druzes, il est souvent fait mention de douze îles et de douze hoddjas. Sans doute, les Ismaëlis ne divisaient qu'en quatre portions ou provinces toute l'étendue des contrées où ils envoyaient leurs missionnaires; peut-être chaque province renfermait-elle trois subdivisions.

et sept vertèbres cervicales seulement, élevées au-dessus des autres, emblèmes des sept prophètes et des sept imams. Il en est de même des sept ouvertures qui, étant placées dans la partie supérieure de l'homme, dans son visage, dominent sur tout le corps. Les daïs ajoutent beaucoup d'autres choses du même genre, par lesquelles ils familiarisent le prosélyte avec leur doctrine, et se frayent le chemin pour le mener à abandonner toutes les religions que les prophètes ont établies, et à leur substituer la doctrine des philosophes; ne négligeant rien pour faciliter l'insinuation de leurs erreurs, tant qu'ils voient un reste de religion dans leurs prosélytes.

### SIXIÈME DEGRÉ DE L'INITIATION.

« Dans ce sixième degré, auquel on ne passe point que le prosélyte ne soit bien affermi dans la croyance de tout ce qu'on lui a enseigné précédemment, et qu'on ne se soit bien assuré de sa discrétion et de son silence, le daï commence à initier le prosélyte dans le sens des obligations prescrites par la loi, auxquelles ils attribuent une signification bien différente de

celle que tous les Musulmans leur donnent. Par là ils disposent leurs sectateurs à abandonner totalement la pratique de ces devoirs. Ils allégorisent les préceptes de la prière, de la dîme, du pèlerinage, des conditions exigées dans l'état de pèlerin, de la pureté légale, et des autres observances religieuses, et les appliquent à des choses toutes différentes, dont nous parlerons dans l'exposition du huitième degré de l'initiation. Cette explication se fait suivant certaines règles, et on y procède avec des précautions de prudence, et non au hasard et avec précipitation[1]. D'abord, on inculque au prosélyte que ces pratiques ont été établies comme des figures emblématiques de ces choses que nous dirons par la suite, et que nous aurons soin de faire remarquer. Quand on le croit assez fort pour se dépouiller tout à fait de l'opinion ordinaire des Musulmans par rapport à l'observation de ces pratiques, et qu'on l'a insensiblement disposé à les abandonner, le daï ne fait plus de difficulté de lui enseigner

[1] الا ان ذلك يكون تفسيره على احكام وتمهيد بغير مجازفة ولا استعجال — Nowaïri.

que tout cela n'a été établi que comme des énigmes, par des philosophes d'entre les prophètes et les imams[1] : qu'ils n'ont vu dans ces pratiques qu'un moyen de tenir le commun des hommes dans la dépendance, de les exciter aux actions qui peuvent être utiles à la société[2], de les empêcher, en les distrayant ainsi, de faire tort les uns aux autres et de commettre des brigandages sur la terre. En même temps néanmoins on témoigne beaucoup de vénération pour les auteurs de ces institutions, et on vante la profonde sagesse qui leur a inspiré ces lois.

« A-t-on réussi à convaincre le prosélyte de tout cela, on va plus loin. On lui apprend à faire une distinction entre les prophètes, et les philosophes tels que Platon, Aristote et autres[3].

[1] D'abord on donne un sens allégorique aux préceptes sans détruire leur sens littéral, et sans qu'une obligation nuise à l'autre; ensuite on va plus loin, et on ne présente plus le tout que comme d'heureux artifices imaginés pour tromper le commun des hommes.

[2] للحاشة الى منافهم فى ذلك — Cela ne donne aucun sens; je lis للحاثّة الى منافعهم فى ذلك.

[3] Makrizi est ici plus satisfaisant. « Le daï, dit-il, met sous les « yeux du prosélyte la doctrine des philosophes, il l'excite à consi« dérer les opinions philosophiques de Platon, Aristote, Pythagore

On lui vante l'excellence des principes de ces derniers, et on commence à parler très-lestement de l'instituteur de ces observances légales, et pareillement à traiter avec mépris les imams, et à censurer leur conduite. Tout cela s'insinue facilement dans des cœurs que l'on a disposés à recevoir ces mauvaises impressions, en les vidant de leurs croyances précédentes; et, par une suite naturelle des premières instructions par lesquelles on les a insensiblement apprivoisés avec cette doctrine perverse, ils ne rejettent point ces dogmes avec horreur.

### SEPTIÈME DEGRÉ DE L'INITIATION.

« Pour conduire le prosélyte au delà du sixième degré, après qu'il s'est familiarisé avec l'ensemble ou du moins avec une grande partie des idées que nous avons exposées, et lorsque le daï le juge en état de passer à un plus haut

« et autres qui ont suivi la même méthode; il l'exhorte à ne pas rece-
« voir aveuglément des traditions historiques, et à ne point prendre
« pour des arguments et des démonstrations solides, des preuves qui
« ne consistent que dans des rapports et des ouï-dires; il lui fait
« sentir combien il est préférable de ne se décider que d'après le
« raisonnement et les arguments que fournit la raison, et de ne s'en
« rapporter qu'à des preuves de cette sorte. »

enseignement, il faut que le daï soit lui-même un homme adroit, bien instruit de toute la doctrine de la secte, et capable de conduire le prosélyte, de la manière que nous le dirons, à ces doctrines plus relevées. Si le daï n'est lui-même qu'un homme séduit, et qu'on ne met en œuvre que comme un instrument dont on se sert pour gagner des sujets et aplanir la voie, s'il ne connaît de la doctrine de sa secte que les degrés inférieurs à celui-ci, ce n'est alors qu'un homme sans discernement, qui ne sait au vrai ni quelle est la secte à laquelle il est attaché, ni à quel ministère on le fait servir. Il s'imagine que les dogmes qu'il connaît, et quelques autres de la même trempe, sont le terme de l'instruction et de l'enseignement de cette secte [1].

« Mais si le daï veut initier le prosélyte aux mystères ultérieurs de sa doctrine, il lui parle ainsi : Vous reconnaissez pour vrai que l'auteur de la loi figurative, l'instituteur de la religion, n'a point assez de lui-même ; qu'il ne peut se passer d'avoir avec lui un second qui parle en

[1] Le texte de Nowaïri est très-corrompu ici, je crois pourtant avoir bien rendu la pensée de l'auteur.

son nom, afin qu'ils soient deux réunis ensemble, dont l'un est le principe, et l'autre dérive du premier. Si cela est ainsi dans le monde inférieur, ce n'est que parce que la même chose a lieu dans le monde supérieur. Depuis l'origine du monde, il y a deux êtres qui sont le principe commun de l'économie de l'univers et en maintiennent l'harmonie; l'un d'eux est plus élevé et enseigne, l'autre reçoit et est enseigné[1].

« Pour familiariser le prosélyte avec cette nouvelle doctrine, on lui dit : C'est là ce que Dieu a voulu dire par ces paroles : *Lorsqu'il veut une chose, il n'a qu'à lui dire* koun (*sois*), *et elle est*[2]. *Koun* (sois) c'est le premier et le plus grand de ces deux êtres; le second c'est le *kader* (destin, mesure déterminée), dont il est parlé dans cet autre passage : *Toutes les choses que nous avons créées, nous les avons créées avec un* kader (*une certaine mesure*)[3]. Quelquefois aussi

[1] Les mots du texte *mofid* مفيد et *mostéfid* مستفيد, que je traduis par *enseignant* et *enseigné*, signifient en général *celui qui procure de l'utilité* et *celui qui en profite*. On peut donc les regarder comme synonymes de *celui qui donne* et *celui qui reçoit*. Ce sont donc deux principes, l'un *fécondant*, l'autre *fécondé*.

[2] *Alc.* sur. 3, v. 42.

[3] *Ibid.* sur. 54, v. 49.

on emploie pour preuve cette autre sentence, que la première chose que Dieu créa, ce furent les tablettes et la plume, qu'il dit à la plume: *Écris*, et qu'elle écrivit tout ce qui est. La table et la plume, disent-ils, ce sont ces deux êtres dont nous vous parlons. Enfin, ils appuient aussi leur doctrine sur cet autre passage de l'Alcoran : *C'est lui qui est Dieu dans le ciel, et Dieu sur la terre*[1].

« Par ce moyen on détourne le prosélyte du dogme de l'unité de Dieu, et on lui persuade que le titre de créateur, et l'œuvre de la création appartiennent à deux êtres. Au surplus, dans leur système, la production des substances corporelles n'est point une véritable création, ce n'est que conformation et disposition. Nous verrons le développement de cette idée : ceci est seulement jeté en avant pour servir d'introduction à ce dogme.

### HUITIÈME DEGRÉ DE L'INITIATION.

« Dans ce huitième degré, on enseigne au pro-

[1] *Alcor.* sur. 43, vers 84. « Tout cela, dit Makrizi, est fondé sur « cet axiome des philosophes, que d'un être unique il ne peut émaner qu'un être unique. »

sélyte que, des deux êtres qui gouvernent l'univers, l'un est préexistant à l'autre, et élevé au-dessus de lui; que le second est créé par le premier, existe par lui, et n'existerait pas sans lui; qu'il l'a formé de sa propre substance; que le préexistant a produit les êtres primitifs, et que le second [1] leur a donné la forme et en a fait des êtres composés. Passant ensuite à expliquer la nature du préexistant[2], ils disent au prosélyte que le préexistant a lui-même reçu l'existence de celui de qui il l'a reçue, de la même manière que le second a reçu l'être du préexistant, si ce n'est que celui de qui le préexistant a reçu l'être n'a ni nom ni attribut, que personne ne doit ni parler de lui, ni lui rendre aucun culte.

« Ici les partisans de cette doctrine ne sont d'accord entre eux, ni sur les moyens par lesquels le préexistant a reçu l'être de celui de

[1] Partout où j'ai traduit le *second*, on lit effectivement dans le texte الثاني; mais je suis fort porté à croire qu'il faut lire التالي, le *suivant*, car c'est le vrai nom de ce second être chez les Baténis, et c'est précisément l'opposé de *sabik*, le préexistant. Makrizi, au lieu de التالي, emploie le mot اللاحق qui signifie la même chose.

[2] السابق le *Sabik*. Ce mot signifie à la lettre *le précédent*, *celui qui devance un autre*.

qui il l'a reçu, de cet être qui n'a ni nom, ni attribut; ni sur la nature de la production du préexistant, savoir, si elle a été volontaire ou involontaire, de la part de cet être sans nom; ni, enfin, sur la manière dont le second a été formé du préexistant. Les uns disent que le préexistant a été produit par une pensée survenue à cet être de qui il a reçu l'existence, et que le second a été de même le produit d'une pensée survenue au préexistant. Cette opinion est conforme à celle de quelques-uns des Mages, qui expliquant de quelle manière Ahriman, qui est Satan, a été produit par l'ancien, disent que cela arriva par une mauvaise pensée qui lui survint et qui engendra Ahriman. Suivant quelques-uns de ces sectaires, celui qui n'a point d'attribut pensa en lui-même : *Pourrais-je ou ne pourrais-je pas former un être semblable à moi?* et de cette pensée fut formé le (préexistant : d'une semblable pensée survenue au préexistant fut formé [1] le) second. »

Makrizi semble différer beaucoup de Nowaïri, car ce que Nowaïri attribue à l'être sans nom,

[2] Je supplée ce qui est entre des parenthèses et que le sens exige ; sans doute c'est une omission du copiste.

auteur du préexistant, Makrizi l'attribue au préexistant lui-même. « Suivant eux, dit-il, le « préexistant n'a ni *principe,* ni attribut : on « ne peut ni expliquer sa nature de vive voix, « ni la définir par écrit; on ne peut dire de lui « ni qu'il existe, ni qu'il n'existe pas, ni qu'il « est savant ou ignorant, puissant ou impuis- « sant. Il en est de même de tous les attributs, « car ils soutiennent qu'on ne peut lui assigner « aucun attribut sans reconnaître une sorte « d'union entre lui et les accidents [1], et qu'on « ne peut nier de lui les attributs sans tomber « dans l'erreur du *tatil*[2] (athéisme). Ils disent « aussi de lui : Il n'est ni ancien, ni produit « dans le temps; l'ancien, c'est son comman- « dement et son verbe, et ce qui est produit « dans le temps, ce sont ses créatures et les « êtres auxquels il a donné l'existence. »

La différence que l'on remarque ici entre Makrizi et Nowaïri ne vient point d'une erreur

[1] Cette union en Dieu d'une substance distincte des attributs, et d'attributs distincts de la substance est regardée par les Musulmans, ou du moins par un grand nombre de sectes musulmanes, comme un véritable *polythéisme* شرك, incompatible avec le dogme de l'unité de Dieu.

[2] التعطيل.

échappée à l'un ou à l'autre de ces deux écrivains; elle est due à la variété d'opinions qui régnait à cet égard entre les Ismaëlis. C'est ce que prouve évidemment le passage suivant d'un des traités qui composent le recueil des Druzes, traité dans lequel Hamza expose les opinions des anciens docteurs des Baténis, par rapport au préexistant et à l'être dont le préexistant a reçu l'existence, et qui, dans le nouveau système de Hamza, est appelé le *Verbe* ou la *Parole*.

« Parmi les docteurs précédents, dit-il, les « uns ont dit que le préexistant est le terme le « plus excellent et le plus éminent de toutes « choses, et que le culte et l'adoration lui ap- « partiennent, exclusivement à tout autre, en « tout temps et dans tous les âges, ce qui est « l'irréligion même. D'autres ont dit que le pré- « existant est la lumière du Créateur, mais que « c'est une lumière qui ne peut être saisie par « l'esprit et la pensée. C'est là un vrai poly- « théisme, de prétendre que le Créateur est « incompréhensible, et que son serviteur aussi « est incompréhensible. Où serait donc la « différence entre le maître et le serviteur? C'est « une absurdité, un vrai polythéisme, une opi-

« nion erronée. Quelques autres ont dit que la « Parole est au-dessus du préexistant, et que « cependant elle est une même chose avec lui, « et lui une même chose avec elle, sans qu'il y « ait entre eux aucune différence. Mais c'est « une chose qui répugne au bon sens, que le « mâle soit la femelle, et la femelle le mâle; « que l'émir soit le chambellan, et le cham- « bellan l'émir; que le soleil soit la lune, et « la lune le soleil; que la nuit soit le jour, et « le jour la nuit; que le ciel soit la terre, et la « terre le ciel : c'est là une chose absurde et « impossible. Du reste, ils se réunissent tous « pour soutenir que le préexistant est la cause « du repos et du froid, et que le suivant est « la source de la chaleur et du mouvement. « Ainsi, ils font du préexistant le monde du « néant invisible, et du suivant le monde de « l'existence. Cela est directement contraire à « leur assertion, que le préexistant est Dieu. « Comment en effet pourrait-il l'être, puisqu'ils « font du suivant le monde le plus excellent? « Car il faut, dès-là qu'ils adoptent et soutien- « nent ce sentiment, qu'ils conviennent que le « suivant est plus excellent que le préexistant,

« puisque le suivant possède la chaleur et le « mouvement, ce qui est le caractère naturel « de la vie et de l'existence, et qu'au préexis- « tant appartiennent le froid et le repos, ce qui « est le caractère naturel de la mort et du « néant : certainement, la vie et l'existence sont « préférables à la mort et au néant. Or, il est « contraire au bon sens que celui qui est de- « vancé soit meilleur que celui qui devance ; « celui qui reçoit, meilleur que celui qui « donne ; celui qui est ouvert, meilleur que « celui qui ouvre [1]. »

Ce passage fait voir que les Ismaëlis confondaient souvent le préexistant avec celui de qui il tenait l'être. Revenons au texte de Nowaïri.

« En admettant ces dogmes, on renonce nécessairement à toute religion fondée sur l'autorité d'une mission prophétique, quelle qu'elle soit, et ceux qui les adoptent ne peuvent plus être comptés que parmi les Matérialistes et les Dualistes [2].

« Ces gens-ci enseignent en outre que le sui-

[1] Voyez la pièce intitulée كشف الحقائق man. ar. de la Bibl. du Roi, nº 1580.

[2] ولا يكون الا مع دهرية او ثنوية.

vant, par ses œuvres et ses efforts, parvient au degré du préexistant; que, sur la terre, le (prophète) parleur parvient, par sa bonne conduite, au degré du suivant et le remplace; que le *Sous*, par ses efforts, parvient au degré du parleur et lui devient égal; que le daï, par ses œuvres et ses efforts, parvient au degré du *Sous* et lui devient pareillement égal; qu'enfin, tel est le cours du monde dans ses différents âges et ses périodes successives.

« Le daï enseigne ensuite au prosélyte que ce qui caractérise un prophète véridique, un parleur, ce ne sont point, comme on le dit communément, des prodiges, des signes miraculeux, des effets extraordinaires; que les prodiges, preuves de sa mission, sont l'établissement de certaines institutions politiques qui forment un gouvernement bien constitué; de principes sages, dont se compose un système de philosophie; de doctrines spirituelles, au moyen desquelles tout ce qui concerne la formation primitive du ciel et de la terre, et toutes les substances et les accidents que renferme l'univers, est appliqué à la réalité des choses [1],

ووجوه الحكمة و يرتب بها الفلسفة ومعان تنبي عن حقائق

tantôt sous des emblèmes qui ne peuvent être compris que des savants, tantôt sous des expressions claires et susceptibles d'être comprises de tout le monde; enfin la formation d'un système de religion que les hommes adoptent sur l'autorité de ce prophète.

« Après cela, le daï explique au prosélyte ce que c'est que l'Alcoran, et ce que signifie le nom de *parole de Dieu*, d'une manière tout autre que ne l'entendent les peuples qui admettent la révélation. Il donne de même à la résurrection, à la fin du monde, au jugement dernier, à la distribution des récompenses et des châtiments, un sens tout particulier, qui n'a rien de commun avec ce qu'entendent par

ابتداء السموات والارض وبدايها على حقائق الامور اما
برموز واما بافصاح — Nowaïri. Dans Makrizi on lit : ويشمل
الكافة مصلحتها بترتيب من الحكمة تحوى معانى فلسفية تنبى
عن حقيقة ابتداء السموات والارض وما يشتمل عليه العالم
باسره من الجواهر والاعراض تارة برموز يعقلها العالمون وتارة
بافصاح يعرفه كل احد. — Le texte de Makrizi est plus clair, et c'est d'après ce texte que j'ai traduit. L'auteur veut parler d'un système allégorique qui applique aux choses invisibles et intellectuelles, seules réelles, tout ce qu'on raconte de la création de l'univers, mais qui n'est, dans la vérité, que la figure ou l'emblème des choses spirituelles.

ces choses ceux qui professent la croyance de l'unité de Dieu. Tout cela, suivant eux, ne signifie autre chose que les révolutions des astres et de l'univers, qui se succèdent périodiquement les unes aux autres; la production et la destruction de toutes choses, suivant la disposition et la combinaison des éléments, conformément à la doctrine exposée dans les livres des philosophes [1].

### NEUVIÈME DEGRÉ DE L'INITIATION.

« Quand le prosélyte a acquis toutes les connaissances dont nous avons parlé jusqu'ici, on l'applique alors à examiner les choses qui existent, et à rechercher leur nature et leurs définitions, suivant la méthode des philosophes, et d'après leurs livres. Tout ce qui a précédé n'a été mis en usage que comme des moyens pour conduire le prosélyte à la connaissance des opinions des philosophes, et à la découverte des choses qui leur sont restées inconnues (en se conformant à la méthode par eux suivie), méthode fondée sur les quatre élé-

[1] Ces derniers mots sont empruntés à Makrizi.

ments qui sont, suivant eux, les sources et les principes constituants de toutes les substances, et sur l'étude de ce qui concerne le ciel, les astres, l'âme et l'intelligence, et autres sujets semblables dont, comme tout le monde le sait, ils ont traité dans leurs écrits.

« Ceux qui parviennent à ce degré d'instruction adoptent quelqu'un des système reçus par les infidèles qui croient à l'éternité des principes élémentaires des substances. La doctrine que nous avons exposée jusqu'ici, qui consiste à n'envisager les faits conservés par la tradition, et les dogmes fondamentaux de la foi, que comme des énigmes, dont le vrai sens est la doctrine des principes élémentaires, de la conversion des substances, de la formation des êtres produits par la combinaison, repose sur (la différence de) certains états, sur certains principes, enfin, sur (un système qui est pour eux comme) une sorte de grande révélation dont ils sont les auteurs[1]. (Ils considèrent), par exemple,

[1] و يصير ما قدّم .... على احوال واحكام وعلى نحو تنزيل كبير منهم — J'ai été obligé de paraphraser ce texte qui est très-obscur, mais dont je crois cependant avoir bien saisi le sens. Peut-être y a-t-il quelques mots omis ou altérés.

ce qu'est l'intelligence, par rappórt à l'âme [1]; le ciel, par rapport à l'intelligence; ce que sont les qualités élémentaires et les accidents, par rapport à l'âme et à l'intelligence; ils considèrent l'état des choses susceptibles de formation et de destruction, les effets qu'éprouve la matière, par le changement successif de divers accidents et la disposition des principes élémentaires; ils mettent en question si la cause est différente de l'effet qu'elle produit. Quelques-uns reconnaissent un créateur éternel, et lui adjoignent les éléments et les principes primitifs; ou bien admettent l'opinion contraire. On examine ce que c'est que ces éléments, quelles sont leurs définitions, ce qu'on sait précisément de leurs véritables propriétés, et par quels moyens on les connaît.

« Souvent l'adepte qui est parvenu à la connaissance de tout cela embrasse les opinions de Manès ou du fils de Daïsan (Bardesane); tantôt il adopte le système des mages, tantôt celui d'Aristote ou de Platon; le plus souvent il em-

[1] كحال العقل من حال النفس وحال الفلك من حال العقل —Le copiste, qui n'a certainement rien compris de ce qu'il écrivait, a écrit لحال العقل.

prunte de chacun de ces systèmes quelques idées qu'il mêle ensemble, comme il arrive ordinairement à ces hommes qui (en abandonnant la vérité) tombent dans une sorte d'étourdissement.

« Tout ce que nous avons exposé précédemment des moyens que l'on emploie dans les premiers degrés de l'instruction n'a pour effet que de faire abandonner au prosélyte les religions fondées sur la révélation et sur une mission prophétique; ce moyen est également bon à l'égard de toutes les religions, comme une sorte de préparation énigmatique; par l'usage de l'interprétation allégorique, on détourne le sens des paroles de chaque religion pour l'accommoder à cette nouvelle doctrine, ayant soin de se conformer à ce qui plaît au prosélyte, quelle que soit la religion à laquelle il appartienne, comme nous le ferons voir plus en détail par la suite.

« Pour ce qui est de faire renoncer le prosélyte à ce qu'on lui a d'abord enseigné concernant l'imamat et la mission prophétique, on commence par lui faire envisager tous les autres imams et prophètes comme étant fort infé-

rieurs à Mohammed, fils d'Ismaïl, le chef et le docteur de la dernière période. On lui enseigne qu'aucun d'eux n'a ni fait aucun miracle, ni reçu de Dieu aucune révélation pour la communiquer aux hommes, comme le prétendent ceux qui tiennent à la doctrine littérale et extérieure [1]; que le prophète est un homme distingué par la pureté (et la perfection de son intelligence), et que cette pureté de l'intelligence est précisément ce qu'on appelle *prophétie* [2]; que Dieu jette dans l'esprit du prophète ce qu'il veut; que c'est là ce qu'on entend par *parole;* que le prophète ensuite la revêt d'un corps et la communique aux créatures; qu'il établit par ce moyen le système d'institutions religieuses qui lui paraît le plus avantageux pour le gouvernement des hommes; qu'il est ordonné aux hommes d'observer ces institutions pendant un certain temps, après quoi cela est laissé de côté. [On n'est donc point obligé de se conformer à ces lois, si ce

[1] Il y a dans le texte les *Dhahéris* الظاهرية. C'est l'opposé des *Baténis*, et les *Dhahéris* sont les mêmes qui sont nommés *Tenzilis* تنزيلية par opposition aux *Tawilis* تاويلية ou Allégoristes.

[2] Je réunis ici les paroles de Makrizi et celles de Nowaïri.

n'est autant que cela est nécessaire pour maintenir l'ordre et pour la conservation des intérêts mondains. Quant à l'homme qui connaît (la vérité), il n'est nullement obligé de pratiquer ces lois : la connaissance dont il est en possession lui suffit, car c'est là la vérité certaine à laquelle on doit tendre. En dehors de cette connaissance, toutes les ordonnances légales ne sont que comme des ballots et des fardeaux, imposés aux infidèles, aux gens qui ignorent les causes et le but de ces ordonnances[1]]. Cette doctrine s'étend également à toutes les lois qui interdisent l'usage de certaines choses.

« Après cela on enseigne qu'Abraham, Moïse, Jésus, et tous les autres prophètes, ne sont que des prophètes instituteurs de politique et d'observances légales, qui ont reçu les leçons des prophètes de la philosophie, tels que Platon et autres philosophes du même genre, et qu'ils n'ont institué leurs religions que pour

[1] Tout ce que j'ai renfermé entre des [ ] est pris de Makrizi. Le texte de Nowaïri est corrompu et ne présente point un sens satisfaisant. Toutefois, il est évident que l'auteur a dû vouloir dire la même chose qu'on lit dans Makrizi.

conduire les hommes à la doctrine des prophètes de la philosophie. Jugez vous-même, dit-on au prosélyte, lequel a été le plus sage d'un tel prophète ou d'un tel (c'est-à-dire, d'un prophète ou d'un philosophe qu'on met en parallèle). On lui montre qu'il y a des vices et des choses essentiellement mauvaises dans plusieurs des ordonnances des prophètes; on lui enseigne à s'en éloigner, on lui fait voir que leur conduite a été mauvaise, et qu'ils ont tué les âmes, et on lui dit d'autres choses semblables.

« Par rapport à Mohammed, fils d'Ismaïl, fils de Djafar, on enseigne d'abord au prosélyte qu'il doit reparaître dans le monde; mais après cela on lui dit qu'il paraîtra effectivement dans le monde spirituel, quand nous irons au-devant de lui en méditant sur les doctrines mystiques, et que, quant à sa manifestation actuelle, elle consiste dans la prédication de sa doctrine, qui est communiquée aux hommes par la langue de ses fidèles serviteurs.

« On lui enseigne encore que Dieu a en horreur les Arabes à cause qu'ils ont tué Hoseïn, fils d'Ali, et qu'il leur a ôté la succession des imams au khalifat, comme il a ôté du milieu

des enfants d'Israël la succession prophétique, lorsqu'ils eurent tué les prophètes; que les sujets et les successeurs des Cosroës ont seuls pris parti pour les droits des imams au khalifat.

« Voilà le sommaire de tout ce que les daïs présentent au prosélyte, dans le cas cependant où celui-ci se prête à leurs discours. Si, au contraire, le daï ne réussit pas dans son ministère envers le prosélyte, il le laisse dans tel degré de l'initiation où il se trouve, dès qu'il est rebelle à quelqu'un de ces dogmes.

« Ce système d'instruction et ce plan de séduction furent arrêtés d'abord d'un commun accord entre les daïs, avant qu'ils se séparassent pour exercer leur mission; ensuite, ils se séparèrent et se répandirent en divers pays où ils propagèrent leur doctrine, et obtinrent plus ou moins de succès, à proportion de leurs talents et de leurs efforts. Ce fut surtout du temps d'Abou-Saïd Djannabi[1] qu'ils réussirent à étendre le plus leur secte.

« Cette doctrine primitive éprouva dans la suite diverses altérations, et la secte se divisa

[1] Voyez ci-devant p. XXI, note 1.

en différentes branches, depuis sa propagation dans le Magreb, l'Égypte et la Syrie. On changea particulièrement ce qui regardait Mohammed, fils d'Ismaïl, que l'on faisait d'abord reconnaître pour l'imam, et on lui substitua un homme descendu de cet Abd-allah[1], fils de Maïmoun Kaddah, dont la postérité a régné dans le Magreb, l'Égypte et la Syrie.

« Il est à propos de joindre ici la formule d'engagement que les daïs exigeaient des prosélytes, avant de leur révéler leur doctrine. »

ENGAGEMENT QUE L'ON FAIT CONTRACTER AU PROSÉLYTE AU COMMENCEMENT DE L'INITIATION.

« Le daï, s'adressant à celui dont il prend l'engagement et le serment, lui dit :

« Vous promettez et vous vous engagez devant Dieu et envers lui, vous vous engagez pareillement envers son apôtre, ses prophètes, ses anges et ses envoyés, conformément aux promesses, aux pactes et aux engagements qu'il a toujours exigés des prophètes, de tenir secret

[1] Le manuscrit de Nowaïri porte *Obeïd-Allah* عبيد الله, mais c'est une faute.

tout ce que vous avez entendu ou que vous entendrez, tout ce que vous avez su ou que vous saurez par la suite, tout ce que vous avez déjà connu ou que vous connaîtrez à l'avenir de relatif à moi ou à celui qui demeure en ce pays[1] comme le ministre et le délégué du maître de la vérité, de l'imam, de celui que vous savez que je reconnais pour tel, et dont j'aime sincèrement tous les partisans liés avec lui par des engagements, ou, enfin, de relatif à ses frères, à ses amis, à ses enfants, aux gens de sa maison, qui lui obéissent en suivant cette religion, et en lui portant un attachement pur et sincère, hommes ou femmes, grands ou petits. Vous promettez que vous ne révélerez rien de tout cela, ni peu ni beaucoup; que vous ne direz absolument rien de ce qui pourrait le faire découvrir, à moins que ce ne soient des choses dont il vous ait été permis de parler, soit par moi-même, soit par le chef qui demeure en ce pays; que vous vous conformerez en cela à mes

[1] Les daïs de chaque île ou province relevaient d'un chef ou missionnaire d'un ordre supérieur, duquel ils tenaient leurs pouvoirs, et auquel ils devaient rendre compte de tout ce qui intéressait la secte. Il en fut de même chez les Druzes.

ordres, sans les transgresser ni leur donner aucune extension. La règle de votre conduite, avant comme après l'engagement que vous contractez aujourd'hui, soit dans vos discours, soit dans vos actions, c'est de reconnaître qu'il n'y a point d'autre dieu que Dieu, qu'il est unique et n'a point d'associé, que Mahomet est son serviteur et son apôtre; que le paradis, le feu de l'enfer, la mort et la résurrection sont des choses véritables et réelles; que l'heure du jugement dernier arrivera certainement et sans aucun doute; que Dieu ressuscitera certainement ceux qui seront dans les tombeaux; de vous acquitter de la prière au temps prescrit, de payer la dîme ainsi qu'elle est due, de jeûner le mois de ramadhan, de faire le pèlerinage à la maison sainte, de combattre pour la cause de Dieu, comme il est d'obligation de le faire, suivant l'ordre qui en a été donné par Dieu et par son apôtre; d'avoir pour amis les amis de Dieu, et d'être l'ennemi de ses ennemis; de reconnaître les lois obligatoires émanées de Dieu, ses ordonnances, ainsi que les lois fondées sur l'autorité et la pratique de son prophète (que Dieu lui soit

propice et lui accorde la paix, à lui et à toute sa sainte famille !), tant dans le secret et intérieurement, que publiquement et à l'extérieur. Car l'engagement que vous contractez aujourd'hui consolide toutes ces obligations, loin de les détruire; les affermit, au lieu de les anéantir; en rend l'obligation plus proche, bien loin de l'éloigner; la confirme, bien loin de l'infirmer; la rend d'une nécessité plus étroite, loin de l'abroger, et en éclaircit le sens, bien loin de l'obscurcir. Il en est ainsi, quant au sens extérieur et au sens intérieur, et quant à tout ce que les prophètes ont annoncé de la part de leur Seigneur (que les faveurs de Dieu reposent sur eux tous !), suivant les conditions et les clauses expliquées dans le présent engagement. Vous vous engagez à être fidèle à tout cela. Répondez *oui*.

« Le prosélyte dit *oui*, après quoi le daï continue en ces termes :

« L'observation de cet engagement et la conservation du dépôt qui vous est confié exigent que vous ne révéliez en aucune manière les engagements qu'on vous fait contracter, ni durant notre vie, ni après notre mort, ni de force, ni

de gré, ni dans l'espoir d'aucun bien, ni dans la crainte d'aucun mal, ni dans l'affliction, ni dans la prospérité, ni dans la vue d'aucun intérêt, ni pour éviter aucun dommage, et que vous paraissiez devant Dieu emportant avec vous ce secret, et la fidélité à garder ce dépôt, conformément aux conditions exprimées dans le présent engagement.

« Vous promettez aussi, vous vous obligez et vous vous engagez envers Dieu, et pareillement envers son apôtre (que Dieu lui soit propice et lui accorde le salut, ainsi qu'à sa famille!), de me défendre, moi et tous ceux que je vous nommerai et que je vous désignerai, contre tous les dangers dont vous vous garantiriez vous-même; d'avoir un attachement sincère, tant extérieurement qu'intérieurement, pour nous et pour votre chef, qui est l'ami de Dieu. Gardez-vous d'user de perfidie envers Dieu et son fidèle ami, ni envers nous, ni envers aucun de nos frères, de nos amis, et de ceux que vous saurez nous appartenir, et de leur faire aucun tort pour quelque cause que ce puisse être, ni dans leur famille, ni dans leurs biens, ni par aucuns conseils, ni en recourant,

par rapport à vos engagements et à vos promesses, à des interprétations qui en annuleraient l'effet.

« Si vous faites quelqu'une des choses qui vous sont interdites ici, sciemment, avec la connaissance que vous manquez en cela à votre engagement, et ayant présente à votre esprit la promesse que vous faites aujourd'hui, en ce cas vous n'aurez plus rien de commun avec Dieu, le créateur du ciel et de la terre, qui vous a formé, qui a composé et uni les parties de votre être, qui vous a comblé des biens de la religion et de ceux de cette vie, et de la vie future. Vous n'aurez plus rien de commun avec ses envoyés, tant ceux des siècles anciens que ceux du dernier âge, avec ses anges favoris, avec les chérubins spirituels, les paroles parfaites [1], les sept versets [2], l'Alcoran vénérable, le Pentateuque, l'Évangile, le Psautier, l'Avis sage [3], avec toute religion qui a été agréée de Dieu dans les temps qui ont précédé la dernière demeure [4],

[1] Je pense que ce sont les dix préceptes du Décalogue.

[2] C'est le premier chapitre de l'Alcoran qu'on nomme ainsi.

[3] C'est un des noms de l'Alcoran.

[4] فى مقدم الدار الاخرة — Dans le manuscrit de Nowaïri ou

ni avec tout serviteur qui a mérité de lui plaire. Vous cesserez de faire partie de la troupe de Dieu, et d'être du nombre de ses amis, et vous serez agrégé à la troupe de Satan, et mis au nombre de ses amis; Dieu vous livrera à un abandon absolu, vous fera éprouver promptement la vengeance et les châtiments, et vous précipitera dans le feu de l'enfer, où il n'y a point de miséricorde. Vous n'aurez plus aucun droit à prétendre au secours de la force et de la puissance de Dieu, mais vous serez abandonné à votre propre force et à votre propre puissance. La malédiction que Dieu a prononcée sur Iblis tombera sur vous, la malédiction par laquelle il l'a exclu du paradis et confiné pour toujours dans le feu. Si vous contrevenez à quelque chose de tout cela, vous trouverez Dieu irrité contre vous au jour de la résurrection, en ce jour où vous comparaîtrez devant lui. Vous serez soumis envers

lit مقدّم, et j'ai traduit conformément à cette leçon; mais je pense qu'il faut lire مقدم, et que le sens est *au moment de l'arrivée de la dernière maison*. Ce mot signifie dans le langage ordinaire des Musulmans *la vie future, l'autre monde;* mais, dans ce jargon mystique, c'est, je crois, le triomphe de la doctrine des Ismaëlis ou Baténis qui est désignée sous le nom de *dernière maison*.

Dieu, comme par un vœu obligatoire, à faire trente fois, à pied, tête et pieds nuds, le pèlerinage à la maison sainte, sans que vous puissiez vous acquitter de cette obligation envers Dieu, par aucune compensation ou d'aucune autre manière que par l'accomplissement littéral. Tout ce que vous posséderez au moment de votre contravention appartiendra, à titre d'aumône, aux pauvres et aux indigents avec lesquels vous n'aurez aucune liaison de sang et de parenté, sans que Dieu vous doive, pour ces aumônes, aucune récompense, ni qu'il en résulte aucun mérite en votre faveur. Tout esclave qui sera en votre possession, ou que vous pourrez acquérir jusqu'au jour de votre mort, mâle ou femelle, deviendra libre devant Dieu; toutes les femmes que vous aurez épousées ou que vous épouserez, jusqu'au jour de votre mort, seront, par une suite de votre contravention, séparées de vous par un divorce absolu et définitif, par un divorce légal et irrévocable[1], sans espoir d'aucun retour ni d'aucune réconciliation[2]; la

[1] طلاق الحرج والسنة — On peut consulter sur cette expression طلاق السنة, le *Hédaya*, t. I, p. 201.

[2] Le texte signifie : *elles seront divorcées comme si elles avaient*

jouissance de tout ce qui vous appartiendra, personnes ou biens, vous sera interdite, et tout divorce absolu sera pour vous d'une obligation rigoureuse [1]. Moi, je prends de vous ce serment, au nom de votre imam et de votre hoddja, et vous, vous le leur prêtez à l'un et à l'autre. S'il arrive que vous ayez dans l'intention, dans la volonté ou dans la pensée, quelque chose de contraire à ce que j'exige de vous et dont je vous fais jurer l'observation, ce serment, depuis le commencement jusqu'à la fin, conserve néanmoins toute sa force contre vous,

*été répudiées trois fois*, ce qui interdit à un mari la faculté de reprendre sa femme, à moins qu'elle n'ait appartenu à un autre dans l'intervalle. Ce divorce est opposé dans le texte à quatre autres sortes de divorce qui ne sont pas absolus : خيار — مثنوية — رجعة et مشية. Le premier mot doit, je pense, signifier un divorce qui, pour être absolu, a besoin d'être répété; mais je n'ai trouvé là-dessus aucun renseignement : خيار est un divorce qui se fait par ces paroles du mari à sa femme : *Choisis, agis à ton choix*, et par celles-ci de la part de la femme : *J'ai choisi, j'ai fait mon choix.* (*Hédaya*, t. I, p. 264.) رجعة signifie la faculté d'annuler la répudiation en revenant à vivre avec la femme qu'on avait répudiée, mais non irrévocablement. (*Hédaya*, t. I, p. 289.) مشية signifie un divorce fait par ces paroles du mari à sa femme : *Tu es libre de t'en aller quand tu voudras.* (*Hédaya*, t. I, p. 255.).

[1] وكل ظهار فهو لازم لك. — On entend par ظهار le divorce qui se fait en disant à une femme : *Tu es pour moi comme le dos de ma mère.* Voyez *Hédaya*, t. I, p. 327.

est obligatoire pour vous, et Dieu ne recevra de vous aucune autre satisfaction que l'accomplissement exact de tout ce qu'il contient, et des conventions faites entre vous et moi. Dites : *oui*.

« Le prosélyte répond : *oui*.

« Tel est, dit Nowaïri qui copie toujours les paroles du schérif Abou'lhasan, la formule du serment par lequel on apprivoise ceux que l'on veut séduire, en y rappelant les devoirs de la prière, de la dîme, du jeûne, du pèlerinage, et les autres obligations prescrites par l'islamisme, en sorte qu'ils ne trouvent rien de choquant ou de répréhensible dans tout ce qu'ils entendent. Mais tout cela n'est que pour familiariser le prosélyte avec ces doctrines impies, et l'amener peu à peu à recevoir tous les dogmes dont nous avons parlé. »

Tout ce que j'ai rapporté jusqu'ici sur la doctrine des Ismaëlis et leur système d'initiation est, à peu de chose près, commun à Makrizi et à Nowaïri. Mais ce dernier y ajoute un extrait d'un ouvrage destiné à servir d'instruction aux daïs, sur la manière d'exercer leur ministère, morceau qui est intéressant sous plus

d'un rapport, et qui peut donner lieu à des rapprochements curieux. Nowaïri n'est encore ici que le copiste du schérif Abou'lhasan, qui assure avoir lu ce qui suit dans un ouvrage intitulé *Kitab alsiyaset*[1], ce que l'on peut traduire par *Traité de politique*. Voici les instructions données dans ce livre à un daï.

« Si vous avez à faire à un homme qui professe la doctrine des Schiis, vous vous ferez connaître de lui comme étant vous-même zélé partisan de cette doctrine. Pour vous insinuer dans son esprit, vous entrerez en matière en parlant de l'injustice que les Musulmans ont commise envers Ali et ses enfants, du meurtre de Hoseïn qu'ils ont tué, et de la captivité à laquelle ils ont réduit ses filles. Vous direz à ces gens-là que vous ne voulez rien avoir de commun avec Teïm et Adi[2], ni avec les enfants d'Omayya ou d'Abbas. Vous tiendrez d'autres discours semblables qui leur feront grand

[1] كتاب السياسة.

[2] *Teïm* est le nom du chef de la tribu arabe de laquelle descendait le premier khalife, Abou-Becr. Teïm était fils de Morra, fils de Caab, fils de Lowaï. Adi, autre fils de Caab, fils de Lowaï, est la tige de laquelle descendait Omar, successeur d'Abou-Becr. Voyez Eichhorn, *Monum. vetust. hist. Ar.* p. 78.

plaisir, et s'insinueront facilement dans leur esprit. En suivant cette marche, les hommes de cette secte seront bientôt et facilement conduits où vous voulez les mener.

« Si vous vous adressez à un Sabéen, insinuez-vous dans son esprit en dissertant sur le nombre septénaire, et les choses qui observent ce nombre.

« Si vous avez à faire à un sectateur du Magisme, ses opinions au fond sont conformes aux vôtres. Commencez avec lui par le quatrième degré de l'initiation; insistez sur l'excellence du feu, de la lumière et du soleil; enseignez-lui ce qui concerne le préexistant, car c'est lui que ces gens-là connaissent sous le nom d'*Ahriman*[1]. Son suivant, caché, est selon leur opinion le Bon (principe) et les Ténèbres cachées sont dans leur système le Mauvais (principe)[2]. Entre tous les peuples, les Mages

[1] On lit dans le manuscrit de Nowaïri لهرمس, mais il est évident qu'il faut lire اهرمن.

[2] تاليه المكنون من ظنّه الجيّد والظلمة من وهمه الــردى —
Il est singulier que cet auteur subordonne le bon principe à Ahriman, et qu'il distingue les ténèbres, c'est-à-dire le mauvais principe, du même Ahriman. Je ne sais si c'est ignorance de sa part, ou si le texte a été altéré par les copistes.

et les Sabéens sont ceux qui ont le plus de rapports avec nous, et dont la doctrine approche le plus de la nôtre; mais, faute de la bien connaître, ils y ont introduit quelques erreurs.

« Si celui que vous voulez gagner est un Juif, commencez à vous concilier son attention en l'entretenant du Messie, je veux dire du Messie des Juifs, du faux Messie [1] : enseignez-lui que c'est le Mehdi (Mohammed, fils d'Ismaïl) qui est le Messie; que la connaissance du Mehdi procure le repos des actions (c'est-à-dire décharge de l'observation des devoirs imposés par la loi), et dispense des obligations pénibles, de même qu'il lui a été commandé de se reposer le jour du Sabbat. Vous gagnerez son cœur en parlant mal des Chrétiens et des Musulmans ignorants, de ce qu'ils débitent au sujet de Jésus, assurant qu'il n'a pas été engendré, et qu'il n'a pas eu de père. Dites-lui avec assurance que Joseph le charpentier était son père et Marie sa mère, que Joseph exerçait sur elle

[1] C'est-à-dire du Messie que les Juifs, dans leur croyance erronée, attendent comme le libérateur de leur nation, et qui n'est qu'un Antechrist, par opposition au Messie des Chrétiens, reconnu pour un vrai prophète par les Musulmans.

tous les droits qu'un mari a sur sa femme. Avec ces propos et d'autres semblables, vous en aurez bientôt fait un prosélyte.

« Vis-à-vis des Chrétiens, vous vous frayerez le chêmin en parlant mal des Juifs et des Musulmans sans distinction, en témoignant que vous reconnaissez la vérité du symbole des chrétiens[1], et leur en faisant connaître la véritable interprétation allégorique : reprochez-leur qu'ils ont méconnu le Paraclet, et enseignez-leur que le Paraclet va venir, et que c'est à lui que vous les appelez.

« Si un homme de la secte des Dualistes[2]

[1] Il y a dans le Recueil des Druzes deux pièces intitulées, la première : الرسالة القسطنطينية *Lettre adressée à Constantin*, et la seconde, الرسالة المسيحية وام القلائد النسكية وقامعة العقائد الشركية *Lettre aux Chrétiens, qui renferme l'essentiel des principes de la piété, et brise les dogmes du polythéisme.* Ces deux écrits, adressés aux Chrétiens, contiennent le Symbole des Apôtres et celui de Nicée, beaucoup de passages des Évangiles et de la liturgie, que l'auteur, au moyen d'explications allégoriques, applique à la doctrine des Druzes. C'est l'application des instructions données ici à un daï qui a affaire à des Chrétiens.

[2] Il y a dans le texte مثانيه, ce qui ne peut être, ce me semble, que مثانية, et doit signifier les Dualistes, Manichéens ou Bardésanites. Plus bas il est parlé d'autres Dualistes ثنوية, qui sont peut-être une secte musulmane de ce nom. On pourrait conjecturer que l'auteur avait écrit ici مانوية *Manichéens.*

vous est présenté (et vous savez que cette secte est la source d'où vous tirez votre origine), commencez tout de suite avec lui par une partie des instructions qui appartiennent au sixième degré de l'initiation, et par conséquent à un enseignement déjà fort avancé [1]; par ce qui concerne le mélange des ténèbres et de la lumière, et tout ce qui suit relativement au même sujet, jusqu'à la fin de ce chapitre. Par-ci, vous vous emparerez de l'esprit de ces gens-là, et vous obtiendrez leur confiance. Si vous trouvez quelqu'un parmi eux à qui vous croyiez pouvoir pleinement vous fier, vous lui dévoilerez tout le secret.

« S'il arrive qu'on vous présente un homme attaché à la doctrine des philosophes, vous n'ignorez pas que l'essentiel de notre doctrine repose sur les opinions des philosophes, et que nous sommes d'accord avec eux en ce qui concerne les religions établies par les prophètes, et l'éternité du monde. Seulement, il y en a parmi eux qui diffèrent d'opinion avec nous, en ce qu'ils admettent, sans cependant le connaître, un être qui régit le monde. Si ceux à

[1] من حدود البلاغ — Voyez la note 2 de la page suivante.

qui nous avons affaire se trouvent d'accord avec nous, et qu'ils ne reconnaissent point l'existence d'un être qui gouverne le monde, il n'y a plus aucune différence entre notre doctrine et la leur.

« Si on vous présente un Dualiste[1], vous êtes sûr de la victoire. La première chose à faire avec lui, c'est de rejeter le dogme de l'unité (de Dieu), et de lui parler du préexistant et du suivant, et de la manière dont l'un d'eux hérite de l'autre, ainsi que cela est exposé dans le premier et le troisième degré de la partie la plus parfaite de notre enseignement.[2]

« Si vous avez à traiter avec un Sunni, parlez avec respect devant lui d'Abou-Becr et d'Omar; faites l'éloge de leurs mérites; n'épargnez point la critique à Ali et à ses enfants; rapportez des circonstances de leur vie, dignes de censure. Faites-lui entendre qu'Abou-Becr et Omar n'étaient pas étrangers à la doctrine que vous lui

[1] Il y a ici ثنوى.

[2] على ما هو مرسوم فى اول درجة البلاغ وثالث — Il est évident qu'il faut entendre par le premier et le troisième degré de l'enseignement plus avancé, le sixième et le huitième degré de l'initiation. C'est donc au sixième degré que commence *le haut enseignement* البلاغ.

enseignez. Quand vous vous serez une fois insinué dans son esprit par ce moyen, vous le conduirez où vous voudrez, et vous serez maître de lui. Ayez soin seulement de vous faire donner des promesses bien sûres, et de le lier par les engagements les plus inviolables et les serments les plus sacrés, pour que cela vous serve comme d'un bouclier et d'une place forte pour votre sûreté. Ne vous empressez pas de confier à ceux même qui se montreront dociles et soumis à tout ce que vous leur proposerez, des dogmes qui pourraient choquer et révolter leur esprit, si vous ne les y ameniez insensiblement et par degrés. Ne les faites avancer que pas à pas.

« Il y en a tel que vous devez vous contenter d'amener au parti et à la croyance des Schiis, à croire que Mohammed, fils d'Ismaïl, est l'imam, et qu'il est encore vivant : n'allez pas plus loin avec ceux-ci; faites parade avec eux d'un grand désintéressement et d'un profond mépris pour l'or et l'argent; comportez-vous à leur égard avec une douceur pleine de modestie; ordonnez-leur de faire les cinquante prières [1]; recom-

[1] Il est question des cinquante prières dans l'histoire des Karmates et des Nosaïris.

mandez-leur d'éviter le mensonge, la fornication, la sodomie, et l'usage du vin. Ayez grand soin de leur donner vos commandements avec douceur, et d'une manière affable et insinuante. Ils vous seront d'un grand secours contre les dangers dont la fortune pourrait vous menacer, contre les adversaires que vous rencontrerez, ou contre ceux des nôtres qui, venant à changer de façon de penser à votre égard, vous susciteraient des traverses. N'engagez donc point l'homme de cette classe à renoncer à son culte et au Dieu qu'il sert, à la religion qu'il professe, à l'imamat d'Ali et de ses enfants, jusqu'à Mohammed, fils d'Ismaïl, fils de Djafar : exposez-lui seulement les arguments tirés des choses qui se comptent par le nombre septénaire; brisez-le à force de le surcharger de prières[1]. Car, si après cela vous donniez ordre à qui que ce fût de lui prendre tout ce qu'il a de plus précieux[2], et à plus forte raison son argent, il ne s'opposerait à aucun de vos ordres; et si la mort vient

[1] ودقّه بالصلاة دقّا

[2] الى كرائمه — Cela veut dire, je crois, *les personnes qui lui sont les plus chères, ses femmes et ses filles.*

à le surprendre, il vous laissera par son testament tout ce qu'il possède, et vous fera son héritier; il ne croira pas pouvoir trouver dans le monde entier un homme plus digne que vous de toute sa confiance.

« Il y en a tel autre que vous conduirez à un degré plus haut, et à qui vous découvrirez l'abrogation de la religion de Mahomet. Vous direz à celui-ci que le septième (prophète parleur[1]) est véritablement le sceau des envoyés; qu'il exerce la fonction de prophète parleur (en établissant une nouvelle loi), comme les autres qui l'ont précédé, et qu'il apporte un nouvel ordre de choses; que Mahomet est le chef de la sixième période, et qu'Ali n'a point été imam. Parlez de cela avec beaucoup de prudence et une sage discrétion : car c'est là un point très-important, une connaissance d'une conséquence infinie, et qui donne l'espoir de pouvoir passer à des doctrines d'un degré supérieur; et cela vous aidera à détruire l'idée que ces gens-là avaient puisée dans la religion qu'ils professaient, de la mission des prophètes.

[1] C'est-à-dire Mohammed, fils d'Ismaïl. Le texte porte : ان السابع هو الحكم للرسل; j'ai lu الختم للرسل.

Il y en a bien peu que vous puissiez faire avancer plus loin, et à qui vous puissiez découvrir notre doctrine relativement à l'Alcoran, à son auteur et à ses lois. Prenez bien garde de vous laisser imprudemment entraîner à communiquer les connaissances supérieures à celle-là, à la plupart de ceux que vous aurez conduits jusque-là. Il ne faut hasarder cela qu'après vous être assuré, par une longue pratique et une longue intimité, qu'ils méritent toute votre confiance. Cela vous sera d'un grand secours vis-à-vis de ceux que vous aurez amenés à ce point, pour détruire l'autorité des livres qu'ils prétendent avoir été révélés : car ce sont là comme les prémisses (de cette partie de notre doctrine).

« A un petit nombre seulement que vous jugerez capables d'être introduits plus avant dans la connaissance de notre système, vous enseignerez que le *kaïm* [1] est mort, qu'il revient au monde d'une manière spirituelle, et que les hommes reviennent à lui par leur union avec les figures spirituelles [2]; qu'il fera le discernement entre

[1] Je pense que c'est Mohammed, fils d'Ismaïl.

[2] Les figures spirituelles sont, dans le système des Druzes, et

les serviteurs (c'est-à-dire les hommes), par le commandement de Dieu[1], qui tirera vengeance des incrédules en faveur de ceux qui croient aux figures spirituelles[2]. Cela vous servira admirablement vis-à-vis de ceux à qui vous aurez fait adopter cette doctrine, pour détruire le dogme de la résurrection et de la sortie des morts de leurs tombeaux, dogme auquel ils faisaient profession de croire.

« De ce degré-là vous en conduirez quelques-uns jusqu'à renoncer à la croyance de l'exis-

sans doute dans celui des Ismaëlis, les dogmes véritables qui s'unissent aux âmes et s'incarnent, pour ainsi dire, en elles, quand elles reçoivent l'instruction avec docilité et qu'elles croient. Le sens que je donne ici aux mots الصور الروحانية *les figures spirituelles*, ou simplement الصور *les figures*, est prouvé par un grand nombre de passages des livres des Druzes, et spécialement par la pièce intitulée رسالة الزناد *Traité de l'amadou*. Une glose de cette pièce explique cette expression, *les figures spirituelles*, par حقيقة العلوم *la vérité des sciences*, c'est-à-dire les sciences véritables.

[1] La séparation entre les bons et les méchants qui aura lieu au jour du jugement, doit se faire par le ministère d'un être nommé, dans le système des Druzes, *le commandement de Dieu*.

[2] Le manuscrit porte : وانه يفصّل من العباد بامر الله عزّ وجلّ لسنقى من الكافرين للمومنين بالصور الروحانيـــة, ce qui est inintelligible. Il faut d'abord, au lieu de من العباد, lire بين العباد; ensuite je conjecture que, au lieu de لنسقى, il faut lire ينتقم ou المنتقم *qui tirera vengeance*, et j'ai traduit conformément à cette conjecture.

tence des créatures célestes, connues sous le nom d'anges, et de la création (de l'homme) sur la terre[1], et à croire qu'il y a eu bien d'autres hommes avant Adam. Vous ferez usage, pour prouver ceci, des arguments qui se trouvent dans les livres de nos précédents docteurs. Quand vous aurez gagné ce point-là, il vous sera d'une merveilleuse utilité pour détruire le dogme de l'existence de Dieu et de la mission des anges vers les prophètes, et pour substituer à cela la vérité, c'est-à-dire, l'éternité de l'univers.

« Il y a en d'autres que vous conduirez jusqu'aux premières notions du degré qui concerne l'unité de Dieu[2]. Vous vous insinuerez dans leur esprit, en faisant usage pour cela du livre intitulé : *Doctrine qui procure la santé à l'âme*[3], et vous leur enseignerez qu'il n'y a en Dieu, ni sujet, ni attribut. Cela vous permettra de parler avec mépris à ceux que vous aurez conduits jusque-là, des dieux qu'ils adorent.

[1] والحق فى الارض — Je lis والخلق.

[2] التوحيد *l'unité* ne doit pas être entendu ici dans le sens que les Musulmans donnent à ce mot.

[3] كتاب الدرس الشافى للنفس

« Vous pourrez faire connaître à ceùx que vous aurez amenés à ce degré, comme nous vous l'avons fait connaître à vous-mêmes, ce que c'est dans la réalité que l'imam, et leur découvrir qu'Ismaïl et Mohammed, son fils, ne sont que les portes qui conduisent à lui. Vous pourrez alors facilement détruire vis-à-vis d'eux le prétendu imamat d'Ali, et déclarer ouvertement à qui appartient réellement l'imamat[1].

Ne cessez pas d'avancer ainsi, lentement et peu à peu, dans les différents chapitres des neuf degrés[2], jusqu'à ce que vous parveniez insensiblement et successivement au dernier terme. Chaque chapitre que vous exposerez servira à confirmer celui qui l'aura précédé, et il sera lui-même confirmé par les chapitres précédents. Ayez soin de garder dans toute votre conduite le plus grand secret, comme le prophète des Musulmans l'a recommandé à ses

[1] On voit par l'histoire des Karmates que les missionnaires de cette secte travaillaient dans la réalité, non pour faire reconnaître comme imam Mohammed, fils d'Ismaïl, qui avait disparu et devait se manifester de nouveau, mais bien pour former un parti à un chef qui se tenait caché en attendant qu'il se crût assez fort pour lever ouvertement l'étendard de la révolte.

[2] Le manuscrit porte *sept* السبعة, mais il faut lire التسعة *neuf*.

plus intimes confidents, en leur disant : *Ayez recours au secret dans toute votre conduite.* Pour quelque raison et en quelque manière que ce puisse être, ne découvrez point à un prosélyte ce que vous découvrez à un autre qui est plus avancé. Ne négligez rien pour vous concilier le respect, en affectant aux yeux du vulgaire une vie austère et une conduite grave, et évitez soigneusement tout ce qui pourrait prêter à la critique. Ne vous familiarisez point à l'excès avec ceux de vos frères qui sont parvenus à la connaissance entière de votre doctrine, comme ont fait ceux qui vous ont précédés; car ces gens-là, après avoir d'abord travaillé à consolider l'édifice, ont fini par détruire leur ouvrage. Si vous vous conduisez suivant ce plan, et si vous vous conformez exactement à cette marche, vous suivrez la même route que les prophètes ont suivie, et vous imiterez leur conduite.

« Ce n'est pas tout cependant : il faut encore que vous vous exerciez à contracter une grande légèreté de mains, à fasciner les yeux et les regards par des tours de gobelets, afin de pouvoir faire des miracles, comme on en attribue

à ceux qui vous ont précédés. Il faut aussi que vous connaissiez les histoires des anciens législateurs, leurs aventures, leurs systèmes et leurs sectes, afin de disposer vos discours[1] de la manière qui convient le mieux aux hommes de votre siècle. Par-là vos efforts seront couronnés du succès; vous gagnerez la confiance, vous obtiendrez plus de droits à la reconnaissance de votre imam, votre nom croîtra en renommée. Ceux qui entreront (dans notre secte) après votre mort seront en plus grand nombre que ceux qui l'auront adoptée de votre vivant. La doctrine de la vérité vous sera utile à vous, et à vos descendants après vous. Le parti de la vérité prendra le dessus[2]. Par vos travaux, par votre ministère, et le ministère de vos semblables, gens illustres et remplis d'intelligence, vous gagnerez pour vous, pour ceux qui vous suivront, et pour votre postérité, un bien plus grand qu'aucun autre n'en saurait acquérir. Voilà les ordres que je vous donne et qui s'ap-

[1] لنكون سمه امرك فى الاقاويل — Je prononce بُنْيَة.

[2] وتنفع لك ولمخلفنك من بعدك بك وعلى يديك..... دعوة الحق — Je lis وتعلوبك. Il est évident qu'il manque ici un verbe dont دعوة الحق est le sujet.

pliquent à toutes les religions que les prophètes ont établies, chacun en raison de leur degré d'intelligence. »

Le même schérif, Abou'lhasan, dit avoir trouvé dans l'ouvrage intitulé : *Livre de la Politique*, et duquel il a extrait ce qui précède, un chapitre où l'on lisait :

« Notre cheikh illustre et saint a composé un écrit, dont celui-ci n'est que l'abrégé, dans lequel il donne des ordres à ses daïs, par rapport à la manière dont ils doivent se conduire envers les peuples de diverses religions, et voici ce qu'il dit spécialement de la manière d'agir envers les musulmans : Quand tu auras eu l'avantage sur eux, que tu leur auras fait la guerre avec succès, et que tu les auras vaincus, tire l'épée contre eux. Ce sont-là des ruses que je t'ai enseignées, et par lesquelles tu as attiré les peuples à toi. Ils sont tous nos ennemis : empare-toi donc de leurs biens, et extermine leurs femmes et leurs enfants[1]. Qu'aucun lien ne te les fasse épargner; ne conserve aucun de leurs

[1] وصى اموالهم و استفزه ببلادهم و اولادهم — Quoique j'ignore comment il faut restituer ce texte, il me semble que le sens n'en saurait être douteux.

villages; que nul sentiment de compassion ne te touche en faveur des partisans d'Ali. Si quelqu'un d'eux eût réussi à former un empire comme les autres prophètes, nous aurions eu beaucoup de maux à supporter de sa part, et en vertu des droits dont il prétend avoir hérité, il aurait exercé sur ces ânes une domination plus dure que celle même qu'a exercée son aïeul [1]. Garde-toi donc de fermer les yeux sur ceux des descendants d'Ali que tu pourrais trouver; c'est-à-dire, tue-les quand ils tomberont sous ta main. Ne permets à aucun de ceux qui dépendent de toi de mettre aucune confiance en eux. C'est par ce moyen que tu suivras la voie droite, et que tu mériteras une pleine confiance; tu marcheras avec un bonheur constant par l'effet de la science; tu dirigeras les autres, et tu seras toi-même dirigé vers le bien. A notre Dieu soit rendue la louange en tout état, pour les dons qu'il nous a faits, et que ses faveurs reposent sur ses serviteurs élus!

[1] وعبر بما يدّعيه من حقوق جدّه على هاولاى الحمير ما هو اكبر ممّا عبره جدّه — Je pense qu'il faut prononcer عبّر, à la lettre, *il aurait fait passer.*

« Par *son Dieu*, dit le schérif, il entend celui qui lui a permis la jouissance de toute sorte de plaisirs illicites, et qui l'a aveuglé, détourné de la droite voie, et conduit dans le sentier de l'égarement; et par *ses serviteurs élus de lui*, il entend ses daïs qui égarent les hommes. »

Les Ismaëlis, dont je viens de faire connaître l'origine et la doctrine, devaient, comme je l'ai indiqué, avoir pris naissance du vivant même de Mohammed, fils d'Ismaïl, ou du moins peu de temps après sa mort. Le système de doctrine qu'ils adoptèrent n'embrassa pas, sans doute, dans le commencement, toute l'étendue avec laquelle je l'ai présenté. Cette forme systématique, ce développement, ce plan d'insurrection et de révolte, plutôt que de religion, fut l'ouvrage d'Abd-allah, fils de Maïmoun Kaddah, qui ne songeait vraisemblablement qu'à se former un parti puissant, attendant des circonstances favorables pour l'exécution des projets que l'ambition lui avait suggérés. Je n'ai pu fixer précisément l'époque d'Abd-allah, mais on ne peut pas se tromper beaucoup en la rapportant au milieu du III<sup>e</sup> siècle de l'hégire, puisque ce fut sous le gouvernement de son fils Ahmed que sa

doctrine donna naissance, dans l'Irak, à la faction des Karmates, et que cet événement arriva en l'an de l'hégire 274.

Les Karmates ayant joué un grand rôle, pendant plus d'un siècle, dans l'histoire des Musulmans, et ayant réalisé contre eux une partie des projets de vengeance que l'auteur de la doctrine des Ismaëlis cherchait à inspirer à ses disciples contre les sectateurs de Mahomet, je crois devoir faire connaître ici leur histoire. Il y a peu d'accord entre les historiens sur leurs commencements et sur l'origine de leur nom. Je suivrai de préférence le récit du schérif Abou'lhasan, rapporté par Nowaïri, parce qu'il était bien moins éloigné de ces événements que Grégoire Abou'lfaradj ou Ebn-Athir; je rapporterai néanmoins aussi ce qu'en disent ces auteurs.

Abd-allah, fils de Maïmoun, obligé de fuir successivement d'Ahwaz et de Basra, s'était, comme nous l'avons dit, réfugié à Salamia en Syrie. Il mourut dans cette ville, et son fils Ahmed devint après lui le chef suprême de la secte des Ismaëlis[1]. Celui-ci, qui demeurait aussi à Sala-

[1] Nowaïri dit, d'après le schérif Abou'lhasan : « Lorsque Ahmed, « fils d'Abd-allah, fils de Maïmoun, fils de Daïsan, eut succédé

mia, envoya, de là dans l'Irak, un de ses daïs nommé *Hoseïn Ahwazi.* Hoseïn, arrivé dans le territoire cultivé de Coufa, auquel les Arabes donnent le nom de *Sowad,* y fit la rencontre d'un homme appelé *Hamdan*, fils d'Aschhath. Hamdan conduisait un bœuf chargé d'herbages. Hoseïn lui demanda le chemin pour aller à Kess-Nahram[1]. Hamdan lui répondit que ce lieu était précisément celui où il allait. Hoseïn l'interrogea encore sur la situation d'un lieu[2] qui se trouve être voisin de Daur, village où Hamdan faisait sa résidence. Hoseïn et Hamdan firent donc route ensemble. Après avoir marché durant quelque temps, Hamdan dit à Hoseïn : Vous paraissez être venu de fort loin, et être excessivement fatigué; montez donc sur ce bœuf qui est à moi. Hoseïn lui répondit : On ne m'a pas

« dans le commandement à son père (or, cet Ahmed est l'aïeul « d'Obeïd-allah qu'on appelle *le Mehdi*), il envoya de Salamia, où « il se trouvait, son daï Hoseïn Ahwazi, etc. »

[1] قس ٮهرام. — La première lettre de *Nahram* est sans points et par conséquent sa valeur est incertaine. Je lis *Nahram* parce que Grégoire Bar-Hebræus parle d'un village nommé *Nahrin* dans l'histoire des Karmates. Bibars Mansouri nomme aussi ce lieu *Nahraïn.*

[2] Je passe le nom de ce village et plusieurs autres noms propres, parce qu'ils sont écrits sans points diacritiques.

ordonné de faire cela. Il semblerait, répartit Hamdan, à votre façon de parler, que vous agissez conformément à des ordres que quelqu'un vous aurait donnés. Hoseïn en convint. Quel est donc, lui demanda Hamdan, celui de qui vous recevez ainsi des ordres et des défenses? C'est, lui répondit Hoseïn, mon maître et le vôtre, le maître de ce monde et du monde futur. Hamdan, fort surpris de ce langage, réfléchit d'abord sur le sens qu'il pouvait avoir, et après avoir considéré attentivement son camarade de route, il lui dit : Il n'y a que le Dieu très-haut qui soit maître de toutes ces choses. Il est vrai, reprit Hoseïn, mais Dieu donne l'empire à qui il veut. Que voulez-vous faire, demanda alors Hamdan à Hoseïn, dans ce village dont vous m'avez demandé le chemin? Je vais, dit Hoseïn, porter à une troupe de gens qui y habitent la connaissance d'un des secrets de Dieu : j'ai reçu ordre d'abreuver ce village, d'enrichir ses habitants, de les délivrer, et de les mettre en possession des biens de leurs maîtres. Puis il commença à inviter Hamdan à embrasser sa doctrine. Hamdan lui dit alors : Je vous adjure au nom de Dieu

de me communiquer ce que vous possédez de cette science : délivrez-moi, et Dieu vous délivrera. C'est, lui répondit Hoseïn, une chose que je ne puis faire, à moins que je ne vous fasse auparavant contracter un engagement, et que je ne vous lie, au nom de Dieu, par une promesse semblable à l'engagement que Dieu a toujours exigé de ses prophètes et de ses envoyés : alors je pourrai vous dire des choses qui vous seront utiles. Hamdan continua à le presser et à lui faire les plus vives instances, auxquelles Hoseïn céda enfin; et, s'étant assis l'un et l'autre dans le chemin, Hoseïn fit prêter à Hamdan le serment d'engagement à la secte; ensuite il lui demanda son nom. Hamdan lui dit qu'il s'appelait *Karmat* [1], et l'invita à venir loger chez lui et s'y reposer. J'ai, lui dit-il, des frères que je vous amènerai, pour que vous preniez aussi d'eux un pareil engagement envers le Mehdi. Hoseïn y consentit; il

[1] Ce nom signifie, suivant les uns, *un homme qui a les pieds courts et qui fait de petits pas;* suivant d'autres, c'était le nom du bœuf de Hamdan (Nowaïri). D'autres disent qu'en langage nabatéen *Karamita*, dont on a fait *Karmat*, signifie un homme qui a les yeux rouges (Bibars Mansouri). Hamza, dans les livres des Druzes, donne à ce mot une autre signification, comme on le verra en son lieu.

accompagna Hamdan, et étant venu chez lui, il y reçut les engagements des habitants de ce lieu. Il demeura quelque temps chez Hamdan, qui, rempli d'admiration pour lui, le traita avec des égards et un respect sans bornes. Hoseïn menait effectivement une vie très-pieuse; il jeûnait le jour et veillait pendant la nuit; on s'estimait heureux de le retirer chez soi durant une seule nuit. Il gagnait ordinairement sa vie en travaillant du métier de tailleur : on croyait qu'il portait bonheur, ainsi que les habits sortis de ses mains. Or, le temps de la maturité des dattes étant arrivé, un habitant de Coufa, considérable autant par sa science, ses vertus et son zèle pour la doctrine de l'unité, que par ses richesses, nommé Abou-Abd-allah Mohammed, fils d'Omar, fils de Schéhab Adéwi, cherchait un homme à qui il pût confier le soin de garder ses dattes. On lui parla avantageusement de Hoseïn; il le prit donc pour garder ses dattes, et pour veiller à l'endroit où on les amassait. Hoseïn s'acquitta de cet emploi avec la plus grande attention et la fidélité la plus scrupuleuse, tandis que la plupart des hommes ne s'acquittent de leurs fonctions

qu'avec une extrême négligence. Ceci se passait en l'année 264. La confiance que l'on avait en lui ne fit donc que s'affermir, et ayant lui-même mis une entière confiance en Hamdan Karmat, il lui découvrit tous ses desseins, n'usant plus d'aucun déguisement envers lui.

Le schérif fait observer que toute la conduite du daï, sa probité, sa bonne foi scrupuleuse, sa dévotion, ses mortifications, n'étaient que fourberie et artifices.

Hoseïn étant près de mourir se donna pour successeur Hamdan, fils d'Aschhath, et surnommé *Karmat.*

Tel est le récit du schérif, auquel celui de Makrizi est conforme, si ce n'est qu'il ne donne aucuns détails.

Un autre récit rapporté par Abou'lfaradj, tant dans son histoire arabe des Dynasties que dans sa Chronique syriaque, se trouve aussi dans l'ouvrage de Bibars Mansouri, et dans Nowaïri, qui dit l'avoir extrait de la grande Chronique d'Ebn-Athir. Comme le récit de ces derniers, qui me paraît avoir une même source, est plus circonstancié que celui d'Abou'lfaradj, je suivrai le texte de Bibars, en faisant

remarquer qu'Abou'lféda, qui a souvent puisé dans l'ouvrage d'Ebn-Athir, le suit aussi ici, mais en l'abrégeant.

Un homme de la province de Khouzistan[1] vint s'établir dans un lieu du territoire de Coufa nommé *Nahraïn;* il y fixa sa demeure et il y vivait d'une manière très-religieuse et mortifiée. Il s'occupait à faire des ouvrages de feuilles de palmier entrelacées, vivait du produit de son travail, priait jour et nuit, et jeûnait assidûment. Il continua durant quelque temps ce genre de vie. Quand quelque personne venait s'asseoir près de lui, il l'entretenait de matières relatives à la religion, l'engageait à renoncer au monde, et lui enseignait qu'il était d'obligation de prier cinquante fois le jour. Le bruit de cette doctrine qu'il enseignait s'étant répandu parmi les habitants de ce lieu, il leur

[1] Il est nommé ensuite *Khorasani*, et c'est sans doute ce qui fait que M. de Guignes, qui a fait usage de Bibars Mansouri sous le faux nom de *Jahres*, a écrit ici *Khorasan*. Mais dans Abou'lfaradj on lit *Khouzistan*, et c'est la vraie leçon, car Hoséïn était surnommé *Ahwazi*, et Ahwaz est du Khouzistan : *Ahwaz* n'est même que le pluriel de هوز, qui, en persan, est écrit خوز. Nowaïri, dans l'extrait d'Ebn-Athir, le nomme *Hamdan;* mais je crois que c'est une faute de Nowaïri ou de quelque copiste d'Ebn-Athir; car ni Abou'lfaradj, ni Abou'lféda, ni Bibars ne lui donnent ce nom.

dit qu'il était chargé d'appeler les hommes à reconnaître pour imam un descendant du prophète. Il avait sa demeure, dans cet endroit, chez un jardinier qui y faisait le commerce d'herbages et de légumes. Quelques marchands qui avaient acheté la dépouille d'une plantation de palmiers voisins de la demeure du jardinier lui ayant demandé un homme pour garder leurs dattes, le jardinier leur indiqua notre prétendu dévot : ils le louèrent pour garder leurs dattes, et convinrent de prix avec lui. En conséquence de leurs conventions, il garda leurs dattes, passant en même temps la plus grande partie du jour à prier, jeûnant, et ne prenant pour son repas, quand son heure de rompre le jeûne était arrivée, qu'une livre de dattes que le jardinier lui fournissait, et dont il avait soin de rendre les noyaux au jardinier. Quand les marchands jugèrent à propos d'enlever leurs dattes, ils vinrent s'asseoir chez le jardinier, y firent le compte du gardien et lui payèrent son salaire. Lui, de son côté, compta avec le jardinier pour les dattes que celui-ci lui avait fournies, sur la valeur desquelles il rabattit le prix des noyaux. Les mar

chands, qui en furent témoins, s'imaginant qu'il avait vécu à leurs dépens, le frappèrent en disant : N'est-ce pas assez que tu aies mangé nos dattes? fallait-il encore que tu vendisses nos noyaux? Le jardinier les détrompa, et quand ils connurent leur erreur, ils se repentirent de l'avoir maltraité et lui en firent des excuses. Il leur pardonna, et cette aventure contribua à augmenter son crédit en ce lieu. Étant ensuite tombé malade, il se tenait couché sur le chemin. Il y avait dans ce village un homme nommé *Hamdan* que l'on connaissait sous le nom de *Karamita*, mot qui, en langage nabatéen, signifie un homme qui a les yeux rouges. Cet homme était propriétaire de bœufs qui lui servaient à transporter les grains du Sowad. Le jardinier engagea Karamita à transférer chez lui le malade et à en prendre soin, lui disant que c'était un homme de bien et un étranger. Karamita le fit, et notre dévot y demeura jusqu'à ce qu'il fût parfaitement rétabli; ensuite il y fixa son domicile, et il enseignait la doctrine aux gens de ce lieu qui s'attachèrent à lui. Quand quelqu'un embrassait sa secte, il prenait de lui une pièce d'or, disant

que c'était pour l'imam. Il se choisit parmi eux douze Nakibs, imitant en cela Moïse et Jésus, et il les chargea d'inviter les autres hommes à embrasser sa doctrine. Il obligea ses disciples à faire cinquante prières par jour, et leur prescrivit d'autres exercices de piété qui les détournaient de leurs travaux ordinaires, en sorte que les terres demeurèrent incultes, et que tous les travaux utiles furent négligés. Haïsam [1], qui possédait des terres en ce pays, s'étant aperçu que les laboureurs négligeaient leurs occupations, s'informa d'où cela provenait; on lui raconta, à cette occasion, toute l'histoire de ce missionnaire. Il le fit donc venir et l'interrogea sur sa conduite. Celui-ci, pour toute réponse, l'invita à embrasser lui-même sa doctrine. Haïsam le fit arrêter et renfermer dans une maison, se proposant de le faire mourir le lendemain matin; et ayant pris la clef de l'endroit où il était renfermé, il la mit, en se couchant, sous son chevet, et se livra au sommeil, d'autant plus profondément qu'il avait bu avec excès. Une servante de Haïsam qui avait conçu une grande vénération pour le mis-

[1] Ou *Haïdham*, suivant qu'on écrit ce nom par un ص ou un ض.

sionnaire, à cause de son assiduité au jeûne et à la prière, profita du sommeil de son maître; elle prit la clef, rendit la liberté au prisonnier, et ayant refermé la porte, elle remit la clef où elle l'avait prise. Haïsam, à son réveil, alla chercher le prisonnier et ne trouva plus personne. Cette nouvelle se répandit et contribua à séduire le peuple, qui crut qu'il avait été enlevé et était sorti les portes fermées: car la servante, qui aurait pu détruire cette erreur, avait trop d'intérêt à garder le secret sur son action. Peu de temps après, il se montra à quelques-uns de ses disciples qui étaient occupés à labourer dans des terres éloignées du village, et leur certifia que c'étaient des anges qui l'avaient délivré et transporté dans le désert, et qu'aucun homme n'avait le pouvoir de lui nuire. Craignant cependant pour sa vie, il passa en Syrie. On le nommait *Karamita*, du nom de celui qui lui avait accordé l'hospitalité; ensuite on adoucit ce nom et on prononça *Karmat* [1].

Bibars ajoute que d'autres personnes rap-

[1] Grégoire Abou'lfaradj, de qui j'ai emprunté quelques traits de ce récit, dit qu'il se retira dans la Palestine, qu'ensuite il disparut encore de ce pays, et qu'on ignora ce qu'il était devenu.

portent l'origine de la secte des Karmates à un homme de Coufa, nommé *Mohammed Warrak*, et surnommé *Mokarmit*. Suivant d'autres, Karmat était le nom d'un esclave d'Ismaïl, fils de Djafar Sadik. Ces deux dernières opinions paraissent avoir peu de fondement.

Ebn-Athir prétend[1] que les Karmates avaient un livre dans lequel on lisait ce qui suit : « Voici

[1] Ce que je rapporte ici est tiré de Nowaïri, qui dit l'avoir pris dans le *Tarikh Camel* d'Ezz-eddin, fils d'Athir, Djézéri. Il n'est pas douteux que c'est là aussi que l'a pris Abou'lféda qui l'a abrégé. Je tiens pour certain que c'est à cette même source qu'a puisé Bibars Mansouri. Abou'lfaradj dit à peu près la même chose, quoique d'une manière bien plus abrégée, dans ses deux Chroniques; mais il y a cela à remarquer, que, dans sa Chronique syriaque, il attribue précisément ce livre au missionnaire emprisonné, au lieu qu'aucun autre des auteurs cités, ni lui-même dans son Histoire des Dynasties, ne disent pareille chose.

J'ai plusieurs observations à faire sur le commencement de ce prétendu extrait d'un livre des Karmates :

1° Il me paraît que ce livre ne peut appartenir aux Karmates, qui, étant Ismaëlis et reconnaissant pour le dernier imam Mohammed, fils d'Ismaïl, fils de Djafar, n'avaient rien de commun avec les sectes des Rafédhis, qui reconnaissaient Mohammed, fils de Hanéfiyya, pour successeur d'Ali à l'imamat. Il semblerait même que l'auteur de ce livre dût être fort antérieur aux Ismaëlis et aux Karmates.

2° Par rapport au nom de *Nasrana*, je remarque que, dans le manuscrit de Bibars Mansouri, on lit عــرانه *Arana* ou *Araya*. Dans les deux manuscrits de Grégoire Bar-Hebræus on lit *Nasraya*, mais dans la Chronique arabe on lit *Nasrana*, et la grande ressemblance

« ce que dit Alfaradj, fils d'Othman, du village « de Nasrana, le daï du Messie qui est Jésus, qui « est la Parole (le Verbe), qui est le Mehdi, qui « est Ahmed, fils de Mohammed, fils de Hané- « fiyya, qui est Gabriel. » Il racontait que le Messie lui était apparu sous une figure humaine, et lui avait dit : « Tu es le daï, tu es le hoddja, tu « es le chameau femelle, tu es la bête, tu es Jean, « fils de Zacharie; tu es l'esprit saint; » qu'il lui

des lettres N et I dans l'écriture syriaque et arabe, empêche qu'on ne puisse décider laquelle des deux leçons est la meilleure. Dans l'édition d'Abou'lféda on lit *Basrana.*

3° Le nom d'Alfaradj, fils d'Othman, ne se trouve dans aucun autre monument de l'histoire des Ismaëlis.

4° Ces mots *tu es le daï, tu es le hoddja,* pourraient laisser quelque incertitude sur leur véritable signification, d'autant plus qu'au lieu de داعي qui est plus usité, on lit ici داعية. Cette forme cependant est employée ailleurs par Nowaïri, comme طاغية pour طاغي. Mais ce qui lève toute difficulté, c'est que, dans le texte syriaque de Grégoire Bar-Hebræus, on lit en syriaque : *tu es celui qui appelle, tu es la vérité.* C'est la traduction des mots arabes *daï* (*celui qui appelle*) et *hoddja* (*démonstration, acte authentique,* et par abus *un docteur qui donne les preuves de la vérité*).

5° Au lieu de ces mots : *tu es le chameau femelle, tu es la bête,* que l'on pourrait regarder comme une allusion à la femelle de chameau du prophète *Salèh* (*Alc.*, sur. 74, v. 7) et à la bête qui doit sortir de la terre, et dont l'apparition sera un des signes de la fin du monde et du jugement dernier, on lit dans le texte syriaque de Grégoire Bar-Hebræus : *Tu es le chameau qui garde la colère contre les infidèles, tu es la bête de charge qui porte le fardeau des fidèles.* Cela est assez obscur.

avait enseigné que l'obligation de faire la prière consiste en quatre inclinations, deux avant le lever du soleil, et deux avant son coucher[1]; que la proclamation pour convoquer à la prière consiste à dire, à chaque convocation, quatre fois[2] : « Dieu est très-grand; » deux fois : « Je « témoigne qu'il n'y a point d'autre Dieu que « Dieu; » puis : « Je témoigne qu'Adam est l'a- « pôtre de Dieu, je témoigne que Noé est l'apôtre « de Dieu, je témoigne qu'Abraham est l'apôtre « de Dieu, je témoigne que Moïse est l'apôtre « de Dieu, je témoigne que Jésus est l'apôtre « de Dieu, je témoigne que Mahomet est l'a- « pôtre de Dieu, je témoigne qu'Ahmed, fils « de Mohammed, fils de Hanéfiyya, est l'apôtre « de Dieu; » qu'à chaque inclination on devait lire l'*Istiftah* (ou premier chapitre) du livre révélé de Dieu à Ahmed, fils de Mohammed, fils de Hanéfiyya[3]; que Jérusalem était le lieu vers

[1] On lit ainsi dans Nowaïri, Abou'lfaradj, Grégoire Bar-Hebræus et Abou'lféda; dans Bibars on lit *après son coucher*, ce que je crois plus vrai.

[2] Dans Bibars on lit *trois fois*, ce qui est en quelque sorte confirmé par le récit de Grégoire Bar-Hebræus. Abou'lféda porte aussi *trois fois*.

[3] Dans Abou'lféda on lit partout *Mohammed*, fils de *Hanéfiyya*, et non *Ahmed, fils de Mohammed*, etc., excepté en cet endroit.

lequel on devait se tourner en faisant la prière; que le jour de l'assemblée religieuse était le lundi, et que l'on ne devait rien faire en ce jour-là; que la surate qu'on devait lire était celle-ci[1]:

« Louanges à Dieu par son Verbe, et qu'il « soit exalté par son nom, lui qui assiste ses « fidèles amis, par le ministère de ses fidèles « amis[2]. *Dis : Les nouvelles lunes sont des époques « fixées pour les hommes*[3]; dans le sens extérieur, « il s'agit des années, de la chronologie, des « mois et des jours; mais, dans le sens inté- « rieur, il s'agit de mes fidèles amis qui ont fait « connaître mes voies à mes serviteurs. O hom-

[1] C'est, suivant Abou'lféda, cette surate même qui est l'*Istiftah* : je crois que cela est vrai. Il semblerait suivant Bibars, qui dit aussi que cette surate est l'*Istiftah*, qu'elle devait être lue par le Mouëd dhin dans l'*Idhan*, ou appel à la prière, et non pas récitée comme partie de la prière elle-même; mais ce n'est vraisemblablement qu'une inexactitude dans l'expression de cet auteur.

[2] Nowaïri, Bibars et Abou'lféda offrent ici quelques variantes. Je lis وتعالى باسمه المنجد لاوليائه باوليائه. C'est ainsi que lit Abou'lféda, si ce n'est que son texte porte وباوليائه; dans Nowaïri on lit seulement المنجد لاوليائه; le texte de Bibars porte : المنجه لاوليائه باوليائه, ce qui est certainement fautif.

[3] C'est ici un passage de l'Alcoran, sur. 2, v. 185. Marracci traduit ainsi : *Interrogabunt te de lunationibus. Dic : hæ sunt ad indicanda tempora statuta hominibus.*

« mes intelligents, révérez-moi, car je suis celui « à qui on ne demande point compte de ce qu'il « fait. Je suis le savant et le sage. C'est moi qui « éprouve mes serviteurs et qui mets à l'épreuve « mes créatures : (celui qui supportera mes « épreuves, les peines que je lui envoie, et les « afflictions par lesquelles j'éprouve ses dispo- « sitions, je le placerai dans mon jardin, et je « l'établirai pour toujours[1]) dans mes délices; « mais pour celui qui abandonnera mes com- « mandements et qui traitera de menteurs mes « envoyés, je le ferai demeurer éternellement, « couvert de honte, dans mes tourments. J'ai « terminé le délai que j'avais fixé; j'ai manifesté « mon commandement, par les langues de mes « envoyés. Aucun superbe ne s'est élevé contre « moi que je ne l'aie abaissé; aucun puissant, « que je ne l'aie humilié. Malheur à celui qui « persiste opiniâtrément dans ses opinions, qui « persévère dans sa folie; à ceux qui disent : « Nous ne cesserons point d'y tenir invincible- « ment et d'y croire imperturbablement. Ceux- « là sont les incrédules. »

[1] Ce qui est en parenthèse manque dans Nowaïri. Je le prends dans Abou'lféda et Bibars.

Après avoir dit ces paroles on devait faire l'inclination et dire en la faisant : « Loué soit « mon Seigneur, le Seigneur de la gloire ! qu'il « soit exalté au-dessus des discours que tiennent « de lui les impies ; » ce qu'on répétait deux fois ; puis, en faisant le prosternement, on devait dire deux fois : « Dieu est très-grand ; » puis, deux fois : « Dieu est très-élevé. »

Entre autres choses il ordonnait de jeûner deux jours dans l'année, aux fêtes du Mihrdjan et du Neurouz ; il prohibait le vin de palmier, et permettait l'usage de celui que l'on fait avec le raisin ; il prescrivait de ne point se laver entièrement, suivant le rite nommé *gosl*, pour une pollution, mais de se contenter de l'ablution nommée *wodhou*, comme on la pratique avant la prière ; de tuer sans miséricorde ceux qui prenaient les armes contre lui, et d'assujettir seulement à une contribution ceux qui, sans prendre les armes contre lui, n'embrassaient pas sa doctrine ; enfin, de ne manger d'aucun animal ayant des défenses ou des serres [1].

J'ai rapporté ce qui précède pour ne rien

[1] A tout cela Bibars ajoute que l'on devait faire le pèlerinage à Jérusalem.

omettre de ce qu'on attribue aux Karmates; je ne crois pas cependant que ceci puisse convenir à aucune secte d'Ismaëlis, et il n'est pas douteux que les Karmates étaient Ismaëlis. Je ne dois pas omettre une observation importante : c'est qu'il résulte de cette histoire que les Karmates et les Nosaïris sont une même secte, ou plutôt que les Ismaëlis, tige des Karmates, ne sont point différents des Nosaïris. En effet, Abou'l-faradj applique aux Nosaïris, dans sa Chronique syriaque, tout ce qu'il raconte des Karmates dans sa Chronique arabe, et il dit qu'il rapporte tout cela, parce qu'un grand nombre de personnes désirent connaître l'origine des Nosaïris. Ce que les livres des Druzes nous apprennent sur les Nosaïris prouve qu'effectivement ils tenaient une grande partie des dogmes des Ismaëlis, qu'ils allégorisaient toutes les observances légales, et dispensaient leurs adeptes de les accomplir dans le sens littéral; qu'ils permettaient la fornication, l'inceste, l'adultère, sans aucune réserve; qu'ils croyaient à la transmigration des âmes; enfin, qu'ils admettaient l'union de la divinité avec Ali et ses descendants.

Je reviens maintenant à l'histoire des Karmates, en suivant le récit de Nowaïri.

Nous avons vu Hamdan[1], surnommé *Karmat*, admis d'abord dans tous les secrets du daï Hoseïn Ahwazi, et substitué ensuite à Hoseïn dans l'emploi de daï. Hamdan, qui était un homme fin et adroit, envoya ses daïs de tous côtés dans le Sowad, pour y faire des prosélytes, et attira un grand nombre d'habitants de ce pays dans son parti. Parmi ceux qui acquirent dans la suite une grande célébrité, on compte Zakrouya, fils de Mahrouya Selmani[2].

Entre les daïs qui exerçaient le ministère sous l'autorité de Karmat, le plus distingué était Abdan[3]. Abdan avait pour femme une sœur de Karmat, et la femme de Karmat était sœur d'Abdan. Karmat, homme de beaucoup d'esprit, fécond en ressources, insinuant, adroit, animé par une ambition démesurée de sortir, à quelque prix que ce fût, de son obscurité, em-

[1] Ce qui suit se trouve dans le chapitre intitulé ذكر اخبار القرامطة.

[2] ذكرويه بن مهرويه السلماني ou زكرويه — Je crois que la vraie prononciation de ces noms persans est *Zicrwaïh* et *Mihrwaïh*. *Mihrwaïh* signifie *semblable au soleil* ou à *Mithra*.

[3] عبدان

brassa avec ardeur cette occasion de se faire connaître, et cachant ses mauvais desseins sous le voile de la science et d'un grand zèle pour le parti des Schiis, il appelait les peuples à reconnaître l'imamat de Mohammed, fils d'Ismaïl, fils de Djafar.

Zacrouya, dont nous avons parlé, s'était attaché à Abdan, lequel ayant reconnu en lui de grands talents, l'établit daï sur un canton très-étendu du Sowad. Abdan avait sous lui un grand nombre de daïs inférieurs, dispersés dans son ressort, qui visitaient chacun une fois par mois les lieux de leur arrondissement.

Outre le grand nombre de prosélytes que cette secte avait dans le Sowad, quelques Arabes ayant aussi embrassé sa doctrine, furent revêtus du ministère de daïs; ils la répandirent parmi plusieurs tribus arabes. Elle y fit de grands progrès, et l'accession de ces tribus arabes fortifia considérablement le parti de Karmat, qui donna alors un plus grand essor à son ambition, et commença à se servir de son crédit pour se rendre maître de tout le bien de ses disciples. Il est curieux de suivre notre auteur dans le développement des mesures que

ce scélérat employa pour parvenir à ce but.

Il commença par exiger de tous ses disciples une légère contribution sous le nom de *fitr:* c'est le nom que les Mahométans donnent à l'aumône qui se fait à la fin du ramadhan. Cette contribution n'était que d'une pièce d'argent pour chaque tête d'homme, de femme et d'enfant; chacun s'empressa de la payer. Au bout de quelque temps il leur imposa une autre contribution qu'il nomma *hidjra*[1]; elle consistait en une pièce d'or, payable par toute personne qui avait atteint l'âge de raison. Il leur lut, pour autoriser cette exaction, ces paroles de Dieu dans l'Alcoran : « Prenez sur leurs « biens une aumône, vous les purifierez par « ce moyen, et vous les sanctifierez ; priez pour « eux, car vos prières sont pour eux une source « de sécurité. Dieu entend et sait tout[2]. » Il leur dit que la nouvelle contribution qu'il exigeait

[1] Ce mot signifie *fuite*. Peut-être renfermait-il quelque allusion à l'hégire ou fuite de Mahomet. Il se pourrait faire que cette contribution fût ainsi nommée, comme étant destinée à l'entretien d'un lieu nommé دار الهجرة l'*Hôtel de la fuite*, où les daïs se retiraient quand ils craignaient d'être poursuivis. Il en sera question plus loin.

[2] *Alc.* sur. 9, vers. 54.

d'eux n'était autre chose que l'application et l'exécution de ces paroles. Elle fut encore payée avec empressement ; ils s'aidèrent les uns les autres à l'acquitter, et ceux qui en avaient le moyen payèrent pour les pauvres et à leur acquit. Quelque temps s'étant écoulé, il leur demanda le *boulga* [1], qui était de sept pièces d'or. Il prétendit que c'était là cette preuve authentique dont il est parlé dans ce passage de l'Alcoran : « Dis-leur : apportez des preuves au-« thentiques, si vous êtes véridiques [2]. » Il leur dit aussi que c'était là le degré le plus excellent pour quiconque voulait atteindre la perfection de la foi, et être compté parmi les plus avancés, les hommes véridiques; que c'étaient eux qui étaient désignés sous le nom des *personnages les plus approchés* [3]. Il prépara un mets excellent et d'un goût délicieux, qu'il divisa en petites portions de la grosseur d'une aveline : il en donnait une à chacun de ceux qui lui payaient sept pièces d'or, disant que c'était

[1] *Boulga* بلغة signifie la *quantité de nourriture nécessaire pour soutenir la vie.*

[2] *Alc.* sur. 27, vers. 65.

[3] *Ibid.* sur. 3, vers. 40. *Les plus approchés*, c'est-à-dire ceux qui sont admis à la plus intime faveur.

la nourriture des habitants du paradis laquelle avait été envoyée du ciel à l'imam, et que cela lui avait été donné comme des cachets[1] pour qu'il envoyât une centaine de *boulgas* au daï qui devait lui faire tenir en retour sept cents pièces d'or. Quand il eut réussi à tirer d'eux cette contribution, il leur demanda le cinquième de tout ce qu'ils possédaient ou gagnaient par leur travail, et il autorisa cette exaction par ces paroles de Dieu dans l'Alcoran : « Sachez que de tout le butin que vous « faites, il en appartient un cinquième à Dieu « et à son apôtre[2]. » Ils estimèrent donc tout ce qu'ils possédaient, soit habits, soit autres effets, et ils lui en payèrent le cinquième avec une si grande rigueur, qu'une femme payait le cinquième du fil qu'elle filait, et les hommes le cinquième du produit de leur travail. Cela une fois établi, il leur imposa le devoir de l'*oulfa*[3]. Ce devoir consistait à réunir tous leurs biens dans un même endroit, et à en jouir tous en

[1] Il y a dans le texte كالخواتيم. Peut-être cela veut-il dire *comme des amulettes.*

[2] *Alc.* sur. 8, vers. 42.

[3] الالفة Ce mot signifie *union.*

commun, sans qu'aucun d'eux conservât rien en propre qui pût lui donner aucun avantage sur ses frères. Cette nouvelle institution fut appuyée sur l'allégation de ce passage de l'Alcoran : « Souvenez-vous de la grâce que Dieu « vous a faite, lorsque vous étiez ennemis, et « qu'il a uni vos cœurs, en sorte que, par sa « grâce, vous êtes devenus des frères [1]. Quand « tu aurais dépensé pour cela tous les biens de « la terre ensemble, tu n'aurais jamais réussi à « réunir leurs cœurs les uns avec les autres; « mais Dieu les a unis, car il est puissant et « sage [2]. » Il les assura qu'ils n'avaient besoin de garder aucun argent, parce que toute la terre leur appartiendrait, sans qu'aucun autre la partageât avec eux. « C'est là, leur disait-il, « l'épreuve par laquelle vous deviez être éprou- « vés, afin que nous connussions comment vous « vous conduiriez. » Il les exhorta à acheter et préparer des armes. Tout ceci arriva en l'année 276. Les daïs choisirent dans chaque village un homme digne de confiance, chez lequel on devait réunir tout ce qui appartenait

[1] *Alc.* sur. 3, vers. 98.

[2] *Ibid.* sur. 8. vers. 64.

aux habitants du village, comme bœufs, moutons, bijoux, meubles, etc. Cet économe fournissait des habits à ceux qui étaient nus, et pourvoyait à tous leurs besoins, en sorte qu'il ne se trouvât plus parmi eux ni pauvre, ni indigent. Chacun travaillait avec assiduité et émulation, afin de mériter un rang distingué par l'avantage qu'il procurait à la communauté; les femmes apportaient et mettaient en commun tout ce qu'elles gagnaient par leur filature, et les petits enfants même apportaient le salaire qu'ils recevaient pour veiller à écarter les oiseaux. Aucun ne possédait en propre que son épée et ses armes. Quand il fut parvenu à établir tout cela, et que chacun eut consenti à s'y conformer, il ordonna aux daïs de rassembler toutes les femmes en une certaine nuit, pour qu'elles se mêlassent indistinctement avec tous les hommes. C'était là, disait-il, la perfection et le dernier degré de l'amitié et de l'union fraternelle. Souvent un mari conduisait et présentait lui-même sa femme à un de ses frères, quand cela lui faisait plaisir. Lorsqu'il vit qu'il était devenu absolument maître de leurs esprits, qu'il se fut bien assuré de leur obéissance, et

qu'il eut connu leur degré d'intelligence et de discernement, il commença à les entraîner tout à fait dans l'égarement : il leur présenta des raisonnements empruntés de la doctrine des Dualistes. Ils donnèrent facilement dans tout ce qu'il leur proposa, en sorte qu'il les dépouilla de toute religion et les déchargea de tous ces devoirs de piété, de dévotion, de crainte de Dieu, qu'il leur avait prescrits dans le commencement. Il leur permit le pillage et toute sorte de licences immorales, et leur apprit à secouer le joug de la prière, du jeûne et des autres préceptes. Il leur enseigna qu'ils n'étaient plus tenus à aucune de ces obligations, et qu'ils pouvaient impunément piller les biens et verser le sang de leurs adversaires; que la connaissance du maître de la vérité à laquelle il les avait appelés leur tenait lieu de toute autre chose, et qu'avec cette connaissance il n'y avait plus à craindre ni péché, ni châtiment.

Quand ce scélérat eut manifesté ces doctrines dont nous avons parlé [1], qu'un grand

[1] Ce qui suit se trouve dans le chapitre de Nowaïri intitulé : ذكر ابتداء دعوة القرامطة. Cela est extrait de l'ouvrage du schérif Abou'lhasan.

nombre de ses disciples se furent fait connaître par toute sorte d'actions abominables, en pillant les biens de qui il leur plaisait, tuant et massacrant ceux qui leur opposaient quelque résistance, ils inspirèrent une grande terreur aux hommes qui ne voyaient qu'avec de vives alarmes les armes entre leurs mains : alors beaucoup de leurs voisins et de ceux qui les entouraient se montrèrent leurs amis, pour gagner leur bienveillance ou par la crainte qu'ils avaient de leurs excès.

Alors les daïs se rassemblèrent et résolurent de choisir un endroit qui fût pour eux comme un chef-lieu et un asile [1] dans lequel ils pussent se réfugier et se rassembler. Ils choisirent pour cela, dans le Sowad de Coufa, un village nommé *Méhimabad* [2], situé dans le district qui avoisine l'Euphrate, et qui faisait partie des domaines du sultan, nommés *Kasémiyyât*. Ils y transportèrent de grandes pierres et l'environnèrent en peu de temps d'une forte muraille. Ils y cons-

[1] Il y a dans le texte دار هجرة ينحازون اليها ويجتمعون بها, *une maison de fuite*, ce que je fais observer parce que cette expression se retrouve dans les livres des Druzes.

[2] Ce nom étant dépourvu de points diacritiques, sa prononciation est peu certaine.

truisirent un vaste bâtiment, dans lequel se retirèrent un grand nombre d'hommes et de femmes de tous les cantons. Ce lieu fut appelé la *maison de la fuite*. Ceci arriva en l'année 277. Depuis ce moment tout le monde les redouta, et pour eux, devenus plus forts que jamais, ils ne redoutèrent plus personne. L'état dans lequel se trouvait alors l'empire des khalifes, attaqué par les restes des Kharédjis, et par le chef des Zindjes, joint à d'autres circonstances, favorisait les succès et l'agrandissement de ces brigands.

Karmat[1] entretenait une correspondance assidue avec les chefs de la secte[2] qui résidaient à Salamia. Lorsque celui qui existait de son temps fut mort, son fils prit sa place et écrivit une lettre à Hamdan Karmat. Karmat ne fut pas satisfait de cette lettre : il y remarqua des expressions différentes de celles dont on avait fait usage jusqu'alors, et des choses qui n'étaient point

[1] Ceci est tiré du chapitre qui a pour titre : ذكر انتقاض الدعوة عن حالها الاولى ومقتل عبدان وما كان من حال زكرويه بعده.

[2] Notre auteur les nomme طواغيت, ce qui est le pluriel de طاغوت, nom d'une idole ; mais il semble employer ce mot comme pluriel de طاغية, forme augmentative de طاغي, *imposteur*.

conformes à l'enseignement primitif. Il conçut des doutes à ce sujet, et présuma qu'il était arrivé quelque changement. Karmat voulut envoyer à Salamia, pour s'en éclaircir, un de ses daïs nommé *Ebn-Mélih*, mais celui-ci s'en étant excusé, il manda près de lui son daï Abdan, et le chargea d'aller prendre sur les lieux des renseignements, relativement aux soupçons qu'il avait conçus. Abdan étant arrivé à Salamia, apprit que l'imposteur avec lequel ils avaient coutume de correspondre par le passé était mort; il alla trouver son fils [1] et lui demanda quel était après lui le hoddja, et quel était l'imam à l'obéissance duquel il appelait les peuples. Quel est donc l'imam, lui demanda celui-ci? C'est, lui dit Abdan, Moham-

[1] Notre auteur ne nomme point ce fils. Le chef qui venait de mourir devait être Ahmed, fils d'Abd-allah. Son fils qui lui succéda doit être Hoseïn, fils d'Ahmed, ou, si l'on s'en tient à certaines généalogies, Mohammed, fils d'Ahmed, et père de Hoseïn. Je crois qu'il s'agit ici de Hoseïn, soit qu'on le regarde comme le fils ou le petit-fils d'Ahmed; car Bibars dit que Hoseïn étant venu à Salamia y trouva les trésors que son grand-père Abd-allah y avait laissés, qu'il se donnait à lui-même les titres de وصى *Wasi* (*délégué, chargé de pouvoirs*), et صاحب الامر *Sahib alamr* (*le maître de la chose*), ce qui était effectivement usurper les noms de l'imam. Les daïs du Yémen correspondaient avec lui.

med, fils d'Ismaïl, fils de Djafar, le maître du siècle, à l'obéissance duquel votre père appelait les hommes, et dont il était le hoddja. Le fils du défunt témoigna du mécontentement de cette réponse, et lui dit : « Mohammed, fils « d'Ismaïl, n'a aucun droit dans tout ceci, il n'y « a point eu d'autre imam que mon père qui « descendait de Maïmoun, fils de Daïsan, et au« jourd'hui je tiens sa place. » Par là Abdan apprit ce qui en était; il s'informa à fond de la vérité, et reconnut que ce n'était point véritablement en faveur de Mohammed, fils d'Ismaïl, que tout cela se faisait, mais que ce n'était là qu'un artifice dont on se servait pour séduire les hommes, et que cet imposteur ne descendait point d'Akil, fils d'Abou-Taleb[1].

Abdan revint trouver Karmat, lui rendit compte de tout ce qu'il avait appris, et reçut de lui l'ordre de rassembler les daïs, de leur faire part de ses découvertes, et de faire cesser

[1] Bibars dit, ainsi que Nowaïri, qu'Ahmed, fils d'Abd-allah, se donnait pour descendant d'Akil, le fils de prédilection d'Abou-Taleb.

L'auteur du *Kamous* dit qu'Akil, fils d'Abou-Taleb, était, de toute la famille des Koreïschites, l'homme qui possédait le mieux les généalogies, et qui connaissait le mieux toutes les journées où cette famille s'était distinguée.

la propagation de cette doctrine. Abdan exécuta ces ordres, et la prédication fut interrompue dans le pays qui dépendait d'eux, mais ils ne purent la faire cesser dans les autres pays où elle s'était répandue. Les daïs cessèrent, de cet instant, d'entretenir aucune correspondance avec ceux de Salamia.

Cependant un des enfants de Kaddah [1], qui avait été envoyé pour résider à Talékan où il y avait des daïs, avait logé chez Karmat, en passant par le Sowad pour se rendre à Talékan. Ayant fait un long séjour à Talékan, il vint pour voir Karmat. Karmat était allé alors à Calwadha. Le descendant de Kaddah se rendit donc à Calwadha, et s'étant informé de Karmat, il apprit qu'il avait quitté ce lieu, sans qu'on sût où il était allé. Depuis ce temps on n'entendit plus parler de Karmat, et on n'a jamais eu connaissance de sa mort ou de ce qui lui est arrivé.

Le fils de Kaddah, n'ayant point trouvé Karmat, revint dans le Sowad de Coufa, et alla

[1] Par *Kaddah* on peut, je crois, entendre Abd-allah, ou son fils Ahmed, car *Kaddah* paraît avoir été le surnom de cette famille depuis Maïmoun.

loger chez Abdan : il lui fit des reproches, ainsi qu'aux autres daïs, de ce qu'ils avaient cessé d'entretenir correspondance avec lui. Abdan lui fit connaître alors qu'ils avaient interrompu la prédication, et ne voulaient plus concourir en rien à la propagation de leur secte; que son père les avait trompés, en leur faisant accroire qu'il descendait d'Akil, fils d'Abou-Taleb, et qu'il appelait les peuples à reconnaître le Mehdi. « Nous agissions, ajouta-t-il, conformément à « cela; mais quand nous avons reconnu que « tout cela était sans fondement, que votre « père était de la famille de Maïmoun, fils de « Daïsan, et que c'était lui-même qui était le « *maître de la chose*[1], nous avons demandé par- « don à Dieu du mal que nous avions fait. C'est « bien assez que votre père nous ait rendus cou- « pables d'infidélité. Vous voudriez nous faire « retomber dans l'infidélité. Retirez-vous d'ici, « et retournez chez vous. »

Abdan lui parla de la sorte, parce qu'il avait effectivement renoncé très-sincèrement à la doctrine de la secte.

[1] C'est là une de ces expressions énigmatiques sous lesquelles on désignait l'imam, le Mehdi.

Quand le fils de Kaddah vit qu'il n'y avait rien à espérer d'Abdan, il alla trouver Zacrouya, fils de Mahrouya, l'instruisit de toute la conduite d'Abdan, et de la réponse qu'il en avait reçue. Zacrouya le reçut aussi bien qu'il pouvait le désirer, et il fut convenu que le fils de Kaddah établirait Zacrouya daï; que celui-ci le reconnaîtrait pour chef à la place de son père, et que ce serait pour lui que se feraient la collecte des contributions et les levées d'hommes [1]. Zacrouya consentit à ces conditions, mais il lui représenta que leurs démarches seraient sans succès, tant qu'Abdan vivrait, parce qu'Abdan était le principal daï de tout le pays, que tous les autres daïs tenaient de lui leur autorité, et que tous les disciples de la secte étaient sous sa main, en sorte que lui, Zacrouya, ne pourrait disposer que de ceux qui dépendaient de son ressort particulier. Ils résolurent, en con-

[1] و قدر انه تنصبه داعيا مقام ابيه فيستقيم له اخذ الاموال و جمع الرجال — Il semblerait par ce texte, dans lequel je lis قرّر au lieu de قدر et ينصبه, que Zacrouya devait être nommé *daï* au lieu de son père; tandis que ce dont il s'agissait, était de faire reconnaître par Zacrouya, le fils d'Ahmed pour *hoddja*, ou chef de la secte, à la place de son père décédé. Je pense qu'il y a des mots omis dans le texte, et que le sens est celui que j'ai exprimé.

séquence, de se défaire d'Abdan. Zacrouya fit assembler un grand nombre de ses proches et des gens dans lesquels il avait le plus de confiance; il les fit paraître en présence du fils de Kaddah, et leur dit que le hoddja était mort, et que c'était là son fils qui occupait sa place. Ces gens lui témoignèrent le plus grand respect et lui dirent : « Commandez-nous ce qu'il « vous plaira. » Il leur commanda de tuer Abdan, leur déclarant que c'était un rebelle et un apostat. Dès la nuit suivante, ces gens allèrent chez Abdan et le tuèrent. Or, Zacrouya dépendait d'Abdan, et c'était Abdan qui lui avait conféré le ministère de daï. Quand donc le bruit se fut répandu que Zacrouya avait fait tuer Abdan, les daïs et les Karmates le cherchèrent pour le faire mourir. Zacrouya fut contraint de se cacher, voyant son projet manqué, et il dit au fils de Kaddah : « Vous voyez comment « les choses ont tourné. Je ne puis répondre ni « de votre sûreté ni de la mienne : retournez « donc dans votre pays, et laissez-moi. J'espère « que les choses changeront, que je me rendrai « maître des esprits, et que je pourrai vous con- « cilier l'obéissance des peuples ; quand j'aurai

« réussi, je vous en donnerai avis, pour que vous « veniez me trouver. » Le fils de Kaddah retourna donc à Talékan, et Zacrouya se cacha, allant de village en village. Ceci arriva en 286. Les Karmates, cependant, le cherchaient, et les disciples d'Abdan le guettaient continuellement. Il s'était fait une retraite souterraine, de celles que l'on nomme *matamores*[1], à l'entrée de laquelle était une pierre. Quand il venait dans le village où il était des gens qui le cherchaient, une femme, qui demeurait dans la même maison, prenait un four portatif, et le plaçait auprès de la pierre; puis elle allumait le feu et faisait semblant de vouloir cuire le pain, en sorte que ceux qui le cherchaient ne découvraient pas sa retraite. Cela dura ainsi pendant les années 286 et 287. Lorsqu'il vit que tous les habitants de Sowad, excepté ceux de son ressort particulier, l'avaient abandonné, il envoya, en l'année 288, son fils Hasan en Syrie[2], avec un autre Karmate nommé *Hasan, fils d'Ahmed*, et surnommé *Abou'lhoseïn*, et

[1] مطمورة

[2] Ce qui suit est tiré du chapitre de Nowaïri qui a pour titre : ذكر ابي القسم بن الصناديقي.

leur ordonna de répandre leur doctrine parmi les tribus arabes des Bénou-Kelb, et de les inviter à reconnaître pour imam un des descendants de Mohammed, fils d'Ismaïl. Ils eurent bientôt parmi ces Arabes un grand nombre de disciples, qui se soumirent à eux. On appela ces gens-là *les Fatimis*. Cependant le fils de Kaddah, lequel était retourné à Talékan, s'ennuyait du silence de Zacrouya; et, après lui avoir écrit plusieurs fois pour lui demander la permission de venir le trouver, Zacrouya lui répondant toujours d'attendre encore, il partit pour se rendre dans l'Irak. Arrivé dans le Sowad, il chercha le lieu de la retraite de Zacrouya, et fit si bien qu'il la découvrit. Celui-ci l'informa des succès que ses envoyés avaient obtenus en Syrie, ce qui lui inspira le désir de s'y rendre pour s'y faire reconnaître pour imam. Zacrouya approuva son dessein, et lui adjoignit un de ses neveux, Isa, fils de Mahouya [1], qu'on a surnommé *Modatthar,* et un autre jeune homme de ses parents, auquel on donna le surnom de *Motawwak*, et qui était ar-

[1] *Mahouya*, ou plutôt *Mahwaïh*, est un nom persan qui veut dire *semblable à la lune*.

murier. Il les envoya en Syrie, et écrivit à son fils Hasan, pour le prévenir que c'était là le fils du hoddja, et lui ordonner de lui obéir. Ce fils de Kaddah est celui qui fut connu ensuite sous le nom de *Sahib-alnakat* (le *maître du chameau femelle*), parce qu'il combattait monté sur une femelle de chameau. Quand il fut arrivé parmi les Arabes de Benou-Kelb, Hasan vint au-devant de lui, lui témoigna beaucoup de joie de son arrivée, rassembla ses disciples, et leur dit : « Voilà le compagnon « de l'imam. » Ils furent ravis de le voir, et lui promirent de lui obéir; alors il leur ordonna de se disposer à la guerre, leur assurant que la victoire les attendait. Ceci se passa en l'année 289. Les suites de cette insurrection furent fatales au fils de Kaddah, il fut tué dans une bataille près de Damas, et ses troupes furent dispersées[1].

Nowaïri dit que ce chef des Karmates avait fait frapper des pièces d'or et d'argent, sur lesquelles il avait fait mettre, d'un côté, ces mots :

[1] C'est sans doute ce chef des Karmates, *Sahib alnakat*, qu'Abou'l-féda nomme *Yahya*, et qui portait, suivant lui, parmi les Karmates, le nom d'*Alscheïkh*. Voyez *Ann. Mosl.*, t. II, p. 291, à l'année 291.

*Dis : la vérité est venue, et le mensonge a disparu* [1]; et de l'autre, ceux-ci : *Il n'y a point d'autre dieu que Dieu; dis : Je ne vous demande point pour cela de récompense, si ce n'est l'amitié pour la parenté* [2].

Après la mort de celui-ci, Hasan, fils de Zacrouya, se mit lui-même à la tête des Karmates : il se fit appeler *Ahmed*, et il était surnommé *Abou'labbas*. On le distinguait par le sobriquet de *Sahib-alschama* (*le maître de la tache*), à cause d'une petite tache qu'il avait au visage [3]. Mohammed, fils de Soleïman, surnommé le *Catib*, remporta une grande victoire sur Hasan Sahib-alschama, et sur ses Karmates. Hasan, voyant qu'il ne pouvait ranimer leur courage, prétexta la nécessité de se rendre à Bagdad, où il avait, disait-il, un parti puissant, et laissa pour son lieutenant Abou'lhoseïn Kasem, fils d'Ahmed, promettant de lui écrire

[1] *Alcor.*, sur. 17, v. 83.

[2] *Ibid.* sur. 42, v. 22. On lit dans Nowaïri : الا المودّة فى القربى mais il faut lire الا المودّة للقربى. Cela signifiait sans doute : *sinon votre amitié pour ma famille.*

[3] Suivant Abou'lféda il se nommait *Hoseïn*, était frère de Yahya, se fit reconnaître pour le Mehdi, et désigna pour son successeur Modatthar, fils de Yahya.

pour diriger sa conduite. C'était un prétexte dont il se servait pour s'enfuir. Mais, ayant été pris dans sa fuite avec Modatthar, neveu de Zacrouya, et Motawwak, ils furent mis à mort et expièrent leurs crimes dans les tourments.

Je passe légèrement sur ces événements politiques, sur lesquels Nowaïri pourrait me fournir les plus grands détails, parce que je considère ici les Karmates plutôt comme une secte que comme une dynastie. Cet auteur nous a conservé un exemple du style qu'employait le fils de Zacrouya dans sa correspondance avec les daïs. C'est une lettre adressée à un Curde nommé *Djafar, fils de Hamid.*

« Au nom du Dieu clément et miséricordieux.

« De la part du Mehdi, de celui qui est assisté du secours d'en haut, qui prête assistance à la religion de Dieu, qui sert la cause du commandement de Dieu, qui appelle les hommes à la soumission au livre de Dieu, qui protége contre toute attaque le sanctuaire de Dieu, qui est choisi entre tous les descendants de l'apôtre de Dieu; de la part du prince des croyants, de l'imam des musulmans, de celui

qui livre les impies à l'ignominie, qui brise les transgresseurs, qui extermine les hérétiques, qui tue les injustes, qui anéantit les méchants; de la part de celui qui est la lumière de ceux que Dieu aide de son assistance, et qui disperse les désobéissants; de celui qui fait exécuter les lois du meilleur des envoyés, et qui est le fils du plus excellent des délégués. Que Dieu soit propice à lui et à toute sa sainte famille, et leur accorde la paix!

« A Djafar, fils de Hamid, le Curde : la paix soit sur vous! Je rends grâces, à votre sujet, à Dieu, qui est le seul dieu véritable, et je le prie d'être propice à Mahomet, mon aïeul, l'apôtre de Dieu. Que Dieu le comble de faveurs et lui accorde la paix!

« Après ce préambule : Nous avons appris tout ce qui est arrivé avant vous[1], la conduite des ennemis de Dieu, des impies, tous les brigandages et les dégâts qu'ils ont commis dans votre territoire. Nous en avons été très-affligé; en conséquence, nous avons résolu d'envoyer, pour prendre le commandement des forces que nous avons en ce lieu, un homme, par le mi-

[1] ما حدث قبلك C'est-à-dire, je pense, *avant votre arrivée*.

nistère duquel Dieu tirera vengeance de nos ennemis, de ces hommes injustes qui commettent des brigandages sur la terre. Nous avons envoyé une troupe de croyants vers la ville d'Émesse, et nous allons nous-même les suivre : nous leur avons donné ordre de marcher vers votre canton, pour chercher les ennemis de Dieu, en quelque lieu qu'ils soient, et nous espérons que Dieu nous accordera contre eux les mêmes succès qu'il a coutume de nous accorder contre leurs semblables. Que votre cœur, et les cœurs de tous nos fidèles qui vous suivent, aient une ferme confiance en Dieu et en son secours, qui ne nous manque jamais, pour nous faire triompher de tous ceux qui secouent le joug de l'obéissance et qui abandonnent la foi. Hâtez-vous de nous donner des nouvelles de tout ce qui se passera dans votre canton, et de tout ce qui surviendra de nouveau, et ne nous cachez rien. Soyez loué, ô mon Dieu ! »

Leur manière de saluer, dans leurs lettres, c'est : *La paix !* et leur dernière formule de souhait religieux est : « Louange à Dieu le maî-« tre de l'univers ! que Dieu soit propice à mon « aïeul, son apôtre, et à tous ceux de sa fa-

« mille, et leur accorde une paix abondante ! »

Les lieutenants de ce Karmate, en lui écrivant, commençaient leurs lettres par la même formule.

La fin tragique des chefs des Karmates, et quelques autres exemples de sévérité contre leurs partisans, continrent pendant quelque temps les Arabes qui avaient embrassé leur parti. Ils demeuraient tranquillement à Samawa, lorsqu'ils reçurent une lettre de Zacrouya qui releva leurs espérances. Il leur disait dans cette lettre qu'il avait appris, par révélation, que *Sahib-alschama* et son frère[1] seraient tués, et qu'après leur mort son imam, qui était vivant, paraîtrait et triompherait.

On pense bien que Zacrouya avait appris par ses correspondants les revers que son parti avait essuyés. En effet, Kasem, fils d'Ahmed, surnommé *Abou'lhoseïn*, que Hasan, fils de Zacrouya, en prenant la fuite, avait laissé à Salamia, pour le remplacer, voyant la situation

[1] C'est-à-dire son cousin-germain, Isa, fils de Mahouya, et surnommé *Modatthar*.

*Sahib-alschama* صاحب الشامة, *le possesseur de la tache*. Voyez ci-devant, p. CCIII.

désespérée des affaires des Karmates, se rendit dans le Sowad : il informa Zacrouya de la position où se trouvaient ceux dont son fils lui avait abandonné le gouvernement, et lui dit que la fuite de Hasan avait excité du soulèvement parmi eux, et que, pour lui, craignant les suites que cela pouvait avoir, il avait jugé à propos de les quitter. Zacrouya désapprouva fortement sa conduite, et lui témoigna surtout beaucoup de mécontentement de ce qu'il était venu le trouver sans l'en avoir prévenu. Il lui fit connaître l'état de frayeur et d'alarmes dans lequel il vivait continuellement, inquiété d'un côté par les recherches du gouvernement, et de l'autre par celles des partisans d'Abdan, qui lui imputaient la mort de ce daï. Ensuite, Zacrouya envoya en Syrie, pour remplacer Kasem, un de ses disciples nommé *Mohammed, fils d'Abd-allah, fils de Saïd,* et surnommé *Abou-Ganem.* Cet homme, qui était auparavant maître d'école, se rendit en Syrie en l'année 293, et fut nommé *Nasir.*

Nasir eut d'abord quelques succès, puis il éprouva des revers et fut tué. Zacrouya l'ayant appris, renvoya Kasem, dont nous avons déjà

parlé, pour ramasser les débris de son parti. Celui-ci, ayant réuni les restes de ces Karmates, se rendit à Coufa, et étant venu de là à Alderna, village situé sur le fleuve de Ziad, dans le Sowad, Zacrouya sortit de ce village et vint le joindre. Ceci se passa en la même année 293. Zacrouya étant donc sorti de la retraite où il se tenait depuis si longtemps, Kasem le montra à ses troupes, et leur dit : « Voilà votre « maître, votre seigneur, votre *wéli*[1] que vous « attendez. » Ils descendirent tous de cheval, et se prosternèrent la face contre terre. On lui dressa une grande tente, autour de laquelle ils firent des processions avec beaucoup de joie. Tous les partisans qu'il avait dans le Sowad se rendirent près de lui, et il se vit à la tête d'une nombreuse armée.

En l'année 294, Zacrouya, à la tête de ses Karmates, attaqua la caravane de la Mecque, la pilla, et massacra vingt mille pèlerins. Le khalife envoya contre lui une armée. Les Karmates furent défaits, et Zacrouya lui-même fut pris. On l'envoya au khalife, mais il mourut

[1] هذا صاحبكم وسيّدكم ووليكم الذى تنتظرونه. Le mot *wéli* signifie *ami, patron*, etc.

dans la route, par suite de ses blessures. Sa tête fut portée à Bagdad[1].

Le parti de Zacrouya ne fut pas tout à fait éteint par sa mort, mais ses sectateurs se divisèrent, et quelques-uns soutinrent que Zacrouya n'était point mort.

En l'année 295, un nouvel imposteur, nommé *Abou-Khatem*, établit une secte particulière parmi certains Karmates du Sowad, que l'on nommait *Bouraniyya*, du nom de leur daï, *Bourani*[2]. Abou-Khatem interdisait à ses disciples l'ail, le poireau et les raves, leur défendait de verser le sang d'aucun animal; il leur fit abandonner toutes les observances religieuses, et leur prescrivit beaucoup de choses qui ne pouvaient être adoptées que par des fous et des imbéciles. Cette espèce de Karmates fut nommée *Nakaliyya*[3]. Au bout d'un an, on ne parla plus de cet Abou-Khatem.

La branche des Karmates dont je viens de tracer l'histoire en abrégé n'est pas la seule

[1] Abou'lféda, *Ann. Mosl.*, t. II, p. 299. Nowaïri raconte cet événement fort en détail.

[2] البوراني.

[3] النقلية.

qui ait acquis une grande célébrité, et menacé l'empire des musulmans. Une autre branche de cette secte ennemie de toute religion, s'établit dans cette partie de l'Arabie qui avoisine le golfe Persique, et porta des coups plus sensibles à l'islamisme que ne le firent jamais les Karmates du Sowad. Ces Karmates durent leur naissance, ou du moins leur agrandissement et leurs succès à Abou-Saïd Hasan, fils de Behram, surnommé *Djénabi*, parce qu'il était de Djénaba [1]. Abou-Saïd était persan d'origine, et exerçait le métier de fourreur.

Voici de quelle manière Ebn-Athir, cité par Nowaïri, raconte les commencements de la secte des Karmates à Bahreïn [2] :

En l'année 281, un homme, nommé *Yahya*, fils du Mehdi [3], vint à Elkatif, et alla loger chez un Schii de la classe des Schiis outrés, lequel se nommait *Ali, fils de Mali, fils de Hamdan* [4]. Il lui dit qu'il était envoyé par le Mehdi vers les

[1] Voyez ci-devant, page xxi, note 1.

[2] Ceci est tiré du chapitre de l'ouvrage de Nowaïri, intitulé ذكر اخبار ابى سعيد الجنابى.

[5] Je soupçonne que c'est le même qui est nommé *Saheb alnakat* et *Alscheïkh*. Voyez ci-devant, p. ccii, note 1.

[4] يعرف بعلى بن المعلى بن حمدان.

Schiis pour les inviter à le reconnaître, et leur annoncer que son apparition était prôche. Ali, fils de Mali, assembla les Schiis d'Elkatif, et leur montra la lettre que Yahya, fils du Mehdi, lui avait remise pour eux. Ils l'assurèrent de leur soumission, et lui promirent de prendre les armes pour lui quand il paraîtrait. Tous les habitants des villages de Bahreïn lui firent les mêmes soumissions et les mêmes promesses. Abou-Saïd Djénabi fut un de ces prosélytes. Yahya, fils du Mehdi, disparut et revint quelque temps après, apportant une lettre adressée, disait-il, par le Mehdi à ses Schiis, dans laquelle il disait : « Mon envoyé Yahya, fils « du Mehdi, m'a fait part de votre empressement « à embrasser mon parti ; que chacun de vous « lui paye donc six pièces d'or et deux tiers de « pièce. » Ils le firent, et Yahya étant disparu de nouveau, revint ensuite avec une nouvelle lettre par laquelle on leur demandait le cinquième de tout leur bien. Ils le donnèrent encore.

On dit, ajoute Ebn-Athir, que Yahya étant venu chez Abou-Saïd Djénabi, celui-ci lui donna à manger, puis sortant de sa maison, il ordonna à sa femme d'aller trouver Yahya, et

de ne point lui refuser ses faveurs, s'il les lui demandait. Cette action étant venue à la connaissance du gouverneur, il fit battre Yahya et lui fit raser les cheveux et la barbe. Abou-Saïd s'enfuit à Djénaba, et Yahya alla trouver les tribus arabes de Kélab, Okaïl et Hares[1], qui se soumirent à ses volontés et embrassèrent le parti d'Abou-Saïd, lequel se vit bientôt à la tête de forces importantes, et commença à paraître à Bahreïn en l'année 286.

Il paraît qu'Abou-Saïd avait déjà connaissance de la doctrine des Ismaëlis avant le voyage de Yahya à Elkatif, soit qu'il l'eût reçue de quelques habitants du Sowad dans un voyage qu'il avait fait dans le territoire de Coufa, soit qu'il y eût été initié par Hamdan Karmat qui lui aurait conféré le ministère de daï pour l'exercer à Elkatif. Nowaïri rapporte ces deux opinions; la dernière me paraît plus vraisemblable, car les disciples d'Abou-Saïd ayant été connus sous le nom de *Karmates*, il est probable qu'Abou-Saïd lui-même tenait sa mission de Hamdan Karmat. Il s'établit à Elkatif,

[1] الى كلاب وعقبل والحرس. — J'ai supposé qu'il fallait lire عقيل au lieu de عقبل.

qui était alors une ville très-considérable, et y exerça le commerce de farine avec une probité irréprochable, en même temps qu'il s'occupait à propager sa doctrine. Il eut bientôt un grand nombre de prosélytes, la plupart d'une condition abjecte, comme bouchers, portefaix et autres gens de la classe du peuple.

Le schérif Abou'lhasan raconte que, dans le cours de sa mission à Elkatif, Abou-Saïd apprit qu'il y avait déjà dans ce pays un autre daï nommé *Abou-Zacaria Samami*[1], qui y avait été envoyé avant lui par Abdan; il en conçut de la jalousie, s'empara de sa personne et l'enferma dans une maison où il mourut de faim. Cette action rendit Abou-Saïd odieux aux disciples du daï Abou-Zacaria.

Rien n'était[2] plus favorable aux projets d'Abou-Saïd que la nature des peuples parmi lesquels il exerçait sa mission. Il y trouvait une population nombreuse d'hommes gros-

[1] ابو زكريا الصمامي.

[2] Ce qui suit est tiré du chapitre de Nowairi intitulé : ذكر استيلاء ابي سعيد الجنابي على هجر وما كان في خلال ذلك من حروبه ووقائعه.

siers, ignorants, habitués à la guerre, et sans aucune connaissance des lois de la religion; aussi y eut-il promptement de grands succès, sans rencontrer aucune opposition. Les prosélytes qu'il y fit lui servirent bientôt à soumettre les pays voisins. La sévérité avec laquelle il traitait les lieux qui lui avaient opposé quelque résistance, les livrant au pillage et en passant tous les habitants au fil de l'épée, répandit une telle frayeur dans tous les environs, que les habitants prirent le parti de se soumettre ou d'abandonner leur patrie. Abou-Saïd ayant établi sa résidence à Lahsa [1], entreprit le siége de Hadjar [2], capitale du Bahreïn, éloignée de Lahsa de deux milles seulement, et qui était la résidence du sultan et de tous les négociants et autres gens considérables du pays. Le siége de cette place dura deux ans environ, et lui coûta beaucoup de monde; pendant ce temps, son parti grossissait tous les jours par l'accession de diverses tribus arabes. Enfin il réduisit Hadjar, en interceptant les eaux qui fournissaient à la con-

1. الاحسا.

sommation des habitants. Quand les assiégés virent que leur perte était certaine, les uns se sauvèrent vers la mer et passèrent dans les îles d'Adal, Siraf, et autres [1]; les autres embrassèrent la doctrine d'Abou-Saïd et s'attachèrent à lui; quelques-uns n'ayant voulu ni fuir, ni embrasser sa religion, furent massacrés. La ville fut pillée et ruinée, et, par la destruction de Hadjar, Lahsa devint la capitale du Bahreïn.

Abou-Saïd tenta ensuite la conquête de l'Oman, mais le détachement de six cents hommes qu'il y avait envoyé ayant été exterminé par les peuples de l'Oman, il renonça à ce projet. Six hommes seulement de ce détachement avaient échappé à la mort; Abou-Saïd les fit mourir, en disant qu'ils avaient manqué aux engagements qu'il leur avait fait contracter, et n'avaient point secouru leurs camarades.

Nowaïri raconte divers avantages obtenus par Abou-Saïd sur les armées du khalife Motadhed-billah, que je passerai pour abréger.

Abou-Saïd fut tué en l'année 301 avec plusieurs autres chefs des Karmates, par un de ses eunuques. Abou'lkasem Saïd, l'un de ses fils,

[1] الى جزيرة ادال وسيراف وغيرها

le remplaça, en attendant qu'un autre de ses fils, Abou-Taher, qu'il avait désigné pour son successeur, fût en état de gouverner par lui-même [1]. Ce fut en l'année 305 qu'Abou-Taher Soleïman prit les rênes du gouvernement.

Abou-Taher est fameux dans l'histoire des Musulmans, par les maux qu'il fit à l'empire et à la religion. En l'année 311, il s'empara de Basra. L'année suivante, il pilla la caravane de la Mecque, et s'empara de Coufa, qu'il abandonna après en avoir enlevé tous les objets de quelque valeur. En l'année 315, Abou-Taher reparut de nouveau à Coufa et dans l'Irak; il remporta une victoire considérable sur les troupes du khalife, et jeta l'épouvante jusque dans Bagdad. En l'année 317 arriva la prise de la Mecque par les Karmates d'Abou-Taher; les lieux révérés par les Musulmans furent profanés et inondés du sang des pèlerins, et la pierre noire fut enlevée.

Abou-Taher mourut de la rougeole, en l'année 332, ainsi que son frère Abou-Mansour Ahmed. Leurs deux autres frères, Abou'l-kasem Saïd, qui était l'aîné, et Abou'labbas,

[1] Voyez Abou'lféda, *Ann. Mosl.*, t. II, p. 325.

leur succédèrent. Ce fut sous leur gouvernement que la pierre noire fut reportée à la Mecque par les Karmates. Ce qui[1] donna lieu à cette restitution, ce fut une lettre d'Obeïd-allah, premier khalife de la dynastie des Fatimis, qui écrivit au chef des Karmates pour lui reprocher la conduite qu'il avait tenue en cette occasion. « Vous avez, lui disait-il, jus-« tifié les reproches qu'on nous fait, vous avez « publiquement rendu notre pouvoir suspect « de favoriser l'incrédulité et l'hérésie. Si vous « ne restituez aux Mecquois ce que vous leur « avez pris, si vous ne remettez la pierre noire « à sa place, et si vous ne rendez l'étoffe qui « couvrait la Caaba, je n'ai plus rien de com-« mun avec vous, ni en ce monde, ni en l'autre. » Cette lettre produisit son effet. Hamza, cité par Abou'lféda, dit qu'Abou-Taher avait reconnu Obeïd-allah pour son souverain, et avait fait

[1] Voyez Nowaïri, dans le chapitre intitulé : ذكر اعادة القرامطة الحجر الاسود الى الكعبة شرّفها الله تعالى.

Voici les termes de la lettre d'Obeïd-allah : حقّقت علينا سعينا واشهرت دولتنا بالكفر والالحاد بما فعلت .... فانا برى منك في الدنيا والاخرة. Cette lettre est un document précieux pour l'histoire des Karmates et pour celle des khalifes Fatimis.

faire la khotba en son nom, mais que, n'ayant pas été récompensé de sa soumission comme il l'espérait, il cessa de reconnaître l'autorité d'Obeïd-allah[1].

En l'année 358, Sabour, fils d'Abou-Taher, ayant élevé des prétentions à la souveraineté que ses oncles possédaient, fut jeté dans une prison où il périt[2].

En l'année 360, Hasan, fils d'Abou-Mansour Ahmed, et petit-fils d'Abou-Saïd Djénabi, qui avait succédé à la souveraineté chez les Karmates de Hadjar, vint à Coufa, dans le dessein de porter ses armes dans la Syrie. Voici ce qui donna lieu à cette nouvelle irruption des Karmates.

Sous la dynastie des Ikhschidis, il avait été accordé aux Karmates, par forme de composition, une contribution annuelle de trois cent mille pièces d'or, à prendre sur les revenus fiscaux du gouvernement de Damas. Le khalife fatimi Moëzz étant devenu maître de l'Égypte, et Djafar, fils de Fellah, ayant conquis pour lui la Syrie, les Karmates crurent cette occa-

[1] Abou'lféda, *Ann. Mosl.*, t. II, p. 752.

[2] *Ibid.* p. 505.

sion favorable pour s'agrandir. Hasan s'avança donc jusqu'à Coufa, et aidé par Bakhtiyar, prince de la famille de Bowaïh, qui lui donna les armes de l'arsenal de Bagdad, et quatre cent mille pièces d'or à prendre sur Abou-Tagleb, fils de Nasir-eddaula, fils de Hamdan, et par Abou-Tagleb lui-même qui, non content de lui payer cette somme, lui fournit des fourrages et des troupes, il se mit en campagne. Abou-Tagleb était bien aise de trouver cette occasion de se venger du ton insultant et menaçant avec lequel Djafar, fils de Fellah, lui avait écrit; ce fut ce qui le détermina à favoriser les projets du prince karmate. Toutes les troupes des Ikhschidis qui, chassées de l'Égypte par la conquête des Fatimis, avaient reflué dans la Syrie et la Palestine, vinrent grossir l'armée de Hasan. Ce prince, qui de Coufa était venu à Rahba, s'avança jusqu'à Damas dont il se rendit maître. De là, après avoir fait d'autres conquêtes dans la Syrie et la Palestine, il marcha vers l'Égypte. Suspendant pour un instant l'exécution de ses projets, il retourna à Lahsa, mais il revint bientôt en Syrie et en Palestine, et se prépara tout de bon

à entrer en Égypte. Il équipa une flotte avec laquelle il remonta le Nil, et vint mettre le siége devant la capitale de l'Égypte, qui était défendue par un fossé. Il y eut plusieurs actions entre les Karmates et les troupes que commandait Djauhar, et qui étaient retranchées derrière le fossé. Celui-ci, que ces attaques vives et réitérées inquiétaient beaucoup, écrivit d'une manière très-pressante à son maître, Moëzz, qui était encore à Kaïrowan, pour l'engager à venir lui-même en Égypte. Moëzz se rendit à ses sollicitations, et arriva en Égypte en l'année 362. De là il écrivit à Hasan pour lui représenter que, la doctrine dont il faisait profession étant la même que celle des Karmates, ils devaient vivre en bonne intelligence. Hasan lui ayant répondu en très-peu de mots, entra en Égypte et s'avança jusqu'à Aïn-schems. Il envoya lever des contributions jusque dans le Saïd, assiéga le Caire et se rendit maître du fossé. La perte de Moëzz était assurée s'il ne fût parvenu à débaucher à Hasan, Mofarradj, fils de Djerrah, Tayi, dont les troupes faisaient une grande partie des forces de l'armée de Hasan. Le prix de sa trahison fut convenu à cent mille

pièces d'or; mais Moëzz, trouvant cette somme beaucoup trop considérable, fit fabriquer des pièces de cuivre que l'on dora; on en remplit des sacs, et à l'entrée de chaque sac on mit quelques bonnes pièces d'or, pour couvrir les fausses qui étaient en dessous; on lia les sacs et on les porta à Mofarradj, après avoir pris de lui les promesses les plus sacrées d'exécuter fidèlement la convention faite avec lui. En conséquence, l'action s'étant engagée entre les Karmates et les Égyptiens, le traître, au plus fort du combat, se retira de la mêlée, suivi de tous les siens. Cette désertion arracha la victoire à Hasan qui fut obligé de prendre la fuite en l'année 363.

Damas ayant été reprise ensuite par les troupes de Moëzz, les habitants se révoltèrent en l'année 364, et appelèrent les Karmates à leur secours. Aziz, qui avait succédé à Moëzz, marcha contre eux et les battit près de Ramla.

Hasan mourut à Ramla en l'année 366. Il eut pour successeur Djafar, un de ses cousins. Abou'lféda rapporte à cette même année la mort d'un autre Karmate, Yousouf, fils de Hasan, et dit qu'après lui les Karmates furent

gouvernés par six administrateurs qui prirent le nom de *Seïds*[1]. Deux de ces Seïds, nommés Djafar et Ishak[2], prirent Coufa en 375, mais ils furent défaits par les troupes de Samsam-eddaula et contraints à évacuer Coufa[3]. Depuis ce temps on n'entendit plus parler des Karmates dans l'Irak et la Syrie.

En l'année 378 un Arabe, nommé *Asfar*[4], rassembla de grandes forces, et il y eut entre son armée et celle des Karmates une action, dans laquelle ceux-ci furent défaits et leur chef perdit la vie. Asfar s'avança vers Lahsa où les Karmates se renfermèrent et se fortifièrent. Asfar marcha vers Elkatif, s'en rendit maître, enleva tous les bagages, les esclaves et les bestiaux des Karmates qui étaient dans cette ville, et se retira à Basra[4]. Cet échec ruina la puissance des Karmates dont il n'est plus fait mention dans l'histoire.

On trouve cependant, dans les livres des Druzes, une pièce de laquelle il semble résul-

[1] Abou'lféda, *Ann. Mosl.*, t. II, p. 535.

[2] Nowaïri raconte ce fait d'après Ebn-Athir.

[3] Abou'lféda, *Annal. Moslem.*, t. II, p. 561.

[4] Voyez Nowaïri, au chapitre intitulé : ذكر ظهور الاصفر بالقرامطة.

ter que les Karmates firent une irruption en Égypte sous le règne de Hakem, et par conséquent postérieurement à l'année 386, et avant l'année 411. Voici cette pièce :

« Copie de la lettre écrite par le Karmati, lorsqu'il vint en Égypte, à notre seigneur Hakem-biamr-allah, prince des croyants.

« Au nom du Dieu clément et miséricordieux. Nous sommes arrivé avec les Turcs du Khorasan, les chevaux de l'Arabie, les glaives de l'Inde, les cuirasses de David, les boucliers du Tibet, les lances d'Elkhatt. Notre marche est légère [1]. Livre-moi donc la ville, et tu auras toute sûreté pour la conservation de ta personne, de tes biens, de toute ta maison et de tes enfants. Amen.

« L'émir lui répondit :

« Ce que tu dis de la légèreté de ta marche est un effet de ton peu de bon sens, et la conséquence d'un décret irrévocable écrit dans un livre d'une vérité certaine [2]. Car nous avons vu dans le livre caché et dans la science tenue

[1] وقد خفّ الركاب — C'est-à-dire, à la lettre, *l'étrier est léger.*

[2] وذلك لامر محتوم فى كتاب معلوم.

en réserve[1], que notre terre doit être le tombeau de vos cadavres, et que nous devons hériter de vos richesses et de vos habitations. Il faut donc que tu saches que le malheur t'environne, et que la mort va fondre sur toi. Ce n'est pas toi qui es venu ici, c'est Dieu qui t'a amené, afin de faire voir sur toi et sur tes compagnons sa puissance miraculeuse. Je remercie Dieu de la grâce qu'il m'a faite de triompher de vous, ce qui aura lieu après la huitième heure du lundi, en ce moment où aucune excuse ne pourra garantir les impies : la malédiction et un séjour détestable seront leur partage.

« Salut à quiconque suit la direction et craint les suites funestes de la perdition; à qui craint Dieu (c'est-à-dire sa vengeance) dans l'autre vie et dans celle-ci. Il nous suffit, et nous n'avons besoin d'aucun autre avec lui : c'est de lui qu'ont parlé tous ceux qui ont appelé[2]. »

[1] لاننا نظرنا في الكتاب المكنون والعلم المخزون.

[2] والسلام على من اتبع الهدى وخشي عواقب الردى وخاف الله في الاخرة والاولى وهو حسبنا وكفى واليه يشير كل من دعا. — *Tous ceux qui ont appelé*, c'est-à-dire que tous les pro-

Il est difficile de concilier ce que cette pièce nous apprend d'une expédition entreprise par un chef des Karmates, on ne sait lequel, contre l'Égypte, du temps de Hakem, avec le silence complet des historiens sur un tel événement. Peut-être cette correspondance, si effectivement elle a eu lieu, appartient-elle au règne de Moëzz, ou à celui de son fils Aziz, et n'est-elle mise sous le nom de Hakem que par suite de l'opinion des Ismaélis, qui enseignaient que c'était toujours le même personnage, la même entité divine, qui se manifestait successivement sous diverses figures humaines. Dans le système des Druzes, ces manifestations finissaient en la personne de Hakem, mais les Ismaëlis continuèrent à admettre la transmission de la nature divine dans ses successeurs.

phètes et les fondateurs de toutes les religions n'ont eu en vue, dans leur enseignement et leurs institutions, que la religion unitaire, et l'établissement du pouvoir souverain du Mehdi et de ses successeurs, dans lesquels réside la divinité. C'est là ce qu'on trouve à chaque instant dans la doctrine des Ismaélis et dans celle des Druzes. Par *l'autre vie et la vie présente*, ou plus littéralement *la dernière* (*vie*) *et la première* الآخرة والأولى, il faut entendre l'époque de la manifestation et du triomphe de la religion unitaire, et les âges qui ont précédé cette époque.

Quoi qu'il en soit, je dois faire remarquer qu'il existe dans les livres des Druzes une preuve que les Karmates de Lahsa étaient encore gouvernés, en l'année 429, par six chefs sous le nom de *Seïds*[1].

J'ai passé légèrement sur la correspondance de Moëzz avec Hasan, prince des Karmates, pour ne point interrompre ce que j'avais à dire concernant les derniers événements de l'histoire de cette secte; mais comme il y a dans cette correspondance des choses importantes, relativement à l'identité de la secte des Karmates et de celle des Fatimis, je suis obligé de revenir sur cet objet.

Nowaïri nous a conservé une partie de la lettre que Moëzz écrivit à Hasan, et à laquelle celui-ci se contenta de répondre en ces termes : « Nous avons reçu ta lettre, où il y a beaucoup « de détail et peu de résultat. Nous allons suivre ses traces en personne. Adieu[2]. »

[1] Voyez la pièce du recueil des Druzes qui a pour titre : رسالة السفر الى السادة فى الدعوة لطاعـــة ولى الحق الامام القـائم المنتظر. Cette pièce est de l'an 429.

[2] وصل الينا كتابك الذى كثر تفصيله وقل تحصيله ونحن سائرون على اثره والسلام. — Nowaïri

Voici ce que dit Nowaïri en citant les propres paroles du schérif Abou'lhasan[1] :

« Moëzz étant arrivé en Égypte résolut d'écrire à Hasan, fils d'Ahmed, pour lui faire connaître qu'ils étaient de la même secte, et que c'était des Ismaëlis que les Karmates avaient reçu leur doctrine ; que les Ismaëlis étaient leurs chefs dans cette affaire, et que c'était à eux que les Karmates devaient la puissance à laquelle ils étaient parvenus ; il joignit à cela des menaces, se flattant alors qu'il connaîtrait, par la réponse que Hasan ferait à sa lettre, ce que celui-ci avait dans l'âme, et si Hasan avait conçu ou non quelque crainte en apprenant son arrivée en Égypte[2]. Hasan, fils d'Ahmed, savait bien que les deux sectes n'en faisaient qu'une, car il n'ignorait pas qu'elles admettaient l'une

[1] Ce qui suit se lit dans le chapitre intitulé : ذكر ملك القرامطة دمشق ومسيرهم الى الديار المصرية ومحاصرة من بها ورجوعهم عنها.

[2] وترهّب عليه وعرض المعز لدين الله العبيدى فى ذلك اليوم ان يعمل من جواب كتاب القرمطى ما فى نفسه وهل خافه لما وافى مصر ام لا. — Au lieu de المعز, je lis للمعز ; et au lieu de يعمل, qui ne donne aucun sens, je lis يعلم : ces corrections me semblent certaines.

et l'autre la doctrine extérieure (ou littérale), et la doctrine intérieure (ou allégorique); en effet, ils s'accordaient tous à faire profession de l'athéisme et d'une licence entière relativement aux personnes et aux propriétés, et à nier la mission prophétique[1]. Mais, quoiqu'ils soient d'accord sur la doctrine, quand ceux d'un parti ont l'avantage sur ceux de l'autre, ils se permettent de les tuer et ne leur font point de grâce.

« L'adresse de la lettre était : « De la part du serviteur de Dieu, de son ami fidèle, de la plus excellente de ses créatures, de son élu Maadd Abou-Témim, fils d'Ismaïl Moëzz-lidin-allah, prince des croyants, descendant du meilleur des prophètes, petit-fils d'Ali le plus excellent des délégués, à Hasan, fils d'Ahmed, fils de Hasan[2].

« La lettre était conçue en ces termes. « L'usage constant des Natiks (Parleurs[3]), la marche

[1] لانه يعلم ان الظاهر من مذهبهم والباطن لان الجميع الجميع اتفقوا على تعطيل الخالق واباحة الانفس والاموال وبطلان النبوة. — Je conjecture qu'il faut lire فان الجميع اتفقوا.

[2] C'est-à-dire, fils d'Ahmed, fils d'Abou-Saïd Hasan Djénabi.

[3] Voyez ci-devant, p. CIII, note 1, et p. CIV, note 1.

des imams et des prophètes, la conduite des envoyés et des délégués qui nous ont précédé (que les faveurs de Dieu reposent sur eux et sur nos ancêtres!) dans tous les siècles, tous les âges, tous les temps et toutes les époques passées, a toujours été, quand ils se sont élevés pour faire régner les lois de Dieu, et qu'ils ont été établis pour faire exécuter ses commandements, d'employer d'abord les avertissements, et en dernier lieu les menaces, avant de mettre à exécution les décrets de Dieu contre les méchants et les rebelles, afin que cette conduite formât un titre de conviction contre les désobéissants, et que le châtiment justement mérité tombât sur ceux qui se sépareraient et suivraient une voie d'erreur. Cela est conforme à ces paroles du Dieu très-haut : *Nous ne les avons point châtiés, que nous ne leur ayons envoyé préalablement un apôtre* [1]; et encore : *Il n'y a point de peuple qui n'ait eu son prédicateur* [2]; et à celles-ci : *Dis-leur : Telle est ma manière d'agir; nous appelons à Dieu, moi et ceux qui me suivent, en donnant des arguments*

[1] Alcor., sur. 17, vers. 16.

[2] *Ibid.*, sur. 35, vers. 22.

*certains. Dieu soit loué! Je ne suis pas du nombre des polythéistes*[1]; et encore : *S'ils croient, de même que vous avez cru, ils seront dans la droite voie; mais s'ils se détournent, ils seront dans une voie de rébellion*[2].

« Après ce préambule, ô hommes, nous louons Dieu, à cause de tout ce qu'il y a en lui de digne de louange; nous le glorifions, à cause des perfections sublimes qu'il possède, d'une louange éternelle, d'une glorification excellente et sans fin; lui rendant grâces pour l'abondance de ses bienfaits et pour la grandeur de ses dons. Nous le prions de nous accorder le don de son assistance, de nous aider à lui obéir, de nous fortifier par son secours puissant. Nous le supplions de nous protéger et de nous défendre contre la séduction de nos propres penchants, contre les piéges de celui qui tend ses embûches sur le chemin de la droite voie. Nous le conjurons de répandre toujours avec abondance ses faveurs les plus parfaites, et de faire déborder l'inondation de ses bénédictions et de ses dons les plus précieux sur

[1] *Alcor.*, sur. 12, vers. 108.

[2] *Ibid.*, sur. 2, v. 131.

ses amis des siècles passés, sur ses lieutenants qui leur ont succédé, je veux dire nous, et sur nos ancêtres qui ont suivi la droite voie et ont été dirigés dans le bon chemin, qui ont été élus par lui, qui ont jugé selon la vérité et se sont conduits conformément à la justice. O hommes! vous avez reçu de la part de votre seigneur des preuves convaincantes; celui qui aura ouvert les yeux, le mérite en sera pour lui; celui qui y aura été aveugle, la faute en retombera sur lui, afin que cela serve d'avertissement à quiconque pense, et d'avis à tout homme qui ouvre les yeux et réfléchit.

« O hommes! quand Dieu veut une chose, il en forme le décret; quand il forme le décret, il l'accomplit. C'est par un décret formé par rapport à nous, avant que rien existât, qu'il a créé nos corps et produit nos âmes, nous accordant la puissance, et nous revêtant de la force, dans un temps où il n'y avait encore ni cieux formés, ni terre étendue, ni soleil qui éclairât, ni lune qui marchât dans les cieux durant la nuit, ni planète qui suivît sa course, ni nuit qui couvrît de ses voiles, ni voûte du ciel qui enveloppât (la terre), ni langue qui

parlât, ni aile qui volât, ni nuit, ni jour, ni sphère qui tournât, ni astre qui errât. Nous sommes la première de ses pensées, la dernière de ses œuvres; formés par la puissance et le décret, et par un commandement bienfaisant, de toute éternité. Lorsque son commandement est venu au moment de sa perfection et que l'exécution de ses desseins a été décidée, il nous a ornés par la production de toutes les créatures; il a tiré de notre substance et produit au dehors les éléments; il a produit de notre essence la lumière et les ténèbres, le mouvement et le repos, et par l'effet de ses décrets qui étaient renfermés dans sa prescience bien auparavant, ont existé toutes les choses que vous voyez : les sphères qui roulent, les étoiles errantes, la nuit et le jour, les merveilles incompréhensibles de l'univers, les preuves sensibles de ses décrets; tous les événements passés dont l'histoire conserve le souvenir, toutes les idées de genres, de figures et d'espèces que renferment les âmes, toutes les choses subtiles et grossières, toutes les choses qui ont reçu l'existence ou qui sont restées dans le néant, tout ce qui est intérieur ou exté-

rieur, accessible aux facultés intellectuelles ou palpable et susceptible d'être connu par les sens; ce qui est proche ou éloigné, ce qui descend et ce qui monte : tout a été fait pour nous et à cause de nous, comme autant de signes destinés à nous indiquer, de figures propres à conduire à notre connaissance et dont Dieu voulait se servir pour diriger vers nous ceux qui ont un sens droit et un jugement exquis, qui ont reçu de nous avant ce temps-ci des dons excellents, et ont fait profession de reconnaître pour l'objet de leur religion le sens intérieur[1].

« Dieu a fait sortir ensuite, du secret de sa science et du trésor de ses décrets, Adam et Ève, les deux premiers pères, mâle et femelle, afin qu'ils fussent l'instrument de la production du genre humain, afin qu'ils fussent un emblème de la manifestation produite par la puissance forte et énergique de celui qui porte le nom de Maadd[2]. Il les a unis ensemble par

[1] Ce sens intérieur, le معنى, c'est la divinité unie aux imams. Les Nosaïris adorent encore aujourd'hui le *Maana, le sens intérieur*. Ceux dont parle ici Moëzz, sont les générations des Préadamites dont il est souvent question dans les livres des Druzes.

[2] Cela veut dire que, de même que le genre humain a été produit

le mariage, et ils ont engendré des enfants dont le nombre s'est multiplié, et ainsi nous avons passé successivement par des reins purs et des matrices saintes et excellentes[3]. Tous les reins

par l'union d'Adam et d'Ève, de même, dans l'ordre de la religion, la production des prosélytes s'opère par l'union des âmes avec les vérités. *Maadd* est le nom propre de Moëzz.

Nowaïri nous apprend que Moëzz fit frapper en Égypte, en l'année 358, des monnaies d'or et d'argent qui portaient les légendes suivantes. Sur une face on lisait :

لا اله الا الله محمد رسول الله على خير الوصيين ووزير خير
المرسلين محمد رسول الله ارسله بالهدى ودين الحق ليظهره
على الدين كله ولو كره المشركون

« Il n'y a point de Dieu si ce n'est Dieu; Mahomet est le messager « de Dieu; Ali est le meilleur des délégués, et le vizir du plus ex- « cellent des envoyés. Mahomet est le messager de Dieu; il l'a envoyé « avec la direction et la vraie religion, pour qu'il la fasse triompher « de toutes les autres religions, quand même cela déplairait aux « polythéistes. »

Sur l'autre face on lisait :

دعا الامام معد لتوحيد الاله الصمد المعز لدين الله امير
المومنين ضرب بمصر سنة ثمان وخمسين

« L'imam Maadd a appelé (les hommes) à la profession de l'unité « du Dieu éternel. Moëzz-lidin-allah, prince des Croyans. Frappé « à Misr, en l'année (trois cent) cinquante-huit. »

Nowaïri, manuscrit de l'université de Leyde.

[3] Ce système, où l'âme de l'imam est considérée comme passant successivement de génération en génération dans diverses figures corporelles, est un dogme reçu par beaucoup de Schiis, et sur lequel repose l'enseignement religieux des Druzes.

et toutes les matrices qui nous ont contenu ont manifesté une science et une puissance qui venaient de nous. Cela a continué ainsi jusqu'à notre premier aïeul et notre excellent père, le seigneur de tous les envoyés, l'imam de tous les prophètes, Ahmed et Mohammed[1] (que les faveurs de Dieu reposent sur lui et sur sa postérité en tout lieu!): ses bienfaits ont été grands et ses travaux illustres. Il a exterminé les polythéistes, brisé les impies, manifesté la vérité, pratiqué la véracité; il s'est distingué par le dogme de l'unité, et il a fait profession de la religion qui enseigne l'éternité de Dieu. Par cette religion sont tombées les idoles, a été établi l'islamisme, a été manifestée la foi, ont disparu la sorcellerie et la messe, ont été abolies l'infidélité et l'incrédulité, a été éteint le feu des pyrées, ont été mis en fuite les adorateurs des idoles. Il a apporté l'Alcoran qui a rendu témoignage à la vérité, dans lequel se trouvent tous les événements passés et tout ce qui doit arriver jusqu'au jour fixé; qui contient l'explication des livres précédents, des volumes envoyés du ciel; qui renferme la signification de

[1] Ces deux noms désignent également Mahomet.

toutes choses; qui est direction et miséricorde, une lumière et un flambeau qui éclaire.

« Tout cela n'est autre chose que des signes qui se rapportent à nous, des préludes envoyés devant nous, des moyens pour préparer notre manifestation, des directions, des signaux, des témoignages, des pronostics de bon augure, saints, divins, fidèles, qui existent, qui ont été produits, qui ont reçu l'existence, qui ont été préparés. Aucun Natik n'a parlé, aucun prophète n'a été envoyé, aucun délégué n'a paru, qui ne nous ait indiqué, qui n'ait eu pour objet de fixer sur nous les regards, qui ne nous ait désigné dans ses écrits et ses discours, dans les emblèmes de sa doctrine et les figures allégoriques de son enseignement. Ces indications existent réellement et ne sont point nulles, elles sont intérieures et extérieures, connues de tous ceux du peuple saint qui ont écouté la prédication, qui ont vu et regardé. Quant à ceux d'entre vous qui n'ont pas fait attention à cela ou qui l'ont oublié, qui se sont égarés ou qui sont tombés dans l'erreur, qu'ils considèrent les livres anciens et les volumes révélés, qu'ils jettent les yeux sur l'Al-

coran et sur les explications qu'il contient, qu'ils interrogent les gens instruits, s'ils sont dans l'ignorance; car Dieu a dit : *Si vous ignorez, interrogez ceux qui savent*[1]. »

[1] *Alcor.*, sur. 16, vers. 45.

Nowaïri, dans la partie de son ouvrage où il traite de l'histoire des khalifes Fatimis, a jugé convenable de rapporter divers fragments de cette même lettre, qui n'avaient point trouvé place dans l'histoire des Karmates. Ayant eu à ma disposition, au moment où l'on imprimait cette partie de mon introduction, un manuscrit de la bibliothèque de l'université de Leyde, qui contient l'histoire des Fatimis de Nowaïri, j'ai cru devoir ajouter les fragments de la lettre de Moëzz qui s'y trouvent, à ceux que m'avait fournis son histoire des Karmates. Les voici :

« Ne sais-tu point *que je suis le feu allumé de Dieu, qui pénètre dans les cœurs?* (*Alcor.* sur. 104, v. 6.) Je connais ce qui échappe aux yeux et ce que cachent les poitrines..... Vos pères étaient dans la dépendance des miens.... Nous vous adressons cette lettre de Fostât. Nous sommes venu dans cette ville, conformément à un décret antérieurement déterminé, et à une époque précédemment prononcée. Nous ne levons pas le pied, et nous ne le posons pas, si ce n'est en conséquence d'une science parfaite, avec une prudence calme, et en observant un terme fixé. »

(On lit dans le texte : الا بعلم مصنوع وعلم مجموع واجل معلوم. Le mot مصنوع que j'ai rendu par *parfaite*, signifie *fait avec art, artificiel.* Au lieu de علم مجموع, j'ai supposé qu'il fallait lire حلم مجموع; le mot مجموع signifie *recueilli, tranquille,* quand il s'agit de l'âme et de ses dispositions).

« Pour toi, perfide, infracteur, qui t'éloignes de la direction (je lis هدى au lieu de هوى que porte le manuscrit) de tes pères et de tes aïeux, qui t'es dépouillé de la religion de tes prédé-

**Cette lettre jette un grand jour sur les prétentions des Fatimis et sur leur doctrine mystique, et prouve que leur système différait bien peu de celui des Druzes.**

cesseurs et de tes semblables, qui as allumé le feu de la rébellion, qui as abandonné le parti de l'orthodoxie et de la tradition, je n'ai point fermé les yeux sur ta conduite, et tes démarches n'ont point été cachées pour moi; car du lieu où j'étais, je voyais et j'entendais tout ce que tu faisais. Le Dieu très-haut a dit : *Je suis avec vous, je vois et j'entends* (*Alcor.* sur. 20, v. 48). Ton père n'était pas un méchant homme, et ta mère n'était pas une femme de mauvaises mœurs; nous savons dans quelle pensée tu t'es égaré, et dans quel chemin tu as marché.

« Nous ne te négligerons pas et nous ne t'accorderons aucun délai, si ce n'est celui qui est nécessaire pour que ta lettre nous parvienne, et pour que nous connaissions quelle sera ta réponse. Pense donc à tes propres intérêts, à tes intérêts de la vie présente et de l'autre vie, avant que la porte de la pénitence soit fermée, et qu'arrive le temps du changement (وقت النوبة). *Car alors il ne servira de rien à une âme de croire, si elle n'a pas cru auparavant, ou si elle n'a pas fait de bonnes œuvres en conséquence de sa foi.* (*Alcor.* sur. 4, v. 149). »

La lettre se terminait ainsi :

« Toi et les tiens, vous êtes comme le lieu où l'on fait reposer des chameaux, ou le parc où se retirent le soir les brebis. *Soit que nous te fassions voir le châtiment dont nous les menaçons, soit que nous te retirions à nous auparavant* (*Alcor.* sur. 13, v. 40. Nowaïri remarque qu'on lit un peu différemment dans l'Alcoran, mais c'est à tort qu'il cite la surate intitulée : القصص), *certes, nous leur ferons sentir notre pouvoir.* Alors on éprouvera la perte des biens *de ce monde et de l'autre : c'est là la perte la plus évidente* (*Alcor.* surate 28, verset 11). Menace-les *de ce feu qui s'enflammera, et dont l'ardeur ne se fera sentir qu'au malheureux qui a traité de mensonge la vérité, et qui a tourné le dos* (*Alcor.* sur. 92, v. 14 et suiv.).

Cette identité est reconnue par Hamza, dans un écrit où il raconte l'histoire des commencements de la secte des Ismaëlis dans les villes de Hadjar et de Lahsa; il y reconnaît les Karmates pour de vrais unitaires, et dit formellement qu'Abou-Saïd, Abou-Taher et plusieurs autres seïds des Karmates, ont été des serviteurs du vrai Dieu, de Hakem [1]. Moktana, autre écrivain de la secte des Druzes, adresse aussi une lettre aux seïds de Lahsa, et rappelle les services que leurs ancêtres ont rendus à la religion unitaire [2].

*Au jour où ils verront ce dont on les menace, ils n'auront demeuré dans le tombeau qu'une heure d'un jour : ceci est un avertissement qui leur est donné. Qui sont ceux qui périront, sinon les hommes coupables d'iniquité* (*Alcoran*, surate 46, verset 34 et 35.)? Que les hommes capables de réfléchir, réfléchissent donc, et que ceux-là pensent sérieusement qui sont capables de penser; qu'ils se tiennent en garde contre le jour de la résurrection, le jour des soupirs et du repentir, ce jour où l'âme dira : *Hélas! malheur à moi, à cause de la négligence dont j'ai usé au regard de Dieu* (*Alcor.* sur. 39, v. 56.); *malheur à nous, à cause de ce que nous avons omis* (*Alcor.* sur. 6, v. 31.). *Plût à Dieu que nous pussions revenir au monde, et agir autrement que nous n'avons fait!* (*Alcor.* sur 7, v. 51.)

« La paix soit sur ceux qui suivent la direction, et qui se préservent des suites de la perdition. Il nous suffit et il est un excellent protecteur. »

[1] Voy. la pièce du recueil des Druzes, intitulée : السيرة المستقيمة.

[2] Cette lettre est celle qui porte le titre de رسالة السفر الى السادة الخ, et que j'ai déjà citée ci-devant, page CCXXIII.

Nous avons vu jusqu'ici l'histoire de la propagation de la doctrine des Ismaëlis dans le Sowad de Coufa, l'Irak, la Syrie et le pays de Bahreïn. Cette doctrine eut aussi des missionnaires dans le Yémen et dans le Magreb. Cette mission date de la même époque que celle de Hoseïn Ahwazi, par qui Hamdan Karmat fut initié à cette secte; car Ebn-Hauscheb, premier missionnaire envoyé dans le Yémen, reçut cette mission d'Ahmed, fils d'Abd-allah Kaddah. L'histoire de cette branche d'Ismaëlis appartenant proprement à celle de la dynastie des Fatimis, je la réserve pour la vie de Hakem.

Qu'il me soit permis, en finissant cette introduction, de joindre à ce que j'ai dit un passage d'Abou'lféda, qui prouvera jusqu'à quel point les idées les plus extravagantes trouvaient créance parmi les Musulmans.

En l'année 322[1] fut mis à mort Mohammed, fils d'Ali, Schalmagani : il était surnommé ainsi de Schalmagan, bourgade du territoire de Waset. Il fut l'auteur d'une nouvelle secte qui avait pour dogmes fondamentaux l'infusion de la divinité, la transmigration des âmes et

[1] Abou'lféda, *Annal. Moslem.* t. II, p. 382 et suiv.

les opinions particulières aux Schiis[1]. On dit qu'il eut pour disciples dans ces opinions Hoseïn, fils de Kasem, fils d'Obeïd-allah, qui fut vizir de Moktader; Abou-Djafar et Abou-Ali, tous deux fils de Bastam; Ibrahim, fils d'Abou-Aun, et Ahmed, fils de Mohammed, fils d'Abdous. Mohammed Schalmagani et ses disciples se tinrent d'abord cachés, mais le chef s'étant fait voir au mois de schowal de cette année 322, le vizir Ebn-Mokla le fit arrêter. Schalmagani, dans lequel ses sectateurs croyaient que résidait la divinité, nia la doctrine qu'on lui imputait; on le prit donc et on le conduisit en présence du khalife Radhi, avec le fils d'Abou-Aun et le fils d'Abdous. On ordonna à ces deux derniers de donner des coups de poing à Schalmagani, ils s'y refusèrent; mais, comme on les y contraignit, le fils d'Abdous étendit la main et le frappa. Le fils d'Abou-Aun étendit aussi la main pour le frapper, mais sa main trembla, il baisa la barbe et la tête de Schalmagani, en disant : « Mon seigneur, mon

[1] Reiske a traduit ainsi le seul mot التشيع : *Alin mortalium excellentissimum, et aut ipsum deum, aut deo simillimum esse.* C'est donner trop d'extension à ce mot.

« dieu, mon bienfaiteur de qui je tiens l'exis-« tence! » On dit alors à Schalmagani : « N'avez-« vous pas nié que vous eussiez jamais eu au-« cune prétention à la divinité? — Je n'ai jamais « prétendu à la divinité, répondit-il, et si le fils « d'Abou-Aun tient de tels discours, je n'en « suis point responsable. » Ensuite on les emmena. On fit comparaître plusieurs fois Schalmagani devant des jurisconsultes, qui déclarèrent à la fin qu'il méritait la mort. Au mois de dhou'lkaada 322, on fit mettre en croix Schalmagani et le fils d'Abou-Aun, et ensuite on brûla leurs corps.

Suivant le système de Schalmagani, Dieu descend dans chaque chose, en proportion de ce que chaque chose est capable de le recevoir. Dieu a créé le rival pour qu'il servît à faire connaître et distinguer celui dont il est le rival[1]. Dieu est descendu dans Adam et dans Iblis, qui sont rivaux l'un de l'autre; celui qui sert de guide pour faire connaître la vérité est plus excellent que la vérité; le rival d'une chose a

[1] خلق الضدّ ليدل به على المضدود. — Voilà une expression commune chez les Druzes, où chaque ministre spirituel et bon a un rival mauvais.

plus d'analogie avec cette chose qu'une autre chose qui lui ressemblerait. Dieu, en se revêtant d'un corps humain, a donné des signes de puissance et de faiblesse, destinés à faire connaître qui il était. La divinité s'est unie tout entière à Noé et à son Iblis [1]; ensuite elle s'est séparée, puis elle s'est unie tout entière à Salèh et à son Iblis, c'est-à-dire à cet impie qui coupa les jarrets à la femelle de chameau [2]; s'étant séparée ensuite, elle s'est unie tout entière à Abraham et à son Iblis, Nemrod; elle s'est séparée ensuite, et la même vicissitude d'union et de séparation a eu lieu successivement dans Aaron et Pharaon, dans Salomon et son Iblis, dans Jésus et son Iblis; ensuite elle s'est divisée dans les douze apôtres, puis elle s'est encore unie tout entière à Ali et à son Iblis. Tout homme qui est nécessaire aux autres hommes est dieu. Il nommait, ainsi que ses sectateurs, Moïse et Mahomet les *deux perfides*, disant qu'ils avaient reçu leur mission d'Aaron

[1] *Iblis*, mot formé du grec διάβολος, est le nom que les Arabes musulmans donnent à Satan, le chef des mauvais esprits. Ici ce mot est pris dans le sens de *rival* ou *ennemi*.

[2] Voyez *Alc.* sur. 7.

et d'Ali, et qu'ils avaient usé de perfidie envers eux[1]; qu'Ali avait laissé à Mahomet, pour la durée de sa religion, tout le temps que les dormants ont demeuré dans leur caverne[2], c'est-à-dire trois cent cinquante ans, et qu'au bout de ce temps sa religion avait été abrogée. Il supprimait la prière, le jeûne et les autres observances religieuses; il autorisait toute sorte d'unions illicites, et permettait aux hommes de cohabiter avec leurs plus proches parentes, disant que celui qui était meilleur devait avoir commerce avec celui qui était moins bon, pour répandre et insinuer en lui la lumière; et que

[1] Reiske a paraphrasé ainsi le seul mot تخاناها, qu'on lit dans le texte : *legationis propheticæ dignitatem, et in civilibus rebus auctoritatem, res juris non sui, per vim et fraudem arripuisse.* On a vu précédemment, page LIV, que cette opinion était celle de quelques sectes des Schiis.

[2] وان عليّا امهل موسى عدة سنتى اهل الكهف وهى ثلثماية وخمسون سنة. Reiske a traduit ainsi : *Alin tamen Muhammedi spatium, quo lex ejus vigeat et floreat, annorum ter centum et quinquaginta fuisse largitum, tot scilicet quot illi à longo somno clari septem viri in caveâ hæsissent* (Alcor., sur. 18). Il est évident que Reiske a lu محمد au lieu de موسى, et ce doit être la vraie leçon : je l'ai admise dans ma traduction. Je pense qu'il faut lire سنى au lieu de سنتى : car je ne pense pas que l'auteur ait voulu dire : *un nombre d'années double de celui pendant lequel les dormants ont demeuré dans leur caverne.*

quiconque manquerait à s'acquitter de ce devoir deviendrait femme dans une autre révolution; car il admettait la transmigration des âmes. Peut-être bien cette doctrine n'est-elle autre chose que celle des Nosaïris.

Je pourrais encore citer d'autres exemples des aberrations de l'esprit humain qui ont défiguré le mahométisme dans le cours des siècles; mais je pense que ce serait abuser de la patience des lecteurs.

FIN DE L'INTRODUCTION.

# VIE DU KHALIFE
# HAKEM-BIAMR-ALLAH,

PRÉCÉDÉE

DE L'HISTOIRE DES PREMIERS PRINCES
DE LA DYNASTIE DES FATIMIS.

---

## ORIGINE
### DE LA DYNASTIE DES FATIMIS.

Je ne remplirais qu'imparfaitement le but que je me suis proposé, de faire connaître dans le plus grand détail tout ce qui peut jeter du jour sur l'histoire de Hakem et sur celle de la religion des Druzes, si je ne traçais d'abord un récit exact de l'origine de la dynastie à laquelle ce prince appartenait. Ce détail préliminaire me paraît d'autant plus indispensable, que les écrivains qui se sont occupés jusqu'ici de l'histoire des Musulmans et les auteurs originaux qui ont été publiés soit en arabe, soit dans des traductions, ont passé légèrement sur ce point historique.

Cette dynastie, connue sous le nom de *Fatimis* et sous celui d'*Ismaëlis*, faisait remonter son origine à Ali, et par conséquent à Mahomet, par sa fille Fatime. C'était sur cette origine illustre et respectable que ces princes

fondaient leurs droits au khalifat, c'est-à-dire à la souveraine puissance et au pontificat suprême. Par la même raison, les khalifes Abbasides, intéressés à leur contester une naissance qui était le plus solide fondement de leurs prétentions, et qui leur assurait le respect et l'attachement de tous les partisans d'Ali, n'oublièrent rien de ce qui pouvait rendre suspecte leur généalogie, et leur ravir ce titre si important de descendants du prophète. De là sont nées, sur l'origine de la famille des Fatimis, des opinions diamétralement opposées, parmi lesquelles il nous est impossible de distinguer la vérité avec une entière certitude. Nous avons exposé ailleurs, d'après Makrizi, les diverses opinions qu'adoptèrent à cet égard les partisans des khalifes Fatimis et leurs adversaires [1], et nous avons dit précédemment que nous pensions comme Makrizi [2], que le fondateur de leur puissance, Obeïd-allah, surnommé le *Mehdi,* descendait effectivement d'Ali. Nous ne pouvons nous empêcher de rappeler ici, du moins en partie, les raisonnements que Makrizi oppose aux partisans des Abbasides, dont tous les efforts tendaient à contester aux khalifes d'Égypte l'origine dont ils se glorifiaient.

Après avoir rapporté les bruits qui avaient pris naissance à Bagdad, contre les prétentions des Fatimis, Makrizi s'exprime ainsi :

« Si l'on veut y donner quelque attention, on reconnaîtra que ce sont là des histoires faites à plaisir ; et

[1] *Chrestom. ar.* 2ᵉ édition, t. II, p. 88 et suiv.

[2] Voyez ci-devant, p. LXVI, note 1.

en effet, à l'époque dont il s'agit, les descendants d'Ali, fils d'Abou-Taleb, étaient extrêmement nombreux, et les Schiis leur portaient un grand respect. Qu'est-ce qui aurait pu engager leurs partisans à les abandonner, pour reconnaître comme imam un descendant des Mages où un homme d'origine juive? L'homme le plus dépourvu de bon sens n'agirait pas ainsi. Tout cela n'est venu que de l'artifice des princes faibles de la dynastie des Abbasides, qui ne savaient comment se délivrer des Fatimis : car la puissance des Fatimis dura sans interruption 270 ans, et ils enlevèrent aux Abbasides les contrées de l'Afrique, l'Égypte, la Syrie, le Diar-becr, les deux villes saintes et le Yémen. On fit même la khotba en leur nom à Bagdad, pendant quarante semaines. Les armées des Abbasides ne purent leur tenir tête, et alors ceux-ci, afin d'inspirer aux peuples de l'aversion pour leurs rivaux, répandirent des calomnies contre leur origine. Leurs lieutenants s'empressèrent de donner cours à ces calomnies. Leurs officiers et leurs émirs, qui faisaient la guerre aux Fatimis, adoptèrent avec plaisir ces faux bruits, parce qu'ils y trouvaient, pour eux et pour leurs maîtres, une sorte d'indemnité et de revanche du reproche qu'on leur faisait de ne pouvoir leur opposer de résistance, et leur reprendre la Syrie, l'Égypte et les deux villes saintes qu'ils avaient envahies. Ces calomnies furent publiques à Bagdad; les kadhis déclarèrent, par des actes authentiques, que les Fatimis n'avaient rien de commun avec les descendants d'Ali : beaucoup de docteurs attestèrent

cela par leurs signatures...... sous le règne de Kader, en 402. Mais toutes ces attestations n'étaient fondées que sur des ouï-dires et des anecdotes répandues dans Bagdad, ville dont les habitants, tous partisans des Abbasides, calomniaient l'origine des Fatimis, redoutaient comme un mauvais augure les enfants d'Ali, fils d'Abou-Taleb, et n'avaient cessé, depuis l'origine de la puissance des descendants d'Abbas, de faire éprouver aux Alides toute sorte de traitements indignes. Les historiens et les auteurs de chroniques ont ensuite adopté cela, comme ils l'avaient entendu raconter, sans aucune réflexion; et pourtant rien n'est plus loin de la vérité.

« Il ne faudrait d'autre preuve de ce que nous avançons ici que la lettre écrite par Motadhed, l'un des khalifes Abbasides, relativement à Obeïd-allah, le Schii, au prince Aglabi, à Kaïrowan, et au fils de Modrar, à Ségelmesse, pour les inviter à faire arrêter Obeïd-allah. Réfléchissez un peu, en effet, à ce qui résulte de cette preuve : si Motadhed avait cru qu'Obeïd-allah ne fût point de la race d'Ali, il n'aurait point écrit aux deux personnages que je viens de nommer, pour le faire arrêter; car, dans ce temps-là, les hommes ne s'attachaient point au parti d'un imposteur, ils ne lui prêtaient aucune assistance, et ils ne suivaient que des personnages vraiment descendants d'Ali. Or Motadhed conçut des craintes à l'égard d'Obeïd-allah; et certes, s'il l'eût regardé comme un imposteur, il n'y aurait fait aucune attention, et il n'aurait pas appréhendé qu'il lui enlevât un seul hameau de ses domaines. Les descendants d'Ali, fils d'Abou

Taleb, étaient toujours sur leurs gardes et dans les alarmes, de la part des Abbasides, parce qu'ils étaient en tout temps l'objet de leurs poursuites, et que les Abbasides ne cessaient de chercher les occasions de les tourmenter et de les exposer à toute sorte de supplices. Aussi les uns étaient-ils exilés et expatriés, les autres tremblaient et s'attendaient à quelque malheur, ce qui n'empêchait pas que leurs partisans, qui étaient en très-grand nombre et répandus partout, n'eussent pour eux un attachement et un empressement à les servir, qui surpassent tout ce qu'on peut imaginer. Bien des fois on vit quelqu'un d'entre eux s'insurger, mais toujours ils étaient poursuivis. Ils n'eurent donc d'autre ressource que de se cacher, et à peine les connaissait-on, au point que Mohammed, fils d'Ismaïl, l'imam aïeul d'Obeïd-allah, fut nommé *mectoum,* c'est-à-dire caché. Ce nom lui fut donné par les Schiis, lorsqu'ils convinrent ensemble de le tenir caché, pour le garantir de la puissance de leurs ennemis. »

A ces raisonnements de Makrizi on peut ajouter que, si Obeïd-allah eût été un imposteur, étranger à la postérité d'Ali, les vrais descendants d'Ali, qui ne désespéraient jamais qu'un jour viendrait où ils pourraient faire valoir leurs droits, auraient eu le plus grand intérêt à le démasquer.

Quoi qu'il en soit, je ne remonterai pas plus haut qu'Obeïd-allah, fondateur de la puissance des Fatimis en Afrique. *Obeïd-allah* n'était pas primitivement le nom de ce prince; il me paraît indubitable qu'il s'ap-

pelait *Saïd.* Il était fils de Hoseïn, fils d'Ahmed, ou propre fils d'Ahmed. Suivant les livres des Druzes, qui sont ici d'une grande autorité, Saïd, qui prit plus tard le nom d'*Obeïd-allah* et fut reconnu en Afrique pour le Mehdi, était fils d'Ahmed. Ahmed portait aussi le nom d'*Abd-allah;* du moins un écrivain druze, contemporain de Hakem, le dit positivement dans un écrit qui fait partie du recueil des Druzes[1]. Peut-être ces hommes, obligés de se cacher, prenaient-ils tantôt un nom, tantôt un autre pour se soustraire aux poursuites de leurs ennemis[2]

Saïd était né à Salamia où son père Ahmed avait cherché un asile, comme on l'a déjà vu dans le récit de Nowaïri[3].

[1] Voyez la pièce intitulée : تقسيم العلوم, que j'ai déjà citée ci-devant, p. LXVII, note 1.

[2] Le même écrivain druze, qui assure qu'Ahmed, père de Saïd, portait aussi le nom d'*Abd-allah,* nomme encore Saïd, *fils de Schélaglag.* En comparant ce que les divers historiens disent de Saïd, voici ce qui me paraît le plus vraisemblable. Ahmed avait laissé deux fils, *Hoseïn* et *Mohammed:* ce dernier était surnommé *Abou'l-schélaglag* ابو الشلغلغ (ou *Abou'lschelalaa* ابو الشلعلع). Hoseïn eut Saïd pour fils; mais Saïd ayant perdu son père, lorsqu'il n'était encore qu'un enfant, fut élevé par son oncle Mohammed, qui lui donna sa fille en mariage. Saïd a donc pu être appelé *fils d'Ahmed* dont il était réellement le petit-fils, et *fils d'Abou'lschélaglag,* parce qu'il avait été élevé par lui. On a pu dire aussi qu'il était *fils d'Abd-allah,* parce que son grand-père Ahmed était fils d'Abd-allah, l'auteur du système d'initiation. Enfin, on a pu dire *Schélaglag* par une sorte de contraction, au lieu d'*Abou'lschélaglag :* ces sortes de confusions ne sont point rares chez les écrivains orientaux.

[3] Voyez ci-devant, p. CLXVI.

Hamza, chef de la secte des Druzes, parlant du Mehdi qu'il nomme *Saïd, fils d'Ahmed,* dit qu'il y avait *une chose déposée en lui* et que Hakem a reprise; et une glose interlinéaire du manuscrit nous instruit que cette chose c'est *la dignité d'imam*[1].

Moktana, autre écrivain druze, contemporain de Hamza, dit aussi que la septième des religions extérieures est celle du Mehdi, Saïd, fils d'Ahmed[2].

Au reste, que le vrai nom d'Obeïd-allah fût *Saïd,* c'est ce qui est prouvé par l'acte même qui fut dressé en 402 à Bagdad contre les Fatimis, tandis que Hakem régnait en Égypte, et dont tel était en abrégé le contenu :

« Les témoins soussignés déclarent et attestent ce qui suit, savoir[3] : que Maadd, fils d'Ismaïl, fils d'Abd-alrahman, fils de Saïd[4], tire son origine de Daïsan, fils de Saïd, duquel la secte des Daïsanis a pris son nom; que cet homme qui s'arroge aujourd'hui la souveraine autorité en Égypte, c'est-à-dire Mansour, fils de Nézar, surnommé *Hàkem* (que Dieu le condamne à la perdition

[1] Voyez l'écrit de Hamza intitulé : بدو التوحيد.

[2] Voyez la pièce intitulée : الجزو الاول من السبعة اجزاء

[3] *Ann. Mosl.* t. III, p. 15.

[4] *Maadd* est le nom propre du khalife Moëzz, *Ismaïl* celui de son père Mansour, *Abd-alrahmam* celui de Kaïm, et *Saïd* celui d'Obeïd-allah. Il faut observer que Kaïm était né à Salamia, avant que son père Obeïd-allah passât dans le Magreb; qu'il portait à Salamia le nom d'*Abd-alrahman,* mais qu'il prit dans le Magreb celui de *Mohammed.*

et à une ruine entière!) est fils (petit-fils) de Maadd, fils d'Ismaïl, fils d'Abd-alrahman, fils de Saïd (que Dieu ne lui accorde aucun bonheur!); que Saïd étant venu dans le Magreb y a pris le nom d'*Obeïd-allah* et le surnom de *Mehdi;* que tous ses ancêtres qui l'ont précédé, hommes impurs et abominables (qu'ils soient maudits de Dieu et des anges qui prononcent les malédictions!), sont des imposteurs, des hérétiques rebelles qui n'appartiennent en aucune manière à la famille des descendants d'Ali, fils d'Abou-Taleb, et que la généalogie qu'ils ont inventée n'est qu'un mensonge et une imposture; que ce despote de l'Égypte, ainsi que ceux qui l'ont précédé, sont des impies, des infidèles, des matérialistes (zendites, mages), des incrédules, des athées qui renient l'islamisme, qui ont permis les commerces charnels illégitimes, déclaré licite l'usage du vin, versé le sang, anathématisé les prophètes et qui se sont arrogé la divinité [1]. »

[1] Dans les états même des Fatimis, tout le monde n'était pas persuadé de l'authenticité de leur généalogie, ce qui est prouvé par des vers rapportés par différents auteurs dans la vie de Hakem. Ce prince répétait souvent, dans la chaire de la grande mosquée du Caire, que sa famille descendait d'Ali, cousin et gendre de Mahomet, et de Fatime, fille du prophète; que cette origine les mettait au-dessus des khalifes de Bagdad, qui descendaient d'un oncle de Mahomet. Un jour il se trouva, parmi les placets qu'on lui présentait, un papier qui contenait ces vers :

Nous venons d'entendre lire dans cette mosquée une fausse généalogie;

Si ce que tu dis est vrai, fais-nous connaître ta généalogie comme Taï (le khalife de Bagdad);

Si toutes tes prétentions sont conformes à la vérité, nomme-nous tes ancêtres au delà de ton septième aieul.

Ahmed, père de Saïd, avait été puissamment aidé, dans les efforts qu'il faisait pour répandre sa doctrine, par un de ses daïs, connu sous le nom d'*Ebn-Hauscheb*[1].

Ebn-Hauscheb accompagnait Ahmed dans la visite des meschheds, c'est-à-dire des lieux consacrés par la mort ou la sépulture des enfants d'Ali. Il y avait à cette même époque, dans le Yémen, un homme très-riche et chef d'une famille nombreuse, lequel faisait profession de la doctrine des Schiis. Il se nommait *Mohammed, fils de Fadhl.* Cet homme, faisant un pèlerinage au meschhed consacré par la mémoire de Hoseïn, fils d'Ali, Ahmed, qui le vit fondré en larmes, l'aborda et lui proposa d'embrasser la secte dont il était le chef, ce que cet homme accepta. Cela engagea Ahmed à envoyer dans le Yémen Ebn-Hauscheb. Il le fit partir pour ce pays, lui recommanda d'y pratiquer assidûment une vie dévote et religieuse, d'annoncer au peuple que le Mehdi allait bientôt paraître dans le Yémen, et de les exhorter à se soumettre à lui. Ebn-Hauscheb se rendit donc dans le Yémen, et vint demeurer à Aden, près d'une tribu de Schiis qu'on nommait *Bénou-Mousa.* Ces gens lui ayant demandé quel motif l'attirait en ce lieu, il leur répondit que c'était le commerce. Mais ils lui dirent alors: « Vous n'êtes pas un marchand, vous êtes un apôtre du « Mehdi; nous avons déjà entendu parler de vous. Pour

[1] Makrizi le nomme *Abou'lkasem Hasan* ou *Hoseïn Coufi,* fils de *Farasch* ou *Faradj,* fils de *Hauscheb.* Abou'lféda et Bibars Mansouri l'appellent *Roustam,* fils de *Hoseïn,* fils de *Hauscheb,* fils de *Zadam,* surnommé *Naddjar* (le charpentier), et *Coufi.*

« nous, nous sommes les Bénou-Mousa dont le nom ne « vous est peut-être pas inconnu. Agissez avec nous li- « brement et sans aucune réserve, car nous sommes vos « frères. » Alors Ebn-Hauscheb se fit connaître à eux, il les confirma dans leurs espérances, leur annonça le prochain avénement du Mehdi, et leur recommanda de se munir d'un grand nombre de chevaux et d'armes, les assurant que ce temps était celui de l'apparition du Mehdi, et qu'il paraîtrait au milieu d'eux. Les Schiis qui habitaient l'Irak, ayant entendu parler de lui, vinrent le joindre; par là ils se trouvèrent insensiblement en grand nombre, et en état de faire quelque entreprise. Ils attaquèrent leurs voisins, firent des prisonniers et amassèrent de grandes richesses, dont Ebn-Hauscheb fit part aux enfants d'Abd-allah Kaddah qui demeuraient à Coufa. Ceux-ci, ou, comme semble le dire Makrizi, Ebn-Hauscheb lui-même, avaient envoyé dans le Magreb deux daïs ou missionnaires dont l'un se nommait *Holwani* et l'autre *Abou-Sofyan,* en leur disant : « Le « Magreb est une terre en friche, allez-y donc et labou- « rez-la, jusqu'à l'avénement du maître de la semence. » Ces deux hommes allèrent dans le Magreb : l'un s'établit dans le pays de Kétama [1] en une ville nommée Modmadjinna, et l'autre à Souk-hamar. Les habitants de cette contrée conçurent de l'inclination pour eux; ils leur apportèrent même de l'argent et des présents. Ces daïs, après une résidence de plusieurs années dans ce

[1] Voyez Abou'lféda, *Ann. Mosl.* t. II, note 270, p. 741.

pays, y moururent à peu de distance l'un de l'autre[1].

Cependant un zélé Schii de Sanaa, nommé *Abou-Abd-allah Hoseïn*[2], fils d'Ahmed, fils de Mohammed, fils de Zacariya, et surnommé *Alschii*, était venu trouver Ebn-Hauscheb à Aden[3] et s'y était fixé près de lui. C'était un homme distingué entre tous ceux de son parti, par sa science, son intelligence, sa finesse et son habileté. Quand Ebn-Hauscheb eut appris la mort des deux daïs, Holwani et Abou-Sofyan, il dit à Abou-Abd-allah Alschii : « Le pays de Kétama, dans le Magreb, a été labouré « par Holwani et Abou-Sofyan, mais ils sont morts, et il « n'y a que vous qui puissiez les remplacer dans ce pays. « C'est une terre déjà préparée et façonnée ; hâtez-vous « donc d'y aller. » Abou-Abd-allah ayant reçu d'Ebn-Hauscheb de l'argent et un compagnon de voyage nommé *Abd-allah, fils d'Abou-Mélahif*, se rendit d'abord à la Mecque. Arrivé dans cette ville, son premier soin fut de s'informer où demeuraient les pèlerins de Kétama. Lorsqu'on les lui eut fait connaître, il lia société avec eux sans leur faire part de ses intentions, et s'assit près d'eux. Ayant entendu qu'ils conversaient ensemble sur les prérogatives excellentes des descendants du prophète, il leur témoigna combien il était satisfait de ce qu'ils disaient, et les entretint en leur racontant beau-

[1] Ce qui précède est tiré de Bibars Mansouri et ne se lit point dans Makrizi.

[2] Bibars Mansouri le nomme *Hasan*. Dans Abou'lféda il est nommé *Abou-Abd-allah*, fils de *Hoseïn*; *Annal. Mosl.* t. II, p. 313.

[3] Reiske, sans doute sur l'autorité de Nowaïri, dit qu'il s'agit ici d'Aden Laa; *ibid.* t. II, not. 269, p. 741.

coup de choses qu'ils ignoraient. Quand il voulut se lever pour s'en aller, ils lui demandèrent la permission de l'aller voir et d'agir familièrement avec lui, ce qu'il leur accorda. Ensuite ils s'informèrent où il allait. Il leur répondit qu'il allait en Égypte. Ces gens apprirent avec grand plaisir qu'il ferait la même route qu'eux et qu'ils voyageraient ensemble. Ils partirent donc, sans qu'Abou-Abd-allah leur fît connaître ses intentions. La vie religieuse qu'il pratiquait devant eux augmenta leur inclination pour lui. De son côté, il prit d'eux des informations sur le pays qu'ils habitaient, sur leurs tribus, leur manière de vivre et leurs relations avec le sultan de l'Afrique[1]. Ils lui apprirent qu'ils ne le reconnaissaient point pour leur maître, et que leur pays était éloigné de dix journées de marche de ses états. Il s'informa pareillement s'ils portaient les armes, à quoi ils répondirent que c'était leur profession. Arrivés en Égypte, ils lui proposèrent de les accompagner et de venir avec eux dans leur pays, ce qu'il accepta. En approchant de leur pays, ils rencontrèrent d'autres Schiis et leur firent part de tout ce qui concernait Abou-Abd-allah. Ceux-ci leur disputèrent l'honneur de le posséder chez eux, et ils tirèrent au sort à qui aurait cet avantage. Enfin ils arrivèrent dans le pays de Kétama, vers le milieu de rebi premier 280[2]. Quelques-uns d'entre eux

[1] Lorsque j'emploie le mot *Afrique*, c'est qu'il y a dans l'original *Afrikiyya*, ce qui signifie la province d'Afrique proprement dite.

[2] C'est ainsi qu'on lit dans Bibars Mansouri. Makrizi porte 288. Abou'lféda place cet événement en 280, *Ann. Mosl.* t. II, p. 313.

voulant qu'il vînt demeurer parmi eux, ils en vinrent presque aux mains à son sujet. Alors il leur demanda où était la *Vallée des Gens de bien*. Cette demande les surprit extrêmement, car ils ne lui avaient jamais nommé ce lieu-là. Ils lui dirent qu'elle se trouvait dans le territoire des Bénou-Soleïman. C'est là, leur dit-il, que je dois me rendre; j'irai ensuite vous voir, chacun dans votre pays. Ils consentirent tous à ce qu'il voulait, et en conséquence s'étant rendu près d'une montagne nommée *Ankidjan*, dans laquelle se trouve renfermée la vallée des Gens de bien, il leur dit : « C'est ici la vallée « des Gens de bien, et ce n'est qu'à cause de vous que ce « nom lui a été donné, car une ancienne tradition porte « que le Mehdi doit avoir une fuite[1] (une hégire, comme « Mahomet), lors de laquelle des gens de bien de ce temps-« là s'éloigneront de leur domicile pour venir à son se-« cours, et que ces gens-là seront un peuple dont le nom « est dérivé du mot *kitman* (*secret*). Or vous vous nommez « *Kétama*[2], et c'est parce que vous êtes originaires de cette « vallée[3] qu'elle a été nommée la *Vallée des Gens de bien*. »

[1] Bibars raconte ailleurs que Hoseïn, en déclarant Obeïd-allah son successeur, lui dit : *Après moi vous serez obligé de fuir très-loin, et vous éprouverez de grandes tribulations.*

[2] *Kétama*, considéré comme un mot arabe, appartient effectivement à la racine *katama* cacher, dont le nom d'action est *kitman*.

[3] A la lettre, *à cause de votre sortie;* ce qui ne détermine pas s'il s'agit du passé ou du futur, et s'il faut traduire *à cause que vous êtes sortis*, ou *que vous devez sortir*. Dans Makrizi on lit : *à cause de votre sortie dans cette vallée*, ce qui pourrait signifier : *à cause que vous devez vous insurger dans cette vallée*; mais je crois que c'est une faute.

Toutes les kabilèhs (tribus) lui prêtaient l'obéissance, et il les fascinait par toute sorte d'artifices et de sortiléges. Les Berbers accouraient de tous côtés auprès de lui. En plus d'une rencontre, les habitants de Kétama en vinrent aux mains à son sujet avec les kabilèhs des Berbers, et, dans ces querelles, il échappa plus d'une fois à la mort. Néanmoins il ne leur parlait point du Mehdi. Des docteurs s'étant rassemblés pour disputer avec lui, et ayant formé le complot de le tuer, les Kétamis ne souffrirent point qu'il entrât en dispute avec eux. Il était connu parmi eux sous le nom d'*Abou-Abd-allah Meschriki*, c'est-à-dire l'*Oriental*.

Ibrahim, fils d'Ahmed, Aglabi, qui régnait alors en Afrique, ayant entendu parler de lui, dépêcha vers celui qui commandait pour lui dans la ville de Meïla, pour obtenir des renseignements sur Abou-Abd-allah. Le gouverneur de Meïla parla de lui avec beaucoup de mépris, et se contenta de dire pour toute réponse que c'était un homme vêtu grossièrement, qui prêchait la dévotion et les bonnes œuvres. Abou-Abd-allah, vers ce temps-là, fit aux Kétamis une confidence qui augmenta beaucoup la haute idée qu'ils avaient de lui et l'affection qu'ils lui portaient. Il leur dit qu'il était *le maître de la semence,* duquel leur avaient parlé Holwani et Abou-Sofyan. La division se mit à son sujet entre les Berbers et les Kétamis; quelques-uns voulaient le tuer, il se cacha. Alors les deux partis en vinrent aux mains : le combat fut très-vif. Un des principaux de Kétama, Hasan, fils de Haroun, ayant pris avec lui Abou-Abd-allah,

marcha contre les Berbers ses ennemis, et les défit. Après divers avantages remportés sous la conduite de Hasan, fils de Haroun, Abou-Abd-allah demeura maître de la ville de Tasrout; les kabilèhs des Berbers et tout le Kétama lui furent assujettis. De Tasrout il s'avança vers Meïla. Les habitants firent d'abord une vigoureuse résistance, mais ayant été trahis par un de leurs concitoyens, Hasan, fils d'Ahmed, qui indiqua à Abou-Abd-allah les endroits faibles de leur ville, et se voyant près d'être forcés, ils capitulèrent et reçurent le vainqueur dans leurs murs.

Ibrahim Aglabi, informé de ces événements, envoya une armée à la tête de laquelle il mit son fils Ahwal, pour s'opposer aux progrès d'Abou-Abd-allah. Celui-ci fut défait, perdit beaucoup de monde et prit la fuite. Ahwal se mit à sa poursuite, mais il survint une neige abondante qui sépara les deux partis, et Abou-Abd-allah se retira dans la montagne d'Ankidjan. Le vainqueur, après avoir mis le feu à Tasrout et à Meïla, retourna en Afrique. Abou-Abd-allah bâtit à Ankidjan (une ville qu'il nomma) *la maison de la fuite* (de l'hégire), et ses partisans vinrent l'y joindre. Quand il apprit le départ d'Ahwal, il sortit de sa retraite et pilla tout ce que les vainqueurs avaient laissé derrière eux. Il reçut bientôt des nouvelles qui lui furent très-agréables. Ibrahim Aglabi était mort, son fils Abou'labbas avait été tué, et Ziadet-allah, qui avait succédé à Ibrahim, passait tout son temps dans le jeu et les plaisirs. Pendant le temps qu'Abou'labbas avait été sur le trône, Ahwal, son frère, avait marché une seconde fois contre Abou-Abd-allah.

Ahwal avait été battu, mais il était demeuré dans le voisinage de l'ennemi, le harcelant et l'empêchant d'aller en avant. Abou-Modhar Ziadet-allah ne fut pas plus tôt maître de la couronne, qu'il rappela son oncle Ahwal et le fit mourir. Alors les armées d'Abou-Abd-allah, ne trouvant plus d'obstacle, se répandirent dans tout le pays, et Abou-Abd-allah se mit à publier hautement l'annonce de l'avénement du Mehdi, en disant : « Le temps « est venu où le Mehdi va paraître et subjuguer toute la « terre : heureux quiconque se rendra auprès de moi et « m'obéira ! » Il mettait tout en œuvre pour rendre odieux Ziadet-allah et soulever ses sujets contre lui. Les principaux officiers de Ziadet-allah, qui étaient Schiis, n'étaient point fâchés de l'agrandissement d'Abou-Abd-allah. Ce qui faisait sur eux le plus d'impression, c'était l'annonce des prodiges que devait opérer le Mehdi : car Abou-Abd-allah annonçait qu'il ressusciterait les morts, qu'il ferait lever le soleil du côté du couchant, et qu'il soumettrait toute la terre. Abou-Abd-allah entretenait des intelligences secrètes avec eux et les gagnait par des promesses.

Cependant Obeïd-allah avait considérablement augmenté le nombre de ses partisans. Il s'était attaché une grande multitude d'hommes par d'abondantes largesses, se conduisant en cela d'une manière toute différente de ceux qui l'avaient précédé. Abou-Abd-allah, après avoir disposé les esprits comme nous l'avons vu, fit partir du Magreb quelques Kétamis et les envoya à Obeïd-allah pour lui faire part de ses succès et de ses conquêtes, et

l'inviter à se rendre dans le Magreb où il était attendu. Ce message vint fort à propos pour Obeïd-allah, que les recherches du khalife Mostacfi obligeaient de prendre la fuite avec son fils Abou'lkasem Nézar qui régna après lui sous le nom de *Kaïm*, mais qui n'était alors qu'un enfant. Obeïd-allah quitta donc Salamia pour se rendre en Égypte. Arrivé en Égypte avec toute sa suite, il s'y tenait déguisé sous l'apparence d'un marchand. Mais Isa Nauschéri, qui était alors gouverneur d'Égypte, ayant reçu du khalife des lettres qui contenaient son signalement et la désignation de son costume, avec un ordre de l'arrêter lui et tous ceux dont la figure répondrait à ce signalement, Obeïd-allah en fut averti par un des gens du gouverneur qui était schii, et qui lui conseilla de quitter l'Égypte. Il partit aussitôt avec tous ses gens, emportant de grands trésors dont il se servait pour faire des largesses à tous ceux qui l'accompagnaient. Cependant Isa le fit chercher de tous côtés et se mit lui-même à sa poursuite. Il ne fut pas longtemps sans le joindre, et dès qu'il l'aperçut il ne douta point que ce ne fût l'homme qu'il cherchait. En conséquence il l'arrêta, puis il alla camper dans un jardin, lui donna des gardes, et quand l'heure du repas fut arrivée il l'engagea à prendre de la nourriture. Obeïd-allah le refusa, sous prétexte qu'il jeûnait. Le gouverneur employa ensuite les plus vives sollicitations pour savoir de lui qui il était, lui promettant même de le laisser aller. Ne pouvant rien obtenir de lui, il céda aux prières d'Obeïd-allah, qui le menaçait de la colère de Dieu, et le

laissa aller. Quelques gens assurent qu'Obeïd-allah n'obtint sa liberté qu'en donnant de l'argent au gouverneur. Celui-ci lui offrit une escorte pour le reconduire, jusqu'à ce qu'il eût rejoint ses compagnons de voyage. Obeïd-allah l'assura qu'il n'en avait aucun besoin, et étant parti il s'éloigna en grande hâte. Le gouverneur, voyant que sa conduite déplaisait à une partie de ses gens, se repentit d'avoir rendu la liberté à son prisonnier, et fit courir après lui; mais on ne put l'atteindre, et il arriva avec son fils à Tripoli. Là, les marchands avec lesquels il avait fait la route se séparèrent et s'en allèrent chacun de leur côté.

Obeïd-allah, qui avait en sa compagnie Abou'labbas, frère d'Abou-Abd-allah Alschii, l'envoya à Kaïrowan avec une partie de ses effets, lui enjoignant de se joindre aux Kétamis. Mais quand Abou'labbas arriva à Kaïrowan, Ziadet-allah, qui était déjà instruit de ses démarches, le fit arrêter, et on lui fit souffrir divers tourments pour tirer de lui la vérité. Cependant il nia constamment qu'il fût compagnon d'Obeïd-allah, et il persista à soutenir qu'il n'était qu'un marchand, et qu'il était venu en la compagnie d'un des gens qui composaient la caravane. Obeïd-allah, instruit du sort d'Abou'labbas, se hâta de quitter Tripoli et de gagner Kastilia. A peine avait-il quitté Tripoli, que le gouverneur de la ville reçut un ordre de Ziadet-allah pour l'arrêter. Comme ce gouverneur protégeait Obeïd-allah qui l'avait gagné par des présents, il répondit à Ziadet-allah qu'Obeïd-allah avait quitté Tripoli avant que l'ordre de le

prendre lui fût parvenu, et qu'il n'avait pu le joindre. Obeïd-allah, arrivé à Kastilia, renonça pour le moment au projet d'aller trouver Abou-Abd-allah Alschii : il jugea que, s'il faisait cette démarche, les soupçons qu'on avait conçus contre Abou'labbas acquerraient plus de force, et qu'on le ferait mourir. Ces considérations l'engagèrent à se retirer, pour le moment présent, à Ségelmesse. Il venait de quitter Kastilia, quand des gens, envoyés pour le prendre, arrivèrent dans cette ville. Ségelmesse était alors gouvernée par un prince nommé *Elisa, fils de Modrar*. Obeïd-allah le gagna par des présents et par ses assiduités, et Elisa conçut de l'affection pour lui. Mais une lettre de Ziadet-allah lui ayant appris qu'Obeïd-allah était celui même dont Abou-Abd-allah Alschii voulait faire reconnaître la souveraineté par les peuples de l'Afrique, il changea de sentiments envers lui et le fit mettre en prison avec son fils. Ils y demeurèrent jusqu'à ce que, la ville de Ségelmesse étant tombée entre les mains d'Abou-Abd-allah, il leur rendit la liberté, comme on le verra par la suite.

Cependant Abou-Abd-allah avait conquis Meïla, Satif et plusieurs autres villes, et ces progrès alarmant Ziadet-allah, il assembla une armée de 40,000 hommes dont il donna le commandement à Ibrahim, fils de Hauscheb, un de ses proches parents, qui ne connaissait pas le métier des armes. Ibrahim, dont l'armée s'était encore doublée dans la route, vint prendre ses quartiers à Kostantina'lhawa, ville ancienne et très-forte, et sa marche jeta l'épouvante dans le cœur d'Abou-

Abd-allah et de tous les gens de Kétama. Ibrahim demeura six mois entiers à Kostantina, et Abou-Abd-allah se tint renfermé dans la montagne d'Ankidjan. Au bout de ce temps, Ibrahim, enhardi par la conduite réservée d'Abou-Abd-allah, quitta Kostantina et s'approcha d'une place nommée *Kerma,* pour l'attaquer. Abou-Abd-allah, instruit de son mouvement, envoya un détachement de cavalerie pour reconnaître l'armée ennemie. Ibrahim, apercevant ce détachement, marcha à sa rencontre, sans attendre que ses troupes fussent en état de combattre, et avant même qu'on eût déchargé les bagages. Abou-Abd-allah ne l'eut pas plus tôt appris, que, profitant de ce moment de désordre, il tomba sur l'ennemi avec toutes ses troupes. Ibrahim ayant été blessé et son cheval renversé sous lui, toute son armée se débanda, et ses bagages tombèrent au pouvoir d'Abou-Abd-allah. Ibrahim s'enfuit jusqu'à Kaïrowan, et cette victoire d'Abou-Abd-allah jeta le trouble dans toute l'Afrique et augmenta beaucoup la réputation du vainqueur. Celui-ci trouva moyen d'instruire Obeïd-allah de ce succès, en lui faisant parvenir une lettre par un de ses gens qui, déguisé en marchand de viande, s'introduisit dans la prison où il était détenu à Ségelmesse. Abou-Abd-allah continua ses conquêtes. Il s'empara, par capitulation, de Tabna, et prit d'assaut Bacarma dont les habitants furent passés au fil de l'épée. Ziadet-allah, vivement alarmé des progrès de l'ennemi, assembla une nouvelle armée dont il confia le commandement à Haroun, fils de Tabni. Celui-ci commença par attaquer Dar-

almolouc, place qui s'était soumise à Abou-Abd-allah : il la prit, en extermina les habitants et détruisit la citadelle. Mais ensuite, il fut rencontré par un détachement de l'armée ennemie, et ses troupes, épouvantées, prirent la fuite; les gens d'Abou-Abd-allah se mirent à leur poursuite et en firent un grand carnage. Haroun lui-même y perdit la vie. Abou-Abd-allah se présenta après cela devant Bandjas, et cette ville capitula. Ces nouveaux revers augmentèrent les inquiétudes de Ziadet-allah, qui, ayant levé à grands frais une nouvelle armée, se mit lui-même à la tête de ses troupes en l'année 295, et s'avança jusqu'à Elaris. Cependant les grands de sa cour lui ayant représenté que, s'il éprouvait une défaite en commandant par lui-même, il ne lui resterait plus aucune ressource, il se rendit à leur conseil et confia le commandement de son armée à un de ses cousins nommé *Ibrahim, fils d'Abou'laglab*, qui était homme de cœur. Vers ce même temps, Abou-Abd-allah s'avança vers Bagaya, où il était appelé par les habitants, y entra et y mit une garnison. Il s'empara successivement, soit d'assaut, soit par capitulation, des villes de Madjana, Sasch, Maskanaya, Merida [1] et Alkasreïn, et reçut les soumissions des chefs d'un grand nombre de kabilèhs. Cependant Ziadet-allah, retiré dans

[1] Bibars Mansouri dit que les habitants de Kasr-elafriki, de Marmadjinna et Madjana, et de beaucoup d'autres lieux, s'étaient réfugiés dans Mérida, parce que c'était une place très-forte. Abou-Abd-allah commença l'attaque; mais comme il se trouvait incommodé de la pierre, les habitants, tandis qu'il était occupé à se faire

Rakkada, se livrait à la débauche, et oubliait avec les compagnons de ses plaisirs les malheurs qui le menaçaient. Abou-Abd-allah avait formé le projet de l'aller attaquer dans cette ville, et Ibrahim, fils d'Abou'laglab, pour arrêter sa marche, partit d'Elaris et vint camper à Derdémin. Abou-Abd-allah envoya au même lieu un détachement qui fut battu. Étonné de ce que ses gens tardaient à revenir, il se mit lui-même en marche, et les rencontra qui fuyaient; quand ils le virent, ils reprirent courage et retournèrent à l'ennemi; ils lui tuèrent beaucoup de monde, et la nuit mit fin à l'action. Après cette bataille, Abou-Abd-allah soumit les villes de Kastilia et de Kafsa, revint à Bagaya où il laissa une garnison, et se retira à Ankidjan. Il avait trouvé à Kastilia de grands trésors et une grande abondance de vivres et de munitions que Ziadet-allah y avait déposés. Ibrahim profita de sa retraite pour s'approcher de Bagaya, et entreprit le siége de cette place. Abou-Abd-allah fit marcher 12,000 hommes au secours de Bagaya et les suivit avec toute son armée; mais Ibrahim, étonné de la vigoureuse résistance des assiégés et instruit de la marche des troupes d'Abou-Abd-allah, ne jugea point à propos de l'attendre : il leva le siége et retourna à Elaris. Au printemps de l'année suivante 296, les deux armées se mirent en campagne. Abou-Abd-allah se voyait

traiter, demandèrent à capituler. Ceux qui commandaient en l'absence d'Abou-Abd-allah y consentirent, et les portes de la place leur ayant été ouvertes, ils y entrèrent; mais l'armée pilla la ville et passa les habitants au fil de l'épée.

à la tête de 200,000 hommes, et Ibrahim commandait des troupes innombrables. On en vint à une affaire générale, dans laquelle les gens d'Abou-Abd-allah eurent le dessus. Ce général détacha alors 600 hommes de sa cavalerie, auxquels il ordonna de tourner l'armée d'Ibrahim et de la prendre par derrière. Ibrahim avait donné un ordre pareil, en sorte que les deux détachements se rencontrèrent et en vinrent aux mains dans un défilé. Le détachement d'Ibrahim fut battu, et la nouvelle de cet échec, répandue dans son armée, y jeta une telle épouvante qu'elle se dispersa aussitôt, chaque corps prenant la route de son pays. Ibrahim, suivi d'un petit nombre de ses gens, s'enfuit à Kaïrowan. Les troupes victorieuses poursuivirent les fuyards; un grand nombre furent tués ou faits prisonniers, et les vainqueurs s'emparèrent d'une immense quantité d'argent, de chevaux et de vivres; ils entrèrent ensuite dans Elaris et y firent un grand carnage. Plus de 3000 des habitants furent massacrés dans la djami où ils s'étaient retirés, et la ville fut abandonnée au pillage. Cette affaire eut lieu dans les derniers jours de djoumada second, et Abou-Abd-allah, après cette victoire, se retira à Comouda.

A la nouvelle de cette défaite, Ziadet-allah prit la fuite et se sauva en Égypte; il y resta peu de temps et en partit pour se rendre à Bagdad. Arrivé à Rakka, il écrivit au vizir du khalife Moktader pour obtenir la permission d'entrer dans Bagdad. Sur l'ordre qu'il reçut d'attendre, il demeura à Rakka, où il passa un an, se

plongeant dans le vin et les plaisirs. Le khalife lui ordonna alors de retourner dans le Magreb, et enjoignit au gouverneur d'Égypte de lui fournir des hommes et tous les secours nécessaires pour recouvrer ses états. Le gouverneur lui ordonna d'attendre à Dhat-alhammam les secours qu'il devait lui fournir. Après les avoir attendus longtemps, mais en vain, ennuyé de ces longueurs et accablé de maladies qui s'étaient succédé, il revint à Misr, prit la route de Jérusalem, et mourut à Ramla où il fut enterré. Revenons à ce qui se passa dans le Magreb, après la fuite de Ziadet-allah.

Ce prince n'eut pas plus tôt quitté Rakkada que les habitants s'enfuirent aussi durant la nuit et se retirèrent à Kasr-elkadim, Kaïrowan et Sousa. Les habitants de Kaïrowan entrèrent dans Rakkada et pillèrent, cinq jours durant, la ville et le palais des Aglabis. Cependant Ibrahim, fils d'Abou'laglab, ayant assemblé les habitants de Kaïrowan, fit proclamer une amnistie générale, rejeta tous les malheurs passés sur la mauvaise conduite de Ziadet-allah, et leur promit de combattre pour leur défense, s'ils voulaient le reconnaître pour chef et l'aider de leurs biens. Mais cette proposition fut très-mal accueillie, et on le força à sortir à la hâte de la ville.

Abou-Abd-allah était dans le canton de Sébiba quand il apprit la fuite de Ziadet-allah. Il s'avança aussitôt jusqu'à la vallée des Fourmis (*Wadi alnamel*) et envoya devant lui à Rakkada 1,000 hommes commandés par Aronaba[1], fils de Yousouf et Hasan, fils de Djérir. Ils trouvè-

[1] La lecture de ce nom est incertaine.

rent, en y arrivant, que ceux qui y étaient demeurés avaient pillé tout ce qui y était resté de vivres et de mobilier. Ils n'inquiétèrent néanmoins personne pour raison de ce pillage, et laissèrent à chacun ce qu'il avait pris. Ces gens allèrent porter cette nouvelle à Kaïrowan, où elle causa une grande joie. Les gens de loi et les principaux habitants de la ville sortirent au-devant d'Abou-Abd-allah, le saluèrent et le complimentèrent sur sa victoire; il leur répondit d'une manière gracieuse, et leur promit toute sûreté. Alors ils commencèrent, pour lui faire leur cour, à mal parler de Ziadet-allah; mais il leur dit: « Ziadet-allah était un prince « très-puissant, ses forces étaient très-grandes, et il possédait de vastes états. Ce n'est pas lui qui, par sa né-« gligence, a été cause de sa perte; mais on ne peut pas « résister à Dieu ni s'opposer à ses volontés. » Ces paroles leur fermèrent la bouche et ils retournèrent à Kaïrowan. Pour Abou-Abd-allah, il entra dans Rakkada le samedi 1er de redjeb 296, se logea dans un des palais de la ville et en distribua les grandes maisons aux gens de Kétama : car il n'était resté dans Rakkada aucun habitant. Ensuite il fit publier une amnistie, et chacun rentra dans sa demeure. Il envoya des gouverneurs dans les provinces, et il fit rechercher et punir les malfaiteurs. Comme on rassemblait par son ordre tout ce qui avait appartenu à Ziadet-allah, il se trouva plusieurs esclaves très-belles. Abou-Abd-allah, sans même avoir jeté un regard sur aucune d'elles, les confia à une vieille femme qui était au service de Ziadet-allah, et la chargea de pour-

voir à tous leurs besoins. Le vendredi suivant, les khatibs de Kaïrowan et de Rakkada eurent ordre de faire la khotba, sans y faire mention d'aucun souverain. Abou-Abd-allah défendit de mettre aucun nom sur la monnaie : on substitua, à la place où devait être le nom du prince, ces mots : *J'ai accompli le témoignage de Dieu*, et de l'autre côté ceux-ci : *Que les ennemis de Dieu soient dispersés*. Il fit graver sur les armes ces mots : *Armes pour combattre pour la cause de Dieu*, et fit imprimer sur la cuisse des chevaux : *A Dieu appartient le royaume*. Il continua à porter comme auparavant des vêtements communs et grossiers, et à prendre une nourriture grossière et en petite quantité.

Quand Abou-Abd-allah fut solidement établi dans la possession de Rakkada et de toute l'Afrique, son frère Abou'labbas Mohammed vint le trouver, ce qui lui causa une grande joie. Ensuite Abou-Abd-allah songea sérieusement à tirer Obeïd-allah de la prison où il languissait. Il quitta l'Afrique dont il laissa le gouvernement à ses frères Abou'labbas et Abou-Zaki, et se mit en campagne avec une armée nombreuse. Sa marche jeta l'alarme dans tout le Magreb. Zénata fut dans l'épouvante : les kabilèhs se retirèrent de sa route, et lui envoyèrent des députés pour l'assurer de leur soumission. Comme il fut près de Ségelmesse, Elisa, fils de Modrar, émir de cette ville, qui tenait Obeïd-allah prisonnier, lui fit demander qui il était, quelle était son origine, et si c'était lui qui était la cause des démarches hostiles d'Abou-Abd-allah. Obeïd-allah protesta avec serment qu'il

n'avait jamais vu Abou-Abd-allah, qu'il ne le connaissait point et que, pour lui, il n'était qu'un simple marchand. Alors on l'enferma seul dans une maison, et son fils Abou'lkasem dans une autre, et on leur donna des gardes. On interrogea le fils pour tirer de lui la vérité, mais il ne s'écarta en rien des réponses de son père. On en fit autant aux gens qui étaient avec lui; on employa même les coups, mais ce fut inutilement. Abou-Abd-allah, qui savait tout cela, en était fort affligé; il cherchait à gagner Elisa par de bonnes manières, et il lui écrivit même pour l'assurer qu'il ne voulait pas lui faire la guerre, mais qu'il désirait conférer avec lui d'une affaire importante. Élisa jeta la lettre par terre, et fit mourir les envoyés d'Abou-Abd-allah. Une seconde députation eut le même sort. Alors Abou-Abd-allah hâta sa marche et campa en présence de la ville. Elisa en sortit et les deux armées en vinrent aux mains. La nuit qui suivit cette action, Elisa sortit de la ville avec tous ses parents et toute sa maison. Abou-Abd-allah avait passé la nuit dans les plus vives inquiétudes sur le sort d'Obeïd-allah et de son fils; mais, le lendemain matin, les habitants de Ségelmesse vinrent lui apprendre la fuite d'Elisa. Aussitôt il entra dans la ville et marcha droit à la prison d'Obeïd-allah qu'il délivra ainsi que son fils. Il les fit monter à cheval, et marchant devant eux, avec les chefs des kabilèhs, il disait au peuple, en versant des larmes de joie: *Voici votre maître.* On se mit à la recherche d'Elisa, qui fut pris et mis à mort.

Obeïd-allah ne demeura que quarante jours à Ségelmesse ; ensuite il marcha vers l'Afrique, fit apporter les trésors qui étaient restés à Ankidjan et vint habiter un des palais de Rakkada, où il arriva dans la dernière décade de rébi second de l'année 297. Il réunit en sa personne les états des Bénou'laglab, ceux des Bénou-Modar qui avaient régné à Ségelmesse cent trente ans et dont le dernier prince fut Elisa, et ceux des Bénou-Rostam qui avaient occupé cent soixante ans le trône de Tahort. Le vendredi qui suivit son arrivée à Rakkada, il ordonna qu'on le nommât dans la khotba, et il prit le titre de *Mehdi, prince des croyants.* Ce même jour un homme, que l'on nommait *le Schérif,* accompagné des daïs, tint une séance publique [1] ; ils firent assembler de force les habitants et les invitèrent à embrasser leur secte. Ceux qui consentirent à cette proposition furent comblés de bienfaits, mais leur nombre fut très-petit; ceux qui s'y refusèrent furent mis en prison : un grand nombre même furent punis de mort. Abou-Abd-allah ayant présenté à Mehdi [2] les femmes de Ziadet-allah, il en prit un grand nombre pour lui et pour son fils, et distribua

[1] On voit ici l'origine des *Medjlis* des Baténis, et des fonctions du *daï'ldoât,* c'est-à-dire *daï des daïs,* ou chef des missionnaires ; aussi Bibars emploie-t-il ici les mots arabes وجلس يوم الجمعة رجل يعرف بالشريف ومعه الدعاة. Ces *Medjlis,* comme on le verra plus tard, étaient des réunions qui avaient lieu à certains jours, et où le daï suprême lisait aux initiés des écrits ou sermons qui avaient d'abord reçu l'approbation de l'imam, et dans lesquels les doctrines particulières de la secte étaient enseignées et développées.

[2] Je dois faire remarquer que, quand le mot *Mehdi* est employé

les autres aux principaux de Kétama; ensuite il donna tous ses soins à régler tout ce qui avait rapport au gouvernement, et les diverses parties de l'administration.

Le zèle qu'Abou-Abd-allah avait montré pour les intérêts de Mehdi fit bientôt place à la jalousie. Son frère Abou'labbas lui inspira le premier ces sentiments, et chercha à les communiquer aux principaux officiers de Mehdi. Il alla jusqu'à dire que cet homme n'était point le Mehdi, puisque le Mehdi devait faire des miracles étonnants. Il inspira les mêmes doutes à un grand nombre de personnes, jusque-là qu'un homme de Kétama, qu'on nommait *le scheïkh des scheïkhs,* osa dire à Mehdi : *Si tu es le Mehdi, fais-nous voir un miracle, car nous doutons que tu sois ce que tu dis;* son audace fut punie de mort. Cet événement inspira une grande terreur à Abou-Abd-allah, ainsi qu'à ses frères et à leurs partisans. Ils formèrent donc le projet de tuer Mehdi, et ils tenaient des conférences nocturnes, pour l'exécution de ce projet, dans la maison d'Abou-Zaki. Un jour Abou-Abd-allah, sortant de ce rendez-vous nocturne, mit son habit à l'envers et parut ainsi à la cour; Mehdi ne fit pas semblant de s'en apercevoir. Trois jours se passèrent sans qu'Abou-Abd-allah s'aperçût de sa méprise et rajustât ses vêtements. Le troisième jour Mehdi le lui fit apercevoir, lui en demanda la cause, et voulut savoir pourquoi il avait été trois jours sans se déshabiller. Je ne me suis point aperçu de cela, répondit

comme le nom propre ou le titre honorifique du prince Obeïd-allah, je supprime l'article; je dis, dans le cas contraire, *le Mehdi.*

Abou-Abd-allah. Mehdi lui demanda s'il n'avait point passé cette nuit-là chez Abou-Zaki, et, sur son aveu, il lui demanda encore pourquoi il avait quitté sa maison. Abou-Abd-allah ayant répondu que c'était par crainte, Mehdi lui répliqua : *On ne craint que son ennemi.* Abou-Abd-allah reconnut par là que Mehdi était instruit de tout; il en fit part à tous les conjurés, qui se tinrent sur leurs gardes. Mehdi, qui avait tout appris par un des conjurés lequel trahissait le secret de leurs conférences, les dispersa en diverses provinces. Il donna à Abou-Zaki le gouvernement de Tripoli; mais le gouverneur de cette ville, qui avait ordre de le faire mourir aussitôt qu'il y serait arrivé, exécuta cet ordre et envoya la tête d'Abou-Zaki à Mehdi. Le jour même de la mort d'Abou-Zaki, ses frères, Abou'labbas et Abou-Abd-allah, furent tués par des gens apostés par Mehdi. Abou-Abd-allah, criant à celui qui voulait le frapper : *Arrête, mon fils,* celui-ci lui répondit : *Celui à qui tu nous as enjoint d'obéir nous a ordonné de te tuer.* Mehdi fit lui-même la prière sur le corps d'Abou-Abd-allah. Ceci se passait en l'année 298. Le meurtre d'Abou-Abd-allah ayant occasionné une émeute, Mehdi monta à cheval, proclama une amnistie, et tout rentra dans l'ordre. Il défendit aux daïs d'employer la violence pour la propagation de leur secte. Ce prince eut encore plusieurs insurrections à apaiser, mais il réussit à calmer tous ces mouvements et à s'affermir sur le trône, dont il assura la possession après lui à son fils Abou'lkasem Nézar.

J'ai cru devoir tracer le tableau de la révolution qui avait placé sur le trône le premier prince de la dynastie à laquelle appartenait Hakem. Je n'entrerai point dans les détails historiques qui concernent la suite des princes de cette dynastie, depuis Mehdi jusqu'à Hakem; je me contenterai d'indiquer les noms de ces princes, et les époques de leur avénement au trône et de leur mort.

Obeïd-allah mourut un mardi, au milieu du mois de rébi premier 322. Il eut pour successeur son fils, Kaïm-biamr-allah Abou'lkasem Mohammed, né à Salamia en 280, et qui avait porté dans l'Orient le nom *d'Abd-alrahman*. Celui-ci mourut le 14 de schawal 334, et son fils, Mansour-binasr-allah Abou'ltaher Ismaïl, lui succéda. Mansour étant mort à la fin de schawal 341, le trône passa après lui à son fils, Moëzz-lidin-allah Abou-Témim Maadd. Ce fut lui qui conquit l'Égypte et fit bâtir la ville du Caire où il établit sa résidence. Il mourut le 15 de rébi second 365. Son fils, Azizbillah Abou-Mansour Nézar, lui succéda. Sa mort, arrivée le 28 ramadhan 386, fit passer le trône à Hakem-biamr-allah Abou-Ali Mansour, son fils, dont je vais faire connaître l'histoire dans le plus grand détail.

# VIE DE HAKEM [1].

Hakem-biamr-allah, sixième khalife de la dynastie des Fatimis, et le troisième des princes de cette maison qui régnèrent en Égypte, se nommait *Mansour;* il était fils d'Aziz-billah Abou-Mansour Nézar, et petit-fils de

[1] Je dois faire connaître ici les historiens d'après lesquels j'ai composé cette vie de Hakem. Celui qui m'a principalement servi de guide est le célèbre Makrizi, dans son ouvrage intitulé كتاب المواعظ والاعتبار فى ذكر الخطط والآثار ; et les chapitres qui m'ont fourni presque tous les faits dont j'ai fait usage, sont celui où il traite de *la croyance des Égyptiens et des sectes qui ont dominé parmi eux*, et qui a pour titre ذكر مذاهب اهل مصر ونحلهم, et celui qui a pour objet les *djamis* ou mosquées du premier ordre الجوامع, à l'article intitulé جامع المقس.

Les autres écrivains sont :

1° L'historien qui est mal à propos indiqué sous le nom de *Tabari* dans le Catalogue de la bibliothèque royale, et qui n'est autre, comme l'a fait voir M. Reinaud dans sa *Bibliographie des Croisades*, que le célèbre Ebn-alathir, auteur du كامل التواريخ.

Je le citerai sous le nom d'*Ebn-alathir;*

2° L'historien des patriarches d'Alexandrie, Sévère d'Oschmouneïn, dans la vie du patriarche Zacaria ;

3° Djafari (Mohammed, fils de Mohammed), auteur de l'ouvrage intitulé : كتاب انهج الطرائق والمناهج والسلوك الى تواريخ الانبياء والخلفاء والملوك ;

Moëzz-lidin-allah Abou-Témim Maadd. Son surnom était *Abou-Ali*, mais il ne put recevoir ce surnom que quand il eut un fils nommé *Ali*; et quant au titre de *Hakem-biamr-allah*, c'est-à-dire *celui qui juge par le commandement de Dieu*, il ne le reçut que lors de son avénement au trône.

4° Abou'lmahasin Djémal-eddin, fils de Tagri-wirdi, dans son ouvrage qui a pour titre : النجوم الزاهرة فى اخبار مصر والقاهرة ;

5° Le *Tarikh Ishaki*, ayant pour titre : لطائف اخبار الاول فيمن تصرّف فى مصر من ارباب الدول ;

6° Le *Saccardan* كتاب السكردان qui a pour auteur Ahmed, fils de Yahya, fils d'Abou-Hadjila, Telmésani;

7° L'histoire d'Alep, ou زبدة الحلب فى تاريخ حلب, de Kémal-eddin Abou-Hafs Omar, fils d'Ahmed, fils de Hibat-allah;

8° Les Vies des hommes illustres d'Ebn-Khallican, intitulées : وفيات الاعيان ;

9° L'ouvrage très-abrégé d'Abou'lmahasin, qui a pour titre : موارد اللطافة.

10° Meraï (Ebn-Yousouf), dans son histoire des rois d'Égypte, intitulée : نزهة الناظرين فى من ولى مصر من الخلفاء والسلاطين ;

11° Ibrahim, fils de Wasifschah, ou plutôt un extrait de l'histoire d'Ebn-Wasifschah, fait par un auteur anonyme, et intitulé : كتاب جواهر الدهور ووقائع الامور وعجائب الدهور واخبار الديار المصرية وما ورد فيها من الآيات العظيمة والاحاديث الشريفة ;

12° Mirkhond, dans le روضة الصفا ;

13° Khondémir, dans le حبيب السير ;

14° Abou'lféda, *Annales Moslemici* ;

15° Abou'lfaradj, *Historia dynastiarum* ;

Sa naissance eut lieu au château du Caire, un jeudi 23[1] de rebi premier de l'an de l'hégire 375, au moment où le vingt-septième degré du Cancer montait sur l'horizon. Il fut le premier des princes de cette dynastie qui naquit en Égypte. Ce fut au mois de schaban 383 que son père Aziz-billah le déclara son successeur au khalifat[2]. Aziz, en l'année 385, établit au Caire une coutume qui avait été pratiquée dans l'Afrique par ses prédécesseurs, et qui n'avait eu lieu, depuis que Moëzz avait transporté le siége de son empire en Égypte, que dans la ville de Misr ou Fostat. Au mois de rebi premier de cette année, le kadhi'lkodhat Mohammed, fils de Noman, qui était sans doute revêtu en même temps de la charge de daï'ldoât, s'assit sur un trône ou estrade dans le palais du Caire, pour lire des écrits appartenant à la doctrine particulière que professaient les Fatimis, c'est-à-dire à la doctrine des Baténis. Jusque-là cette lecture ne s'était faite par ce kadhi et

16° Grégoire Bar-Hebræus, *Chronicon Syriacum.*

Je dois ajouter que je ne me suis pas contenté de consulter tous ces écrivains et de comparer leurs récits, j'ai traduit en entier tout ce qui, dans chacun d'eux, est relatif à l'histoire de Hakem.

De plus, pendant que cette portion de mon ouvrage était sous presse, j'ai eu à ma disposition un manuscrit arabe de la bibliothèque de l'Université de Leyde, lequel fait partie de l'ouvrage de Nowaïri, et qui contient l'histoire des khalifes Fatimis.

Enfin diverses pièces du recueil des livres religieux des Druzes m'ont fourni des détails précieux que je ne devais point négliger.

[1] Abou'lmahasin dit : *le jeudi 26 ou le 23 du même mois.*

[2] Ebn-Khallican dit la même chose que Makrizi.

par son frère que dans la ville de Misr, comme leur père avant eux la faisait dans le Magreb. Il y eut à cette lecture une si grande foule qu'il y périt onze personnes. Aziz fit les frais de leurs funérailles. Comme je ferai connaître ailleurs en détail en quoi consistaient ces lectures, je me contenterai de dire ici que ces assemblées étaient ce qu'on appelait *Medjalis alhikmat* (les Conférences de la sagesse), et c'est le nom sous lequel je les désignerai dorénavant.

Aziz étant mort à Bilbeïs, le 28 de ramadhan 386, qui était un mardi, son fils fut proclamé khalife le même jour avant midi. Aziz se trouvait alors dans cette ville, parce qu'il s'était mis en marche avec son armée pour faire une irruption sur les terres des Grecs[1]. Dès le lendemain, mercredi, le nouveau khalife se rendit au Caire, accompagné de toute sa cour. On portait devant lui, sur un chameau, le corps de son père, renfermé dans une litière couverte. L'habillement du prince était une robe d'une couleur unie, son turban était orné de pierreries; il avait une lance à la main, et portait son épée suspendue à son cou : toute l'armée, sans aucune exception, le suivit. Étant arrivé au palais avant la prière du coucher du soleil, il s'occupa aussitôt des funérailles de son père et le fit inhumer. Le lendemain jeudi, toute la cour se rendit de grand matin au palais. On avait dressé pour Hakem un trône d'or, sur lequel était un coussin relevé de dorure, dans le grand portique nommé *Iwan-alkébir*. Le nouveau khalife sortit de

[1] Voyez Abou'lféda, *Annal. Moslem.*, t. II, p. 591.

son palais monté sur un cheval orné de pierreries. Le peuple en foule était debout dans la cour du portique: on baisa la terre devant lui, et tout le cortége, marchant à pied devant le prince, le conduisit de la sorte jusqu'à son trône sur lequel il s'assit. Alors tous ceux qui composaient le cortége prirent leurs places, et se tinrent debout ou s'assirent, conformément au cérémonial ordinaire, et suivant les prérogatives attachées au rang de chacun. On salua le nouveau khalife, en lui donnant la qualification d'*Imam* et le titre de *Hakem-biamr-allah*, titre qui avait été choisi pour lui. Hakem avait, lors de son installation, onze ans cinq mois et six jours. Tous les historiens ne s'accordent pas sur son âge, quelques-uns le faisant plus jeune d'un an environ[1].

Ce fut sans doute immédiatement après son installation que Hakem fit les nominations et les promotions que rapporte en cet endroit Makrizi. La place la plus importante était celle de premier ministre, auquel on donnait alors la dénomination de *wasita*[2], c'est-à-dire *médiateur* ou *intermédiaire*, et la place elle-même portait le nom de *wisâta*[3], c'est-à-dire *médiation*. Makrizi explique lui-même le sens de cette expression en disant ailleurs, d'un homme promu par Hakem à cette place :

[1] Le recueil des Druzes adopte pour sa naissance, sa désignation comme successeur futur au khalifat, et son installation, les mêmes dates que Makrizi.

[2] واسطة — Dans ce mot le ة final est augmentatif ou amplificatif.

[3] وساطة — Voyez *Chrestom. ar.* deuxième édition, t. I, p. 126.

*il lui donna la fonction de médiateur entre lui et ses sujets.* A cet office en était joint un autre nommé *sifâra*[1], c'est-à-dire *fonction d'interprète*, ou *tewkian alhadhra*[2], *secrétariat de la majesté souveraine*, ce que l'on peut rendre en français par *secrétariat-d'état* : celui qui exerçait cet office, rédigeait et authentiquait par sa signature les ordres émanés du souverain. Ces deux places réunies répondaient, suivant l'observation de Makrizi, à ce qu'on a appelé dans d'autres temps la charge de *grand-visir*, et il y a lieu de croire que le premier ministre a porté le titre de *wasita*, tant qu'a duré la dynastie des Fatimis; car le même écrivain nous apprend que, sous le règne d'Adhed-lidin-allah, le dernier des khalifes Fatimis, Asad-eddin Schirkouh, usant de l'autorité qu'il devait aux succès de ses armes, donna la place de *wasita* ou premier ministre auprès du khalife, à un certain Djélis qui était antérieurement kadhi'lkodhât et daï'ldoât. Le pouvoir de ce ministre était très-grand, puisque, suivant ce qu'on lit au même endroit, il tenait le khalife dans une entière dépendance et dans une sorte d'interdiction, mettant même des bornes à son imprudente prodigalité. Hakem, trop jeune pour gouverner en personne, donna cette place importante à Abou-Mohammed Hasan, fils d'Ammar, Kétami, qu'on nomme ordinairement *Ebn-Ammar*. Son surnom ou titre honorifique était *Emin-*

[1] سفارة — Voyez *Chrestom. ar.*, deuxième édition, t. I, p. 126.

[2] توقيع عن الحضرة — J'ai expliqué ailleurs le sens des mots توقيع et موقّع. *Ibid.* p. 71.

*eddaula*[1]. Cet homme était très-puissant, ayant à sa disposition toutes les forces de Kétama, nation considérable de l'Afrique, à laquelle la dynastie des Fatimis devait ses premiers succès : un grand nombre de Kétamis avaient accompagné Moëzz en Égypte. Cette disposition était vraisemblablement contraire aux intentions d'Aziz, qui avait laissé la tutelle du jeune prince à Bardjéwan, eunuque blanc, lequel avait l'intendance de sa maison, et devait, conformément aux dernières volontés d'Aziz, administrer l'empire pendant la minorité de Hakem[2]. Bardjéwan commença son ministère par faire proclamer Hakem comme khalife, et lui fit prêter le serment de fidélité; mais Ebn-Ammar s'empara de l'autorité, et sans doute Hakem fut forcé de lui accorder une place qu'il eût été dangereux de lui refuser. Ce fut pour lui que l'on employa pour la première fois le mot *daula*, dans l'empire des khalifes d'Égypte de la maison d'Ali. L'auteur duquel je tire cette circonstance, en apparence assez futile, n'en a peut-être senti lui-même ni l'importance, ni le motif. Mais il me paraît certain que ce qui a donné lieu de faire cette observation, c'est que jusque-là ces princes, qui considéraient l'imamat et leurs droits plutôt comme un pon-

[1] امين الدولة — Un historien écrit *Émir-eddaula*. Je crois que c'est une faute. Ebn-Ammar se nommait, à ce qu'il paraît, *Abou-Mohammed, fils d'Abou'lhasan.*

[2] Suivant le *Tarikh Djafari*, c'était Aziz qui avait voulu qu'Ebn-Ammar administrât l'empire. Abou'lféda dit que ce fut Bardjéwan, qu'il nomme *Ardjéwan*, qui administra sous le nom de Hakem. *Annal. Mosl.*, t. II, p. 594.

tificat que comme une souveraineté temporelle, n'employaient en en parlant que le mot *dawa*[1], qui tient plus à la religion, et qui équivaut à peu près au mot de *secte* ou d'*église*. Quoi qu'il en soit, Ebn-Ammar, élevé à ce poste important, ne manqua pas de conseillers perfides qui l'engageaient à se défaire de Hakem, disant qu'ils n'avaient aucun besoin d'un fantôme de souverain qui dépendait de leurs volontés comme un esclave. Ebn-Ammar, soit par un sentiment de pitié, soit parce qu'il méprisait la jeunesse du prince, ne suivit pas leur conseil; mais il n'eut pas assez de prudence ou d'autorité pour s'opposer aux violences et aux brigandages de tout genre que les troupes de Kétama exercèrent à l'ombre de son nom, et qui sans doute contribuèrent à sa perte, comme nous le dirons par la suite. Pendant qu'Ebn-Ammar jouissait ainsi de la souveraineté sous le nom de Hakem, Bardjéwan se tenait avec son pupille renfermé dans l'intérieur du palais.

Hakem supprima en cette même année des impôts qui se percevaient au *port du Caire*. Il rendit à Hoseïn, fils du kaïd Djauhar, qui avait conquis l'Égypte pour Moëzz, l'intendance des postes et la chancellerie, office dans lequel Hoseïn avait pour lieutenant Ebn-Sourin, et il confirma Isa, fils de Nestouros, dans la surintendance du diwan ou bureau des domaines particuliers[2], qu'il avait déjà eue sous le khalifat d'Aziz.

[1] دعوة — Ce mot a la même origine que le titre de *daï* داعي.

[2] ديوان الخاص — Voy. *Chrestom. ar.* deuxième édit. t. I, p. 127.

En cette même année 386 ou en 387 [1], Hakem ayant donné le gouvernement de la Syrie à Soleïman, fils de Djafar, fils de Fellah, Mandjoutékin, qui était précédemment gouverneur de Damas, marcha contre Soleïman, fut vaincu, pris et envoyé en Égypte, où il reçut un accueil favorable. Mais ces mouvements avaient leur cause dans une intrigue de cour dont un autre historien nous donne la clef. Bardjéwan qui souffrait avec peine de se voir privé par Ebn-Ammar du pouvoir auquel les dernières volontés d'Aziz l'appelaient, et qui craignait ou feignait de craindre que ce ministre n'attentât aux jours de Hakem, se ligua d'abord avec un certain Schakar, eunuque d'Adhad-eddaula, prince Bouïde; cet eunuque avait été pris par Schéref-eddaula, et avait trouvé le moyen de s'enfuir et de passer en Égypte. Fortifié et enhardi par cette union, Bardjéwan écrivit à Mandjoutékin, gouverneur de Syrie, l'instruisit de l'état d'assujettissement dans lequel Ebn-Ammar le tenait ainsi que le jeune prince, et l'engagea à venger sa querelle. Mandjoutékin se hâta de rassembler les troupes orientales et partit de Damas, s'avançant vers l'Égypte. Ebn-Ammar, instruit de sa marche, feignit que Mandjoutékin s'était révolté contre son souverain; il rassembla les troupes pour le soumettre, et fit marcher contre lui une armée nombreuse dont le commandement fut donné à Soleïman, fils de Djafar, fils de Fellah, Kétami, que l'on nommait aussi *Abou-Témim*. Les deux armées se ren-

[1] Ebn-alathir place le récit de ces événements sous l'année 386. C'est de son ouvrage que j'ai tiré ces détails.

contrèrent proche d'Ascalon ou de Ramla. Mandjoutékin, quoique son armée fût grossie des Arabes que commandait Ebn-aldjerrah Taï[1] qui s'était réuni à lui, fut battu et son armée dispersée. Deux mille hommes de ses troupes y perdirent la vie; lui-même fut fait prisonnier et envoyé en Égypte. Arrivé au Caire, il fut assez bien reçu par Ebn-Ammar qui lui conserva la vie, cherchant par là à se concilier les Orientaux. Abou-Témim Kétami, qui est le même que Soleïman, fils de Djafar, fut investi du gouvernement général de la Syrie. Il se rendit à Tibériade et nomma, pour le remplacer à Damas, son frère Ali. Les habitants de Damas refusèrent d'abord de le reconnaître, mais Abou-Témim leur ayant écrit une lettre menaçante, ils en furent effrayés, et prirent le parti de se soumettre, et de demander pardon de leur résistance; ils sortirent même de leur ville pour aller au-devant d'Ali. Leur soumission néanmoins ne put apaiser le ressentiment d'Ali qui monta à cheval et entra dans la ville, où il mit tout à feu et à sang. Après cette cruelle expédition, Ali retourna à son camp. Abou-Témim vint ensuite lui-même à Damas, il pardonna aux habitants, et fit même rendre la liberté à ceux qui avaient été mis en prison. Ensuite il s'occupa de pourvoir au gouvernement des parties maritimes de la Syrie;

[1] Son nom est *Mofarridj*, fils de Dagfal, fils de Djerrah, Taï. Voyez dans le recueil des Druzes la pièce intitulée السيرة المستقيمة.

Au lieu de *Dagfal* دغفل, on lit souvent dans les manuscrits دعفل, mais je suis convaincu que c'est une faute.

et ayant ôté à Djeïsch, fils de Samsama, Kétami, le gouvernement de Tripoli, il le donna à son propre frère Ali. Djeïsch, étant retourné en Égypte, se ligua avec Bardjéwan contre Ebn-Ammar. Bardjéwan voulait tenir éloignées d'Égypte les troupes de Kétama avec Abou-Témim, et profiter de leur absence pour faire massacrer les Kétamis restés en Égypte, et Ebn-Ammar avec eux[1]. Celui-ci ne s'endormait point, et il tramait de son côté la perte de Bardjéwan et de Schakar Adhédi. Leurs espions, qui observaient toutes les démarches d'Ebn-Ammar, découvrirent le complot et leur en donnèrent avis; en conséquence ils se tinrent sur leurs gardes, et vinrent en pleurant trouver Hakem. Les deux partis en vinrent à une rixe ouverte et à des hostilités. Les troupes des provinces orientales se rassemblèrent, Hakem leur distribua de l'argent, et elles attaquèrent Ebn-Ammar et son parti. Ebn-Ammar vaincu fut contraint à se cacher. Il fut dépouillé de la place de premier ministre qu'il avait occupée onze mois moins cinq jours, et Bardjéwan lui succéda le 28 de ramadhan 387[2]. Il prit pour secrétaire un chrétien, nommé *Fahd, fils d'Ibrahim,* auquel il donna le titre de *reïs*. Bardjéwan, parvenu à ses fins, fit paraître Hakem aux yeux du public,

[1] Nowaïri remarque que Djeïsch était lui-même de la tribu de Kétama, mais qu'il y avait une inimitié déclarée entre lui et Abou-Témim Soleïman, et que c'était là le motif qui le portait à entrer dans les projets de Bardjéwan contre Ebn-Ammar.

[2] Ebn-Ammar périt dans la suite, soit dans les troubles qui eurent lieu à l'occasion du meurtre de Bardjéwan, soit un peu plus tard.

et le fit asseoir sur le trône, et reconnaître de nouveau solennellement pour khalife. Il écrivit en même temps aux principaux officiers et aux habitants de Damas d'attaquer Abou-Témim. Abou-Témim se vit donc assailli au moment où il s'y attendait le moins. Ses trésors furent pillés, tous les Kétamis furent tués, et Abou-Témim fut trop heureux d'échapper par la fuite. Cette nouvelle révolution replongea Damas dans toutes les horreurs de la guerre, et les milices demeurèrent en possession de la ville. Bardjéwan cependant permit à Ebn-Ammar de sortir de sa retraite; mais il eut ordre de se retirer dans son hôtel et d'y vivre sans en sortir, et on lui conserva son traitement. Les provinces de la Syrie furent encore agitées par diverses révolutions en cette même année. Les Tyriens s'étant révoltés mirent à leur tête un laboureur nommé *Olaka*. Mofarridj, fils de Dagfal, fils de Djerrah, se révolta aussi, vint à Ramla et fit des incursions dans le pays. Dans le même temps, le château d'Apamée était assiégé par les Grecs, sous la conduite de Ducas. Bardjéwan cependant avait ôté le gouvernement de la Syrie à Abou-Témim Soleïman, fils de Fellah, et lui avait substitué Djeïsch, fils de Samsama, qu'il envoya en Syrie avec une nombreuse armée. Djeïsch vint d'abord à Ramla, dont le gouverneur se soumit sans résistance. Il y trouva Abou-Témim, dont il se rendit maître et qu'il envoya en Égypte, après quoi il dépêcha, pour soumettre les Tyriens, Hoseïn, fils d'Abd-allah [1], fils de Nasir-eddaula, fils de Hamdan.

[1] Abd-allah, père de cet Hoseïn, serait-il le même qu'Abou-

Celui-ci ayant commencé à attaquer la ville par terre et par mer, Olaka fit demander du secours à l'empereur grec, qui lui envoya plusieurs vaisseaux chargés de troupes de débarquement. Cette escadre rencontra près de Tyr les vaisseaux des Musulmans; on en vint aux mains, les Musulmans eurent l'avantage, et les Grecs furent mis en fuite avec une grande perte. La déroute des Grecs ôta tout espoir aux Tyriens, ils perdirent le courage, et la ville tomba au pouvoir du fils de Hamdan. Elle fut pillée, et une grande partie des habitants qui portaient les armes furent passés au fil de l'épée. Cette conquête fut la première qui se fit sous l'administration de Bardjéwan. Olaka ayant été pris fut envoyé en Égypte, où il fut écorché et mis en croix. Hoseïn, fils d'Abd-allah, demeura à Tyr. Pour Djeïsch, il marcha contre Mofarridj, fils de Dagfal, qui prit la fuite devant lui, et ensuite il se rendit à Damas dont les habitants sortirent à sa rencontre et l'assurèrent de leur soumission. Il leur témoigna beaucoup de bonté et particulièrement aux chefs des milices, accorda l'immunité aux villes, et permit aux habitants de tuer le premier Magrébi qui tenterait de les vexer, en sorte que, se reposant entièrement sur ses paroles, ils crurent n'avoir rien à craindre de sa part. De Damas il vint à Apamée, où il rencontra l'armée des Grecs; au

Tagleb, fils de Nasir-addaula, mort, suivant Abou'lféda, en 369, et dont il a été question précédemment dans l'histoire des Karmates? (Voyez ci-devant, p. CCXX.) J'en doute, parce qu'il paraît que le nom d'Abou-Tagleb était *Gadhanfar*

premier choc Djeïsch eut le dessous, et il n'y eut de toute son armée que Baschara Ikhschidi qui tint ferme avec cinq cents cavaliers. Les Grecs, profitant de leur victoire, vinrent piller le bagage des Musulmans. Ducas, entouré d'un grand nombre de jeunes gens parmi lesquels se trouvait son propre fils, se tenait auprès de son drapeau, lorsqu'un jeune Curde nommé *Ahmed, fils d'Abd-alhakk*, de la troupe de Baschara, s'avança vers lui, tenant à la main un javelot. Ducas, s'imaginant que ce jeune homme venait pour lui demander la vie, n'y fit pas grande attention; mais le jeune Curde, s'approchant de lui, lui porta un coup de javelot et le renversa mort par terre. Aussitôt les Musulmans se mirent à crier que l'ennemi de Dieu était tué, ils revinrent au combat, chargèrent les Grecs et les mirent complétement en déroute, après leur avoir tué beaucoup de monde. Djeïsch, profitant de ses succès, porta l'épouvante jusqu'aux portes d'Antioche, fit beaucoup de butin et un grand nombre de prisonniers, et revint à Damas. Il demeura campé hors de la ville. On était alors en hiver; les habitants l'engagèrent à entrer dans la ville, mais il s'y refusa et demeura dans une maison hors de l'enceinte de Damas. Il admit dans sa familiarité les chefs des milices, et en prit même plusieurs pour chambellans. Tous les jours il leur donnait des festins, auxquels il admettait ceux de leurs camarades qui venaient les voir. Après le repas, il les faisait entrer dans une autre salle pour laver leurs mains. Les choses s'étant passées pendant quelque temps sur ce pied-là, il donna

ordre un jour à ses gens de fermer la porte de la salle quand les chefs des milices y seraient entrés pour laver leurs mains, et de les passer au fil de l'épée. Cette expédition eut lieu le lendemain de la manière qu'il l'avait ordonné, et mille environ de ces gens-là furent massacrés; ensuite il entra dans Damas et s'y promena. Les habitants effrayés eurent recours aux prières et lui demandèrent grâce. Il leur accorda l'assurance de la vie; mais, ayant fait venir les principaux d'entre eux, il fit massacrer sous leurs yeux les chefs des milices, envoya les autres en Égypte, et confisqua leurs trésors et tout ce qu'ils possédaient. Bardjéwan envoya aussi une armée pour soumettre Barka et Tripoli de Barbarie. Ces villes furent conquises, et Bardjéwan donna le gouvernement de Barka à l'eunuque Yanès, et celui de Tripoli à l'eunuque Maïsour. Il nomma au gouvernement de Tyr Fahl, fils d'Ismaïl, et donna celui de Gaza et d'Ascalon à l'eunuque Yémen. Il envoya une ambassade à l'empereur grec, et conclut avec lui une cessation d'hostilités pour dix ans. Après ces événements, Bardjéwan administra paisiblement toutes les affaires de l'empire. Le kadhi'lkodhat Mohammed, fils de Noman, étant mort, Bardjéwan lui substitua, au mois de safar 389, Abou-Abd-allah Hoseïn, fils d'Ali, fils de Noman.

Cependant Bardjéwan cherchait à rendre Hakem un objet de mépris et n'observait envers lui aucun ménagement, quoiqu'il lui fît très-assidûment la cour : cette conduite le rendit à charge à ce prince, qui d'ailleurs avait conservé une secrète rancune de ce que, dans son

enfance, Bardjéwan le nommait le *lézard*. Hakem, ayant donc résolu de le faire périr, lui fit dire un jour : « Le « petit lézard est devenu grand dragon, et il vous de- « mande. » Bardjéwan, tout tremblant, vint trouver Hakem qui lui fit couper la tête [1]. Cet événement arriva le 26 de rebi second 389. Bardjéwan était aimé des Égyptiens, et sa mort suscita un soulèvement parmi le peuple, qui s'assembla en foule à la porte du palais. Hakem épouvanté monta dans une chambre haute, et, se tenant au-dessus d'une des portes du palais, il salua le peuple, et lui dit : « J'ai été instruit d'une intrigue « que Bardjéwan tramait contre moi, et c'est pour cela « que je l'ai fait mourir. Je vous prie de m'aider de « votre secours, et de ne pas m'opprimer, car je suis « encore un enfant. » En disant cela il pleura, ce qui émut les assistants, et ils se retirèrent.

Suivant Nowaïri, d'accord en cela avec Grégoire Bar-Hebræus, ce qui indisposa Hakem contre Bardjéwan, c'est que celui-ci, craignant pour les jours de Hakem, l'empêchait de sortir à cheval; de plus, il s'opposait à

[1] Cette exécution fut faite par Reïdan, autre esclave qui était porte-parasol du khalife. Bardjéwan laissa un mobilier d'une richesse surprenante dans lequel on remarquait mille hauts-de-chausses de brocard, mille ceintures de culottes en soie, et dans chacune desquelles il y avait une petite bourse d'ambre et une vessie de musc; mille vestes, des pierres précieuses et des vases pour la valeur de cinq cent mille pièces d'or; quatre mille chevaux et autant de mulets, et un million de pièces d'or. Reïdan fut tué dans la suite par ordre de Hakem. L'auteur du *Tarikh Djafari* remarque que les Esclavons sont une nation dont on tire des eunuques.

ses libéralités mal placées, et, dans le fait, c'était lui qui régnait sous le nom du khalife. Reïdan, de son côté, excitait la jalousie de Hakem, et cherchait à lui persuader que Bardjéwan voulait imiter la conduite que Cafour, esclave de la maison d'Ikhschid, avait tenue envers les enfants de son maître dont il avait envahi l'héritage. Hakem, résolu à se défaire de Bardjéwan, communiqua son dessein à Hoseïn, fils de Djauhar, et obtint son assentiment, en lui promettant qu'il succéderait au pouvoir de Bardjéwan. Celui-ci étant un jour sorti avec Hakem pour se rendre, suivant son usage, au jardin nommé le *jardin de Louloua*, Reïdan se jeta sur lui et le perça d'un coup de lance dans le dos; les serviteurs de Hakem aussitôt lui coupèrent la tête. Le tumulte que cette mort causa parmi le peuple, qui prit les armes, obligea Hakem à se réfugier dans le château, et les troupes s'étant rassemblées entourèrent le château, croyant que c'était Ebn-Ammar qui avait attenté à la vie de Hakem. Hakem s'étant montré, le tumulte s'apaisa, et, par son ordre, Hoseïn, fils de Djauhar, fit retirer tout le monde[1].

[1] Ebn-Ammar fut tué dans cette bagarre, si l'on en croit Nowaïri, qui place cet événement en l'année 390.

Makrizi, qui place le meurtre de Bardjéwan en 389, ne lie point, comme le fait Nowaïri, la mort violente d'Ebn-Ammar avec le tumulte occasionné par celle de Bardjéwan.

Il n'est pas inutile de faire voir de quelle manière la conduite de Hakem, à l'égard de Bardjéwan, d'Ebn-Ammar et des hommes puissants de Kétama, est présentée par Hamza, dans la pièce du recueil des Druzes intitulée, السيرة المستقيمة :

Bardjéwan avait exercé la place de premier ministre et secrétaire d'état, deux ans et huit mois moins un jour. C'était, comme nous l'avons dit, un eunuque blanc : il avait pour secrétaire un Chrétien nommé *Fahd, fils d'Ibrahim.* A Bardjéwan succéda Hoseïn, fils de Djauhar, qui reçut le titre de *kaïd-alkowwad*[1], et qui eut pour lieutenant le Chrétien Fahd, que l'on nommait le *Réïs* (le chef), et auquel Hakem avait donné la surintendance sur tous les catebs et les employés des bureaux de l'administration[2]. En cette même année 389, Hakem commença à tenir pendant la nuit des assemblées aux-

« La première chose que je rappellerai en abrégé dans cet écrit, « c'est la conduite qu'a tenue notre Seigneur à l'égard de Bardjéwan « et d'Ebn-Ammar. Tout le monde sait aujourd'hui comment on « raconte cette action, suivant la capacité des esprits du vulgaire. « On dit : Hakem était encore jeune d'âge; Bardjéwan commandait « à tous les Orientaux, tandis qu'Ebn-Ammar avait sous ses ordres « tous les Occidentaux. Notre Seigneur ordonna de les faire mourir, « et ils furent tués comme des chiens. Il n'appréhenda point le mur- « mure ni le soulèvement des troupes. Parmi les rois de la terre, il « n'en est aucun qui osât faire rien de semblable. Il ordonna aussi « de tuer les rois de Kétama et les hommes puissants, sans redouter « ni leurs enfants, ni leurs compagnons; bien plus, il marchait au « milieu de la nuit, sans épée ni poignard, entre leurs enfants et « leurs familles. »

[1] C'est-à-dire *kaïd des kaïds*, ou général en chef.

[2] Hakem, voulant adoucir et calmer les esprits que la mort de Bardjéwan avait aigris, fit venir Fahd qui, comme Chrétien, avait beaucoup de crédit parmi les Égyptiens; il le revêtit d'habits magnifiques, et lui dit que ce qui s'était passé ne lui devait causer aucune alarme, et qu'il devait continuer à exercer ses fonctions comme auparavant

quelles se trouvaient les principaux seigneurs de sa cour, mais ensuite il supprima ces assemblées. Makrizi, de qui j'emprunte ce fait, ne dit point quel était l'objet de ces assemblées qu'il nomme *Medjlis*, mais qui sont sûrement différentes des Medjlis des Baténis que tenait le kadhi'lkodhat[1].

En l'année 390, au mois de rebi second, mourut Djeïsch, fils de Samsama, gouverneur de Syrie[2]. Hakem lui donna pour successeur, Fahl, de la famille de Témim, qui n'occupa cette place que quelques mois, et fut remplacé par Ali, fils de Djafar, fils de Fellah, qui prit possession de ce gouvernement au mois de schawal 390. Djeïsch, en mourant, avait institué Hakem pour son héritier. Son fils se rendit au Caire avec toute sa succession, apportant avec lui un papier écrit de la main de Djeïsch, et qui était son testament: ce papier contenait en détail l'état de tout ce qu'il laissait, avec une déclaration que tout cela appartenait au khalife Hakem, et qu'aucun des enfants de Djeïsch

[1] On sait que les *medjlis* de la secte des Fatimis, auxquels n'étaient admis que les initiés, étaient destinés à communiquer à ceux-ci des écrits où l'on développait la doctrine des Ismaëlis.

[2] Suivant un historien, la maladie dont il mourut fut de violentes hémorrhoïdes; il avait occupé la place de gouverneur de la Syrie neuf mois, et il eut pour successeur son fils Mahmoud.

Ceci ne peut s'accorder avec le récit plus précis de Makrizi, mais peut-être faut-il lire dans l'historien que j'ai cité, *deux ans et neuf mois*, et l'on peut supposer que Mahmoud ne remplaça son père Djeïsch que provisoirement, et seulement jusqu'à ce que Hakem lui eût nommé un successeur.

n'avait droit d'en prendre une seule pièce d'argent. La succession, tant en mobilier et bêtes de service qu'en argent comptant, montait à une valeur de deux cent mille pièces d'or. Le fils de Djeïsch déposa le tout au pied des murs du palais. Quand Hakem eut pris et lu le testament, il le rendit aux enfants de Djeïsch, leur fit distribuer des pelisses, et leur dit en présence des seigneurs de sa cour : « J'ai lu le testament de votre père « et la disposition qu'il a faite de ses deniers et de son « mobilier; prenez le tout, et que cela vous porte bon- « heur. » Ils s'en retournèrent donc, remportant toute la succession.

Hakem confia en cette même année l'office des requêtes en redressement de griefs à Abd-alaziz, fils de Mohammed, fils de Noman.

Il défendit que personne lui donnât, soit en lui parlant, soit en lui écrivant, les titres de *Seyyidna* et *Maulana* (notre seigneur et notre maître), ordonna qu'on ne fît usage d'aucun autre titre que de celui d'*émir almouménin* (prince des croyants), et porta la peine de mort contre les contrevenants.

Au mois de schawal il fit mourir Ebn-Ammar.

L'année suivante 391, Hakem prit l'habitude de monter à cheval toutes les nuits, et de se promener dans les grandes rues et dans les rues de traverse. Chacun chercha, à cette occasion, à surpasser les autres en illuminations et en décorations. On dépensait des sommes immenses en festins, en musique et en divertissements. Comme on ne gardait aucune mesure dans ces amuse-

ments, Hakem défendit aux femmes de sortir durant la nuit, et aux hommes de se tenir dans les boutiques. En cette même année, il donna un exemple de sévérité contre les ennemis d'Ali. On avait arrêté, au mois de djoumadi premier, un homme de la Syrie, pour avoir dit qu'il ne connaissait point Ali, fils d'Abou-Taleb, et prince des croyants. Le kadhi'lkodhat Hoseïn, fils de Mohammed, fils de Noman, dont la juridiction s'étendait sur le Caire, l'Égypte entière, les deux villes saintes, la Syrie et le Magreb, le fit mettre en prison, et lui envoya dans sa prison quatre notaires qui l'interrogèrent. Il reconnut bien Mahomet pour prophète et envoyé de Dieu, mais, quand il fut question d'Ali, il assura qu'il ne le connaissait point. Le kaïd-alkowwad Hoseïn, fils de Djauhar, l'ayant fait venir et pris en particulier, lui parla avec beaucoup de douceur sans pouvoir vaincre son obstination. On le fit enfin comparaître devant Hakem qui le condamna à perdre la tête. Il fut décapité, et son cadavre attaché à une potence.

Depuis que Saad-eddoula, prince d'Alep, était mort en l'année 381, laissant pour successeur son fils Abou'l-fadhaïl Saïd, auquel on donna le surnom de *Saïd-eddaula*, Aziz, khalife d'Égypte, et son fils Hakem, profitant de cette circonstance, avaient cherché toutes les occasions de s'immiscer dans les affaires d'Alep, ville qui tentait leur cupidité. Saïd-eddaula était, pour ainsi dire, sous la tutelle de l'émir Abou-Mohammed Loulou, surnommé *Kébir*, c'est-à-dire *grand*, et *Seïfi*, parce qu'il avait été esclave de Seïf-eddaula. Loulou gouvernait sous le

nom de Saïd-eddaula, auquel il avait fait épouser sa fille, et la sagesse de son administration lui avait gagné les cœurs des sujets de Saïd-eddaula. En 382, Aziz avait ordonné à Mandjoutékin, gouverneur de Damas, de s'avancer contre Alep et d'en former le siége. Abou'lfadhaïl Salih, fils d'Ali, Roudbari, qui commandait l'armée d'Égypte, s'avança contre Alep et s'empara, chemin faisant, de Hama et d'Émesse. Le siége étant formé, Saïd-eddaula offrit au général des troupes d'Égypte de grandes sommes d'argent pour qu'il se retirât; il s'engagea en outre à reconnaître Aziz pour son souverain, à embrasser sa secte, et à faire mettre son nom sur la monnaie et sur les drapeaux, dans toute l'étendue de ses domaines. Le général égyptien refusa ses offres, et, après avoir tenu la ville assiégée inutilement jusqu'à la fin de l'année 382, il retourna à Damas. En 384, le khalife Aziz fit encore assiéger une seconde fois Alep par Mandjoutékin et Abou'lhasan Ali, fils de Hoseïn, Magrébi, avec une armée de trente mille hommes. Après un siége de onze mois, l'approche de l'empereur Basile dont Saïd-eddaula et Loulou avaient réclamé le secours, obligea Mandjoutékin à lever précipitamment le siége, après avoir mis le feu à ses travaux et abandonné ses bagages. Basile, après avoir reçu les remercîments de Saïd-eddaula, le renvoya à Alep et lui remit le tribut qu'il lui devait pour cette année. Constantin, frère de Basile, lui conseilla alors de s'emparer d'Alep et de tenter la conquête de la Syrie; mais Basile lui répondit : « Je ne « veux pas que l'on puisse dire de moi que, m'étant mis

« en marche pour secourir des malheureux, j'aie usé de « perfidie envers eux. » A cela quelques-uns de ses gens dirent qu'Alep n'en valait pas la peine. « Ce n'est pas « cela, répondit l'empereur; mais quand il s'agirait du « monde entier, je n'en userais pas autrement. »

L'année 391 mit fin au règne de Saïd-eddaula. Il fut empoisonné par un esclave, au mois de safar de cette année. On dit que sa femme, fille de Loulou, fut aussi empoisonnée avec lui, et que ce crime fut l'ouvrage de Loulou. Celui-ci mit sur le trône les deux fils du prince défunt, Abou'lhasan Ali et Abou'lmaâli Schérif; mais il ne leur laissa que le nom de souverains, se réservant toute l'administration. Nous verrons par la suite comment ces événements amenèrent la réunion d'Alep à l'empire des Fatimis.

Au mois de ramadhan 392, Hakem ôta le gouvernement de Damas à Ali, fils de Djafar, fils de Fellah, et lui substitua Ausila [1], fils de Bakkar [2].

L'année 393 est marquée par un grand nombre d'événements qui semblent indiquer que cette époque fut

[1] Dans quelques manuscrits on lit *Tamousila.*

[2] C'est ce que nous apprend Makrizi, mais Abou'lmahasin dit que le gouvernement de Damas fut donné, en cette même année 392, au kaïd Abou-Mansour Hastékin ou Khaschtékin, qui s'y conduisit très-mal et d'une manière vraiment tyrannique. Comme ni l'un ni l'autre de ces deux auteurs ne marque exactement la succession des gouverneurs de la Syrie, je pense que Hastékin peut avoir rempli cette place quelques mois seulement après Ali et avant Ausila, et que le peu de durée de son gouvernement est la cause de cette omission.

une de celles où Hakem signala son zèle pour l'Islamisme et pour la doctrine des Schiis. Le 17 de rebi second 393, Hakem commença à faire construire la djami de Raschida[1]. On choisit pour cela un terrain où il y avait une église, entourée de cimetières à l'usage des Juifs et des Chrétiens. La djami fut d'abord bâtie en briques; Hakem la fit ensuite démolir et reconstruire, comme nous le dirons : elle est située à Misr, sur le Nil. Cette djami porte le nom de *Raschida,* parce qu'elle est sur la propriété de Raschida, que Kodhaï décrit ainsi : « La propriété (*khitta*) de Raschida, fille d'Aub, fils de « Djézila, de la famille de Lakhm, est limitrophe de la « propriété qui a, au midi, le monastère nommé autre- « fois *Abou-Tolomous,* lequel a été détruit, et auquel a suc- « cédé aujourd'hui la djami de Raschida. » Cette propriété a disparu. A elle appartenait aussi le cimetière nommé le *cimetière de Raschida,* et le jardin appelé autrefois du nom de Cahmès, fils de Moammar, puis de celui de Mardani, et connu aujourd'hui sous le nom de l'émir Témim. On commença aussi à reprendre la construction de la grande djami du Caire, qui est hors de la porte *Bab-alfotouh*[2]. Treize personnes convaincues d'avoir fait

[1] Il est longuement parlé de la djami de Raschida dans la pièce du recueil des Druzes intitulée, كتاب فيه حقائق ما يظهر قدام مولانا جل ذكره من الهزل.

[2] C'est celle qu'on nomme جامع الحاكم, *la djami de Hakem.* C'était le khalife Aziz, père de Hakem, qui avait commencé à construire cette mosquée hors de la porte du Caire, nommée *Bab-alfotouh*, c'est-à-dire la *porte des Victoires;* il y avait fait lui-même la khotba et la prière du vendredi. *Makrizi.*

la prière nommée *Salât eddhoka*[1], furent condamnées au fouet, promenées sur des chameaux et mises en prison pour trois jours. A Damas, au mois de rebi second, un homme nommé *Aswad Hakémi*, qui sans doute s'était rendu suspect de tenir à quelque secte ennemie d'Ali, fut battu et promené sur un âne, pendant qu'on criait devant lui : *Tel est le sort réservé aux partisans d'Abou-Becr et d'Omar*. Ensuite on lui coupa la tête[2]. Ce fut au plus tard en cette année que Hakem fit arrêter le Chrétien Isa, fils de Nestouros, qui possédait, comme on l'a vu, une place importante, laquelle allait de pair avec celle de vizir, et qu'il lui fit couper la tête[3]. La date de sa mort n'est marquée par aucun des auteurs que j'ai consultés, mais Makrizi la place avant celle de Fahd, qu'il fixe à l'an 393. Il paraît que l'une et l'autre furent la suite d'une persécution qui tomba principalement sur

[1] صلاة الضحى, c'est-à-dire la *prière du milieu de la matinée*. Cette prière n'était point autorisée par les Schiis. Voyez *Chrestom. ar.* 2e édition, tome I, page 162.

[2] Abou'lféda raconte le fait d'une manière différente. Suivant lui, Aswad était le gouverneur de Damas; il se nommait Abou-Mohammed Aswad. Il fut nommé gouverneur de Damas en 393. Le coupable était un homme du Magreb; il n'eut pas la tête coupée, mais il fut chassé de Damas. *Annal. Mosl.* t. II, p. 609.

[3] Grégoire Bar-Hebræus place la mort d'Isa dans les premières années du règne de Hakem, peut-être même dans la première année, car il en parle entre les années 386 et 389, et il lui donne pour successeur Fahd, fils d'Ibrahim (*Chron. Syr.* p. 210). Or il paraît par Makrizi que Fahd exerça sa place aussitôt que Bardjéwan eut triomphé d'Ebn-Ammar en 387. Peut-être Isa fut-il sacrifié comme partisan d'Ebn-Ammar.

les Chrétiens qui exerçaient les fonctions de catebs, ou qui remplissaient quelques places dans les bureaux. Makrizi expose ainsi l'origine et les motifs de cette persécution[1]. Du temps du patriarche Zacharie, les Chrétiens éprouvèrent des calamités telles qu'on n'en avait point encore vu de semblables. Un grand nombre d'entre eux avaient été employés dans les places de l'administration, ils étaient devenus puissants, avaient acquis de grandes richesses et jouissaient d'un crédit sans bornes. Ils en avaient abusé pour vexer et tourmenter les Musulmans. Ce fut ce qui excita la colère de Hakem, incapable de se contenir quand une fois il cédait à cette passion. Dès le règne d'Aziz, les Musulmans avaient conçu une haine violente contre les Juifs et les Chrétiens : car ce prince avait confié une place importante au Chrétien Isa, fils de Nestouros, et un Juif nommé *Mischa*[2] en exerçait en Syrie une autre qui le rendait tout-puissant. Il arriva de là que les Chrétiens et les Juifs prirent de l'ascendant sur les Musulmans et en usèrent insolemment envers eux. Les habitants de Misr firent donc une figure de femme en carton, ils lui mirent en main un placet, et la disposèrent sur le chemin d'Aziz. Le khalife ayant pris ce papier pour le lire, y trouva ces mots : « Par le nom de celui qui a honoré « les Juifs par Manassé, et les Chrétiens par Isa, fils de « Nestouros, et qui a avili par sa personne les Mu-

[1] Voyez le chapitre intitulé : ذكر دخول النصارى من قبط مصر فى طاعة المسلمين الخ.

[2] Sans doute il faut lire *Minscha* منشا (Manassé) au lieu de ميشا.

« sulmans; si tu nous délivres de la peine où nous som-
« mes, à la bonne heure [1]. » La persécution ayant donc été ouverte par Hakem contre les Chrétiens, il fit arrêter dix des principaux catebs. Un des plus distingués était Abou-Nédjah, surnommé *Alkébir,* qui était orthodoxe [2]. Hakem l'ayant fait venir lui ordonna de renoncer à la religion chrétienne, lui promettant, s'il voulait se faire Musulman, de l'élever à la dignité de vizir et de lui confier l'administration de son empire. Abou-Nédjah demanda et obtint de Hakem le délai d'un jour pour penser au parti qu'il devait prendre. Retourné chez lui il assembla ses amis, et, après leur avoir raconté ce qui s'était passé entre lui et Hakem, il leur dit : « Je suis « prêt à donner ma vie pour le nom de Jésus-Christ. En « demandant un délai jusqu'à demain, je n'ai point en- « tendu prendre du temps pour délibérer sur ce que je « dois faire. Je n'ai voulu que me réserver le loisir de « vous réunir tous auprès de moi, de vous faire mes « adieux, et de vous instruire de mes dernières volontés. « Maintenant donc, mes frères, ne cherchez point la « gloire fragile et passagère de ce monde, aux dépens de « la gloire durable et éternelle de notre seigneur Jésus- « Christ. C'est lui qui nous a rassasiés des biens de la « terre, aujourd'hui sa miséricorde nous appelle au « royaume du ciel; fortifiez donc vos cœurs. » Il les encouragea ainsi par ses discours, et les exhorta à mourir pour

[1] Abou'lféda, *Annal. Mosl.* t. II, p 591.

[2] Ce récit est tiré de Sévère d'Oschmouneïn. Voyez aussi Renaudot, *Histor. Patriarch. Alex.* p. 395.

le nom de Jésus-Christ. Il leur fit ce même jour un grand festin, et après être demeurés avec lui jusqu'au soir, ils se retirèrent chacun chez eux. Le lendemain Abou-Nédjah se rendit chez Hakem. Le khalife le voyant entrer, lui dit : « Eh bien ! Abou-Nédjah Gabriel, ton parti « est-il pris ? — Oui, seigneur, lui répondit-il. — Quelle « est ta résolution ? lui demanda encore Hakem. — C'est, « lui dit Abou-Nédjah, de demeurer ferme dans ma reli- « gion. » Hakem employa d'abord les promesses et les menaces pour le vaincre ; mais, n'ayant pu réussir à l'ébranler, il ordonna qu'on lui ôtât ses habits, qu'on l'attachât à deux pieux et qu'on le frappât. Les fouets avec lesquels on exécuta cet ordre étaient de nerfs de bœuf. Il en reçut d'abord cinq cents coups, qui mirent ses chairs en lambeaux, en sorte que le sang ruisselait de tout son corps. Hakem ayant ordonné qu'on portât le nombre des coups jusqu'à mille, on recommença à frapper Abou-Nédjah. Lorsqu'il en eut reçu encore trois cents, il dit : *J'ai soif*. On cessa de le frapper, et on en instruisit Hakem, qui ordonna de lui donner à boire, pourvu qu'il promît de se faire Musulman. On lui présenta donc de l'eau, et on l'instruisit de l'ordre de Hakem. « Reportez- « lui son eau, dit alors Abou-Nédjah, je n'en ai aucun « besoin, parce que notre seigneur Jésus-Christ, le véri- « table roi, m'a donné à boire. » Plusieurs de ceux qui étaient présents assurèrent avoir vu effectivement dégoutter de l'eau sur sa barbe. Après avoir prononcé ces mots, il mourut. On en instruisit Hakem, qui ordonna que l'on complétât sur son cadavre les mille coups de

fouet. Parmi les dix chrétiens dont nous avons parlé se trouvait aussi le reïs Fahd, fils d'Ibrahim. Hakem le fit venir et l'exhorta à embrasser la religion musulmane en lui rappelant les bienfaits dont il l'avait comblé, et lui promettant d'y en ajouter de nouveaux, et de le regarder comme son frère. Sur son refus persévérant, il lui fit couper la tête et ordonna que son corps fût brûlé. Sévère d'Oschmouneïn dit que l'on entretint le feu pendant trois jours sous son cadavre, sans pouvoir le consumer, et que sa main droite particulièrement n'éprouva aucune atteinte du feu, ce qu'il attribue à ses abondantes aumônes. « Il ne refusait, dit-il, à aucun de « ceux qui lui demandaient; quelquefois même lorsque, « passant dans les rues à cheval, il rencontrait un pauvre « qui sollicitait de lui une aumône, il portait la main « à sa manche avec la certitude de n'y trouver aucune « monnaie, mais Dieu permettait qu'il y trouvât de quoi « faire l'aumône. » Des huit autres catebs, quatre succombèrent aux tourments et se firent Musulmans, les quatre autres demeurèrent fermes et expirèrent sous les coups. Des quatre qui avaient apostasié, un mourut la nuit suivante, et les trois autres retournèrent à la religion chrétienne après la fin de la persécution. Makrizi fixe la date de la mort du reïs Fahd au 8 de djoumadi second 393. Il avait exercé sa place cinq ans neuf mois et douze jours, et il eut pour successeur Ali, fils d'Omar, Addas[1]. Il n'en jouit pas longtemps, car Hakem le fit mourir en cette même année, ainsi qu'Ostad Reï-

[1] Quoiqu'on lise dans quelques manuscrits القداس, il est cer-

dan Saklabi, et beaucoup d'autres[1]. En cette même année le gouvernement de Tibériade fut donné à l'émir

tain que la vraie leçon est العدّاس, c'est-à-dire le *marchand de lentilles*; car Grégoire Bar-Hebræus le nomme en syriaque *Bar-Addas*.

Cette persécution contre les Chrétiens dut son origine à la méchanceté de deux catebs arabes, Abou-Taher et Ebn-Addas. Ils avaient d'abord accusé Fahd auprès de Hakem, mais ce prince les ayant mal reçus, ils excitèrent d'autres personnes à se plaindre aussi des Chrétiens. Hakem se vit alors forcé de céder à leur impulsion et fit périr Fahd; mais, comme il lui était réellement attaché, qu'il connaissait sa probité et ne l'avait sacrifié qu'à l'importunité de ses accusateurs, il fit appeler ses enfants, les revêtit de pelisses, et défendit qu'on leur fît aucun mal et qu'on pillât leur maison. Ebn-Addas recueillit le fruit de son crime, car il devint tout-puissant en Égypte; Abou-Taher obtint la même autorité en Syrie. Ils firent beaucoup de mal, non-seulement aux Chrétiens, mais même aux Musulmans, principalement par les impositions très-lourdes dont ils les chargèrent pour pouvoir réaliser les sommes considérables qu'ils s'étaient engagés de verser dans le trésor de Hakem. Ebn-Addas, nommé par Makrizi *Ali, fils d'Omar, Addas,* ayant succédé à Fahd, ne jouit pas longtemps du fruit de ses intrigues.

Abou-Taher périt aussi dans le même temps. Il se brouilla en Syrie avec un cateb copte qui était au service de la sœur de Hakem Ce cateb en porta des plaintes à la princesse, qui obtint de Hakem un ordre pour faire mourir Abou-Taher. Elle envoya cet ordre en Syrie et fit tuer Abou-Taher; sa tête fut envoyée en Égypte, et les enfants traînèrent son cadavre dans les rues. *Gregor. Bar-Hebr. Chron. Syr.*

[1] Reïdan a donné son nom à une mosquée à laquelle Hakem se rendait souvent dans les promenades qu'il faisait, monté sur un âne. Voy. la pièce du recueil des Druzes que j'ai déjà citée, p. CCCI, note 1.

Barouh. Ausila, gouverneur de Damas, étant mort, Hakem lui donna pour successeur Moflih Lihyani.

Au mois de moharram de l'année suivante 394, Hakem donna le gouvernement de Barka à Sandal Aswad. Au mois de ramadhan suivant, la place de kadhi'lkodhat et daï'ldoât fut ôtée à Hoseïn, fils de Mohammed, fils de Noman, qui l'avait exercée cinq ans, six mois et vingt-trois jours, et donnée à Abd-alaziz, fils de Mohammed, fils de Noman, qui conserva en même temps celle qu'il possédait déjà de surintendant des requêtes en redressement des griefs[1]. Loulou, ennuyé de n'exercer la souveraineté dans Alep que sous le nom des deux princes Abou'lhasan Ali et Abou'lmaâli Schérif, fils de Saïd-eddaula, et voulant régner sans partage, fit partir d'Alep ces deux jeunes princes en 394, avec les femmes de Saïd-eddaula, et les envoya en Égypte; par là il s'assura la souveraineté ainsi qu'à son fils Abou-Nasr Mansour, surnommé *Mortadha-eddaula*[2].

L'année 395 est une époque mémorable dans la vie de Hakem. Ce fut en cette année que la bizarrerie de son caractère parut dans une multitude d'ordonnances qui n'étaient pas moins ridicules en elles-mêmes que leurs conséquences furent cruelles pour ses sujets de toutes les religions. En cette année on proclama dans les djamis du Caire, de Misr et de l'île de Raudha, une ordonnance qui enjoignait aux Juifs et aux Chrétiens d'avoir sur leurs habits des marques distinctives qui

[1] النظر في المظالم. Voyez *Chrestom. ar.* 2^e^ édition, t. I, p. 132.

[2] Voyez ci-après, page CCCXLVII.

devaient être de couleur noire, parce que cette couleur était celle des khalifes Abbasides, et de porter des ceintures[1]. Cette ordonnance contenait des expressions outrageantes contre Abou-Becr et Omar. Par une autre ordonnance il fut défendu de manger de la méloukhia[2], légume que Moawia, fils d'Abou-Sofyan, aimait beaucoup; de la roquette, plante potagère dont

[1] Abou'lmahasin dit que les Chrétiens furent assujettis à porter des habits bleus, et les Juifs des habits jaunes; il leur fut aussi enjoint de porter des bonnets noirs. D'après Dhéhébi cité par Abou'lmahasin, et le *Tarikh Ishaki*, il semble que l'obligation de porter des bonnets noirs ne regardait que les Juifs. Sévère, cependant, dont l'autorité est grande ici, assure que les Chrétiens furent obligés de porter aussi des bonnets noirs; il paraît pourtant que les chefs des Chrétiens furent dispensés de cette obligation. Les Chrétiens furent de plus assujettis à se servir d'étriers de bois, sans qu'il fût permis à aucun d'eux d'avoir des étriers de fer. Hakem leur ordonna encore de porter des croix d'une palme de long, et peu après il voulut que leur longueur fût d'une coudée, ou, suivant d'autres, d'une coudée et demie. Au lieu de croix, les Juifs furent assujettis à porter à leur cou des billots de bois en forme de pelote, pour représenter la tête du veau qu'ils avaient adoré dans le désert. Je ne sais si ces différentes ordonnances appartiennent à l'an 395 ou à l'an 400, où les Juifs ainsi que les Chrétiens éprouvèrent de nouvelles rigueurs, parce que Makrizi n'en assigne pas l'époque précise. Suivant Ibrahim, fils de Wasifschah, Hakem ne voulant point que les Juifs se mêlassent avec les Musulmans, leur assigna un quartier particulier près de la porte du Caire nommée *Porte de Zawila*.

[2] Dans la suite il fut même défendu de cultiver cette plante. Ibrahim, fils de Wasifschah, joint les courges à la méloukhia, et attribue cette défense à l'inclination d'Abou-Becr et d'Ayéscha pour ces légumes.

l'usage a été introduit par Ayéscha; d'une autre plante nommée *moutéwakkéliyya*, du nom du khalife Moutéwakkel qui en avait fait usage le premier, et des tellines, espèce de coquillage; de pétrir le pain avec les pieds; de tuer des bœufs autres que ceux qui auraient quelque maladie ou infirmité, à l'exception du jour consacré à l'immolation des victimes. Cette ordonnance contenait aussi des menaces contre les marchands d'esclaves qui vendraient aux Juifs des esclaves de l'un ou de l'autre sexe. Une autre ordonnance enjoignit d'annoncer la prière de midi au commencement de la septième heure, et celle de l'après-midi [1] au commencement de la neuvième heure. On en lut une autre qui portait inhibitions de faire de la bière et d'en vendre dans les marchés, à cause de l'aversion qu'avait, dit-on, pour cette boisson, Ali, fils d'Abou-Taleb. Une proclamation, faite dans les rues et dans les marchés au son d'une clochette, portait défenses à toutes personnes d'entrer dans les bains sans caleçons; aux femmes, de paraître en public le visage découvert et de se laisser voir, même en suivant un convoi; aux pêcheurs, de pêcher et de vendre du poisson sans écailles. Au nombre des aliments prohibés par ces ordonnances étaient aussi les lupins, quoique je ne puisse déterminer précisément ni si cette défense était générale pour toute sorte de lupins, ni si elle date de l'an 395. Ces ordonnances furent exécutées rigoureusement, et quelques personnes ayant été trouvées dans

[1] صلاة العصر.

les bains sans caleçons furent battues et exposées en public; on en punit d'autres pour de semblables contraventions à toutes ces lois ridicules.

Au mois de safar de cette même année, on écrivit, par ordre de Hakem, des anathèmes contre les premiers khalifes et ceux des compagnons du prophète qui sont l'objet de la haine des partisans d'Ali, c'est-à-dire contre Ayéscha, femme du prophète; les trois premiers khalifes, Abou-Becr, Omar et Othman; Talha et Zobeïr, le khalife Moawia et Amrou, fils d'Alas. Ces anathèmes furent écrits sur toutes les mosquées, sur l'ancienne djami de Misr, tant en dedans qu'en dehors et de tous les côtés, sur les portes des maisons où l'on élevait les jeunes gens destinés au service des khalifes, des boutiques et des cimetières, et jusque sur les murs du Sahra. On en fit autant sur les portes mêmes des maisons des particuliers. Ces anathèmes furent écrits en lettres d'or et de diverses couleurs, et le peuple en fut extrêmement choqué. La frayeur que l'on en conçut fit que l'on s'empressa de se faire initier à la secte de la maison régnante. Le kadhi'lkodhat Abd-alaziz tint, pour recevoir les personnes qui voulaient se faire initier, des séances auxquelles on accourut en foule de toutes les contrées et des villages. Hakem indiqua pour cela deux jours par semaine, le dimanche pour les hommes, et le mercredi pour les femmes. On tenait une séance particulière le mardi, pour les schérifs et les gens de distinction. La foule de ceux qui s'empressaient de se faire initier était telle, qu'un grand

nombre de personnes, hommes et femmes, y furent étouffées. Quand la caravane des pèlerins d'Afrique arriva au Caire, elle fut exposée à toute sorte d'outrages et de violences de la part du peuple : car le peuple voulait forcer les pèlerins à anathématiser les compagnons du prophète dont le nom est odieux aux Schiis, et leur refus leur attira toute sorte d'avanies. Au mois de djoumadi second, on ouvrit au Caire le collége nommé *Dar alhikma*, c'est-à-dire l'hôtel de la sagesse ou de la doctrine allégorique des Baténis; on y établit des lecteurs, et on y apporta les livres qui furent tirés des trésors du palais. Le public y fut admis; on y établit des lecteurs de l'Alcoran, des jurisconsultes, des astronomes, des grammairiens, des professeurs de langue arabe[1], des médecins; on y forma une collection de livres dans toutes les sciences, et jamais on n'en avait vu une semblable. On assigna des traitements considérables aux jurisconsultes et aux serviteurs attachés à cet établissement, et on le fournit de tous les ustensiles nécessaires à l'étude, comme encre, plumes, papier et écritoires. En cette même année, Hakem défendit à toute personne de se montrer dans les rues et les chemins après le coucher du soleil, et d'y paraître pour vendre et acheter. Partout il fit briser les vases où l'on conservait le vin, et le vin fut renversé dans les rues.

[1] اصحاب اللغة — Les grammairiens النحويون enseignent le نحو, c'est-à-dire la syntaxe arabe; ceux qu'on nomme لغويون et qui sont appelés ici اصحاب اللغة, enseignent la lexicologie, c'est-à-dire le sens des mots arabes et leur usage légitime.

Il ordonna de tuer les chiens, et on en tua un si grand nombre que l'on n'en rencontrait plus aucun. Cet ordre singulier fut occasionné, suivant Sévère, par la frayeur qu'un chien avait causée à l'âne que montait Hakem, frayeur qui lui avait fait faire un saut et prendre la fuite; mais je doute de l'exactitude de ce fait, parce que Hakem ne commença à prendre des ânes pour monture qu'à une époque postérieure à ce temps. Peut-être un chien avait-il épouvanté le cheval de Hakem. Au mois de ramadhan, Hakem fit orner de tapis et de lampes la djami de Raschida, il la garnit de tout ce qui était nécessaire, et s'y rendit à cheval le vendredi 15 de ce mois au soir. Hakem, dans le même temps, fit défense à qui que ce fût d'entrer au Caire à cheval, et aux loueurs de montures d'y entrer avec leurs ânes : il défendit aussi à toute personne de passer auprès de son palais. Dès le mois de dhou'lhiddja de l'année précédente, Hakem avait commencé à faire construire du côté de la montagne de Mokattam un grand magasin, et à le faire remplir de bois d'acacia, de roseaux et de joncs. Ce travail ne fut achevé qu'au mois de rebi premier 395. Cette disposition, dont on ignorait le motif, jeta une épouvante générale; tous ceux qui avaient quelque emploi ou quelque service auprès de Hakem s'imaginèrent que ce magasin était fait dans l'intention de les faire périr. Cette rumeur devint plus forte, et on disait publiquement dans les rues qu'il était destiné à faire périr par le feu les catebs et employés des bureaux. Les catebs s'assemblèrent donc, et, s'étant réunis à tous ceux

qui avaient quelque emploi dans les bureaux, tant Chrétiens que Musulmans, ils vinrent tous ensemble, le 5 de rebi premier, à un lieu du Caire nommé *Alriahin*, et de là ils se rendirent au palais, baisant la terre tout du long des rues du Caire. Arrivés à la porte du palais, ils s'y arrêtèrent, remplissant l'air de leurs cris et de leurs gémissements, et demandant grâce avec larmes; ils avaient en main une requête dressée au nom de tous. Ensuite étant entrés dans le palais par la grande porte, ils demandaient que le khalife leur pardonnât et n'eût aucun égard aux calomnies débitées contre eux. Ils remirent leur requête au kaïd-alkowwad[1] Hoseïn, fils de Djauhar, qui la présenta à Hakem. Leur demande fut accordée, et Hoseïn vint leur dire qu'ils pouvaient se retirer, et revenir le lendemain matin pour entendre la lecture d'une ordonnance portant amnistie. Le lendemain on leur lut une ordonnance accordant une amnistie générale, dont il avait été dressé trois exemplaires, un pour les Musulmans, un pour les Chrétiens et un pour les Juifs[2]. Un grand nombre de citoyens,

[1] J'ai expliqué ce titre, ci-devant, p. CCXCV, note 1.

[2] Il paraît que Hakem, qui peut-être avait eu quelque dessein pareil à celui que le bruit public lui supposait, se contenta de faire mettre le feu à ce magasin; car Sévère d'Oschmouneïn raconte, parmi les traits de folie de ce prince, que, passant un jour devant des magasins remplis d'une grande quantité de luzerne, de bois et de roseaux, il y fit mettre le feu, et qu'il se promenait sur sa monture, s'amusant à voir la flamme, jusqu'à ce que toutes ces provisions fussent consumées, et que la valeur fût entièrement perdue pour les propriétaires.

marchands et autres, obtinrent pareillement des lettres de sauvegarde. La colère de Hakem tomba ensuite sur ceux que l'on appelait *rikabi* ou *rikabdar*[1], c'est-à-dire attachés à l'étrier, comme palefreniers, valets de pied, etc.; il en fit mourir un grand nombre[2], puis il pardonna aux autres et leur donna des lettres de sauvegarde. On ne sera pas fâché de trouver ici un exemple de ce genre de lettres du prince. Celles-ci furent accordées aux gens attachés à la djami d'Obeïd-allah :

« Au nom du Dieu clément et miséricordieux. Le ser« viteur et le lieutenant de Dieu, Mansour Abou-Ali « Hakem-biamr-allah, prince des croyants, aux servi« teurs de la djami d'Obeïd-allah : Vous êtes en sûreté « sous la sauvegarde de Dieu, le roi véritable et le sou« verain par excellence; sous celle de notre aïeul, Maho« met, le dernier des prophètes; de notre auteur, Ali, « le plus excellent des délégués; de la famille du pro« phète et du Mehdi nos ancêtres (à qui Dieu soit pro« pice et daigne accorder le salut!), et sous la sauve« garde du prince des croyants; vous, votre état, votre « sang, et tout ce que vous possédez, vous n'avez rien à « craindre, il ne vous arrivera aucun mal, si ce n'est « dans le cas d'une punition légale et d'une juste ven-

[1] ركابي ou ركابدار.

[2] Telmésani, auteur du *Saccardan* كتاب السكردان, raconte que la fureur de Hakem contre cette classe de ses gens fut si grande qu'ils aimaient mieux lui fournir eux-mêmes une épée bien affilée tirée de ses magasins, parce que les épées émoussées les faisaient trop souffrir.

« geance, accordée à la requête de celui qui aurait légi-
« timement droit de l'exiger. Foi doit être ajoutée à ceci,
« et on peut compter, s'il plaît à Dieu, sur une parfaite
« exécution du contenu aux présentes. Écrit au mois
« de djoumadi second en l'an 395. Louange à Dieu.
« Qu'il soit propice à Mahomet, le prince des envoyés;
« à Ali, le plus excellent des délégués; aux imams issus
« du Mehdi, postérité de la famille prophétique, et
« qu'il leur accorde le salut[1]. »

Parmi un grand nombre de personnes qui furent victimes en cette année de la cruauté de Hakem, fut le kadhi'lkodhat Hoseïn, fils de Noman, qu'il fit brûler vif.

[1] Voici le texte de cette pièce curieuse :

بسم الله الرحمن الرحيم هذا كتاب من عبد الله ووليّه المنصور
ابى على الامام الحاكم بامر الله امير المومنين لاهل مسجد عبيد
الله انكم من الآمنين بامان الله الملك الحق المبين وامان جدّنا
محمد خاتم النبيّين وابينا على خير الوصيّين وذرّيّة النبوّة
المهديّين ابائنا صلى الله على الرسول ووصيّه وعليهم اجمعين
وامان امير المومنين على النفس والحال والدم والمال لا خوف
عليكم ولا يمتدّ يد بسوء اليكم الا فى حدّ يقام بواجبه وحقّ
يوخذ لمستوجبه فليوثق بذلك وليعوّل عليه ان شاء الله وكتب
فى جمادى الاخرة سنة خمس وتسعين وثلثماية والحمد لله وصلى
الله على محمد سيّد المرسلين وعلى خير الوصيّين وعلى الائمّة
المهديّين ذرّيّة النبوّة وسلم تسليما

— Makrizi, chapitre intitulé ذكر حارات القاهرة وظواهرها, dans le paragraphe qui a pour titre حارة الحسينية.

Hakem fit marcher cette même année les armées contre la tribu arabe des Bénou-Korra qui habitaient la province de Bohaïrèh. Cette affaire eut des suites graves, comme on le verra dans le récit de la révolte d'Abou-Racwa.

Au commencement de l'année 396, à la fête nommée *aschoura,* c'est-à-dire dans les dix premiers jours du mois de moharram, pendant lesquels les Schiis célèbrent la mémoire du martyre d'Ali et de ses enfants, il y eut comme d'ordinaire un grand concours de peuple, et on y anathématisa publiquement les compagnons de Mahomet ennemis d'Ali. On arrêta un homme qu'on exposa en public en criant, *Voilà la récompense de quiconque maudit Ayéscha et son époux;* il était entouré d'une foule innombrable de peuple qui anathématisait les ennemis d'Ali. Après que cette proclamation fut achevée, on lui coupa la tête[1]. Le mois de redjeb commençant cette année par un mercredi, il parut une ordonnance de Hakem pour que ce jour fût compté pour un mardi.

Ce fut en cette année qu'éclata la révolte d'Abou-Raçwa, laquelle mit la dynastie des Fatimis à deux doigts de sa perte. Walid, fils de Héscham, Othmani, Andalousi, qui fut surnommé *Abou-Racwa* à cause qu'il portait dans ses voyages, à la manière des religieux, une petite outre appelée en arabe *racwa,* descendait de Héscham, fils d'Abd-almélic, fils de Merwan, et

[1] Il y avait là une sorte de contradiction : car Ayéscha, l'implacable ennemi d'Ali, devait, ainsi qu'on l'a vu précédemment, partager les injures prodiguées par les Schiis aux ennemis de ce khalife, compris sous le nom de السلف.

était proche parent de Mouayyad Héscham[1], fils de Hakem, Omiade[2], et souverain de l'Espagne. Lorsque le célèbre vizir Mansour, fils d'Abou-Amir, eut pris le gouvernement des états de Mouayyad et se fut emparé de toute l'autorité, ne laissant que le nom de khalife au prince qu'il tenait enfermé dans son palais et que personne n'approchait, il poursuivit toute la famille du khalife, et surtout ceux d'entre ses proches qui paraissaient propres à occuper le trône; les uns périrent, d'autres mirent leurs jours en sûreté par la fuite. De ceux-ci fut Abou-Racwa. Il passa d'abord en Égypte, où il composa des recueils de traditions. De là il alla à la Mecque, dans le Yémen et en Syrie. Il cherchait à former un parti en faveur de Kaïm, descendant de Héscham, fils d'Abd-almélic. N'ayant pu réussir il revint en Égypte, et y suivit les mêmes intrigues. Les Arabes de la tribu des Bénou-Korra embrassèrent son parti. Ils furent déterminés à cette démarche par la conduite violente et tyrannique de Hakem, qui faisait arrêter suivant ses caprices et mettre à mort sans aucune retenue les chefs de ses troupes, et confisquait leurs biens. Ses

[1] Héscham, fils de Hakem, fils d'Abd-alrahman, surnommé *Mouayyad*, mourut en 399, ayant occupé le trône trente-neuf ans, et y étant monté à l'âge de neuf ans. Le *Tarikh Djafari* dit que l'on donna à Abou-Racwa les noms de *Thair-biamr-allah* ثائر بامر الله et *Mostansir-min-aada-allah*. مستنصر من اعداء الله.

[2] Je dis *Omiade* pour ne pas trop m'éloigner de l'usage. Ce nom venant de *Omayya* et non, comme on l'a cru, d'*Ommia*, on aurait dû dire *Omayyides*. En arabe c'est امويّون.

vexations arbitraires s'étendaient sur toutes les tribus, et il exigeait d'elles des contributions pour marque de leur assujettissement. A l'époque où Abou-Racwa vint solliciter les Benou-Korra, Hakem venait de leur faire éprouver toute sorte de mauvais traitements, il avait fait prisonniers les principaux chefs de leur tribu, et en avait fait mourir plusieurs; Abou-Racwa les trouva donc disposés à embrasser son parti. Cette tribu était en guerre avec celle de Zénata, il y avait eu du sang répandu; mais, oubliant leurs querelles, elles s'étaient réconciliées, et avaient formé une ligue commune pour se défendre contre les entreprises de Hakem. Abou-Racwa s'étant rendu parmi les Bénou-Korra, commença par montrer à lire à leurs enfants : il affectait tout l'extérieur de la piété et de la dévotion, présidait aux prières, et faisait les fonctions d'imam. Ensuite, il leur communiqua ses projets dans lesquels ils entrèrent volontiers; ils le reconnurent pour leur souverain, et se réunirent sous son obéissance. Alors il leur découvrit qui il était, et leur dit qu'il ne dépendait que d'eux qu'il se rendît maître de l'Égypte et de plusieurs autres provinces; il les flatta par de magnifiques promesses et par de belles espérances. Il fut donc reconnu pour imam par les tribus de Bénou-Korra et de Zénata. Comme ces mouvements avaient pris naissance dans la province de Barka, le gouverneur de Barka en écrivit à Hakem, et lui demanda son autorisation pour s'aboucher avec les rebelles et tenter des moyens de conciliation; mais Hakem lui répondit de demeurer tranquille

et de n'en tenir aucun compte. Abou-Racwa cependant, ayant réuni tout son parti, s'avança vers Barka, après qu'on fut tombé d'accord qu'un tiers du butin serait pour lui, et les deux autres tiers pour les Bénou-Korra et Zénata. Le gouverneur de Barka marcha à leur rencontre, mais il fut battu, et la ville tomba au pouvoir des rebelles. Ce succès procura un riche butin et des armes à Abou-Racwa et aux siens. Abou-Racwa fit épargner les habitants de Barka et empêcha le pillage; sa conduite annonçait un gouvernement sage et équitable. Les troupes de Barka, mises en fuite par Abou-Racwa, s'étant réfugiées auprès de Hakem, il commença à sentir la conséquence de cette affaire et à en appréhender les suites, et il chercha à se concilier l'affection de ses sujets par une conduite plus modérée et par des bienfaits. Il forma une armée d'environ cinq mille hommes, dont il donna le commandement à un officier turc nommé *Inal le long*. Cette armée se rendit d'abord à Dhat-alhammam. Entre ce lieu et Barka est un désert dans lequel on ne trouve que deux endroits où l'on puisse s'arrêter; encore n'y a-t-il point d'eau, si ce n'est dans des puits très-profonds d'où l'on ne peut en tirer qu'avec beaucoup de peine. Abou-Racwa, informé de la marche d'Inal, envoya à sa rencontre un officier suivi de mille hommes; il lui ordonna de s'avancer promptement, afin de rencontrer Inal avant qu'il eût atteint les deux stations dont nous avons parlé, de lui donner la chasse et de venir rejoindre l'armée en comblant, à son retour, tous les puits. Ces ordres ayant été exécutés, et les chas-

seurs d'Abou-Racwa étant de retour auprès de lui, il se mit en marche à la tête de ses troupes. Inal sortait du désert, avec son armée épuisée de fatigue et de soif, lorsqu'il vit paraître Abou-Racwa. L'action s'engagea sur-le-champ, Inal ayant attaqué tout d'un coup l'armée ennemie sans qu'Abou-Racwa fît aucun mouvement, ce qui procura d'abord quelque succès aux troupes d'Égypte; mais, après ce premier choc, un grand nombre des Kétamis qui étaient dans l'armée d'Inal, et qui n'avaient pas oublié les vexations et les cruautés que Hakem avait exercées contre eux, passèrent du côté d'Abou-Racwa. Ils négocièrent avec lui pour ceux de leur tribu qui étaient restés avec Inal, et ceux-ci, ayant obtenu la garantie d'Abou-Racwa, désertèrent pareillement. Abou-Racwa, fortifié par la défection de tous les Kétamis, tomba sur l'armée de Hakem : elle fut mise en déroute, un grand nombre de soldats furent tués ou faits prisonniers, et Inal lui-même, étant tombé au pouvoir de l'ennemi, fut mis à mort. Un historien raconte qu'Abou-Racwa ayant voulu exiger de son prisonnier qu'il maudît Hakem, Inal, pour toute réponse, lui cracha au visage. Abou-Racwa revint à Barka, triomphant et chargé de butin. Il faisait sa résidence à Barka, et ses troupes faisaient de là des incursions dans la haute et la basse Égypte. Autant les succès d'Abou-Racwa alarmaient Hakem, autant ils causaient de joie aux troupes et aux Égyptiens, excédés de sa tyrannie. Plusieurs même, parmi lesquels fut le kaïd-alkowwad Hoseïn, fils de Djauhar, écrivirent à Abou-Racwa pour l'exciter

à entrer en Égypte. Celui-ci quitta en effet Barka et entra dans le Saïd, ce qui augmenta les alarmes de Hakem. Il fit venir de Syrie les troupes qui servaient la maison de Hamdan ainsi que les tribus arabes, leur distribua de l'argent, des armes et des chevaux, en forma un corps de six mille hommes, tant cavalerie qu'infanterie, sans compter les Arabes, et les fit partir sous le commandement de Fadhl, fils d'Abd-allah[1]. Cette armée ne fut pas plus tôt près de celle d'Abou-Racwa, que celui-ci s'avança, cherchant une occasion d'en venir aux mains. Fadhl, au contraire, évitait soigneusement d'engager une action et travaillait, par toute sorte d'intrigues et de promesses, à séduire quelques-uns des partisans d'Abou-Racwa. Il parvint à gagner un des chefs des Bénou-Korra, nommé *Mehdi*. Celui-ci instruisait de toutes les résolutions et de tous les mouvements d'Abou-Racwa, le général égyptien, qui réglait ses démarches sur les avis qu'il recevait. Cependant Fadhl, à qui les vivres commençaient à manquer, fut obligé d'en venir à une action auprès de Coum-Schérik[2]; l'affaire fut très-sanglante, et Fadhl, plus convaincu que jamais combien les troupes d'Abou-Racwa étaient redoutables, rentra dans son camp et fut encore plus attentif à se tenir sur

[1] Makrizi le nomme *Fadhl, fils de Salih*. Nowaïri le nomme *Abou'lfotouh, fils de Salih*.

Dans le récit des aventures d'Abou-Racwa j'ai suivi principalement Ebn-alathir, et Abou'lmahasin.

[2] Makrizi met cette action ou du moins le départ de Fadhl au mois de rebi premier.

la défensive. Les Bénou-Korra cependant négocièrent secrètement avec les chefs des Arabes qui servaient dans l'armée de Hakem, et, leur rappelant combien ils avaient lieu de se plaindre de ce prince, ils les déterminèrent à se joindre à eux contre lui : il fut convenu que la Syrie resterait aux Arabes, et l'Égypte à Abou-Racwa. Il fut arrêté de plus qu'en une certaine nuit Abou-Racwa attaquerait Fadhl, et que les Arabes prendraient la fuite. On s'attendait que rien n'empêcherait alors Abou-Racwa de s'emparer de la capitale de l'Égypte, mais Fadhl fut instruit de tout par Mehdi. La nuit donc où le projet devait avoir son exécution, le général égyptien invita à dîner les chefs des Arabes : pour lui, il ne mangea point, sous prétexte qu'il jeûnait ce jour-là. Après le repas, il conversa longtemps avec eux, puis, les ayant laissés dans sa tente, il ordonna à ses gens de se tenir sur leurs gardes. Les Arabes cependant voulaient se retirer dans leurs tentes, mais Fadhl les retint sous quelque prétexte, et traîna le temps en longueur; ensuite il fit servir à souper, les fit manger avec lui et prolongea la conversation. L'armée d'Abou-Racwa qui s'avançait, sur ces entrefaites, rencontra un détachement que Fadhl avait placé sur sa route. Il y eut entre ce détachement et l'ennemi un engagement, dont la nouvelle apportée au camp des Égyptiens, y donna l'alarme. Les chefs des Arabes voulaient monter à cheval, Fadhl les retint, et fit donner ordre aux Arabes de partir et de charger l'ennemi. Ceux-ci, qui n'étaient pas au fait du complot, obéirent, et combattirent tout de bon. Les Bénou-

Korra trouvèrent ainsi une résistance à laquelle ils ne s'attendaient pas, et le combat devint très-sérieux. Alors Fadhl monta à cheval avec les chefs des Arabes, qui, voyant leur projet manqué, furent contraints de se battre. Abou-Racwa s'avança pour soutenir ses troupes, et Fadhl, fidèle à son système, fit faire retraite à son armée, et recommença à se tenir sur la défensive. Hakem cependant fit partir un nouveau corps de troupes de quatre mille hommes de cavalerie. Abou-Racwa, informé que ce corps avait passé le Nil et était à Djizèh, partit en grande diligence pour le surprendre avant qu'il eût pu avancer plus loin, et il eut soin d'intercepter tous les passages pour que Fadhl ne pût avoir aucun avis de sa marche. Ce ne fut que dans la route que Mehdi put dépêcher un exprès à Fadhl, pour l'instruire de la marche d'Abou-Racwa; mais l'extrême diligence d'Abou-Racwa, qui fit en deux nuits une traite de cinq jours de marche, rendit cet avis inutile. Il surprit l'armée de Hakem à Djizèh, et en tua environ mille cavaliers. Cette défaite jeta l'épouvante dans l'Égypte. Hakem n'osa plus sortir de son palais, et se contenta d'envoyer à Djizèh ce qui lui restait de troupes. Abou-Racwa, après cet avantage, vint camper près des pyramides, et reprit la route de son pays. Hakem informa Fadhl de cet échec; mais en même temps il lui écrivit une lettre, destinée à être lue aux officiers et aux troupes, dans laquelle il disait que son armée avait mis en fuite Abou-Racwa. Fadhl en fit usage pour tranquilliser ses troupes, et suivit Abou-Racwa; il l'attei-

gnit dans un lieu nommé *Sebkha* où il y avait beaucoup d'arbres[1]. Abou-Racwa embusqua quelques soldats dans les arbres, ensuite il donna la chasse aux troupes de Fadhl, puis il fit lâcher pied à ses gens pour attirer l'ennemi dans l'embuscade. Par malheur pour lui, les gens qu'il avait embusqués prirent sa feinte pour une fuite réelle et tournèrent le dos. Fadhl, profitant de leur déroute, les poursuivit et en tua plusieurs milliers[2]. Abou-Racwa se déroba par la fuite avec les Bénou-Korra; mais quand ils furent de retour dans leur pays, Mehdi les lui débaucha; ils déclarèrent donc à Abou-Racwa qu'ils ne pouvaient plus combattre pour lui, et l'engagèrent à pourvoir à sa sûreté. Abou-Racwa chercha un asile dans la Nubie. Arrivé à une place forte nommée *Hisn-aldjébel,* il se fit passer pour un ambassadeur envoyé par Hakem au roi de Nubie. Le gouverneur de la place lui dit que le roi était malade et qu'il fallait qu'il prît, à son sujet, les ordres de ce prince avant de le laisser aller plus loin. Fadhl, informé de sa retraite, instruisit de la vérité le commandant de la place, qui fit garder exactement Abou-Racwa et donna avis de tout au roi. Le roi de Nubie venait de mourir, et son fils, qui lui avait succédé, ordonna de livrer Abou-Racwa à

[1] Ceci eut lieu dans la province du Fayyoum, et au mois de dhou'lhiddja 396.

[2] Il envoya au Caire six mille têtes et cent prisonniers. Dhébébi, cité par Abou'lmahasin, porte le nombre des gens d'Abou-Racwa qui furent tués à soixante et dix mille, ce qui n'est pas vraisemblable; peut-être faut-il lire *sept mille*.

l'envoyé de Fadhl. Celui-ci le reçut avec distinction et le fit voir à ses troupes. Abou-Racwa écrivit en ces termes à Hakem : « Seigneur, mes fautes sont grandes, « mais votre clémence est encore plus grande; il est dé- « fendu de verser le sang, quand votre colère ne l'a point « ordonné. J'ai fait du bien et du mal, mais je n'ai péché « que contre moi-même, et ma mauvaise conduite n'a « perdu que moi. » Quant à Fadhl, il partit, emmenant avec lui son prisonnier qu'il traitait avec beaucoup d'égards, parce qu'il craignait qu'il ne se fît mourir, et qu'il désirait le présenter vivant au khalife. Quand Abou-Racwa eut passé Djizèh, Hakem ordonna qu'on le fît monter sur un chameau à deux bosses, qu'on lui mît sur la tête le bonnet d'Abzari, et qu'on fît monter derrière lui Abzari et son singe. Abzari était un scheïkh qui avait fait un bonnet composé de haillons de toute sorte de couleurs, qu'il avait coutume de mettre sur la tête des criminels condamnés au supplice pour crime de rébellion; il avait aussi dressé un singe à tenir un fouet, et à en donner des coups sur le visage du criminel, en se tenant derrière lui. On donnait pour cela à Abzari cent pièces d'or et dix pièces d'étoffe. Ce fut en cet équipage qu'Abou-Racwa entra au Caire; il était entouré de l'armée, et quinze éléphants magnifiquement enharnachés marchaient devant lui. La ville fut ornée comme pour un jour de fête. Hakem le vit passer d'un kiosk élevé au-dessus de la porte nommée *Bab-aldhéheb*. Il donna ordre qu'on le conduisît hors du Caire, et qu'on lui tranchât la tête sur une hauteur, en

face de la mosquée de Reïdan. Arrivé en ce lieu, quand on voulut le faire descendre, on le trouva mort; on lui coupa la tête qu'on porta à Hakem. Ce prince fit mettre son cadavre à une potence. Ceci arriva en l'année 397. Si l'on en croit les livres des Druzes, Hakem ne montra aucune crainte dans le temps même qu'Abou-Racwa menaçait le Caire de plus près[1]; mais les historiens disent qu'il fut si effrayé qu'il forma le projet de se retirer en Syrie, qu'il vint même avec ses troupes et ses trésors jusqu'à Bilbeïs, mais qu'ensuite on lui conseilla de retourner au Caire, ce qu'il fit.

Fadhl éprouva d'abord la reconnaissance de Hakem. Étant tombé malade, il reçut deux ou trois fois la visite du khalife qui lui donna aussi de grands apanages; mais à peine sa santé était-elle rétablie, que

[1] Voici comment s'exprime à ce sujet Hamza, dans l'écrit intitulé : السيرة المستقيمة.

« Vous avez vu notre Seigneur à l'époque de la guerre d'Abou-« Racwa, Wélid, fils de Hécham, le maudit. Cet homme ayant « allumé l'incendie de la rébellion, et les cœurs de tous étant saisis « de crainte sur leurs couches, à cause de la défaite des armées et « des massacres dont ils avaient été témoins, notre Seigneur (dont « soit glorifiée la puissance!) sortait et se rendait au milieu de la nuit « dans la *Plaine du Puits* صحرا الجبّ : y rencontrant Hasan, fils « d'Olayyai Kéli, accompagné de cinq cents cavaliers, il s'arrêta, « quoiqu'il fût sans armes et sans défense, pour demander à chacun « d'eux ce qu'il voulait. Il entrait seul, ou du moins il paraissait « entrer dans la plaine du Puits, n'ayant avec lui que les gens atta-« chés à l'étrier الركابيّة, et les crieurs qui proclament les heurse de « la prière. »

Hakem le fit mourir de la manière la plus cruelle. C'est sans doute de lui que Sévère d'Oschmouneïn parle sous le nom d'*Alkaïd*, car il porte ce titre dans les autres historiens. Suivant le récit de Sévère, cet émir étant entré un jour dans le palais comme de coutume, vit Hakem assis ayant près de lui un enfant très-joli qu'il avait acheté cent pièces d'or. Hakem, qui tenait à la main un couteau, égorgea cet enfant, prit son foie et ses entrailles, et les coupa par morceaux. L'émir, saisi d'effroi, rentra chez lui, instruisit sa famille de ce qu'il venait de voir et fit son testament. Environ une heure après, des gens envoyés par Hakem vinrent lui couper la tête. On dit qu'en partant pour combattre Abou-Racwa, cet émir avait emporté vingt-cinq quintaux d'argent monnayé. Sa mort appartient à l'année 399.

La crainte qu'avait inspirée à Hakem la révolte d'Abou-Racwa, et les preuves qu'il avait eues à cette occasion de la haine de ses sujets pour lui, furent peut-être cause d'un acte de modération qu'il fit en l'année 397. Le 9 de rebi second il ordonna d'effacer les anathèmes qu'il avait fait écrire sur tous les édifices publics et particuliers contre les ennemis d'Ali. Le prévôt de la garde impériale fit une ronde à cet effet, et obligea chacun d'effacer ce qu'il avait écrit. Les autres ordonnances de Hakem continuèrent à être observées; un grand nombre de marchands de poisson, de cuisiniers et de fabricants de bière furent arrêtés pour contravention à ces ordonnances; on surprit inopinément les bains publics, et beaucoup de personnes, ayant été

trouvées sans caleçons, furent arrêtées. Toutes ces personnes furent battues et exposées en public. Cette même année Hakem fit de grandes largesses aux deux villes saintes, et couvrit la Caaba de l'étoffe blanche nommée *kabati.* La crue du Nil ayant été mauvaise et les eaux n'étant montées qu'à seize coudées seize doigts, et ayant décru aussitôt, il y eut une cherté en cette mêmea nnée 397.

La disette de vivres occasionnée par la mauvaise crue du Nil devint encore plus grande dans le cours de l'année suivante 398. Hakem ordonna, en cette même année, que les portes du Caire demeurassent ouvertes durant la nuit, et que les boutiques fussent pareillement ouvertes, afin que chacun pût vendre et acheter. On allumait des flambeaux aux portes des maisons et à l'entrée des bazars. Toutes les nuits, le peuple se promenait dans les marchés et dans les rues, jusqu'au point du jour. Hakem lui-même, suivi de ses plus intimes officiers, se promenait durant la nuit au milieu de la foule, et tout le monde pouvait l'aborder et lui parler[1]. Hakem cependant ajouta de nouvelles vexations à celles qu'il avait déjà fait éprouver aux Chrétiens; il s'empara des biens qui appartenaient aux églises, et les

[1] Ceci est tiré de Mirkhond et de Khondemir. Dans le texte de Mirkhond on lit l'année 378; mais c'est une faute, et il faut lire 398. Le texte de Khondémir porte 398.

Je ne sais si l'on doit distinguer ce fait de celui qui est rapporté par Makrizi sous l'an 391. Cela me semble d'autant plus douteux qu'après l'avoir rapporté, Mirkhond raconte immédiatement un autre fait de l'an 392.

réunit au fisc. Il fit brûler un grand nombre de croix à la porte de la djami de Misr, et envoya des ordres dans les provinces pour que la même chose y fût exécutée. Plusieurs écrivains, au nombre desquels est Grégoire Bar-Hebræus, placent sous cette année l'ordre donné par Hakem de détruire l'église de la Résurrection à Jérusalem, et les lois rigoureuses qu'il rendit contre les Juifs et les Chrétiens. Mais je crois devoir suivre le récit de Makrizi qui fixe ces événements à l'an 400. Je rapporterai néanmoins volontiers à l'an 398, ou même à une époque antérieure, ce que disent plusieurs historiens, que Hakem fit construire sur le toit des églises des Chrétiens de petites mosquées où l'on faisait l'*idhan*, c'est-à-dire la proclamation accoutumée pour annoncer les heures de la prière des Musulmans : car cet ordre doit être antérieur à celui de démolir les églises [1]. Sur la fin de l'année, la crue du Nil tardant plus que de coutume, on fit deux fois des prières publiques pour demander de l'eau. Hakem supprima à cette occasion quelques impôts. Le pain était extrêmement rare et cher. Le 4 de tot, qui répondait aux derniers jours de l'an 398, le canal fut ouvert, l'eau étant montée à quinze coudées, et la disette alla toujours en augmentant. Je crois pouvoir rapporter à

[1] Je rapporte aussi à la même époque ce que raconte Sévère, que Hakem défendit de sonner les cloches dans toute l'Égypte, que peu de temps après il ordonna d'ôter les croix qui étaient sur les dômes des églises, et exigea que les Chrétiens effaçassent celles qu'ils portaient empreintes sur les mains et sur les bras.

cette disette le fait suivant, raconté par Ibrahim, fils de Wasifschah. Le peuple ayant porté ses plaintes à Hakem de la rareté et de la cherté des vivres, ce prince leur répondit : « Demain je monterai à cheval, et « toute maison où je ne trouverai point de blé, j'en ferai « pendre ou décapiter le propriétaire. » Le lendemain matin il monta à cheval et se rendit à la djami de Raschida, à Misr; il ne trouva sur sa route aucune maison où il n'y eût du blé. Cela calma les esprits et la cherté cessa. Le khalife défendit que qui que ce fût emmagasinât chez soi plus de subsistances qu'il ne lui en fallait pour sa provision, et il taxa le prix des denrées. Ce fait n'a rien d'invraisemblable, car, comme l'observe Makrizi dans l'endroit où il parle des *Mikias* ou Nilomètres, la seule apparence d'une mauvaise crue du Nil occasionnait souvent une disette factice, chacun cherchant à s'approvisionner, et ceux qui avaient du blé le gardant dans l'espérance de le vendre avec plus d'avantage. Je suis d'autant plus autorisé à rapporter ce fait à l'an 398, que Makrizi nous apprend que, dans le mois de ramadhan 398, Hakem fit la prière du vendredi et la khotba dans la djami de Raschida. En cette même année, Ali, fils de Fellah, fut nommé gouverneur de Damas. Le 16 de redjeb, la place de kadhi'lkodhat fut ôtée à Abd-alaziz, fils de Mohammed, fils de Noman, et donnée à Malec, fils de Saïd, Faréki. On voit qu'il était en même temps daï'ldoat, car Makrizi ajoute qu'on lui remit les livres de la secte, qui se lisaient dans le palais aux initiés. Le 7 de schaban, le kaïd-alkowwad Hoseïn

fils de Djauhar, fut dépouillé de la place de premier ministre qu'il possédait, et elle fut donnée à Salih, fils d'Ali, Roudbari. Une autre place qu'il occupait dans le diwan des affaires de la Syrie fut donnée au cateb Abou-Abd-allah Mouséli. Ces deux hommes disgraciés, le premier ministre Hoseïn et le kadhi'lkodhat Abd-alaziz, eurent ordre de se tenir dans leurs maisons, et il leur fut défendu, ainsi qu'à leurs enfants, de se trouver aux marches publiques, parmi le cortége de Hakem; mais, peu de jours après, Hakem leva cette défense et leur rendit ses bonnes grâces.

Le canal, comme je l'ai dit, avait été ouvert le 4 de tot, à la fin de l'an 398. Au commencement de l'année suivante 399, le 9 de moharram, qui répondait au milieu de tot, l'eau du Nil commença à diminuer, elle n'avait point atteint la hauteur de seize coudées. Hakem, qui, au milieu de ses bizarreries, conservait quelquefois des idées religieuses, regarda sans doute ce fléau comme une punition des désordres des Égyptiens et de l'infraction des lois de la religion musulmane : en conséquence, il défendit tous les divertissements publics qui ont lieu à l'époque de l'inondation, comme de chanter, de faire des parties de plaisir et de se promener sur les eaux du fleuve ou des canaux. Il fit de sévères défenses de sortir ou de paraître dans les lieux publics avant le lever ou après le coucher du soleil. Au mois de rébi second, on publia une ordonnance portant inhibition d'apporter ni d'exposer en public ni vin, ni aucune espèce de bière, soit de celle

qu'on appelle *mézer*, soit de celle qu'on nomme *fokka*[1] ni des coquillages nommés *tellines*, ni aucun poisson sans écailles, ni lupins en état de fermentation[2].

L'effroi que causait la conduite de Hakem, joint à la disette, produisit une consternation générale, les maladies devinrent très-communes et beaucoup de personnes en moururent. Ce mal allant toujours croissant, les médicaments eux-mêmes devinrent rares et chers. La cherté cependant diminua au mois de redjeb. Au mois de ramadhan, on publia et on lut dans les mosquées une ordonnance qui accordait aux Musulmans des différentes sectes une pleine liberté de conscience. Cette ordonnance portait que chacun pouvait commencer ou finir le jeûne du ramadhan suivant qu'il le jugeait à propos, en se conformant aux calculs astronomiques pour le commencement du nouveau mois lunaire, ou au témoignage des yeux et à l'apparition de la nouvelle lune; que ceux qui suivaient cette dernière pratique ne devaient être aucunement inquiétés à ce sujet; qu'on

[1] Je pense que par *mézer* مزر il faut entendre la bière faite avec du froment, et par *fokka* فقاع celle qui est faite avec de l'orge. Voyez, à ce sujet, ma Chrestomathie arabe, 2e édition, tome I, page 149 et suiv.; et ma traduction de la Relation de l'Égypte par Abd-allatif, page 572.

[2] الترمس العفن ou المعفن. — Voyez *Chrestom. ar.* 2e édition, tome I, page 72.

Peut-être fut-ce aussi à cette même époque que Hakem fit tuer tous les porcs en Égypte, ce qui causa une grande perte, surtout aux habitants du Baschmour, où il y en avait une très-grande quantité. *Sévère d'Oschmouneïn.*

ne devait point les empêcher de se conformer, dans la récitation des cinq prières canoniques, aux usages qu'ils pratiquaient conformément aux traditions par eux reçues; qu'on devait leur laisser toute liberté de réciter la prière dite *salat eddhoha*[1] et celle qu'on nomme *térawih*[2]; que, dans les prières des funérailles, chacun aurait la liberté de dire quatre ou cinq fois la formule nommée *tecbir*[3]; que dans la proclamation des heures de la prière, les mouëddhins pourraient employer la formule, *Accourez à l'œuvre la plus excellente*, sans qu'il fût permis d'inquiéter ceux qui l'omettraient; que l'on s'interdirait toute imprécation contre ceux des premiers Musulmans dont le nom est odieux aux partisans d'Ali; que chacun pourrait, en parlant d'eux, ajouter à leur nom telle épithète qu'il voudrait, ou jurer par eux, et qu'enfin tout Musulman pourrait suivre, dans ses exercices de dévotion et dans ses pratiques de religion, l'opinion à laquelle il était attaché : « car ils doivent tous, « était-il dit, retourner à Dieu; leurs actions sont écrites « devant lui, et c'est à lui qu'il appartient de leur en faire « rendre compte[4]. » Hakem, comme nous l'avons vu,

[1] Voyez ci-devant, page CCCII, note 1.

[2] Cette prière est consacrée aux trente nuits du ramadhan et est particulière aux Schiis.

[3] C'est-à-dire la formule الله اكبر *Dieu est grand*.

[4] Il est fait mention plusieurs fois de cette ordonnance dans le recueil des Druzes. Pour les éclaircissements qu'on peut désirer relativement à toutes ces observances religieuses, je dois me borner à renvoyer aux notes que j'ai jointes à l'article IV de ma Chrestomathie arabe, 2^e^ édition, tome I.

avait supprimé plusieurs impôts, mais ils furent rétablis avant la fin de l'année 399. On détruisit plusieurs églises qui étaient sur le chemin de Maks. Une église, située au Caire dans le quartier des Grecs, fut détruite, et tout ce qu'elle contenait fut pillé. Salih, fils d'Ali, Roudbari, premier ministre, reçut de Hakem le surnom honorifique de *Thikat-thikât-asseïf-oualkalem* [1], c'est-à-dire le *confident des confidents de l'épée et de la plume*. Le kadhi'lkodhat Abd-alaziz, fils de Noman, fut rétabli dans sa place de chef de l'office des requêtes en redressement de griefs, qu'il avait déjà exercé autrefois avec celui de kadhi'lkodhat. En cette même année, un grand nombre d'eunuques, d'officiers de plume et d'Esclavons furent mis à mort, après avoir eu les mains coupées avec un couperet, sur un billot, vers le milieu du bras. Le kaïd Fadhl, fils de Salih, devint aussi victime de la cruauté de Hakem, au mois de dhou'lkaada.

Le gouvernement de la Syrie, qui avait été donné en 398 à Ali, fils de Fellah, fut confié en l'année 399 au kaïd Abou'ldjeïsch Ali, fils de Melhem, qui le conserva un an et quatre mois. Hakem fut malade dans le cours de cette année, et ayant été traité par Ebn-Mokasschar, il lui donna dix mille pièces d'or. Ce fut en 399 que mourut le célèbre astronome Ebn-Younis [2], auteur des tables astronomiques, que l'on nomme de son nom ou de celui de Hakem; ces tables forment

[1] ثقة ثقات السيف والقلم.

[2] Ses noms sont *Ali*, *fils d'Abd-alrahman*, *fils d'Ahmed*, *fils de Younis* (ou *Younous*), *Misri*.

quatre volumes. Quelques personnes disent qu'elles furent dressées par l'ordre d'Aziz, père de Hakem.

Le 11 de safar de l'an 400, Salih, fils d'Ali, Roudbari, perdit la place de premier ministre, et Hakem lui substitua Ebn-Abdoun, cateb chrétien, qui exerça les fonctions de premier ministre et de secrétaire d'état. Grégoire Bar-Hebræus le nomme *Mansour, fils d'Abdoun,* et il donne à la place qu'il occupait le titre de *grand Proximus*. Ce ministre, suivant lui, était détesté des grands, qui le calomnièrent auprès de Hakem. Cela donna lieu à une violente persécution contre les Chrétiens. Un grand nombre de catebs furent fouettés jusqu'à la mort et leurs corps jetés aux chiens. Mansour lui-même fut frappé jusqu'à ce qu'on le tînt pour mort, et ensuite jeté aux chiens. Comme on s'aperçut qu'il remuait encore un peu, on le prit et on le porta chez lui où il recouvra la santé. Hakem le rétablit dans son emploi et lui donna le surnom honorifique de *Cafi,* c'est-à-dire *suffisant.*

Hakem donna cette année l'ordre de détruire l'église de la Résurrection à Jérusalem. Ce qui donna lieu à cet ordre, ce fut la malice d'un homme qui haïssait les Chrétiens. Cet homme rapporta à Hakem qu'au moment où les Chrétiens étaient assemblés pour célébrer la fête de Pâques à Jérusalem, les chapelains de l'église usaient d'artifice, qu'ils oignaient de baume la chaîne de fer à laquelle était suspendue la lampe du sépulcre, et que, quand le gouverneur musulman avait scellé la porte de l'église du sépulcre, les chape-

lains mettaient le feu par-dessus le toit à l'extrémité de la chaîne de fer, que le feu descendait ainsi jusqu'à la mèche et l'allumait, qu'alors ils chantaient *kyrie eleison*, et pleuraient comme si cette lumière fût descendue du ciel, et que par cet artifice ils confirmaient les Chrétiens dans leur croyance. Sévère nous donne, sur l'origine et les motifs de cette persécution, des détails qu'il est facile de concilier avec le récit de Grégoire Bar-Hebræus. Il en attribue la cause à un moine nommé *Jean*, qui ambitionnait l'honneur de l'épiscopat. Cet homme ayant éprouvé, de la part du patriarche Zacharie, un refus constant de le consacrer évêque, vint à Misr et dressa une requête remplie de calomnies contre le patriarche. Il se rendit ensuite à la montagne (de Mokattam), se présenta devant Hakem, sans doute en profitant de quelqu'une de ses promenades, et lui dit : « Vous êtes le vicaire de Dieu sur la « terre; pour l'amour de Dieu, venez à mon secours. » En même temps il lui présenta sa requête. Hakem la prit de ses mains et la lut. Dans cette requête ce moine disait : « Vous êtes le roi de ce pays, mais les Chrétiens « ont un roi bien plus puissant que vous par les im- « menses richesses qu'il a amassées; il vend les évêchés « pour de l'argent, et ne se conduit pas d'une manière « agréable à Dieu. » Hakem ayant lu cette requête donna ordre qu'on fermât les portes de toutes les églises, et qu'on lui amenât le patriarche. Zacharie était un vieillard fort avancé en âge. On l'amena à Hakem, qui le fit mettre en prison. Sévère rapporte plusieurs effets extra-

ordinaires de la protection de Dieu sur le patriarche, prodiges que je crois ne devoir pas omettre, quelque opinion d'ailleurs que l'on doive en avoir. Le patriarche ayant été exposé, par ordre de Hakem, à la fureur des bêtes féroces, Dieu changea tellement leur naturel en sa faveur, qu'elles ne lui firent point de mal. Hakem s'imagina que celui qui avait soin des bêtes s'était laissé corrompre par les présents des Chrétiens, et qu'au lieu d'affamer les bêtes il avait eu soin de leur donner abondamment à manger. Il commanda donc qu'on les affamât de nouveau, qu'ensuite on tuât un mouton, et qu'après avoir dépouillé le patriarche de ses habits on le frottât avec le sang de ce mouton, et on lâchât les bêtes sur lui. Ces ordres furent exécutés, mais sans aucun succès. Cependant le moine Jean venait souvent trouver le patriarche dans sa prison, pour l'insulter. Le lendemain même du jour où Zacharie avait été arrêté, Hakem ordonna qu'on adressât au gouverneur de Jerusalem une ordonnance pour détruire l'église de la Résurrection. Le cateb chargé de notifier cet ordre était un Chrétien nommé *Ebn-Schahrin*. Il écrivit au gouverneur en ces termes : « L'imam vous ordonne de détruire « le temple d'*Alkomâma*[1]; que son ciel devienne terre, et « que sa longueur devienne largeur[2]. » Peu de temps

[1] *Alkomâma* القمامة veut dire *les ordures*. Les Musulmans substituaient, par mépris, ce mot à *Alkiama* القيامة, *la Résurrection*.

[2] Abou'lmahasin dit que Hakem, sur les remontrances que lui fit Ebn-Badis, révoqua cet ordre. Au contraire, si l'on en croit Ibrahim, fils de Wasifschah, l'église de la Résurrection fut détruite et

après, Hakem envoya des ordres dans toutes les provinces de son empire, pour qu'on détruisît les eglises et qu'on transportât dans son palais tous les vases d'or et d'argent; il ordonna aussi que l'on poursuivît partout les évêques, et qu'en aucun lieu il ne fût permis de rien acheter des Chrétiens, ni de leur rien vendre. Un grand nombre renoncèrent, à cause de cela, à leur religion; la plupart quittèrent toutes les marques extérieures qui les distinguaient des Musulmans[1], et les Musulmans eux-mêmes se donnaient bien de garde de les trahir[2]. Zacharie demeura trois mois en prison, et chaque jour on le menaçait de le brûler ou de l'exposer aux bêtes s'il n'embrassait pas la religion musulmane, lui promettant au contraire que, s'il consentait à ce qu'on demandait de lui, Hakem le comblerait d'honneurs et le ferait kadhi'lkodhat; mais ces discours ne faisaient aucune impression sur lui Il avait pour compagnon de prison un Musulman, homme méchant, qui lui dit un jour : « Vieillard insensé, n'embrasseras-tu point la religion musulmane

Hakem fit construire à sa place une mosquee. Nowairi place l'ordre donné pour détruire l'église de la Résurrection, sous l'annee 398.

[1] Sévère dit *leurs croix, leurs ceintures, leurs étriers de bois*; cela me persuade que ce qui est dit ici appartient à l'an 403. Il ajoute que, peu de temps après la révocation de cet ordre, il fut permis aux Chrétiens d'emigrer, ce qui est de 404.

[2] Plus tard il fut permis aux Chretiens de sortir des états de Hakem, à l'occasion d'un diacre nommé *Behara Raschidi*, dont on peut voir l'aventure dans l'Histoire des Patriarches d'Alexandrie par Renaudot, p. 392

« pour recouvrer ta liberté et jouir des biens que l'on « te promet? — Toute ma confiance, lui répondit le « patriarche, est en Dieu qui est tout-puissant; c'est lui « qui m'assistera. » Comme il disait ces mots, un Turc entra, et lui donna sur la bouche un coup de sa masse d'armes. Le patriarche se contenta de lui dire : « Vous « avez tout pouvoir sur mon corps pour le faire périr, « mais mon âme est dans la main du Seigneur. » Cependant il recouvra sa liberté de la manière que nous allons raconter. Un Arabe des plus considérables des Bénou-Korra, nommé *Madhi*, fils de Mokrab, jouissait de toute la faveur de Hakem, qui lui avait promis de lui accorder chaque jour une grâce à son choix. Un Chrétien, ami de Madhi, et receveur d'un certain district, avait été mis en prison avec le patriarche, parce qu'il se trouvait sur ses comptes un déficit de trois mille pièces d'or qu'il ne pouvait remplir. Madhi vint le voir, et, ayant appris de lui la cause de sa détention, il lui promit de demander ce jour-là sa liberté à Hakem. Le Chrétien lui dit alors : « Je ne saurais me résoudre à sortir d'ici, et « à y laisser le patriarche, ce vieillard que voici. » Madhi voulut savoir la cause de la détention du patriarche; l'ayant apprise, il crut qu'il ne serait pas prudent de parler nominativement de lui à Hakem; mais il prit un biais, et demanda au khalife la liberté de tous ceux qui étaient détenus dans cette prison. Hakem y consentit; le patriarche sortit ainsi de prison, et vint à Misr, ce qui causa une grande joie aux Chrétiens. Comme on appréhendait que Hakem ne lui eût accordé la liberté

par surprise ou par oubli, on lui conseilla de se retirer dans la vallée de Habib[1], ce qu'il fit. Il y demeura neuf ans. Les églises de ce canton avaient échappé à la destruction. Hakem avait bien envoyé un émir et des ouvriers pour détruire toutes les églises du désert; mais lorsqu'ils furent arrivés à Tarnoub, ils eurent peur des Arabes, qui étaient en grand nombre dans ce désert. On dit aussi qu'ils furent effrayés par une apparition de saint Georges. En conséquence, ils abandonnèrent leur entreprise, et les églises échappèrent à la destruction[2]. Parmi les églises ou monastères qui furent détruits, on fait spécialement mention d'un monastère nommé *Deïr alkasr* ou *Deïr alkosaïra* : la populace pilla tout ce qui s'y trouvait. Hakem défendit aussi aux Chrétiens de faire la cérémonie du jour de l'Épiphanie à Misr sur le bord du Nil, et il abolit les jeux et les divertissements qui avaient lieu ce jour-là; il leur fit pareillement défense de célébrer la solennité d'*hosanna,* c'est-à-dire du dimanche des Rameaux, et la fête de la Croix. Il n'est pas inutile de remarquer qu'à cette époque, et en général sous les Fatimis, les jours de fête des Chrétiens étaient des fêtes publiques, auxquelles les Musulmans et les khalifes eux-mêmes prenaient part. C'est ce que Makrizi

[1] Voyez sur la Vallée de Habib, M. Quatremère, *Mémoires géographiques et historiques sur l'Égypte*, t. I, p. 462.

[2] Ce fait est confirmé par une note écrite dans le temps même de cette persécution, et qui se trouve dans un des manuscrits coptes de la Bibliothèque du Vatican. On peut voir cette note dans l'ouvrage de M. Quatremère, intitulé : *Recherches crit. et hist. sur la langue et la littérature de l'Égypte*, p. 247 et suiv.

témoigne en plusieurs endroits et spécialement en parlant du Jeudi saint, et de la *fête du Martyr*[1]. La destruction des églises fut presque générale pendant que dura cette persécution; on bâtit à leur place des mosquées; on fit l'*Idhan*, c'est-à-dire l'appel à la prière suivant l'usage des Musulmans, dans l'église de Schénouda à Misr, et on ôta aux Chrétiens l'église de la Moallaka, située dans le château nommé *Kasr-alschama*. On vit un grand nombre de gens présenter des requêtes pour obtenir la concession de quelqu'une des églises ou des monastères de l'Égypte, et ces demandes étaient toujours accordées. Le mobilier des églises et tous les vases d'or et d'argent étaient enlevés et vendus dans les marchés; les biens fonds qui leur appartenaient étaient réunis au fisc ou donnés en apanage. On trouva de grandes richesses, tant en argenterie qu'en habits et ornements de riches étoffes, dans l'église de Schénouda et dans celle de la Moallaka. Les gouverneurs des provinces eurent ordre de prêter main-forte aux Musulmans pour détruire les églises et les monastères. Ce fut surtout en l'an 403 qu'elles furent détruites, et, suivant un auteur digne de foi, il y en eut, jusqu'à la fin de 405, plus de trente mille détruites et pillées dans l'Égypte et la Syrie. Les synagogues des Juifs eurent aussi le même sort. On obligea très-rigoureusement, en l'année 400, les Juifs et les Chrétiens à porter dans leurs vêtements leurs marques distinctives.

[1] Sur la fête du Martyr عيد الشهيد, voyez Renaudot, *Histor. patriarch. Alexandr.* p. 606.

Hakem établit un bureau spécial pour l'administration des biens confisqués sur les personnes mises à mort ou autres. Cette année, les maladies furent encore très-multipliées et les médicaments très-chers. Certaines personnes chez qui on avait trouvé de la bière, de la méloukhia, de la telline et des lupins, furent battues pour ces contraventions, au mois de safar. Une ordonnance de Hakem, du 19 de schawal, supprima le quint, l'aumône de la fin du ramadhan, et les contributions volontaires nommées *nedjwa*, qui étaient particulières à la secte des Baténis ou Ismaëlis[1]. Hoseïn, fils de Djauhar, et ses enfants, ainsi qu'Abd-alaziz, fils de Noman, et Abou'lkasem Hoseïn, fils de Magrébi, prirent la fuite. Un nombre infini de gens de toutes les classes prirent des lettres de sauvegarde. La lecture des *medjlis*[2], qui se faisait dans le palais, fut interrompue. La prohibition des liqueurs enivrantes fut exécutée à la rigueur, et un grand nombre d'eunuques, de catebs et de valets de chambre[3] furent mis à mort. Au mois de schawal, Hakem fit mourir Salih, fils d'Ali, Roudbari. Cette même année, Hakem, abjurant les usages des Schiis, ordonna que l'on rétablît dans l'appel à la prière l'usage du *tethwib*, qui consiste à répéter deux fois la formule de l'appel[4]. On annonça publiquement

[1] Voyez ce que j'ai dit sur la contribution nommée *nedjwa* النجوى dans ma Chrestomathie arabe, 2e édition, tome I, p. 132.

[2] Ou *Conférences de la Sagesse*. Voy. ci-devant, p. CCLXXIV, note 1.

[3] فرّاش.

[4] Le mot *tethwib* تثويب signifie entre autres choses, suivant

la prière nommée *Salât eddhoha*[1], et celle qu'on nomme *Konout*[2]. Il fut ordonné à tous les mouëddhins de s'abstenir, dans l'appel, de la formule, *Accourez à l'œuvre la plus excellente*, et ils eurent ordre de dire dans celui du matin : *La prière vaut mieux que le sommeil.* Cette même année, Hakem fit présent de lampes et d'un grand *tannour* d'argent, espèce de lustre pesant plusieurs milliers, à la djami de Raschida. Cette conduite ne fut de la part de Hakem qu'une politique adroite, et voici, si nous en croyons Abou'lmahasin, ce qui y donna lieu. Hakem avait envoyé quelques gens à Médine, pour ouvrir la maison qui avait appartenu autrefois à l'imam Djafar Sadik, et enlever ce qui s'y trouverait. Il y avait dans cette maison un Alcoran, un lit et quelques meubles. Ce fut le daï Khatkin[3] qui l'ouvrit; il emporta avec lui tout

l'auteur du *Kamous*, تثنية الدعاء الى الصلاة. Je pense que cela veut dire répéter deux fois chacune des formules dont se compose l'*Idhan*. Voyez Muradjea, *Tableau de l'empire Ottoman*, t. I, p. 176.

[1] Voyez ci-devant, page CCCII, note 1.

[2] On peut voir ce que c'est que la prière nommée *Konout*, dans Abou'lféda, *Annal. Mosl.* t. III, p. 151; et Muradjea, *Tableau de l'empire Ottoman*, t. I, p. 199.

[3] Il est parlé plusieurs fois de ce daï dans le recueil des Druzes, notamment dans une pièce datée de la 2e année de Hamza (409 de l'hégire) et intitulée : رسالة البلاغ والنهاية فى التوحيد لح où il est dit que *Khatkin est le plus grand des daïs.* Ailleurs on l'assimile à Abou-Becr. Abou'lmahasin le surnomme *Adhédi*, ce qui indique qu'il avait été au service du sultan Adhad-eddaula. Il est nommé dans un manuscrit d'Abou'lmahasin, *Hatkin*, et dans un autre *Khastekin*.

ce qu'il avait trouvé dans cette maison, et les taxes que payaient les schérifs. Il se mit en route pour retourner en Égypte, suivi d'une troupe de scheïkhs de la maison d'Ali. Mais lorsqu'ils se furent rendus près de Hakem, ce prince ne disposa en leur faveur que d'une très-petite partie des sommes que Khatkin avait apportées, et il garda le reste, disant qu'il en était plus digne qu'eux. Les scheïkhs se retirèrent, en faisant des imprécations contre lui. Mirkhond, qui cite pour garant un ouvrage du kadhi Ahmed Damégani, intitulé *Istidhkar,* donne à ce fait une tournure qui le rend plus odieux, si pourtant il ne s'agit pas d'un fait tout différent. Suivant lui, Hakem voulait enlever les corps d'Abou-Becr et d'Omar du lieu où ils reposent, à Médine, auprès de celui de Mahomet. Il chargea pour cela quelques personnes de se rendre à Médine, de séduire un descendant d'Ali qui demeurait dans cette ville et dont la maison était mitoyenne du lieu de la sépulture de ces khalifes, et d'entrer dans ce lieu par un trou qu'ils pratiqueraient dans le mur de sa maison. Leur dessein allait s'exécuter, lorsqu'un ouragan violent jeta l'épouvante parmi les habitants. Ils cherchèrent un asile dans le lieu saint où repose le prophète; mais l'ouragan ne s'apaisant point, l'homme que les émissaires de Hakem avaient séduit reconnut sa faute, et découvrit le complot au gouverneur, qui les fit arrêter et châtier : aussitôt l'atmosphère rentra dans son état naturel. Quoi qu'il en soit de l'identité des faits contenus dans ces deux récits, Abou'lmahasin ajoute que Hakem, ins-

truit que sa conduite irréligieuse le rendait odieux, et que bien des gens, dans leurs prières, faisaient des imprécations contre lui, chercha à calmer ces bruits et à effacer ces fâcheuses impressions, en pratiquant publiquement des exercices de piété, et favorisant les opinions des Sunnis, opinions auxquelles les Égyptiens étaient toujours intérieurement attachés. Ainsi, outre les changements qu'il fit dans l'*Idhan* et les prières, pour se conformer, je pense, à la doctrine de l'imam Malec, il fit bâtir un collége, le meubla et y mit des livres de prix. Il y plaça deux docteurs sunnis, dont l'un se nommait *Abou-Becr Antàki,* pour y enseigner la doctrine du même imam. Il leur donna des pelisses, les admit dans sa faveur, et leur permit de lui faire leur cour. Il rassembla dans ce collége des jurisconsultes et des docteurs dans la science des traditions. Il ordonna qu'on enseignât dans ce collége le livre intitulé *Fadhaïl alsahabat*[1]. Hakem ne pouvait que flatter beaucoup les Égyptiens, qui avaient toujours été attachés à la doctrine de Malec, par la liberté qu'il leur accordait de suivre à cet égard leur penchant; cela devait leur être d'autant plus agréable, que les khalifes fatimis les avaient souvent privés de cette liberté. En l'année 381, un homme avait été fouetté et donné en spectacle au peuple, parce qu'on avait trouvé chez lui le *Mouatta*[2],

[1] Hadji Khalfa indique plusieurs ouvrages auxquels est commun le titre de فضائل الصحابة. J'ignore duquel de ces ouvrages il s'agit ici.

[2] Sur le *Mouatta,* voy. ma Chrestomathie arabe, 2e éd. t. I, p. 401.

ouvrage de l'imam Malec. Comme Abou'lmahasin, de qui j'emprunte ce récit et qui le place sous l'an 400, rapporte à cette même époque une multitude de faits qui appartiennent incontestablement aux années 403 et 404, je ne sais si celui-ci ne devrait pas aussi être rapporté à l'une de ces années. Cet auteur ajoute que Hakem continua ainsi pendant trois ans à orner et décorer les mosquées, mais qu'ensuite il changea de façon d'agir, et détruisit tout ce qu'il avait fait en faveur des mosquées et des colléges. Une pièce authentique, conservée dans le recueil des Druzes, nous apprend qu'au mois de dhou'lkaada de cette année 400, Hakem rendit une ordonnance portant expresses inhibitions de faire, préparer, vendre, acheter ou boire aucune liqueur enivrante. Comme j'ai fait imprimer ailleurs cette pièce, je me contente d'y renvoyer[1]. Ce fut aussi en cette année et le premier jour de moharram, ou même dans les derniers jours de dhou'lhiddja de l'année précédente 399, que mourut à Alep Loulou, surnommé *Alkébir*. Il fut enterré dans cette ville, dans la mosquée qui porte son nom, entre les portes nommées *Bab-alyéhoud* et *Bab-aldjinan*[2]. La souveraineté d'Alep passa après lui à son fils Abou-Nasr Mansour. Celui-ci avait envoyé, un an avant la mort de Loulou, ses deux fils Abou'lganaïm et Abou'lbérécat à Hakem, pour lui faire leur cour : Hakem leur avait donné de grandes sommes d'argent, leur

[1] *Chrestom. ar.* 2e édition, t. II, p. 202, et suiv.

[2] *Bab-alyéhoud*, c'est-à-dire la porte des Juifs, et *Bab-aldjinan*, c'est-à-dire la porte des Jardins.

avait concédé en fief sept villages dans la Palestine, et avait accordé à leur père, ainsi que je l'ai dit précédemment, le titre honorifique de *Mortadha-eddaula*. Mohammed, fils de Nézal, succéda en cette même année à Abou'ldjeïsch Hamid, fils de Meshem, dans le gouvernement de Damas et de la Syrie.

Le 4 de moharram de l'année 401, le premier ministre Mansour, fils d'Abdoun, et surnommé *Cafi*, fut dépouillé de sa place et remplacé par Ahmed, fils de Mohammed, Kaschouri; Mansour fut mis à mort dans le cours de cette même année et ses biens furent confisqués. Pour Kaschouri, il ne demeura que dix jours en place, et ayant eu la tête coupée au bout de ce temps, on lui substitua le cateb Zara, fils d'Isa, fils de Nestouros, qui reçut le titre honorifique de *Schafi*, c'est-à-dire *celui qui guérit* ou *rétablit la santé*. Hoseïn, fils de Djauhar, et Abd-alaziz, fils de Noman, qui avaient pris la fuite, furent rappelés au Caire et y furent reçus avec honneur; mais, le 12 de djoumadi second, ils furent mis à mort et leurs biens confisqués. Au commencement de cette année on détruisit la djami de Raschida, et on commença à la reconstruire au mois de safar. Hakem, ne voulant point permettre les divertissements que les Égyptiens avaient coutume de prendre sur le canal lors de l'inondation, fit défenses de se promener sur le canal, et fit boucher les portes et les fenêtres qui donnaient dessus. Il défendit aussi la musique, les jeux et les rassemblements dans le Sahra [1], les parties

[1] Sur le *Sahra*, voyez *Chrestom. ar.* 2e édition, t. I, p. 238.

de débauche et la vente des chanteuses. En cette même année, le kadhi'lkodhat Malec, fils de Saïd, joignit à sa place celle de chef du bureau des requêtes en redressement de griefs. La lecture des *medjlis* dans le palais fut rétablie. On trouve dans le recueil des Druzes[1] quelques fragments des *medjlis* lus par Malec dans les assemblées de la secte. Les contributions que les initiés payaient, et dont la perception avait été supprimée, furent rétablies. Ces changements eurent lieu le 12 de rébi second[2], en sorte qu'il n'y eut qu'un intervalle de cinq mois entre la suppression et le rétablissement des *medjlis*. Ce même jour il fut ordonné de rétablir dans l'Idhan la formule, *Accourez à l'œuvre la plus excellente*, de supprimer le *Tethwib*, de ne plus dire, *La prière vaut mieux que le sommeil;* et défenses eurent lieu de faire la prière *Salat eddhoha* et la prière *Térawih*[3]. Le peuple s'étant rassemblé malgré cette défense dans la vieille mosquée, et un imam y ayant fait cette prière pendant tout le ramadhan, Hakem le fit prendre et mettre à mort. Le mardi 24[4] de schaban, le kadhi'lkodhat Malec, fils de Saïd, instruisit

[1] Dans une pièce du recueil des Druzes intitulée : الرسالة الموسومة بالتنبيه والتانيب والتوبيخ والتوقيف, on cite un fragment du 244^e^ des *medjlis*, lus par Malec, fils de Saïd.

[2] Il faut sans doute lire *rébi premier*, car ils avaient été supprimés le 19 schawal 400; ou bien *cinq mois* est ici comme un compte rond, pour *cinq mois vingt-trois jours*.

[3] Cette prière avait déjà été supprimée par ordre d'Aziz en l'année 372, comme nous l'apprenons de Makrizi.

[4] Dans un manuscrit on lit 27.

tous les notaires et tous les commissaires, qu'il avait été ordonné par Hakem que le jeûne du ramadhan commencerait le vendredi, et que la fin du jeûne se célébrerait le lundi. Cette même année plusieurs personnes furent battues et exposées en public, pour avoir vendu de la méloukhia et du poisson sans écailles, et avoir bu des liqueurs enivrantes. On rechercha et on punit grand nombre d'ivrognes. En cette même année aussi, divers impôts furent supprimés. En Syrie, le gouvernement de Damas fut donné à Loulou, fils d'Abd-allah, Schirazi, qui reçut le titre honorifique de *Mountakhab-eddaula,* c'est-à-dire *l'homme d'élite de l'empire.* Il vint de Rakka à Damas au mois de djoumadi second : le jour de la fête des sacrifices, et par conséquent le 10 de dhou'lhiddja, Hakem lui ôta ce gouvernement et le donna à Abou'lmotâa Dhou'lkarneïn, fils de Hamdan. Cette fête tombait un vendredi. Loulou fit à la tête du peuple la prière de la fête, et Abou'lmotâa celle du vendredi. Loulou fut ensuite conduit à Baalbec, et y fut mis à mort par ordre de Hakem.

Un nouvel orage se formait dans la Syrie contre Hakem. Hassan, fils de Mofarridj, fils de Dagfal, fils de Djerrah, Taï, dont on a parlé sous l'an 387, se révolta contre Hakem. Voici ce qui donna lieu à cette révolte. Parmi les personnes attachées à la cour et au service de Hakem qui avaient été victimes de la fureur insensée de ce prince, se trouvaient deux fils et deux frères de Hoseïn Magrébi, et c'était à la sollicitation du premier ministre, Mansour, fils d'Abdoun, ennemi dé-

claré de Hoseïn Magrébi, que Hakem les avait fait périr en l'an 400. Hoseïn s'étant enfui vint se réfugier auprès de Hassan. Il en fut bien accueilli, et ce fut lui qui persuada à Hassan de secouer l'obéissance de Hakem, et qui plus tard l'engagea à reconnaître pour khalife le sultan de la Mecque [1]. Une pièce du recueil des Druzes nous apprend que les révoltés formaient un parti puissant à la tête duquel étaient Mofarridj, ses frères et ses enfants; qu'ils avaient attiré sous leurs drapeaux Bedr, fils de Rebia, et tous les Arabes, et que le Hedjaz avait aussi pris part à cette révolte, sous la conduite du sultan de la Mecque, Hoseïn, fils de Djafar, Hoseïni. Hakem envoya à Alep Yarakhtékin [2], et mit sous ses ordres une armée considérable [3]. Celui-ci s'étant rendu dans

[1] J'ai donné en abrégé dans ma Chrestomathie arabe 2e édition, t. I, p. 183, l'histoire de Hoseïn Magrébi, d'après les Vies des hommes illustres d'Ebn-Khallican. Je dois ajouter ici que, suivant Makrizi, dans sa Descript. hist. et géogr. de l'Égypte et du Caire, au chapitre intitulé بساتين الوزير, la famille de Magrébi était de Basra. Elle se transporta à Bagdad, où Abou'lhoseïn Ali, fils de Mohammed, et père d'Abou'lkasem Hoseïn, occupa l'emploi de sous-chef dans le bureau des affaires du Magreb, ce qui lui fit donner le surnom de *Magrébi* : كان يخلف ديوان المغرب ببغداد فنسب به الى المغرب. Son fils Hoseïn naquit à Bagdad.

Makrizi fait un grand éloge des talents et des connaissances variées de Hoseïn Magrébi, mais il dit que c'était un homme d'un caractère morose, envieux, brouillon, incapable de respecter les droits d'autrui, indépendant et d'un orgueil sans bornes.

[2] La prononciation de ce nom est incertaine, les manuscrits ne donnant pas les points diacritiques.

[3] Cette armée n'était pas expédiée d'Égypte; elle était formée de

cette ville, en sortit, et sa marche donna de l'inquiétude à Hassan et à Mofarridj, père de Hassan. Ils lui dressèrent une embuscade, et, l'ayant attaqué entre Gaza et Ascalon, ils battirent ses troupes avec grande perte des deux côtés, le prirent et le firent mourir[1]. Ils vinrent ensuite mettre le siége devant Ramla, et pillèrent tout le pays voisin; puis, leurs troupes se grossissant tous les jours, ils prirent Ramla et s'emparèrent de tous les environs. Hakem, outré de cette conduite, leur envoya faire de vifs reproches, mais ils n'y eurent aucun égard; au contraire, ils envoyèrent une députation à Abou'lfotouh, émir de la Mecque : ils lui déférèrent le titre de *prince des croyants*, et l'engagèrent à venir les joindre pour qu'ils le fissent reconnaître pour khalife. Il vint en effet les trouver, ayant laissé un lieutenant à la Mecque, et il fut proclamé khalife. « Personne, disent les livres des Druzes, dans le « temps où l'émir de la Mecque était venu à Ramla et « s'était joint avec le fils de Djerrah et ses enfants, per« sonne, disent-ils, ne doutait que l'on ne vît au premier « moment arriver Hoseïn, fils de Djafar, Hoseïni, avec « Mofarridj, fils de Dagfal, et ses enfants, et qu'ils ne

troupes égyptiennes en garnison à Damas ou dans d'autres places de la Syrie. C'est ce qu'indiquent l'ordre des événements et la manière dont s'exprime Ebn-alathir.

[1] Nowaïri dit que cette rencontre eut lieu entre *Rafih* رفح et *Daroum* داروم. Rafih appartient à la contrée nommée *Djifar* جفار qui forme la limite de l'Égypte du côté de la Syrie; Daroum était une place forte située entre Gaza et l'Égypte.

« se rendissent maîtres du Caire. Mais notre Seigneur « (Hakem) montait à cheval tous les jours et toutes les « nuits; il sortait du Caire sur le soir et se rendait dans « *Sahra-aldjubb,* du côté de la montagne, vers le lieu « même par lequel on disait que devait arriver Mofarridj, « fils de Djerrah. » Cependant Hakem écrivit à Hassan et à Mofarridj; il leur promit des terres et autres dons, ce qui les détermina à abandonner Abou'lfotouh. Ils le renvoyèrent donc à la Mecque et rentrèrent sous l'obéissance de Hakem. « Hoseïn, disent encore les livres des « Druzes, retourna à la Mecque, après que la discorde « se fut mise entre lui et le fils de Djerrah, et que celui- « ci eut voulu le tuer. »

Cette réconciliation de Hakem avec Hassan et son père Mofarridj ne fut ni bien sincère ni de longue durée. Ce prince envoya quelque temps après Ali, fils de Djafar, fils de Fellah, en Syrie, à la tête d'une armée. Ali étant arrivé à Ramla chassa de ce pays Hassan et tous ses partisans; il se rendit maître de toutes les places que celui-ci possédait dans la montagne de Schérat, et s'empara de ses biens et de ses trésors[1]. Hassan demeura errant et vagabond durant deux ans entiers. Son père Mofarridj ayant sollicité la faveur de Hakem, il lui accorda l'oubli du passé et lui donna des terres

[1] Ebn-alathir ajoute : « Ali vint ensuite prendre le gouverne- « ment de Damas et y arriva au mois de schawal 390. » Cette date est certainement une erreur; il est vrai qu'Ali fut gouverneur de Damas en 390, mais cela est antérieur de onze ou douze ans aux faits rapportés ici.

en apanage dans l'Égypte. Hassan vint donc trouver Hakem et en fut très-bien reçu. Dans la suite, Mofarridj, son père, fut empoisonné par des gens que Hakem avait apostés pour cela. Quoique je ne sache pas à quelle date appartiennent ces derniers événements, je présume que l'entrée d'Ali en Syrie suivit immédiatement la soumission de Hassan. Elle est certainement antérieure à l'an 405, où Ali, fils de Fellah, fut élevé à la dignité de premier ministre.

Hakem eut en l'année 401 une satisfaction qui ne fut que de courte durée. Karwasch, fils de Mokalled, fils de Mosayyeb, chef de tous les Arabes d'Okaïl, fit faire la khotba dans tous ses états, c'est-à-dire à Mosul, Anbar, Madaïn, Coufa et autres villes, au nom de Hakem. La khotba commença à Mosul par ces mots : « Louange à Dieu par la lumière duquel ont été dis-« sipées les ténèbres de la tyrannie, par la grandeur « duquel ont été détruits les fondements de l'hérésie « des ennemis d'Ali, par la puissance duquel le soleil « de la vérité s'est levé du côté du couchant (c'est-à-« dire de l'Afrique)! » Béha-eddaula envoya à Emiraldjoyousch l'ordre de marcher contre Karwasch. Ce général s'étant mis en marche, Karwasch envoya faire des excuses à Béha-eddaula et fit cesser la mention des khalifes descendants d'Ali, dans la khotba.

En l'année 402, Hakem renouvela la plupart des lois de police qu'il avait précédemment rendues, et y en ajouta de nouvelles. Au mois de schaban, on proclama une ordonnance portant de nouvelles défenses plus ri-

goureuses de vendre de la méloukhia, de la bière et du poisson sans écailles. Hakem défendit aux femmes de se trouver aux assemblées funèbres, de suivre les convois et de visiter les tombeaux, en sorte qu'aux jours de fête on ne vit plus aucune femme dans les cimetières. Il fit aussi brûler les jeux d'échecs; il assembla les pêcheurs et leur fit promettre, avec les serments les plus forts, qu'ils ne prendraient point de poissons sans écailles, sous peine, pour les contrevenants, d'avoir la tête coupée. Il défendit de vendre des raisins secs, et il fut ordonné par écrit d'en empêcher l'importation. Tous les raisins secs qui se trouvaient dans les magasins des marchands furent brûlés. En quinze jours on en brûla 2840[1] caisses, dont la valeur montait à 500 pièces d'or. Il fut défendu de vendre plus de quatre livres de raisin frais à la fois, d'en exprimer et d'en boire le jus ou vin doux, et on ne permit pas d'exposer du raisin dans les marchés. Une grande quantité de raisin fut jetée dans les rues, pour y être foulée aux pieds, et l'on jeta à l'eau tous les raisins qui se trouvaient en chargement sur le Nil. On arracha toutes les vignes à Djizèh; on cueillit le raisin qui était sur les ceps, et il fut jeté sous les pieds des bœufs. La même chose eut lieu dans les provinces, en conséquence des ordres de Hakem. Il fit mettre le scellé sur les magasins de miel à Djizèh. On apporta toutes les jarres de miel sur le bord du Nil, on les brisa, et le miel fut renversé dans le fleuve. On en brisa ainsi

[1] Sévère dit que la quantité des raisins secs qui furent brûlés en Égypte et en Syrie monta à six cent mille *satera* (*stater*).

cinq mille cinquante et une jarres. On jeta de même dans le Nil cinquante et une cruches de miel de dattes. Une pareille ordonnance prohiba les dattes fraîches, et on en amassa une grande quantité qui furent brûlées. Les divertissements sur les bords du Nil furent défendus. Sévère d'Oschmouneïn rapporte, au sujet des prohibitions dont on vient de parler, un fait singulier qui est propre à faire connaître la bizarrerie du caractère de Hakem. Parmi les négociants qui éprouvèrent à cette occasion de grandes pertes, il s'en trouva un qui y perdit tout son avoir, parce qu'il avait mis tous ses fonds en achats de raisins secs et de miel. Il assigna donc Hakem devant le kadhi'lkodhat[1], disant qu'étant venu en Égypte avec tous ses fonds, qu'il avait placés en miel et en raisins destinés à être mangés ou à faire de la pâtisserie sucrée ou des confitures, on lui avait brûlé ou jeté dans le Nil toute sa marchandise. Le kadhi, sans aucun égard pour la différence des rangs, donna audience aux deux parties devant son tribunal. Le marchand demanda à Hakem la restitution de sa fortune, et évalua le prix de ses marchandises à mille pièces d'or. « Tu as apporté « ces marchandises, lui répondit Hakem, pour en faire « une boisson défendue. S'il en est autrement, affirme « par serment que ton intention était qu'elles fussent « employées à être mangées ou que l'on en fît des con- « fitures, et en ce cas tu en recevras le prix. » Le mar-

[1] Sévère nomme ce kadhi *Ebn-alnoman*, mais ce doit être une méprise. Abd-alaziz, fils de Noman, avait perdu la place de kadhi en 398.

chand exigea que la somme fût réalisée en présence du kadhi, avant de faire l'affirmation requise. Hakem fit apporter l'argent, et le marchand, ayant fait l'affirmation, reçut la somme qu'il avait demandée, et en donna une quittance et une pleine décharge. Il demanda ensuite des lettres de sauvegarde à Hakem, qui les lui accorda. Le jugement de cette affaire étant terminé, le kadhi se leva devant Hakem, et le salua suivant l'étiquette usitée à l'égard du khalife. Cette aventure augmenta la faveur dont le kadhi jouissait auprès de Hakem, et lui valut de riches présents.

Hakem reçut, en cette année, de la part de la cour de Bagdad, rivale de celle du Caire, un outrage qui ne pouvait manquer de lui être bien sensible. Au mois de rébi second, le khalife Kadir-billah fit dresser cet acte dont j'ai parlé ailleurs[1], qui contenait une critique sanglante des prétentions des khalifes fatimis et de leur généalogie. Je ne répéterai point le contenu de cet acte ni le jugement qu'en porte Makrizi, et qu'on peut voir dans l'endroit cité; je me contenterai d'ajouter que, cette pièce étant parvenue à Hakem, il entra en fureur et se moqua publiquement des docteurs qui l'avaient souscrite.

En l'année 403, et vraisemblablement au commencement de cette année, il y eut une grande cherté et on se foulait pour avoir du pain. Le 2 de rébi premier, Zara, fils d'Isa, fils de Nestouros, premier ministre de Hakem, fut mis à mort, et le 29 du même mois la place de pre-

[1] Voyez ci-devant, page CCXLVIII.

mier ministre et de secrétaire d'état fut donnée à Hoseïn, fils de Taher, surnommé *Wazzan*[1], à qui Hakem accorda le titre honorifique d'*émir-alomara*[2]. Ce ministre trouvant que les libéralités de Hakem étaient excessives et finiraient infailliblement par épuiser son trésor, en suspendit le payement. Il écrivit à Hakem, le 7 de djoumadi premier, suivant Ebn-alathir qui rapporte ceci sous l'an 404, une lettre pour l'informer du grand nombre d'assignations, d'aumônes et de pensions dont le trésor était chargé en faveur des fakirs, des indigents, des veuves et des orphelins. Hakem lui fit une réponse ainsi conçue : « Au nom du Dieu clément et miséricordieux. Louange « à Dieu, telle qu'elle lui est due! Je n'ai d'autre objet de « mon espérance et de ma crainte, que mon Dieu, à « qui appartient la bonté par excellence. Mon prophète « est mon aïeul, et mon imam est mon père ; ma reli- « gion est la sincérité et la justice[3]. Les richesses sont « les richesses de Dieu, et les hommes sont les servi- « teurs de Dieu ; pour nous, nous sommes ses économes « sur la terre. Payez donc à chacun ce qui lui est alloué, « et gardez-vous bien d'en rien retrancher. Salut. » Le ministre ayant lu cette réponse par laquelle le khalife lui enjoignait de continuer les payements comme à l'ordinaire, s'y conforma, mais il dressa un état

[1] C'est-à-dire *fabricant* ou *marchand de poids et de balances.*

[2] C'est-à-dire *émir des émirs.*

[3] Les Motazales et diverses sectes qui, ainsi que je l'ai dit ailleurs, défendaient la cause du libre arbitre, appelaient leur doctrine العدل *la justice.*

exact, pendant tout le mois de ramadhan, de ce qui était payé chaque année, à toutes les parties prenantes, aux officiers et aux employés de la cour, ainsi qu'aux personnes qui y résidaient, ou qui y venaient passagèrement, à quoi il joignit ce qui était assigné pour la réception et l'entretien des étrangers. Il ajouta au bas de cet état que, tant que ces dépenses subsisteraient, il ne cesserait d'y avoir un concours de gens de tous les pays, et qu'il en viendrait une si grande affluence qu'ils absorberaient les fonds du trésor et les richesses du royaume. Hakem écrivit au dos de son mémoire sa réponse, en ces termes : « La qualité d'étranger est humiliante et la pau-
« vreté est amère; les richesses sont à Dieu, c'est lui qui
« les distribue; les hommes sont la famille de Dieu, et il
« est leur créateur. Continuez donc à donner à chacun
« ce qui lui est assigné et qu'il a coutume de recevoir, et
« payez-le aux échéances ordinaires : car il ne convien-
« drait pas qu'on écrivît de nous dans l'histoire que
« nous avons retranché ce que d'autres avaient donné.
« Suivre les bons usages, c'est une partie de la vertu. Ce
« qu'on possède périt par l'usage, mais ce que Dieu
« possède demeure éternellement. Salut. » En conséquence, le ministre ne fit plus aucune difficulté de fournir les fonds pour l'acquit de toutes ces assignations.

La persécution contre les Juifs et les Chrétiens devint beaucoup plus violente et plus générale en l'année 403. Il fut ordonné aux Chrétiens de porter des habits et des turbans noirs, de suspendre à leur cou des croix de bois d'une coudée de long sur autant de large,

et du poids de cinq livres, et de les porter ostensiblement, en sorte que tout le monde les aperçût[1] : ils eurent ordre de porter des ceintures; il leur fut défendu de se servir de chevaux pour montures, et enjoint de ne faire usage que de mulets et d'ânes avec des selles de bois, des courroies noires, et des étriers de bois de sycomore sans aucun ornement; il leur fut fait défenses d'avoir aucun Musulman à leur service, et d'acheter aucun esclave de l'un ou de l'autre sexe. Il fut pareillement défendu aux loueurs de montures qui étaient musulmans, d'en louer à aucun Juif ou Chrétien, et aux matelots ou patrons de barque de les recevoir dans leurs barques. Les Juifs furent aussi astreints à porter à leur cou des morceaux de bois en forme de pelotes, du poids de cinq livres, d'une manière apparente et sur leurs habits. Les uns et les autres eurent de plus défense de porter leurs bagues à la main droite. Ces ordonnances furent proclamées au son d'une clochette à Misr et au Caire. On épia avec grand soin les Juifs et les Chrétiens pour voir s'ils s'y conformaient exactement, et elles furent cause qu'un grand nombre d'entre eux embrassèrent la religion musulmane. La destruction des églises, tant en Égypte qu'en Syrie, fut suivie, comme nous l'avons déjà dit, plus rigoureusement cette année que les précédentes. C'était sans doute par un zèle religieux que

[1] Suivant Sévère, les croix de bois des Chrétiens et les billots des Juifs devaient être marqués d'un cachet de plomb portant le nom du khalife, et ils devaient les porter suspendus à leur cou avec des cordes faites de bourre de palmier.

Hakem persécutait ainsi à outrance ceux qu'il regardait comme les ennemis de l'islamisme, car il fit cette même année beaucoup d'autres actions qui témoignaient son dévouement pour la religion et son humilité. Plusieurs personnes furent battues pour avoir joué aux échecs. Hakem défendit par une ordonnance du 3 de redjeb que l'on baisât la terre devant lui, qu'on baisât sa main ou son étrier quand on le saluait dans ses marches solennelles, disant que s'incliner en terre devant une créature était une invention des Grecs; il voulut qu'on se servît, en le saluant, de la simple formule, « Salut au prince des croyants : que la miséricorde « et les bénédictions de Dieu soient sur lui! » sans rien ajouter autre chose; que jamais, soit en lui parlant, soit en lui écrivant, on n'employât la formule, « Que « Dieu lui soit propice! » que dans les écrits qu'on lui adresserait, on se bornât à ces mots, « Que la paix « de Dieu, ses faveurs et ses bénédictions abondantes « reposent sur le prince des croyants! » qu'en priant pour lui, on ne fît usage que de formules analogues à celles-là, et non d'aucune autre; que les khatibs, dans la prière du vendredi, se contentassent de dire : « O Dieu, sois propice à Mohammed ton élu : accorde « la paix au prince des croyants, Ali, que tu as honoré « de ta bienveillance : ô Dieu, accorde la paix aux « princes des croyants, pères du prince des croyants : « ô Dieu, que ta paix la plus excellente repose sur « ton serviteur et ton vicaire! » Il défendit que l'on battît des timbales et que l'on sonnât des trompettes

autour du palais : ainsi l'on fit la ronde autour du palais sans timbales ni trompettes. Hakem fit graver sur son cachet ces mots : « Par le secours du Dieu « très-grand et bienfaisant, l'imam Abou-Ali sera vic-« torieux. » Au mois de ramadhan, il fit la prière du vendredi dans la djami de Raschida. Il avait sur la tête un turban sans aucune pierrerie, et son épée était simplement ornée de légères plaques d'argent. Tout le monde s'approcha de lui pendant la marche, sans qu'il le trouvât mauvais; il prenait lui-même les placets qu'on lui présentait, et s'arrêtait longtemps pour chaque particulier qui voulait lui parler. Le jour de la fin de ramadhan, il se rendit à cheval au lieu de la prière sans aucune pompe, sans chevaux de main et sans cortége; il avait pour toute suite dix chevaux dont les selles et les brides étaient dorées et garnies d'ornements d'argent très-légers, des drapeaux tout unis, et un parasol blanc sans aucun ornement d'or; il était vêtu de blanc, sans garnitures ni ornements d'or; il n'avait point de pierreries à son turban ; la chaire ne fut point ornée de tentures. Il célébra la fête des victimes et fit la prière de ce jour solennel comme celle de la fête précédente, sans aucun appareil. Ce fut Abd-alrahim, fils d'Elyas, fils d'Ahmed, fils de Mehdi, qui immola pour lui les victimes. Il alla souvent se promener, cette année, dans le Sahra[1], sur sa monture, avec des sandales aux pieds et une simple serviette sur la tête. Au

[1] Voyez sur le *Sahra* ma Chrestomathie arabe, deuxième édition, p. 238.

mois de djoumadi second, on renouvela avec plus de rigueur que par le passé les défenses de vendre de la bière, du poisson sans écailles et des raisins secs; on arrêta quelques personnes chez lesquelles on avait trouvé des raisins secs, et elles eurent la tête tranchée; beaucoup d'autres furent mises en prison, puis relâchées. Au mois de schawal, un homme fut mis en prison et exposé en public, pendant que l'on criait devant lui : « Voilà la « récompense de quiconque maudit Abou-Becr et excite « du trouble. » Il y eut à cette occasion un grand tumulte. Une foule de gens s'amassèrent à la porte du palais, demandant justice contre les Égyptiens, dont ils ne pouvaient plus supporter l'insolence. C'étaient sans doute des Schiis, révoltés du triomphe que l'indulgence de Hakem semblait accorder aux partis ennemis d'Ali. Les uns présentèrent des requêtes et annoncèrent qu'ils reviendraient le lendemain; d'autres, en un grand nombre, passèrent la nuit aux portes du palais. Le lendemain ils se rassemblèrent et recommencèrent leurs clameurs. Le kaïd-alkowwad vint les trouver et leur ordonna, au nom de Hakem, de se retirer. Ils allèrent porter leurs plaintes au kadhi'lkodhat Malec, fils de Saïd, qui leur assura qu'il n'avait aucune part à ce dont ils se plaignaient. Ils se retirèrent donc, mais, en s'en allant, quelques-uns d'entre eux maudissaient les compagnons du prophète dont le nom est odieux aux partisans d'Ali, et insultaient les passants. On lut en conséquence dans le palais une ordonnance qui enjoignait de ménager le nom de ces compagnons du prophète, et dé-

fendait de parler de cette matière; et plusieurs personnes, y ayant contrevenu, furent punies. Hakem se promenant un jour aperçut sur un de ces bâtiments que l'on nomme *kaïçarièh*, et qui sont des espèces de bazars plus connus aujourd'hui sous le nom de *khans* ou d'*okals*, un tableau qui contenait des anathèmes contre les compagnons de Mahomet, rivaux ou ennemis d'Ali; cela lui déplut, et il s'arrêta pour le faire effacer. Ensuite on sonna des clochettes dans toutes les rues de Misr et du Caire, et on lut une ordonnance par laquelle il était enjoint de rechercher tous les tableaux contenant de semblables anathèmes qui avaient été attachés sur les portes des kaïçarièhs, des boutiques, des hôtels, des khans et des maisons, de les ôter, de les briser, d'en détruire les traces, et d'effacer toutes les inscriptions de ce genre qui étaient sur les murs. Cet ordre fut exécuté avec grand soin. En la même année 403, Hakem assigna des terres, un local et des revenus pour les pauvres et les indigents, et pour les docteurs et les Mouëddhins des djamis, des mosquées et des couvents.

En cette année, l'émir de la Mecque étant retourné dans cette ville, reconnut Hakem pour khalife, fit mettre son nom sur la monnaie et le fit nommer dans la khotba. Il envoya un député à Hakem pour lui faire part de sa soumission, et ce député fut présenté au prince le 14 de djoumadi second[1]. Hakem écrivit aussi

[1] Ce fait est rapporté par quelques historiens à l'an 404.

en 403 au sultan Mahmoud, fils de Sébectékin, souverain de Gazna, pour l'engager à le reconnaître pour khalife; mais Mahmoud envoya sa lettre au khalife Kadir, après l'avoir déchirée et couverte de crachats.

Je joindrai aux événements rapportés par Makrizi sous la date de 403, plusieurs faits qu'Abou'lmahasin place sous l'an 400, et l'auteur du *Tarikh Djafari* sous l'an 404, mais qui me paraissent appartenir à l'an 403, parce qu'ils se trouvent entremêlés d'autres faits que Makrizi rapporte à cette année, tels que la destruction des églises, le pillage, la confiscation et la concession de leurs biens meubles et immeubles. Le 14 de djoumadi second, Hakem ordonna que l'on construisît un observatoire à Karafa. Le kadhi'lkodhat Malec, fils de Saïd, se rendit pour cet effet à Karafa et y établit trois inspecteurs pour surveiller les travaux. On commença à construire l'observatoire, conformément aux ordres de Hakem, mais cet ouvrage ne fut point achevé. Ce prince fit aussi faire un état estimatif des ornements tels que chaînes, lampes, suspensoires, nattes, etc., qui étaient nécessaires pour la djami de Hakem, située proche la porte du Caire nommée *Bab-alfotouh*. Cela se trouva monter à 5000 pièces d'or, et la quantité des nattes montait à 36,000 coudées. Le 5 de ramadhan, il fit porter à la djami d'Amrou, en la ville de Misr, une grande lampe ou lustre d'argent, *tannour*, du poids de cent mille drachmes, dans laquelle brûlaient 1200 mèches, et deux autres lampes. Elles furent portées au son des tambours et des trompettes, et aux cris du *Tehlil*

et du *Tecbir*[1], et placées dans la djami, dans la nuit du milieu de schaban. Le kadhi'lkodhat accompagna la marche de ces dons. On fut obligé de démolir les *mastabèh* et de faire creuser le sol des rues, pour que cette grande lampe pût y passer[2]. Il fallut aussi démolir la partie supérieure de la porte de cette vieille djami, pour y faire entrer cette lampe. Hakem fit de plus porter dans cette djami mille deux cent quatre-vingt-dix exemplaires de l'Alcoran, dont plusieurs étaient écrits entièrement en lettres d'or. Le 27 de ramadhan, Hakem se rendit lui-même à cheval à la djami d'Amrou; il y fit la khotba et la prière du vendredi, ce qu'aucun prince de sa maison n'y avait fait avant lui. Le premier jour de ramadhan, il se rendit à la grande djami du Caire, et y fit porter beaucoup de tapis et de lampes d'or et d'argent, ce qui lui attira bien des bénédictions. Le vendredi 10 du même mois il se revêtit d'un habit de laine[3], il prit un âne pour monture et donna tous

[1] Le *tehlil* تهليل, consiste dans cette formule, لا حول ولا قوة الا بالله, *il n'y a de puissance et de force qu'en Dieu*, et le *tecbir* تكبير, c'est dire الله اكبر *Dieu est grand.*

[2] Les مصطبة *mastabèh* sont des estrades ou bancs de pierre, construits au-devant des boutiques. Consultez, pour l'intelligence de ce qui est dit ici, ma traduction de la Relation de l'Égypte par Abd-allatif, page 386.

[3] Ceci pourrait bien être de 404; en effet, il paraît, par plusieurs passages des livres des Druzes, que Hakem n'a porté des habits de laine que pendant sept ans, et n'a pris un âne pour monture que pendant le même temps. Peut-être même ces sept ans ne commencent-ils qu'en 405, car c'est sous l'année 405 que, suivant Makrizi,

les signes extérieurs de la dévotion ; il remplit sa manche de cahiers de papier, comme font les jurisconsultes et les gens de loi ; il prononça la khotba et fit la prière en public. Il défendit qu'on l'appelât *notre Seigneur,* et qu'on baisât la terre devant lui. Il établit des fonds pour l'entretien des fakirs, des lecteurs de l'Alcoran*, des étrangers et des pauvres qui se retireraient dans les mosquées. Il fit faire un grand *mihrab* ou niche et dix lampes d'argent ; il orna le mihrab de pierreries et

Hakem acheta des ânes, et s'en servit pour monture au lieu de chevaux. A l'époque où il adopta les ânes pour monture, il commença aussi à laisser croître ses cheveux et à porter des vêtements de laine noire, ce qui résulte évidemment des livres des Druzes. Au reste, il peut se faire qu'avant de prendre des vêtements de laine noire, il eût, dès 403, l'usage de se vêtir de laine blanche.

Il ne sera pas inutile de rapporter ici, pour mieux établir ce que je viens de dire, le passage suivant de la pièce intitulée : الجزء الاول من السبعة اجزاء, pièce qui est sans date, mais qui doit avoir été écrite au plus tard en 418 de l'hégire :

« Notre Seigneur, avant sa disparition, a affecté de porter des « vêtements noirs, pendant sept ans ; de laisser croître ses cheveux, « pendant sept ans ; de tenir les femmes renfermées, pendant sept « ans ; de faire usage d'un âne pour monture, pendant sept ans. Il « a agi de la sorte afin de se conformer à ce à quoi nous étions « habitués (c'est-à-dire au nombre septénaire qui a tant d'importance « dans le système des Ismaëlis), afin de ne point changer ce à « quoi nous étions accoutumés, parce qu'il savait que nous com- « prenons peu ce qui s'éloigne de nos habitudes, et par un effet de « sa miséricorde et de sa bonté pour nous. Il a porté des vêtements « noirs, pour figurer sa disparition, et pour indiquer que ses fidèles « amis et ses serviteurs seraient, durant sept années après sa dispa- « rition, dans l'épreuve et dans les ténèbres, etc. »

le fit placer dans la grande djami. Il continua durant trois ans à agir ainsi, fit porter dans les mosquées des parfums et de l'ambre, et surpassa tout ce qu'avaient fait ses prédécesseurs en ce genre.

En l'année 404, Hakem ajouta encore aux obligations dont il avait déjà surchargé les Juifs et les Chrétiens; il obligea les Juifs à porter des sonnettes suspendues à leur cou quand ils entreraient dans les bains, et voulut que dans le même cas les Chrétiens conservassent leur croix, sans doute pour qu'on les distinguât des Musulmans, lors même qu'ils quittaient leurs vêtements [1]. Ensuite il ne voulut plus souffrir qu'ils usassent des mêmes bains que les Musulmans; il leur assigna donc des bains particuliers. Il fit mettre sur la porte des bains destinés aux Chrétiens des croix de bois, et sur celle des bains destinés aux Juifs un billot de bois, pareil à celui qu'ils portaient suspendu à leur cou. Dans la suite de cette année, Hakem permit aux Juifs et aux Chrétiens qui ne voudraient ni renoncer à leur religion pour embrasser l'islamisme, ni se soumettre aux lois rendues contre eux, de quitter les lieux de sa domination, et de se retirer avec tout ce qui leur appartenait dans le pays des Grecs, ou sur les terres de la Nubie et de l'Abyssinie, liberté dont ils ne jouissaient pas auparavant. Il y en eut un grand nombre qui pri-

[1] Mirkhond dit qu'il leur fut ordonné de porter hors des bains des clochettes à leur cou, et dans les bains une jarretière ou plutôt un bracelet aux jambes; mais je suis préférablement le récit des autres écrivains.

rent ce dernier parti. Les astrologues ne furent pas mieux traités, quoique Hakem pratiquât lui-même leur art. Une ordonnance rendue en l'année 404 défendit d'observer les astres et de parler en aucune manière d'astrologie, et condamna tous les astrologues à être bannis du pays. Ils vinrent tous trouver le kadhi'lkodhat Malec, fils de Saïd, qui reçut l'engagement qu'ils prirent de renoncer à leur profession, et leva la sentence de bannissement prononcée contre eux. Les musiciens eurent aussi le même sort. Hakem se distingua encore cette année par de grandes aumônes et des largesses abondantes; il donna aussi la liberté à un grand nombre d'esclaves. A ces largesses inconsidérées Hakem joignit un acte de justice, en rendant à leurs propriétaires les terres et les biens dont il s'était emparé. Il désigna pour son successeur, le deuxième jour du mois de rébi premier 404 [1], Abd-alrahim, fils d'Élyas, son cousin, dont nous avons déjà parlé, et il ordonna qu'en le saluant on se servît de cette formule : « Salut « au cousin paternel du prince des croyants, au suc- « cesseur désigné du souverain des Musulmans. » Abd-alrahim demeurait dans le palais. Le nom d'Abd-alrahim fut mis sur la monnaie, et on fit mention de lui dans la khotba, en qualité de successeur désigné. Il avait réellement toute l'administration des affaires, durant que Hakem, vêtu d'une robe de laine blanche, ayant un simple linge pour turban, et à ses pieds des

[1] C'est Nowaïri qui me fournit cette date précise.

sandales arabes attachées avec deux courroies, allait se promener sur sa monture. Souvent même il se promenait durant la nuit. Il fit tuer tous les chiens et supprima divers impôts. Au mois de rébi second, il fit couper les mains à Abou'lkasem *Djardjéraï*[1] qui était secrétaire du kaïd Aïn; il fit aussi couper une main à Aïn, qui fut ainsi privé des deux mains; ensuite Hakem lui envoya des milliers de pièces d'or et d'habits, puis il lui fit couper la langue. On fit mourir un grand nombre de personnes indistinctement, ce qui fut cause que beaucoup de gens prirent la fuite, et que les marchés furent fermés et tout commerce suspendu. C'est sans doute à cette époque que se rapporte ce que raconte Abou'lmahasin, que Hakem, qui avait fondé un collége de Sunnis en l'an 400, et avait continué pendant trois ans à favoriser les mosquées et tous les docteurs et gens de loi, changea subitement de manière d'agir, fit mourir le fakih Abou-Becr Antaki et un autre docteur qui avaient été chargés d'enseigner dans ce collége, ainsi qu'un grand nombre de Sunnis, fit fermer le collége, supprima tout ce qu'il avait établi, et recommença, avec plus de fureur que jamais, à exercer sa cruauté sur les jurisconsultes et les gens de loi. Depuis ce moment il continua à agir de la sorte jusqu'à

[1] Au lieu de *Djardjéraï* on lit dans quelques manuscrits *Djardjérani*, et dans d'autres, *Djourdjani;* mais la vraie leçon est *Djardjéraï* جرجرايي. Voyez sur ce personnage et sur un sceau ou cachet gravé pour lui, ma lettre à M. Reinaud, et la réponse de celui-ci dans le Nouveau Journal asiatique, tome XV, page 349 et suiv.

sa mort. En cette même année 404, ou au plus tard en l'année 405 [1], il défendit aux femmes de sortir dans les rues, de jour comme de nuit; les bains destinés aux femmes furent fermés, et les figures de femmes qui étaient peintes sur les portes des bains, apparemment pour les distinguer de ceux des hommes, furent effacées. Il fut défendu aux cordonniers de leur faire des souliers, en sorte que leurs boutiques demeurèrent sans usage. De plus il fut interdit aux femmes de regarder par les portes ou par les fenêtres, ou de dessus les terrasses des maisons. Cet état de contrainte dura pour elles jusqu'à sa mort, c'est-à-dire sept ans et sept mois; et plusieurs, ayant contrevenu à cette loi, furent mises à mort. C'est vraisemblablement d'une contravention de ce genre qu'il faut entendre un fait atroce, rapporté par plusieurs écrivains. Hakem, passant un jour auprès des bains nommés les *Bains d'or,* entendit du bruit dans l'intérieur; il s'informa d'où provenait ce bruit, et ayant appris qu'il y avait des femmes dans ces bains, il ordonna

[1] Grégoire Bar-Hebræus et Abou'lmahasin rapportent expressément ces ordonnances contre les femmes à l'an 405; Nowaïri et Makrizi les rapportent à l'an 404, à la même époque où Abd-alrahim fut désigné pour successeur au trône. Il faut ajouter qu'Abou'lmahasin lui-même, qui les place sous l'an 405, dit au contraire, dans son article général sur la vie de Hakem, que ces ordonnances parurent en 404, et que les femmes demeurèrent ainsi renfermées sept ans et sept mois jusqu'à la mort de Hakem. Or, ce prince étant mort à la fin de schawal 411, cela porte la date de ces ordonnances au mois de rébi second 404. On peut supposer qu'elles furent rendues d'abord en 404, puis renouvelées avec plus de rigueur en 405.

qu'on en murât toutes les issues, en sorte que toutes celles qui s'y trouvèrent y périrent. Le motif ou le prétexte de cette ordonnance fut le libertinage des femmes égyptiennes. Hakem avait employé toutes sortes de moyens pour connaître leurs secrets. Il se servait de vieilles femmes qui s'insinuaient dans les maisons, découvraient les secrets des femmes et lui rapportaient par quels artifices elles sortaient de leur logis, et comment elles parvenaient à se trouver aux rendez-vous de leurs galants; alors Hakem envoyait un eunuque avec des soldats dans la maison sur laquelle il avait reçu des informations, et cela chez les grands comme chez les simples particuliers. Ces gens demandaient que l'on fît venir devant eux une telle femme, sœur ou fille du maître de la maison, et ils la conduisaient devant Hakem. Quand ce prince en avait ainsi rassemblé cinq ou dix, il les faisait jeter dans le Nil. Hakem ayant rendu l'ordonnance dont nous avons parlé, il arriva que beaucoup de femmes veuves, qui n'avaient ni frère, ni fils, ni autre parent qui prît soin d'elles, périrent de faim et de nudité dans leurs maisons, parce qu'elles ne pouvaient ni acheter ce dont elles avaient besoin, ni vendre leur fil ou autres ouvrages. Pour obvier à cette conséquence, Hakem, qui en fut informé, ordonna que les marchands qui vendaient les choses à l'usage des femmes ou achetaient leurs ouvrages, rôdassent dans les rues à l'entour des maisons, afin que les femmes, ouvrant leur porte, pussent acheter et vendre sans néanmoins montrer leur visage ni leurs mains. On

mettait pour cet effet la marchandise sur une pelle, et on passait l'argent de la même manière. On devait joindre à la marchandise une note du prix, sans doute pour que le marché pût se conclure sans parler.

En cette année 404, Alep reconnut Hakem pour souverain, et la dynastie des Bénou-Hamdan prit fin dans cette ville. Mansour, fils et successeur de Loulou, avait imploré le secours de Hakem contre Abou'lheïdja, petit-fils de Seïf-eddaula, promettant au khalife de ne posséder dorénavant Alep que comme son lieutenant. Au mois de ramadhan, Hakem fit dresser, en faveur de Mansour, un diplôme qui fut lu dans le palais au Caire, par lequel il lui accordait la possession d'Alep et de toutes ses dépendances. Dans ce diplôme Mansour fut surnommé *Mortadha-eddaula*.

Je ne dois pas passer sous silence un fait important consigné dans un écrit compris dans le recueil des Druzes, fait dont la date, il est vrai, n'est pas indiquée, mais qui ne peut guère être postérieur à l'an 404 : je veux parler de la conférence des Juifs et des Chrétiens avec Hakem. Une troupe d'hommes de ces deux religions se présenta devant Hakem, un jour qu'il se promenait à Karafa, au cimetière nommé *Kibab attaïr*, et, après avoir obtenu de lui la liberté de lui exposer leurs griefs sans pouvoir être inquiétés pour rien de ce qu'ils diraient, ils lui représentèrent que la conduite qu'il tenait contre eux était directement opposée à celle qu'avaient tenue le prophète et tous ses successeurs. « Ils ne nous ont, lui dirent-ils, contraints à au-

« cune des choses que vous exigez de nous, comme de « détruire nos temples et nos couvents[1], de déchirer nos « livres qui ont été révélés de Dieu à nos apôtres..... « Vous, au contraire, vous avez profané et livré au pil- « lage la loi de Moïse et l'Évangile; on s'en sert aujour- « d'hui pour envelopper des onguents et du savon, et on « les vend dans les marchés au même prix que des pa- « piers inutiles. » Après plusieurs autres discours, ils le prièrent de leur dire comment il pouvait justifier une conduite aussi opposée aux conventions faites entre le prophète et leurs ancêtres, et exactement observées jusqu'à lui par tous les princes musulmans, promettant d'écouter modestement sa réponse, ou de se retirer s'il refusait de leur répondre. Hakem, sans témoigner de mécontentement de leur démarche, leur donna rendez-vous à la nuit suivante, ce qui prouve que ceci se passait dans une promenade nocturne de Hakem, et leur dit d'amener les personnes les plus savantes de leur religion, afin que ce fût à ces personnes que s'adressât sa réponse. La nuit suivante, ils furent exacts au rendez-vous, et se présentèrent au nombre de onze, au lieu que la nuit précédente ils n'étaient que sept. Après quelques questions préliminaires, Hakem leur dit qu'il les prenait sous sa sauvegarde et qu'il ne leur serait fait aucun mal, pourvu qu'ils répondissent conformément à la vérité et à leurs connaissances; mais qu'au contraire, s'ils se permet-

[1] من هدم بيعنا واديارنا.

taient le moindre mensonge, ils seraient livrés au supplice. Ils acceptèrent ces conditions. Alors Hakem leur raconta toute l'entrevue et la conférence de Mahomet avec les chefs des Juifs et des Chrétiens de son temps, les preuves qu'il leur avait données de sa mission, leurs objections, la promesse que Mahomet leur fit de ne point les forcer à embrasser sa religion, mais d'exiger seulement une capitation de ceux qui ne voudraient pas l'embrasser et qui se trouveraient dans les lieux conquis par ses armes. Hakem leur demandait de temps en temps si ce qu'il leur racontait était conforme à la vérité. Ces gens reconnurent la vérité de tout ce que disait Hakem, après quoi il continua ainsi : « Mahomet « leur dit donc : Cela étant ainsi convenu entre vous « et moi, comme vous m'avez opposé certaines objec- « tions et que vous vous êtes refusés à reconnaître le « rang éminent auquel Dieu m'a appelé, en disant que « celui dont vous attendez l'avénement prédit par vos « livres saints doit porter un nom différent du mien, « et agir autrement que je ne fais, et que sa mission « ne doit avoir lieu que dans 400 ans à partir du temps « où nous sommes, dressons entre nous un écrit par « lequel vous contracterez l'engagement de me payer un « tribut pendant tout le temps qui s'écoulera jusqu'à « l'époque de l'avénement de cet autre dont vous at- « tendez la venue. Si je suis un menteur et un impos- « teur, vous serez alors vengés de mon oppression, et « la souveraineté passera entre vos mains, à l'avénement « de celui que vous attendez. Si, au contraire, il ne

« paraît pas alors....., le prince qui à cette époque « occupera ma place vous invitera de nouveau à em- « brasser ma religion. Si vous y acquiescez....., votre « soumission vous sauvera ; mais si vous vous y refu- « sez......, il vous fera mourir sans recevoir de vous « aucune excuse; il détruira votre religion, renversera « votre loi, détruira vos temples et livrera vos livres « au mépris...... : il vous subjuguera et vous exter- « minera, vous et tous les incrédules, jusqu'à la racine. »

« On sait, ajouta ensuite Hakem, en quel temps est « né Mahomet : aucun de ses successeurs n'a pu jusqu'à « présent enfreindre les engagements qu'il avait pris ; « mais aujourd'hui que l'autorité est entre mes mains, le « délai que vous avait accordé Mahomet étant expiré, j'ai « le droit de mettre à exécution les conventions arrêtées « entre lui et vos ancêtres. Avez-vous quelque chose à « opposer à cela ? » Alors, convaincus par ces paroles, ils se retirèrent couverts de confusion et sans pouvoir répondre un seul mot.

Il est difficile, pour ne pas dire impossible, de décider si le silence des Juifs et des Chrétiens vint, en cette circonstance, de leur conviction, et si les discours de Hakem étaient effectivement conformes à une tradition reçue parmi les Musulmans, ou si ils n'osèrent pas donner un démenti à un prince aussi cruel et d'un caractère aussi emporté. Cette aventure, comme on voit, est nécessairement postérieure à l'an 400, et je ne crois pas que l'on puisse la reculer plus loin que l'an 404, Hakem ayant permis en cette année que tous les Juifs

et les Chrétiens qui ne voudraient ni se soumettre à ses lois, ni embrasser la religion musulmane, se retirassent dans le territoire des Grecs, ce qui leur donnait un moyen de se soustraire à ses vexations.

Au mois de rébi second 405, Hakem fit mourir le kadhi'lkodhat Malec, fils de Saïd, Faréki : il avait exercé cette place six ans neuf mois et dix jours. Le revenu de ses apanages montait à 15,000 pièces d'or par an. A cette même époque, ce prince multiplia ses promenades; il en faisait plusieurs chaque jour. Il acheta des ânes et s'en servit au lieu de chevaux[1]. Au mois de djoumadi second, Hoseïn, fils de Taher, Wazzan, fut mis à mort, après avoir exercé la place de premier ministre et secrétaire d'état deux ans deux mois et vingt jours. Les employés des bureaux eurent ordre de demeurer chacun dans leurs bureaux, c'est-à-dire, à ce que je pense, de ne point faire partie du cortége de Hakem dans ses promenades. Ce prince sortait, monté

[1] Ce fut sans doute à la même époque que Hakem adopta le costume décrit par Sévère d'Oschmouneïn, et qu'il conserva, ainsi que je l'ai dit ci-devant d'après les livres des Druzes, durant sept ans, c'est-à-dire jusqu'à sa mort. Il quitta les habits qui convenaient à son rang, prit une robe de laine noire, et laissa croître ses cheveux, en sorte qu'ils lui tombaient jusque sur les épaules. Sévère ajoute qu'il se réduisit pour monture à un âne noir, mais ceci est contraire au témoignage de plusieurs historiens qui remarquent que l'âne qu'il montait le jour de sa mort était gris. Ce fut aussi à cette époque qu'il commença à ne prendre avec lui, quand il sortait, que deux ou trois palefreniers. De plus, pendant ces sept années, il s'abstint absolument de prendre des bains.

sur son âne, ayant sur la tête un simple bonnet[1] sans turban par-dessus qui le recouvrît. Les places de premier ministre et secrétaire d'état furent données à deux frères, fils d'Abou-Saïd, le cateb Abd-alrahim, et son frère Hoseïn Abou-Abd-allah. Ils n'occupèrent ces places que soixante-deux jours, et, ayant été mis à mort, ils furent remplacés par Fadhl, fils de Djafar, fils de Férat, qui eut le même sort cinq jours après sa nomination. Ali, fils de Djafar, fils de Fellah, surnommé *Dhou'l-riasateïn Kotb-eddaula*, occupa ensuite ce poste important. Makrizi ne nous apprend plus par qui cette place fut exercée jusqu'à la mort de Hakem. Il n'y a pas d'apparence cependant qu'Ali l'ait conservée tout le reste de la vie de Hakem, et Abou'lmahasin dit que le vizir, c'est-à-dire le premier ministre de Hakem, lors de la mort de ce prince en 411, se nommait *Khatir-almoulc*. La place de kadhi'lkodhat fut donnée, après la mort de Malec, fils de Saïd, à Ahmed, fils de Mohammed, fils d'Awwam, dont il est souvent fait mention dans les livres des Druzes. Hakem passa toutes bornes dans ses largesses, il alla jusqu'à donner des apanages aux patrons des barques, aux porteurs de falots, et aux Arabes de Bénou-Korra. Au nombre des lieux qu'il donna ainsi en apanage, étaient Alexandrie, Bohaïrèh et les lieux en dépendant. Les Bénou-Korra s'emparèrent d'Alexandrie et de son territoire.

Les promenades de Hakem devenaient de plus en

[1] شاشية. Voyez sur ce mot la Chrestomathie arabe, 2e édition, t. I, p. 199.

plus fréquentes; il en faisait jusqu'à six en un seul jour, tantôt à cheval, tantôt sur un âne, tantôt dans une litière portée par des hommes sur les épaules, tantôt sur le Nil, dans une barque et sans turban. Il continuait à donner des apanages aux militaires et à tous ceux qui le servaient.

Makrizi, que j'ai suivi principalement pour guide jusqu'ici, ne dit plus qu'un mot des six dernières années de la vie de Hakem, et les autres auteurs que j'ai consultés me fournissent si peu de dates, que je dois presque me borner à des conjectures pour déterminer les événements qui appartiennent à ces dernières années.

En l'année 406, Hakem donna le gouvernement de Damas à Saktékin ou Schatkin Schems-eddaula, et il le lui ôta en l'année 408. C'était un homme violent et cruel. Ce fut lui qui fit construire le pont nommé le *Pont neuf,* au-dessous de la citadelle de Damas. Le jour même que le pont fut achevé, il ne passa personne dessus. Le lendemain matin le gouverneur se tenait sur sa porte, les regards fixés sur le pont; son intention était de monter à cheval et d'y passer le premier. Au même moment un cavalier y passa; il en témoigna du mécontentement et demanda au cavalier d'où il venait; *d'Égypte,* lui répondit le cavalier; et il lui remit en même temps des dépêches qui contenaient sa destitution; ce qui fit dire à un habitant de Damas : « Il a « bâti le pont, il a déboutonné ses habits de sa propre « main, il ne savait pas que sur ce pont passerait l'ordre « de sa destitution. »

Dans le cours de cette même année 406, Hakem devint tout à fait maître de la ville d'Alep. Mortadha-eddaula, qui avait, comme nous l'avons dit, reconnu en 404 Hakem pour son souverain, s'était suscité un grand nombre d'ennemis, dès les premières années de son règne, par ses perfidies et sa mauvaise conduite. Les Arabes Bénou-Kélab ayant pris les armes pour tirer vengeance de ses mauvais procédés à leur égard, en l'an 402, il feignit de vouloir leur donner satisfaction; il les appela près de lui et les invita à un festin. Mais quand ils furent entrés dans Alep, il en fit fermer les portes, fit arrêter leurs principaux chefs, Salih, fils de Merdas, Abou-Hamid, Djami, fils de Zaïda, et autres, et en fit massacrer plus de mille. Salih cependant parvint à rompre ses fers au moyen d'une lime, et recouvra sa liberté au commencement de 405. Alors il se mit à la tête des Bénou-Kélab; et comme il ravageait les domaines de Mortadha-eddaula, celui-ci rassembla ce qu'il put de troupes, et marcha à sa rencontre. Il fut battu et tomba lui-même au pouvoir de Salih. Salih, qui désirait la paix, consentit à un accommodement dont les conditions furent que Mortadha-eddaula recouvrerait la liberté en payant à Salih cinquante mille pièces d'or, cent vingt mille livres d'argent au poids d'Alep, et cinq cents pièces d'étoffes; que tous les Bénou-Kélab et leurs femmes qui étaient en prison seraient mis en liberté; que la ville et tous les faubourgs et le territoire d'Alep seraient divisés entre Salih et Mortadha-eddaula, et que chacun d'eux percevrait les revenus de sa moitié; en-

fin, que Mortadha-eddaula donnerait sa fille en mariage à Salih. Mortadha-eddaula fut mis en liberté à ces conditions; mais, comme il ne se pressait pas d'exécuter les clauses relatives au partage d'Alep et au mariage de sa fille avec Salih, celui-ci bloqua la ville et l'affama, ce qui indisposa les habitants contre Mortadha-eddaula. Ce prince se brouilla en même temps, en l'année 406, avec un de ses gens, nommé *Fatah Kalaï*, qui commandait dans la citadelle; il lui imputait l'évasion de Salih et tous les malheurs qui en avaient été la suite. Fatah, mécontent, se révolta, et envoya dire à Mortadha-eddaula : « Sors d'Alep, sinon je livrerai la citadelle à « Salih. » Dans cet état de choses, le samedi 24 de redjeb 406, Mortadha-eddaula étant dans son palais près la porte nommée *Bab-aldjinan*, on entendit battre des tambours et sonner des trompettes dans la citadelle, et des gens crier : « *Hakem, ô Mansour! Salih! ô Mansour!* » Mortadha-eddaula crut que Salih était maître de la citadelle; il s'enfuit avec toute sa famille et ce qu'il put emporter de ses effets à Antioche, et eut recours à la générosité de l'empereur grec, qui lui donna un asile et des terres en Syrie. Abou-Nasr Fatah Kalaï, informé de la fuite de Mortadha-eddaula, fit aussitôt proclamer Hakem souverain dans Alep; il s'accommoda aussi avec Salih en lui accordant la moitié des revenus fiscaux de la ville et de ses faubourgs, et lui livrant les femmes de Mortadha-eddaula, de son frère et de ses enfants. Salih les renvoya, à Antioche, à Mortadha-eddaula, et ne retint que sa fille, qu'il lui avait promise en mariage. Fatah fit

venir à Alep le gouverneur d'Apamée, Abou'lhasan Ali, fils d'Ahmed, Adjémi, connu sous le nom d'*Addhaïf*[1]; pour lui il demeura dans la citadelle, et écrivit à Hakem pour l'instruire de tout ce qu'il avait fait. Le khalife lui fit une réponse par laquelle il lui témoigna sa satisfaction, et lui donna le titre de *Mobarec-eddaulá wésaïdha*[2]. Il écrivit aussi à Addhaïf et à Salih pour les engager à vivre en bonne intelligence avec Fatah, et donna à Addhaïf le titre de *Sédid-eddaula*, et à Salih celui de *Asad-eddaula*[3]. Enfin il adressa aux habitants d'Alep un rescrit portant abolition des impôts et des exactions injustes, et remise du *kharadj*, ou contribution foncière; ce rescrit était de l'an 407[4]. Hakem envoya ensuite à Alep pour y commander en son nom, Mokhtar-eddaula, fils de Nézal, Kétami, gouverneur de Tripoli, et Morhif-eddaula Bahkem Turki, gouverneur de Seïde. Il écrivit aussi à Hassan, fils de Mofarridj, fils de Djerrah, Taï, ainsi qu'à Sénan, fils d'Olayyan, Kélébi, pour leur recommander de veiller à la conservation d'Alep. Ensuite il négocia si bien auprès de Fatah, que celui-ci remit la citadelle, au mois de ramadhan 407, à l'émir Aziz-eddaula Abou-Schodja Fatek, que Hakem avait envoyé pour cela à Alep. Fatah emporta tout le mobilier, l'or et l'argent monnayés, et les armes

[1] الضيف

[2] مبارك الدولة وسعيد ها

[3] اسد الدولة — سديد الدولة

[4] Kémal-eddin, de qui ceci est tiré, l'avait entre les mains.

qui avaient appartenu à Mortadha-eddaula, et qui se trouvaient dans la citadelle, et se rendit à Tyr, dont il fut nommé gouverneur. Aziz-eddaula était un esclave arménien qui avait appartenu à Mandjoutékin, affranchi du khalife Aziz-billah. Ses bonnes qualités lui avaient mérité l'affection de Mandjoutékin. Hakem le revêtit d'une pelisse, lui fit présent de plusieurs chevaux avec leurs housses ornées de plaques d'or, et d'une épée avec son baudrier, lui donna le gouvernement d'Alep et le titre honorifique d'*Émir-alomara, Aziz-eddaula wétadj-elmilla*[1]. Dans la suite il se révolta contre Hakem.

Suivant l'auteur du *Tarikh Djafari,* ce fut en 407 qu'arriva à Misr l'aventure de Mohammed, fils d'Ismaël Darazi[2], qui débita de Hakem des choses exorbitantes, et autorisa les mariages illicites. Elmacin place ceci sous l'an 408; mais, en combinant tous les passages relatifs à cet événement, que nous offrent les livres des Druzes, je ne doute point que l'aventure de Darazi ne soit effectivement de la fin de 407. Car cette aventure est sûrement ce qui a donné lieu à l'interruption des Medjlis, à la confusion et par suite à l'apostasie des partisans de la divinité de Hakem, du temps qu'Ahmed, fils d'Awwam, était kadhi'lkodhat, vers la fin de l'an 407. Je ne fais donc aucune difficulté de rapporter à l'an 407, et vraisemblablement à la fin de l'année, le fait dont je vais rendre compte. Darazi, suivant Elma-

[1] امير الامراء عزيز الدولة وتاج الملة

[2] Je prononce et j'écris *Darazi,* quoique j'aie toujours écrit jusqu'ici *Durzi*, parce que dans les livres des Druzes on lit دَرَزي.

cin, était un daï, c'est-à-dire un missionnaire de la secte des Baténis, et il était Persan. Je crois plutôt qu'il était Turc, car dans les livres des Druzes il porte le nom de *Neschtékin*, qui est incontestablement turc. Il se nommait *Mohammed, fils d'Ismaïl*, et était surnommé *Darazi*, sans qu'aucun écrivain nous donne la raison de ce surnom. Il était, suivant le témoignage de plusieurs historiens, de la secte des Baténis qui croyaient à la métempsycose; il vint en Égypte, et s'attacha au service de Hakem, qui le combla de bienfaits et de grâces. Darazi l'aida à faire valoir ses prétentions à la divinité, et se mit à enseigner publiquement que Hakem était le dieu créateur de l'univers, et à inviter le peuple à embrasser cette doctrine. Il composa un livre dans lequel il disait que l'âme d'Adam avait passé dans Ali, fils d'Abou-Taleb, que l'âme d'Ali avait passé dans les ancêtres de Hakem, et s'était enfin arrêtée dans ce prince. Il s'empara ainsi de l'esprit de Hakem, qui l'admit près de lui, lui abandonna la conduite des affaires, et l'éleva au rang le plus éminent, en sorte que les vizirs, les commandants des troupes et les serviteurs du prince étaient obligés de lui faire la cour, et n'obtenaient aucune décision du souverain que par son entremise. Le but de Hakem en cela était de les accoutumer à une soumission aveugle envers ce Darazi. Celui-ci fit paraître le livre qu'il avait composé, et le lut dans la djami du Caire. Le peuple, l'ayant entendu, en fut très-choqué et se jeta sur lui pour le tuer, mais il s'enfuit. Suivant le récit d'Elmacin, un Turc fondit sur Darazi lorsqu'il était dans le

char même de Hakem, et le tua. Sa maison fut pillée, il y eut un soulèvement général, et les portes du Caire furent fermées : le tumulte dura trois jours, et il y périt un grand nombre des sectateurs de Darazi. Après cela le Turc qui avait tué Darazi fut arrêté et mis en prison, et on le fit mourir, sous prétexte d'un crime qu'on supposa pour le faire périr. Il y a vraisemblablement erreur dans ce récit, et il est certain, par les livres des Druzes, que Darazi ne périt point dans cette occasion. Le récit le plus vraisemblable est celui d'Abou'lmahasin et de quelques autres historiens, dont voici la substance. Hakem n'osa pas prendre ouvertement le parti de Darazi, mais il lui fit passer secrètement de l'argent et lui fit dire de se retirer en Syrie, et de répandre sa doctrine dans les montagnes, où il trouverait un peuple grossier et disposé à adopter les nouveautés. Darazi vint donc en Syrie, dans la vallée de Teïm-allah, au couchant de Damas et sur le territoire de Panéas. Il lut son livre aux habitants de cette contrée, les invita à reconnaître Hakem pour dieu, leur distribua de l'argent, leur insinua le dogme de la métempsycose, leur permit l'usage du vin et la fornication, et leur abandonna les biens et la vie de ceux qui refuseraient d'embrasser leur croyance[1].

Je dois joindre à l'aventure de Darazi un autre fait rapporté par Abou'lmahasin, et sans date, et qu'on

[1] Suivant le *Tarikh Djafari*, Darazi combattit contre les Turcs en 411. Les gloses du recueil des Druzes disent qu'il fut tué en 410 avec plusieurs de ses partisans : peut-être périt-il dans un combat contre les Turcs en 410 ou 411.

pourrait être tenté de regarder comme un récit un peu différent du même événement[1]. Il prit fantaisie à Hakem, selon cet auteur, de se faire regarder comme dieu; il approcha de sa personne un homme nommé *Akhram*[2] qui l'aida dans ce projet. Celui-ci se forma un parti de gens auxquels il permettait des actions condamnées par la religion. Un jour, Akhram étant sorti du Caire avec cinquante de ses sectateurs, tous montés à cheval, vint à Misr et entra à cheval dans la djami; ceux qui l'accompagnaient en firent autant. En ce moment le kadhi'lkodhat, fils d'Awwam, tenait son audience dans la mosquée, et était occupé à juger des procès. Ces gens pillèrent le peuple qui était présent et se mirent à dépouiller les assistants; ensuite ils présentèrent au kadhi une requête qui contenait une décision d'une question de droit, et qui commençait par ces mots : *Au nom de Hakem, le clément et le miséricordieux*. Le kadhi, l'ayant lue, éleva la voix en témoignant son indignation, et la répéta. Aussitôt le peuple se jeta sur Akhram; tous ses compagnons furent tués, mais pour lui il se sauva par la fuite.

[1] L'extrait de Nowaïri que je donnerai à la suite de la Vie de Hakem prouve que ce sont deux faits différents.

[2] *Akhram* se dit, suivant Djauhari, de « *celui qui a le cartilage du nez* « *ou le bout du nez fendu, sans qu'il soit cependant entièrement coupé.* » On le dit aussi de *celui qui a l'oreille percée* : رجل اخرم وبيّن الخَرَم وهو الذى قطعت وترة انفه او طرف انفه ولم يبلغ الجدع والاخرم ايضا المثقوب الاذن. Suivant Golius ce mot signifie aussi *celui qui a le bec de lièvre.*

Akhram et Darazi ne furent pas les seuls qui se chargèrent de faire reconnaître la divinité de Hakem. Un autre imposteur entreprit de faire valoir ses prétentions, et le fit, à ce qu'il paraît, avec plus de succès. C'est celui que les Druzes regardent encore aujourd'hui comme l'auteur de leur système religieux, Hamza, fils d'Ali, fils d'Ahmed, surnommé *Hadi* ou le directeur[1]. Il n'était point Égyptien, mais étranger,

[1] C'est en effet à Hamza et non à Hakem qu'il faut faire remonter tout le système religieux des Druzes, en reconnaissant toutefois qu'il n'a construit l'édifice de ce système que sur des idées et des allégories qui avaient cours depuis longtemps parmi beaucoup de sectes musulmanes, surtout parmi celles qui professaient un dévouement tout spécial aux descendants d'Ali. Hamza, en proposant Hakem à l'adoration des hommes, ne s'oubliait pas lui-même. Il se constituait le ministre du Dieu qu'il servait, le canal par où devaient passer ses ordres et se manifester ses volontés, le distributeur de ses grâces, l'exécuteur de ses vengeances. Il dit de lui-même : « Je « suis le maître du jour de la résurrection, et c'est par moi que sont « donnés les bienfaits qui se succèdent sans intervalle ; je suis celui « qui abroge les lois précédentes, et qui extermine les disciples du « polythéisme et du mensonge ; c'est moi qui détruis les deux *kibla*, « qui anéantis les deux lois, qui abolis les deux professions de foi « (c'est-à-dire le *tenzil* ou mahométisme littéral fondé par Mahomet, « et le *tawil* ou mahométisme allégorique dont l'origine est rapportée « à Ali et aux imams de sa race) ; je suis le Messie des nations, c'est « de moi que découlent les grâces, et c'est par ma main que la « vengeance tombera sur les polythéistes.... Je suis celui qui com- « munique l'enseignement aux ministres, qui montre la voie de la « doctrine unitaire, qui détruis les disciples du polythéisme et de « l'irréligion. C'est moi qui tire du fourreau le glaive de la religion « unitaire, et qui extermine tout rebelle fier et insolent. Je suis le

ainsi qu'il nous l'apprend lui-même, et vraisemblablement Persan, comme il paraît par les allusions qu'il fait au mot persan *barkhoda*, et comme l'assure Elmacin. Voici comment cet auteur en parle : « Après ce « Darazi parut un autre daï persan, nommé *Hamza, fils* « *d'Ahmed*, et surnommé *Hadi;* il fixa son séjour hors « du Caire au lieu nommé la *mosquée de Bir*[1], et il in- « vita le peuple à embrasser la doctrine de Darazi ; il « établit un certain nombre de daïs qu'il envoya en « mission dans l'Égypte et ses dépendances, et dans la « Syrie. Ils enseignaient une doctrine licencieuse, per- « mettaient les alliances incestueuses avec les sœurs, les « filles et les mères, et supprimaient toutes les prati- « ques extérieures de la religion, telles que le jeûne, « la prière et le pèlerinage. Ils firent un grand nombre

« chef du siècle, le possesseur de la démonstration, et c'est moi qui « conduis les hommes à l'obéissance au Dieu miséricordieux. »

Voyez la pièce XXXIII du recueil des Druzes.

[1] مسجد البير — Makrizi nous apprend que cette mosquée qui portait de son temps le nom de *mosquée de Tibr* مسجد تبر, et que le peuple appelait par erreur *mosquée de la Paille* مسجد التبن, était située hors du Caire, près du lieu nommé la *Matarée* المطرية. Elle avait été primitivement construite pour servir de sépulture à un descendant d'Ali, mis à mort par le khalife Abbaside Mansour, en l'an 145. On la nommait dans l'origine *Mesdjid albir* (*mosquée du Puits*), et *Mesdjid aldjommeïza* مسجد الجميزة (*mosquée du figuier sycomore*). Le nom de *mosquée de Tibr* lui a été donnée à cause d'un personnage nommé *Tibr*, qui occupait une place importante du temps de Cafour, Ikhschidi, et qui périt malheureusement, après s'être opposé de tout son pouvoir à la conquête de l'Égypte par Djaùhar, sous le règne de Moëzz.

« de prosélytes. Hakem prenait un vif intérêt à *Hadi*, « et lui demandait des nouvelles de ses sectateurs et « de leur nombre. Il cessa même de faire, comme il « avait coutume, la prière et la khotba dans les djamis, « les vendredis pendant le ramadhan, et aux deux fêtes « de la fin du jeûne et des sacrifices; il supprima du- « rant plusieurs années le pèlerinage de la Mecque, « prétextant les incursions des Arabes, dont les forces « étaient devenues redoutables. Il cessa aussi d'envoyer, « comme de coutume, l'étoffe pour couvrir la Gaaba. « Tout cela faisait horreur aux Musulmans, qui voyaient « que ce prince semblait renoncer à la religion de Ma- « homet. Ainsi se forma la secte des Darazis, qui devint « célèbre parmi les hommes. Les lieux où ils sont en « plus grand nombre sont Wadi'ltin, Tyr, Seïde, la « montagne de Beryte, et les lieux voisins dans la « Syrie. » Sévère en parle aussi en ces termes : « Hakem « avait auprès de lui un homme nommé *Hadi*, auquel « étaient attachés douze autres hommes qui le suivaient « comme ses disciples, lui conciliaient des sectateurs et « écoutaient sa doctrine. Hadi disait à ceux qui se ras- « semblaient auprès de lui que Hakem était le Messie, « et leur tenait d'autres discours qu'il ne convient pas de « rapporter. » Le récit de Sévère a cela de remarquable, que nous voyons par les écrits de Hamza qu'il cherchait effectivement à persuader aux Chrétiens que Hakem était le Messie dont ils attendaient l'avénement. Il y a dans le récit d'Elmacin quelques erreurs, et c'est à tort qu'il attribue à Hamza une doctrine licencieuse; mais

cette erreur est bien pardonnable, car cette doctrine, qui était admise par les Karmates et par différentes sectes de Baténis, fut bientôt introduite dans le système de Hamza par quelques-uns de ses daïs. Nous n'avons rien de bien certain sur l'époque à laquelle Hamza vint en Égypte et commença à prêcher sa doctrine. Il paraît, par ses propres écrits, que ce fut postérieurement à la nomination d'Ahmed, fils d'Awwam, à la place de kadhi'lkodhat, et par conséquent ou plutôt vers la fin de l'an 405, Makrizi plaçant la nomination d'Ahmed vers le mois de djoumadi second de cette année. Hamza ne manifesta sa doctrine qu'en 408, cela est hors de doute; mais il est plus que vraisemblable qu'il y avait déjà quelque temps qu'il l'enseignait secrètement et faisait des prosélytes. Du nombre de ces prosélytes était Neschtékin Darazi, qui avait été converti par un daï nommé *Ali, fils d'Ahmed, Habbal,* et qui dans la suite voulut s'élever au-dessus de Hamza. Suivant une glose du recueil des Druzes, c'était au commencement de l'an 408 que Darazi était entré dans la secte de Hamza; mais je suis porté à croire que c'était dès l'année 407. Quoi qu'il en soit, il est certain que la prédication de Hamza est antérieure à l'éclat fait par Darazi, car Hamza dit de lui qu'il a voulu s'emparer insolemment du ministère de la manifestation; qu'il était d'abord du nombre des fidèles, mais qu'étant devenu orgueilleux, il est sorti de dessous la robe de l'imam, c'est-à-dire qu'il a violé le secret qui lui avait été recommandé par Hamza; qu'il s'est arrogé lui-même

le rang d'imam et la supériorité sur Hamza, en prenant les titres de *Seïf-aliman*, c'est-à-dire *le glaive de la foi*, et de *seigneur des partisans du directeur*[1]. On peut croire qu'il était intendant des monnaies, car Hamza lui reproche d'avoir usé de mauvaise foi dans la fabrication des monnaies d'or et d'argent. Hamza dit lui-même, en plus d'un endroit, que Hakem a manifesté sa divinité en 408, et que lui Hamza et ses ministres, fidèles à suivre ses volontés, l'ont aussi proclamée en 408. C'est une raison de plus pour croire que Darazi avait voulu hasarder cette manifestation dès l'an 407.

Puisque Hakem a manifesté ses prétentions à la divinité en 408, c'est sans doute à cette année qu'il faut rapporter les actions de ce prince qui tendaient à persuader qu'il connaissait les choses cachées. Nous avons déjà vu comment il avait découvert les intrigues des femmes et

[1] Voici le passage tiré de l'écrit intitulé : الغاية والنصيحة :

وكذلك الدرزى سمّى روحه فى الاوّل بسيف الايمان فلما انكرت
عليه ذلك وبينت له ان هذا الاسم محال وكذب لان الايمان
لا يحتاج الى سيف يعينه بل المومنون محتاجون الى قوّة السيف
واعزازه فلم يرجع عن ذلك الاسم وزاد فى عصيانه واظهر فعل
الضدّية فى شانه وتسمّى باسم الشرك وقال انا سيّد الهاديّين
يعنى انا خير من امامى الهادى

J'avais d'abord traduit ces mots سيّد الهاديّين par *le seigneur des directeurs*; mais هاديّين étant l'*adjectif ethnique* ou *patronymique* اسم منسوب de هادٍ *directeur*, il est évident qu'il faut traduire : *le seigneur des partisans du directeur*, c'est-à-dire des sectateurs de Hamza.

tous leurs secrets. Le même moyen et l'espionnage qu'il exerçait lui-même en écoutant aux portes des maisons dans ses rondes nocturnes, lui servaient à connaître ce que chacun faisait dans le secret de sa maison; et quand il l'avait appris par le rapport des femmes qu'il employait à ce service dans l'intérieur des harems, ou par celui des espions qui rôdaient jour et nuit dans la ville et aux environs, et lui rendaient compte de tout ce qui se passait, il disait le lendemain : « Un tel a fait telle ou « telle chose dans sa maison, il est arrivé à celui-ci et à « celui-là telle ou telle aventure. » Chacun demeurait stupéfait, et le peuple se persuadait qu'il connaissait effectivement les choses les plus cachées; mais il n'en imposait pas à tout le monde. Un homme, plus fin que les autres, lui présenta un placet dans lequel se trouvaient ces vers : « Nous avons bien voulu souffrir l'injustice et « la tyrannie, mais nous ne pouvons supporter l'impiété « et la folie : si tu connais les choses cachées, dis-nous « le nom de celui qui a écrit ce billet. » Ce sarcasme produisit son effet, et Hakem ne parla plus de sa prétention. Il se vantait aussi de converser avec Dieu, de la même manière que Moïse l'avait fait sur la montagne de Sinaï. Il ordonna que lorsque le khatib prononcerait son nom dans la khotba, tous les assistants en files se levassent par respect pour lui, ce qui se pratiqua dans tous ses états et jusque dans les deux villes saintes. Les habitants de Misr poussaient encore la chose plus loin, car ils se prosternaient quand le khatib nommait le khalife, et à ce mouvement la canaille qui se

trouvait en dehors dans les places publiques, les imitait et se prosternait aussi. Quand il passait dans les rues, il y avait des imbéciles qui se prosternaient et criaient : « O le seul! l'unique! ô toi qui donnes la vie « et la mort! » On prétend même que plusieurs personnes, pour ne l'avoir pas fait, eurent la tête coupée. Comme Hakem avait des émissaires qui invitaient les idiots et les gens d'un esprit faible à embrasser cette doctrine absurde, il se trouva des personnes qui y souscrivirent par ambition ou par cupidité, pour faire fortune ou gagner ses bonnes grâces. Quelquefois un Juif ou un Chrétien le rencontrant, lui disait : « Mon Dieu, « j'ai envie de retourner à mon ancienne religion. » Hakem lui répondait, « Fais comme bon te semble; » et ainsi il abjurait l'islamisme, au grand scandale des Musulmans. Grégoire Bar-Hebræus le compare, à cause de cette impiété, à Pharaon. « Il disait, ajoute-t-il, suivant « l'expression du prophète : *Le Nil est à moi, c'est moi « qui l'ai fait.* » Certaines gens, en entrant chez lui, le saluaient en disant, « Salut à toi, le seul et l'unique; « salut à toi qui donnes la vie et la mort, qui distri- « bues les richesses et la pauvreté; » et il avait cela pour agréable. La chose alla si loin, qu'un de ses adulateurs étant entré à la Mecque dans le lieu de prière des Musulmans, frappa d'une lance la pierre noire et l'endommagea, en disant : « Pourquoi adorez-vous et baisez-vous, « ô insensés, ce qui ne peut ni vous être utile, ni vous « nuire, tandis que vous négligez celui qui est en Égypte, « qui donne la vie et la mort? »

L'aventure d'un docteur nommé *Ebn-almoschaddjar* doit trouver ici sa place[1]. Hakem étant entouré, un jour, des seigneurs de sa cour, un de ceux qui étaient présents lut ce passage de l'Alcoran : « Non, par Dieu, non, ils ne « seront pas véritablement croyants, jusqu'à ce qu'ils te « choisissent pour juge des différends qui s'élèvent entre « eux, et qu'ils se soumettent à ta décision avec une « parfaite résignation, sans conserver en eux-mêmes au- « cun mécontentement contre le jugement que tu auras « porté[2]. » Celui qui lisait cela montrait en même temps Hakem; mais quand il eut fini de lire, Ebn-almoschaddjar, homme connu pour sa piété sincère, lut cet autre passage : « O hommes, on vous a proposé une parabole, « soyez-y dociles, car ceux que vous invoquez à la place « de Dieu ne sauraient créer une mouche, quand même « ils se réuniraient tous ensemble pour cela; et si une « mouche leur ravissait quelque chose, ils ne pour- « raient le lui arracher. Celui qui adresse des vœux, « et celui à qui ils sont adressés, sont également faibles; « ils n'ont pas de Dieu une idée digne de lui, car Dieu « est fort et puissant[3]. » Ebn-almoschaddjar ayant lu cela, Hakem changea tout d'un coup de visage, puis il fit donner cent pièces d'or à Ebn-almoschaddjar, et ne

[1] C'est dans Ebn-Khallican, et dans Abou'lmahasin qui le cite, que ce trait se trouve consigné. Ebn-Khallican dit l'avoir lu dans un ouvrage composé par le hafedh Abou'ltaher Ahmed, fils de Mohammed, Séléfi.

[2] *Alcoran*, sur. 4, vers. 68.

[3] *Ibid.* sur. 22, vers. 72.

fit rien donner à l'autre. Un ami d'Ebn-almoschaddjar lui dit alors : « Vous connaissez le caractère de Hakem, « et vous savez combien il y a d'inconstance dans sa con- « duite; vous avez quelque raison de craindre qu'il ne vous « fasse arrêter, et ne vous traite comme coupable par « la suite. Le meilleur parti que vous puissiez prendre « est de vous soustraire à sa présence. » Ebn-almoschaddjar suivit ce parti et s'embarqua pour aller à la Mecque; mais en y allant il périt sur mer. Son ami le vit en songe qui lui disait : « Je n'ai pas à me plaindre « de la lenteur de mon pilote, car il m'a conduit au « port du paradis[1]. »

Hakem, livré ainsi à une extravagance impie, ne devait plus se déclarer le protecteur de l'islamisme

[1] Je ne dois pas omettre de rapporter ici deux traits de la vie de Moëzz, grand-père de Hakem, qui prouvent que les extravagances de Hakem n'étaient point totalement étrangères aux princes qui l'avaient précédé sur le trône. Peu de temps après la conquête de l'Égypte, Moëzz se renferma dans son palais, et y demeura pendant assez longtemps, ne se laissant voir à personne et n'usant que des nourritures les plus délicates, afin de se donner un embonpoint extraordinaire. En même temps il entretenait dans la capitale des espions qui lui rendaient compte de tout ce qui s'y passait. Quand il eut fait ce manége pendant quelque temps, il parut en public couvert des pierreries les plus éclatantes, et fit accroire au peuple qu'il avait été enlevé au ciel. Il ne manqua, pas pour donner plus de poids à cette assertion, de rendre compte de tout ce qui s'était passé dans la capitale pendant son absence. Cette scène ridicule fit un grand effet sur l'esprit du peuple.

Dans une autre circonstance un astrologue lui ayant assuré qu'il courrait de grands dangers pendant un certain temps qu'il lui indi-

contre les Juifs et les Chrétiens, ni zélé partisan des Schiis. Les livres des Druzes nous apprennent effectivement qu'il renonça aux pratiques de l'islamisme, qu'il cessa de faire la prière pendant plusieurs années, et rendit un édit pour supprimer la dîme et les autres prestations légales; qu'il enfreignit et fit enfreindre la loi du jeûne; qu'il suspendit le pèlerinage de la Mecque durant plusieurs années. Son irréligion dut le rendre tolérant, et ce fut sans doute par une suite de cette tolérance qu'il permit, en 408, de faire la prière *Térawih*, qui était interdite depuis l'an 401, et qu'il rendit aux Juifs et aux Chrétiens une pleine liberté de conscience. La date de cet événement est fixée par Sévère à l'an 736 de l'ère des martyrs, et cette même année est, suivant lui, celle de la mort de Hakem. Si cela est, l'arrestation du patriarche Zacharie, l'ordre donné pour la destruction de l'église de la Ré-

qua, et lui ayant conseillé de se tenir caché dans un souterrain jusqu'à ce que ce temps fatal fût passé, il suivit son conseil; il assembla les grands de sa cour avant de disparaître, et leur dit : « J'ai un « rendez-vous avec Dieu. Je vais le trouver, et je vous laisse en ma « place mon fils Nézar : obéissez-lui comme à moi. » Ensuite il se retira dans un souterrain et y demeura un an. Pendant son absence, certains Africains se prosternaient chaque fois qu'ils voyaient paraître un nuage dans l'air, persuadés que leur prince était caché dans ce nuage.

Dès le temps d'Obeïd-allah Mehdi, si nous en croyons Elmacin, un poëte parlant de son entrée dans la ville de Rakkada, avait dit :

« Le Messie est descendu dans Rakkada, ainsi qu'Adam et Noé.
« Dieu même y est descendu dans toute sa grandeur, et tout ce
« qui en lui n'est pas Dieu est l'Esprit-saint. »

surrection, en un mot le commencement de la persécution fixé par le même auteur à l'an 727, serait de l'an 402 comme le dit Abou'lmahasin, et non de l'an 400 comme je l'ai dit d'après Makrizi. Il est question, en deux endroits des livres des Druzes, de la cessation de cette persécution; dans l'un de ces textes on lit que Hakem a permis de rebâtir les églises, et a dispensé les Chrétiens de porter leurs croix[1]; mais cet écrit est sans date, et d'ailleurs il est vraisemblablement postérieur à Hakem, en sorte que l'on n'en peut rien conclure pour l'époque de cet événement. L'autre semble plus propre à jeter du jour sur cette question, car il est tiré d'un écrit daté du mois de safar 408, et on y lit les mots suivants : « Pour ce qui est du précepte de « faire la guerre aux infidèles, notre Seigneur a aboli ce « précepte, en ce qui concerne les Juifs et les Chrétiens[2]. » Ce passage cependant n'est pas absolument décisif, car on pourrait l'interpréter de l'ordonnance rendue en 404 qui permettait aux Juifs et aux Chrétiens de se soustraire à la persécution, en se retirant hors des domaines de Hakem. Au reste, sans déterminer précisément l'époque de ce changement, je vais en reprendre le récit à l'endroit où je l'ai laissé après la sortie de prison du

[1] Voyez la pièce qui a pour titre : من دون قائم الزمان الهادى الى طاعة الرحمن.

[2] Voyez la pièce intitulée : الكتاب المعروف بالنقض الخفى ; cet écrit est daté du mois de *safar de l'année 408, qui est la première de l'apparition de Hamza.*

patriarche Zacharie. Cette persécution dura neuf ans, pendant lesquels les Chrétiens éprouvèrent toute sorte d'insultes de la part des Musulmans, qui poussaient l'insolence jusqu'à leur cracher au visage. Ce fut principalement à Tennis et dans les contrées qui en dépendent, que les Chrétiens furent insultés. Un Musulman rencontrait-il un Chrétien, il lui criait : « Brise cette croix, « et embrasse une religion plus commode. » Si un Chrétien, par oubli, paraissait en public sans sa croix, il essuyait toutes sortes d'outrages. Quelques Chrétiens cependant, ayant célébré les saints mystères dans leurs maisons, furent dénoncés à Hakem; mais ce prince n'ayant point fait attention à cette dénonciation, cela enhardit d'autres Chrétiens, qui avaient embrassé la religion musulmane, à se présenter devant lui pour lui demander la permission de retourner à leur religion. Hakem s'étant informé de ce qu'ils voulaient, et ayant appris d'eux l'objet de leur démarche, leur demanda où étaient leurs croix, leurs ceintures et les morceaux d'étoffe qu'ils devaient porter sur leurs vêtements pour marque de leur religion. Aussitôt ils les tirèrent de dessous leurs habits. Hakem leur ordonna de les mettre sur eux, consentant ainsi qu'ils abjurassent le mahométisme et retournassent au christianisme, et il leur donna à chacun un de ses valets de pied, pour les conduire à un bureau où on leur donnerait des lettres de sauvegarde, afin que personne ne les inquiétât. Alors un grand nombre de ceux qui avaient embrassé la religion musulmane par crainte ou par faiblesse retournèrent au

christianisme. Ensuite, un moine nommé *Yémin* ayant procuré au patriarche Zacharie une entrevue avec le khalife Hakem[1] au monastère de Saint-Mercurius à Sahran, Hakem, satisfait de ses discours, se retira et revint peu de temps après, apportant une grande ordonnance qui contenait la permission d'ouvrir les églises dans tous ses états, et de reconstruire celles qui avaient été détruites. Il fut ordonné de restituer aux Chrétiens les colonnes, les briques, les pierres et les bois qui avaient été pris lors de la démolition; toutes les terres et les jardins appartenant aux églises, dans toute l'étendue des états de Hakem, leur furent rendus. Par cette même ordonnance il dispensa les Chrétiens de porter dans leurs habits les marques distinctives auxquelles ils étaient assujettis, ainsi que leurs croix, et il leur permit de sonner les cloches dans toutes leurs églises, suivant leur coutume. Ebn-Khallican rapporte cet événement à l'an 411, ce qui revient au récit de Sévère, qui en fixe l'époque à l'année même de la mort de Hakem. Grégoire Bar-Hebræus dit aussi que ce changement eut lieu peu de temps avant que Hakem fût assassiné, et que les Chrétiens qui avaient émigré revinrent dans leurs foyers. En sept jours, six mille Chrétiens qui avaient apostasié abjurèrent l'islamisme. Je présume que les Juifs jouirent de la même faveur, et la plupart des historiens semblent le supposer.

Je ne dois pas oublier de dire qu'en 409 Abd-alrahim,

[1] Il y a ici des détails que j'omets et qu'on peut lire dans Sévère ou dans Renaudot, *Hist. patriarch. Alex.* p. 393.

fils d'Élyas, fut nommé gouverneur de Damas; il s'y rendit au mois de djoumadi second, et y demeura deux mois. Ensuite il fut attaqué par une troupe de brigands qui tuèrent quelques-uns de ses gens, le prirent lui-même, le mirent dans un coffre et l'emportèrent en Égypte. Il fut renvoyé à Damas et y demeura jusqu'au jour de la fin du ramadhan, jour auquel on l'en fit sortir. Il y a toute apparence que ce fut par l'ordre de Hakem qu'Abd-alrahim fut ainsi enlevé dans un coffre et emporté en Égypte, car voici ce qu'on lit à ce sujet dans le recueil des Druzes. « Nous avons vu Abd-alrahim, fils d'Élyas, « le serviteur et l'esclave de notre Seigneur, successeur « désigné à l'empire des Musulmans, nous l'avons vu « riche en trésors, en domaines, en hommes, en do- « mestiques, en famille, en serviteurs, en esclaves; « mais il ne possédait pas la confession du dogme de « l'unité de son créateur, et il méconnaissait..... celui « de qui il tenait tous ces bienfaits. Toute sa puissance, « ses trésors et ses esclaves ne l'ont point défendu. Il « (Hakem) l'a fait enlever du milieu de ses domaines, « qui ne lui étaient que prêtés, de sa puissance, de sa « force, de sa grandeur et de son pouvoir, et cela, par le « ministère d'un faible et méprisable serviteur. Celui-ci « a enlevé, par l'ordre de son seigneur, cet homme per- « vers, orgueilleux, hypocrite et ingrat, sans que ni sa « puissance ni la multitude de ses trésors et de ses ser- « viteurs aient pu lui servir d'aucune défense[1]. » Abd-

[1] Voyez dans le recueil des livres religieux des Druzes la pièce intitulée : رسالة بنى جمار. Voici le texte de ce passage :

alrahim quitta, suivant Makrizi, le gouvernement ou du moins la ville de Damas au mois de ramadhan 409; mais il y revint sans doute, car il y était, comme on le verra ci-après, à la fin de 411, lors de la mort de Hakem.

Les événements que je vais rapporter maintenant sont tellement liés par plusieurs historiens avec la mort de Hakem, qu'on ne peut hésiter à les rapporter à l'an 411. C'est ce que la suite même de la narration prouvera suffisamment. D'ailleurs, Grégoire Bar-Hebræus les fixe précisément à l'an 411, et Mirkhond dit que quand ils arrivèrent, il y avait déjà sept ans que les femmes gémissaient dans la reclusion à laquelle Hakem les avait condamnées, ce qui indique nécessairement l'an 411. Hakem avait coutume, dans ses promenades, soit de jour, soit de nuit, de recevoir tous les placets qu'on lui présentait. Il terminait les affaires sur-le-champ ou bien

رايـنا عبد مولانا ومملوكه عبد الرحيم ابن الياس ولى عـهـد المسلميـن رايناه ذو مال وملك ورجال وضبنة ورهط وعبيد ومماليك وكان خالى من توحيد باريه جاحد للمنعم عليه اياديه فلم يمنع منه سلطانه ولا ماله ولا رجاله واخذ من وسط ملكه المعار وسلطانه وقوّته وعزّته وقدرته بالعبد الضعيف الذليل فاخذ بقدرة امر مولاه للطاغى المتجبّر والدعىّ المنكر لم يمنع منه سلطانه ولا كثرة ماله ولا رجاله

Je dois avertir, une fois pour toutes, que dans les écrits religieux des Druzes les règles de la syntaxe arabe sont souvent enfreintes et mises en oubli.

Voyez aussi la pièce intitulée : رسالة الغيبة.

il emportait les placets pour les examiner, suivant le désir de ceux qui les lui présentaient. Les Égyptiens profitèrent plus d'une fois de cette liberté pour lui présenter des papiers cachetés, en forme de placet, qui ne contenaient que des insultes ou des sarcasmes contre lui ou ses ancêtres, ou contre ses femmes; et comme ils les lui donnaient durant la nuit, il ne savait pas par qui ils lui avaient été remis. Les femmes usèrent aussi de ce moyen pour se venger de la reclusion où il les tenait et de tous les affronts qu'il leur avait fait essuyer; elles firent, avec du carton et une certaine pâte, une figure de femme, elles la revêtirent d'une robe de papier blanc, lui mirent des souliers et une ceinture, et placèrent dans sa main un papier rempli de reproches outrageants contre la conduite de Sitt-almoulc, sœur de Hakem, qui n'était point mariée. Cette figure fut placée à Misr, à l'angle d'un chemin par où Hakem devait passer. Lorsque Hakem vint à passer par là et qu'il aperçut cette figure, il crut que c'était effectivement une femme qui avait violé les défenses de sortir qu'il avait faites aux femmes; il entra en fureur et ordonna à ses gens de la mettre en pièces avec leurs sabres. En s'approchant pour exécuter ses ordres, ils reconnurent que ce n'était qu'un mannequin, prirent le papier que cette figure tenait et le remirent à Hakem. Quand Hakem eut ouvert ce papier et lu ce qu'il contenait, il en fut extrêmement piqué. Aussitôt il retourna au Caire, et étant rentré dans son palais il manda les officiers et les chefs de ses troupes, et leur ordonna d'aller sur-le-champ à Misr,

de mettre le feu à la ville, de la livrer au pillage, et de tuer tous ceux des habitants qui tomberaient entre leurs mains. Les esclaves de Hakem, les soldats grecs et africains, et toutes les troupes se mirent en devoir d'exécuter l'ordre qu'ils avaient reçu. Les habitants, se voyant attaqués, prirent les armes pour se défendre. Les gens de Hakem mirent le feu à plusieurs endroits de la ville, et cette guerre atroce dura trois jours. Chaque jour Hakem venait se promener à Karafa, et montait sur la montagne, d'où il voyait la mêlée et entendait les cris des combattants. Il s'informait de ce que c'était, et quand on lui répondait que c'étaient ses esclaves qui incendiaient et pillaient la ville, il témoignait en être affligé, et disait : « Que Dieu les maudisse! De qui ont-« ils reçu l'ordre de faire cela? » Le quatrième jour, les schérifs se rassemblèrent dans les mosquées, ils élevaient en l'air les Alcorans, poussaient de grands cris mêlés de larmes et imploraient le secours du ciel. Leurs cris et leur désespoir émurent les Turcs, qui se séparèrent des assaillants et se rangèrent du côté des habitants : car la plupart de ces Turcs avaient des parents ou des alliés parmi la population de Misr. Les esclaves demeurèrent donc seuls à soutenir l'effort des habitants qui, aidés par les Turcs et par les troupes de Kétama [1], avaient l'avantage sur eux. Alors les Turcs dépêchèrent quel-

[1] Quoiqu'on lise dans le texte *Kénana* كنانة, et que ce nom revienne plusieurs fois dans le récit d'Abou'lmahasin, je suis convaincu que c'est une faute et qu'il faut lire *Kétama*. Cela est d'autant plus vraisemblable qu'il a dit, en commençant le récit de

ques-uns des leurs vers Hakem, et lui firent dire : « Nous « sommes vos serviteurs et vos esclaves; cette ville est à « vous; nos femmes, nos enfants et tout ce que nous pos- « sédons, y est renfermé. Nous n'avons pas connaissance « que les habitants aient commis aucune faute qui mérite « un pareil traitement. Si votre conduite a un motif se- « cret que nous ignorions, daignez nous en instruire, et « donnez-nous le temps d'en retirer nos familles et nos « biens; mais si, au contraire, ces esclaves agissent contre « vos intentions, permettez-nous de les traiter comme on « traite des brigands et des rebelles. » Hakem leur fit ré- ponse que ce qui se faisait était contre son intention, qu'il maudissait ceux qui commettaient ces violences et ceux qui les avaient ordonnées, et qu'il permettait aux Turcs de prendre la défense des habitants de Misr. En même temps il fit dire à ses esclaves de tenir bon, et il leur envoya des armes, ce qui releva leur courage. Son in- tention, en agissant ainsi, était de les mettre aux mains les uns avec les autres, et de se venger ainsi des uns par les autres; mais les Turcs pénétrèrent ses intentions. Ils lui firent donc dire qu'ils ne pouvaient consentir à se mettre à l'abri du danger en abandonnant les Musul- mans au carnage; et que, s'il n'y pourvoyait, ils met- traient le feu au Caire. Hakem ayant reçu ce message, monta sur son âne, vint se placer entre les deux armées, et fit signe à ses gens de se retirer. Lorsqu'ils se furent

cette aventure, que Hakem avait envoyé contre la ville de Misr, pour y exercer ses vengeances, *les Africains*, *les Grecs et les Turcs* المغاربة والروم والاتراك. Ces *Africains* ne sont autres que les *Kétamis*.

retirés, Hakem fit venir les Turcs et les troupes de Kétama avec les principaux de Misr, leur fit des excuses de ce qui s'était passé, et protesta avec serment qu'il n'y avait aucune part. Ils baisèrent la terre devant lui, le remercièrent, et lui demandèrent une amnistie pour les habitants de Misr. Hakem leur donna une ordonnance portant amnistie; elle fut lue dans les chaires des mosquées, et le calme fut rétabli. Les boutiques furent rouvertes, et chacun reprit son genre de vie accoutumé. Un tiers environ de la ville avait été consumé par le feu, et la moitié de la ville avait été pillée. Les habitants de Misr firent des recherches pour connaître au pouvoir de qui étaient tombées celles de leurs femmes, de leurs filles ou de leurs sœurs qui avaient été faites prisonnières, et ils les rachetèrent des gens de Hakem, après que ces barbares les eurent déshonorées; quelques-unes s'étaient donné la mort pour éviter ce malheur. Plusieurs schérifs vinrent trouver Hakem pour réclamer la liberté de leurs filles, détenues par quelques-uns de ses gens; mais Hakem se contenta de leur promettre qu'il leur rembourserait les sommes qu'on exigerait d'eux pour leur rendre leurs femmes et leurs filles. Là-dessus l'un d'eux lui reprochant en termes très-durs sa barbarie, et le peu d'intérêt qu'il prenait au sort de celles qui lui étaient alliées par les liens du sang, ajouta le souhait que Dieu lui fît éprouver le même déshonneur dans les personnes de sa famille. Hakem lui fit une réponse pleine de modération et le renvoya.

On a vu que l'honneur de la sœur de Hakem se trouvait

compromis dans l'écrit qui avait excité sa fureur contre les habitants de Misr. Si nous en croyons la plupart des historiens, ce fut ce qui causa la perte de Hakem. Il fit des reproches à sa sœur, qui se nommait *Sitt-almoulc* [1], lui disant qu'elle était cause des outrages qu'il recevait, et qu'elle était accusée d'introduire des hommes chez elle et de s'abandonner à eux. Déjà il avait plusieurs fois témoigné son mécontentement à cette princesse, qui lui faisait de sages représentations sur sa conduite, et sur les suites funestes qu'elle pouvait avoir pour lui et pour sa maison, et il l'avait menacée de la faire mourir. Elle fut ensuite informée qu'il voulait la faire visiter par des matrones pour savoir si elle était vierge, et elle en conçut une extrême frayeur. En conséquence, elle forma le projet de le faire périr, et pour cela elle eut recours à l'un des principaux scheïkhs de Kétama, nommé *Yousouf Seïf-eddaula, fils de Dawwas*, qu'elle jugea propre à seconder ses intentions. Ebn-Dawwas, qui se méfiait de Hakem, se tenait continuellement sur ses gardes; il n'entrait jamais dans son palais, et il ne se rencontrait avec lui que dans les pompes solennelles, et toujours à cheval. Hakem l'ayant fait prier un jour de venir à son palais, il n'en fit rien. Au premier jour de marche solennelle qui suivit, le khalife lui faisant des reproches de ce qu'il n'était pas venu quand il l'avait mandé, il lui répondit : « J'ai servi votre père et j'ai des droits in« contestables à votre faveur; j'ai néanmoins dans l'idée

[1] Parmi les historiens les uns la nomment *Sitt-almoulc*, d'autres *Sitt-almolouc*; Ibrahim, fils de Wasifschah, la nomme *Sitt-alnasr*.

« que vous me voulez faire mourir, et je fais mon pos-
« sible pour vous en ôter les moyens. Vous n'avez au-
« cun besoin que j'aille vous trouver dans votre palais.
« Si vos sentiments pour moi sont conformes à ce que
« vous me témoignez extérieurement, laissez-moi vivre
« tranquillement comme il me plaît, puisque mon
« absence de votre palais ne vous saurait être nuisible.
« Si au contraire vous avez de mauvaises intentions,
« j'aime mieux être tué dans ma maison, au milieu
« de ma famille et de mes enfants qui prendront soin
« de m'ensevelir et de me rendre les derniers devoirs,
« que d'être assassiné dans votre palais et jeté aux
« chiens. » Hakem se mit à rire, et le laissa vivre paisiblement. Ce fut à cet émir que s'adressa Sitt-almoulc. Elle lui fit dire qu'elle avait une affaire importante à lui communiquer, et lui fit demander un rendez-vous nocturne, soit chez lui, soit chez elle; ayant obtenu son consentement, elle se rendit chez lui, durant la nuit, seule et à la faveur d'un déguisement. Là, après lui avoir fait promettre avec serment le secret le plus inviolable, elle lui représenta les dangers qui les menaçaient l'un et l'autre, la folie de son frère, qui voulait se faire passer pour Dieu, ses extravagances et son impiété, qui étaient de nature à exciter une révolte contre lui; elle lui fit entrevoir qu'ils pouvaient se trouver enveloppés dans sa ruine ainsi que la maison impériale, et que le seul moyen de prévenir ce malheur était de se défaire de lui, et de placer son fils sur son trône. « Vous serez, lui
« dit-elle, le général des armées, l'administrateur de l'em-

« pire, et le tuteur du jeune prince. Pour moi, je vivrai « tranquillement dans mon palais, comme il convient à « mon sexe, sans me mêler de rien. » Suivant un historien, elle lui promit de l'épouser. En même temps elle le combla de promesses. Ebn-Dawwas consentant à tout, elle lui demanda de lui donner, pour l'exécution de son projet, deux hommes sur la discrétion et l'intrépidité desquels elle pût compter. Ebn-Dawwas fit venir deux de ses gens qu'il connaissait propres à cela, et la princesse, après avoir pris d'eux le serment, leur donna mille pièces d'or, et leur assura par écrit des habits, des terres, des chevaux et autres effets; puis, elle leur dit : « Rendez-vous demain sur la montagne : Hakem y « viendra sans faute et y restera seul, ne gardant avec « lui que l'homme de Karafa qui lui sert de valet de « pied; peut-être même le renverra-t-il. Il entrera dans « la vallée : courez alors sur lui et tuez-le; tuez aussi le « valet de pied et le jeune esclave, s'il est avec lui. » Elle leur donna ensuite deux poignards [1], de ceux que fabriquent les Magrébis, et dont la pointe est semblable à celle de la lancette dont les chirurgiens se servent pour saigner. Après avoir tout disposé de la sorte, elle se retira. Hakem savait, dit-on, par son horoscope qu'il était menacé pour cette époque d'un péril très-grand, et que, s'il y échappait, les astres lui assuraient quatre-vingts ans de vie. Il ne manquait jamais de sortir la nuit sur sa monture; une troupe de gens l'attendaient à la

[1] Abou'lmahasin dit qu'on nomme ces poignards *bafourt*. Dans d'autres manuscrits on lit *yafourt* et *bafouzt*.

porte de son palais et l'accompagnaient dans sa promenade. Il avait établi un corps de mille hommes, chargé de faire la ronde la nuit autour de son palais, avec de petits tambours et des trompettes; et le commandant de cette garde, nommé *Abou-Arous,* le suivait avec ses gens jusqu'à la porte du Caire. Là, Hakem le congédiant, lui ordonnait de fermer les portes, et on ne les rouvrait point jusqu'à son retour. La nuit fatale étant arrivée, Hakem dit à sa mère : « Je cours un grand « danger cette nuit et le jour suivant : un certain signe « qui doit paraître dans le ciel et le lever d'une telle « étoile sont le signal de l'instant critique. Il me semble « que je te voie, épuisée par une maladie et périssant « avec ma sœur : ce que j'appréhende aujourd'hui pour « toi est encore plus fâcheux que cela [1]. » Il lui remit une clef, et lui dit de prendre trente mille pièces d'or qui étaient renfermées sous cette clef, pour que ce lui fût une ressource. Sa mère, baisant la terre, lui demanda et obtint de lui la promesse de ne point sortir cette nuit. Il s'occupa donc environ la moitié de la nuit. Cependant il brûlait d'envie de sortir. Sa mère obtint encore qu'il prît un peu de sommeil; mais, vers les deux tiers de la nuit, il s'éveilla, et dit en soupirant : « Si je ne sors pas cette nuit, et si je ne prends pas un « peu de dissipation, je périrai. » Il se leva donc, monta sur son âne et sortit. Sa sœur, dont le palais était en face

[1] Le texte porte : وكانى بك وقد انتهكت وهلكت مع اختى فانى ما اخاف عليك اضرّ منها — Aboul'mahasin.

du sien et qui observait toutes ses démarches, le vit sortir. Hakem prit la rue nommée *Derb alsibâ*, il renvoya le commandant du guet nocturne, l'eunuque Nésim, huissier de la porte[1], et son écuyer, et vint à Karafa, ayant avec lui le valet de pied de Karafa et le jeune esclave qui l'accompagnait ordinairement. Suivant qu'on l'apprit par le récit d'Abou-Arous, quand il eut monté la montagne, il s'arrêta sur une éminence plus élevée, et regardant les astres, il dit : *Nous appartenons à Dieu et nous retournerons à lui;* puis il frappa ses mains l'une contre l'autre en disant : *Tu as donc paru, funeste signe!* Ensuite il continua sa route dans la montagne, et rencontra dix cavaliers de la tribu des Bénou-Korra, qui lui demandèrent quelque secours, disant qu'ils avaient attendu longtemps à sa porte. Hakem ordonna au valet de pied qu'il avait avec lui de les conduire à l'intendant de son trésor, et de leur faire donner dix mille pièces d'argent. Ces gens, qui craignaient qu'il ne fût irrité contre eux de ce qu'ils étaient venus le troubler dans sa promenade, et qu'il n'eût donné secrètement quelque ordre pour les en punir, lui demandèrent un sauf-conduit. Hakem le leur accorda, puis il les fit partir avec le valet de pied, et demeura seul avec le jeune esclave. Alors Hakem et l'esclave entrèrent ensemble dans la vallée où il avait coutume d'aller. Les deux esclaves qui étaient là en embuscade tombèrent sur

[1] ونسيم الخادم صاحب الستر والسيف — Je pense que الستر signific la *portière* ou tapisserie qui couvre l'entrée de l'appartement.

lui, comme le jour était déjà proche, et le renversèrent par terre. Il se mit à crier : *Malheureux! que voulez-vous?* mais ces assassins lui coupèrent les deux bras près de l'épaule, lui fendirent le ventre, lui arrachèrent les entrailles, et enveloppèrent le corps dans une robe. Ils tuèrent aussi le jeune esclave qui était avec lui, et coupèrent les jarrets à l'âne, après quoi ils portèrent le corps de Hakem à Ebn-Dawwas. Celui-ci, accompagné des deux esclaves, le porta à Sitt-almoulc, qui l'enterra dans son palais. Elle fit de riches présents à Ebn-Dawwas et aux deux assassins, puis ayant mandé Khatir-almoulc, vizir de Hakem, elle lui révéla son secret, et prit de lui le serment d'obéissance et de fidélité. Elle le chargea d'écrire au prince qui était désigné pour successeur de Hakem, et qui résidait alors à Damas, dont il était gouverneur, c'est-à-dire à Abd-alrahim, et de lui mander de se rendre à la cour; mais en même temps elle envoya un des officiers de l'armée, Ali, fils de Daoud, à Ferma, avec ordre de se saisir du prince lorsqu'il serait arrivé dans cette ville et de l'envoyer à Tennis, ce qui fut exécuté. Elle se fit aussi remettre, par le gouverneur de Tennis, au nom de Hakem et comme par son ordre, le trésor amassé dans cette ville, qui était d'un million de pièces d'or et d'autant de pièces d'argent. Le lendemain on s'aperçut que Hakem ne revenait point, et Abou-Arous ne souffrit point que l'on ouvrît les portes, conformément à la consigne que lui avait donnée Hakem. Le surlendemain le peuple sortit dans la campagne et alla à la recherche de Hakem, du côté de la

montagne; mais on ne le trouva point. Les officiers du palais envoyèrent demander à sa sœur si elle avait connaissance de ce qu'il était devenu. « Il m'a instruit, « répondit-elle, qu'il devait se tenir caché durant sept « jours, et il n'y a rien à cela qui doive donner l'alarme. » On se retira donc tranquillement[1]. Sitt-almoulc mit ce temps à profit. Elle distribua des largesses et prit d'abord le serment des troupes; ensuite elle chargea Ebn-Dawwas de faire reconnaître par les Kétamis et par tous les autres militaires, le fils de Hakem pour son successeur. Le septième jour elle fit revêtir Abou'lhasan Ali (c'était le nom du jeune prince) d'habits magnifiques. Ensuite elle manda Ebn-Dawwas et lui dit : « C'est à vous qu'est confiée l'administration de l'em- « pire, c'est à vous de le gouverner. Cet enfant est votre « fils : faites donc pour lui tous les efforts dont vous « êtes capable. » Ebn-Dawwas baisa la terre, et lui promit de faire tout ce qu'elle lui ordonnait. Alors elle mit sur la tête de l'enfant la couronne de Moëzz, puis elle le fit monter sur un des chevaux du khalife, et il

[1] Suivant le récit de Grégoire Bar-Hebræus, ce fut après avoir trouvé le cadavre du jeune esclave qui accompagnait Hakem et l'âne qui avait les jarrets coupés, qu'on envoya faire cette demande à Sitt-almoulc, et elle répondit : « Ne vous alarmez point; mon « frère m'a prévenue que dans ces jours-ci il est menacé d'un danger « mortel, qu'il devait en conséquence monter sur la montagne et « de là s'en aller à pied dans le désert, pour s'y tenir caché pendant « sept jours, après lesquels il reviendra; quant au jeune homme il « l'a tué lui-même, pour qu'il ne pût pas indiquer le lieu de sa re- « traite. »

sortit, précédé du vizir et des grands officiers du palais. Quand ils furent à la porte du palais, le vizir Khatir-almoulc cria à haute voix : « Serviteurs de cet empire, « notre maîtresse la princesse vous fait savoir que voici « votre maître. » Tous les assistants le saluèrent, baisèrent la terre et élevèrent la voix, en louant et bénissant Dieu [1]. Ils le surnommèrent *Dhaher-liézaz-din-allah*, c'est-à-dire *celui qui apparaît pour mettre en honneur la religion de Dieu.* Le peuple vint ensuite par bandes le saluer et le reconnaître pour son souverain. Il distribua de l'argent, et la joie fut générale. On porta trois jours le deuil de Hakem [2]. Ce récit est extrait, par Abou'lmahasin, d'un historien nommé *Ebn-alsabi* [3]. Ebn-Khallican et Kodhaï, cité par Abou'lmahasin, rapportent la mort de Hakem d'une manière un peu différente. Suivant eux, Hakem, étant sorti la nuit du 27 schawal 411 dans les dehors de Misr, vint à la montagne Mokattam et se promena toute la nuit; le matin, à la pointe du jour, il se trouva auprès du tombeau de Fokkaï. De là il alla à l'est de Holwan, joli bourg situé dans la montagne, à cinq milles environ au-dessus de Misr, et célèbre parce qu'il a été la résidence d'Abd-alaziz, fils de Merwan, de la maison d'Omayya, lorsqu'il gouverna l'Égypte sous le khalifat de son frère Abd-al-

[1] ارتفعت الاصوات بالتهليل والتكبير

[2] Ensuite Sitt-almoulc fit périr Ebn-Dawwas, le vizir Khatir-almoulc, et tous ceux qui avaient eu quelque part à l'exécution de son complot.

[3] Ebn-Khallican cite aussi cet historien dans la vie de Hakem.

mélic, et par la mort de son fils Omar, fils d'Abdalaziz. Il était suivi de deux valets de pied; il renvoya l'un des deux au Caire, pour accompagner neuf Arabes, de ceux qui recevaient des traitements fixes sur le trésor, et il leur donna un mandat pour toucher une gratification. Après cela, il congédia aussi l'autre valet de pied, qui, étant revenu au Caire, rapporta qu'il avait laissé Hakem près du tombeau de Fokkaï et de l'endroit nommé *Maksaba* [1], sans doute à cause de l'abondance des joncs qui y croissent. Le matin, tout le cortége ordinaire de Hakem, les kadhis, les schérifs et les officiers militaires sortirent pour aller au-devant de lui; ils l'attendirent jusqu'au soir au pied de la montagne, et revinrent au Caire. Ils continuèrent à faire de même pendant trois jours, c'est-à-dire jusqu'au jeudi 29 de schawal. Le dimanche 2 de dhou'lkaada [2], Modhaffer Saklabi, porte-parasol; Nésim, huissier de la porte; Baschkin, Turc, porte-lance, un grand nombre d'officiers Kétamis et Turcs, de kadhis, de notaires et de seigneurs de la cour, sortirent du Caire et vinrent jusqu'au monastère nommé *Deïr alkosaïr* et à Holwan. Ils s'enfoncèrent dans la montagne, et, en continuant leurs recherches, ils aperçurent sur une éminence l'âne gris que montait Hakem et qu'on nommait *la lune;* cet animal portait, sur les

[1] Dans le *Tarikh Djafari*, l'étang dont il est parlé dans la suite est nommé *Birket alkasab*.

[2] Dans Abou'lmahasin on lit *le jeudi dernier de schawal;* mais ce doit être une faute

deux jambes de devant, les marques des coups d'épée qu'il avait reçus ; il avait encore sa selle et sa bride. Examinant ensuite les vestiges que l'on voyait empreints sur la terre, on reconnut les traces des pieds d'un homme devant l'âne, et de pareilles traces derrière lui ; on suivit ces traces et elles conduisirent à l'étang qui est à l'est de Holwan. Quelques gens y descendirent et y trouvèrent les habits de Hakem, qui consistaient en sept tuniques boutonnées et dont les boutons n'avaient point été défaits [1], ces habits portaient les marques des coups de poignard ; on les porta au Caire, et personne ne douta plus qu'il n'eût été tué. Kodhaï attribue, aussi bien qu'Ebn-alsabi, le meurtre de Hakem à sa sœur Sitt-almoulc ; il ajoute que cette princesse manda ensuite Ebn-Dawwas, comme pour le revêtir d'une pelisse, et l'investir de toute l'autorité. Elle lui avait déjà fait présent de cent esclaves qui avaient appartenu à Hakem, et dont l'office était de l'accompagner dans ses promenades, de porter le glaive devant lui, et d'exécuter sur-le-champ les arrêts de mort qu'il prononçait. Ces esclaves accompagnèrent donc ce jour-là Ebn-Dawwas et ils se tenaient près de lui. Alors Sitt-almoulc ordonna à Nésim de paraître devant Ebn-Dawwas, et de dire à ces esclaves : « Voici ce que « notre maîtresse vous fait dire : *Celui-ci est le meurtrier « de Hakem, tuez-le.* » Nésim exécuta l'ordre qu'il avait reçu, et les esclaves fondirent sur Ebn-Dawwas et le mirent en pièces ; ils massacrèrent aussi les deux assassins.

[1] Ceci prouverait qu'on lui avait coupé les bras, comme le dit Ebn-alsabi. Voyez ci-devant, page CCCCXI.

Grégoire Bar-Hebræus dit que Sitt-almoulc fit pendre ses trois complices, et fit proclamer par des crieurs que c'étaient eux qui avaient conspiré contre leur maître et qui l'avaient tué.

Quoique la plupart des historiens s'accordent dans les principales circonstances de ce récit, et qu'il paraisse d'abord assez vraisemblable que le meurtre de Hakem ait été l'ouvrage de sa sœur, cependant il y a de fortes raisons de douter que les choses se soient passées comme ces historiens le rapportent, et de croire que l'on n'eut alors que des soupçons sur le genre de mort de Hakem et sur les auteurs de sa mort. En effet Sévère d'Oschmouneïn, qui écrivait en l'an 767 de l'ère des martyrs, trente ans seulement après la disparition de Hakem, ne fait point mention de Sitt-almoulc, et laisse dans l'incertitude la manière dont Hakem périt. « Une nuit, dit-il, il vint jusqu'à Holwan, n'ayant avec « lui qu'un seul valet de pied. Il descendit de son âne, « ordonna à son valet de pied de couper les jarrets de « l'âne, et de s'en retourner au palais. Le lendemain ma- « tin, comme on ne voyait point revenir Hakem, on en « demanda des nouvelles au valet de pied, qui répondit « qu'il avait laissé Hakem près de Holwan, d'où ce prince « l'avait congédié. On alla à la recherche, et on trouva « l'âne qui avait les jarrets coupés; mais, pour Hakem, « quelques diligences qu'on fît, on ne put ni le trouver, « ni apprendre ce qu'il était devenu. » Il est constant d'ailleurs qu'un très-grand nombre de gens ne crurent pas à la mort de Hakem. Sans parler des Druzes, qui

attendent encore aujourd'hui son retour, Grégoire Bar-Hebræus atteste que bien des gens crurent qu'il s'était retiré dans le désert de Scété, s'y était fait moine et y avait fini ses jours. « Moi-même, dit-il, lorsque je de-« meurais à Damas, j'ai entendu des catebs coptes dire « que dans le temps que Hakem persécutait les Chré-« tiens, Jésus-Christ lui apparut comme à Paul, qu'il « crut, se retira secrètement dans le désert et y mou-« rut. » Les faits suivants, rapportés par Sévère, prouvent encore que tout le monde n'était pas persuadé de la mort de Hakem. « Depuis la disparition de Hakem, « dit cet écrivain, jusqu'à la fin du règne de son fils, « c'est-à-dire pendant seize ans, le peuple ne cessa de « dire que Hakem était vivant. Bien des gens, affectant « de prendre son costume, cherchèrent à se faire passer « pour lui, et se montraient de temps en temps dans « les montagnes pour se faire donner de l'argent. Parmi « ces gens il y en eut un nommé *Schérout*, qui de Chré-« tien s'était fait Musulman, et avait étudié la magie « avec beaucoup de succès. Bien des gens assuraient que, « marchant avec eux, il disparaissait quelquefois subi-« tement, par l'effet de son art. Il ressemblait beaucoup « à Hakem, pour la figure et le son de la voix : il était « seulement un peu plus grand que ce prince. Il prit « le nom d'*Abou'larab* et se fit un parti considérable. Il « envoyait chez les personnes riches des gens porteurs « d'ordre pour recevoir telle ou telle somme, avec pro-« messe de la rendre quand il serait remonté sur le « trône. Si quelqu'un l'appelait *notre maître* ou *notre*

« *roi*, il lui imposait silence. Il continua ce jeu pendant vingt ans, se laissant voir rarement, et la plupart des Égyptiens le prenaient réellement pour Hakem. Du temps de Maadd Mostansir-billah [1], il vint « dans la province de Bohaïrèh chez un Arabe des Bénou-Korra nommé *Mofarrih* (ou *Mofarridj*), *fils de* « *Témam*. Cet Arabe lui dressa une tente, et le prétendu « Hakem passa auprès de lui plusieurs années, menant « une vie mortifiée, et ne portant que de mauvais habits. « Il donnait de temps en temps à cet Arabe de riches « habits et de belles armes, et quand celui-ci lui demandait pourquoi il ne faisait pas lui-même usage de « ces beaux vêtements, il lui répondait : *J'attends pour* « *cela que le moment que je crains soit passé*. Mofarrih « et un grand nombre d'autres, dupes de son imposture, le saluaient comme khalife, et se prosternaient « en terre devant lui. Il le leur défendit, et on conjectura qu'il agissait ainsi afin de demeurer caché jusqu'à l'instant où il jugerait à propos de se manifester. « Le gouvernement en ayant été informé et en ayant « pris l'alarme, Schérout s'enfuit, sans que personne « connût le lieu de sa retraite. Du temps du patriarche « Anba Schénoudi, il écrivit à ce patriarche et lui en « imposa si bien, que le patriarche lui envoya de l'argent. » Ce qu'Abou'lféda raconte d'un autre imposteur nommé *Sikkin* est absolument du même genre. « Au « mois de redjeb de l'année 434, dit cet historien, un

[1] Mostansir-billah monta sur le trône en 427, seize ans après la mort de Hakem.

« homme nommé *Sikkin* se souleva à Misr; il ressemblait « au khalife égyptien Hakem. Il prétendit être effective« ment Hakem. Une troupe de gens qui croyaient au re« tour de Hakem suivirent Sikkin, et se dirigèrent vers « le palais du khalife, à un moment où il ne s'y trouvait « personne, et ils disaient : *Voici Hakem*. Ceux qui veil« laient en ce moment à la porte du palais furent saisis « de frayeur. Mais bientôt, se doutant que c'était un im« posteur, ils saisirent Sikkin, qui fut ensuite pendu « avec ses partisans[1]. » Comment concevoir, d'ailleurs, que, si la mort de Hakem eût été généralement reconnue, Hamza eût espéré quelque succès de l'écrit qu'il composa pour soutenir la confiance de ses sectateurs, et dans lequel il leur annonce que Hakem n'a disparu qu'à cause de leurs péchés, et leur défend de faire

[1] Abou'lféda, *Annal. Moslem.* t. III, p. 119. Reïske a conjecturé que le *Sikkin* d'Abou'lféda était le même personnage dont Sévère d'Oschmouneïn parle sous le nom de *Schérout;* mais rien ne justifie cette conjecture.

Il est souvent question dans les livres des Druzes d'un homme du nom de *Sikkin*, qui, en l'an 10 de Hamza, c'est-à-dire 418 de l'hégire, fut admis avec le titre de *Mourtadha* dans la hiérarchie de la religion des Druzes, et mis à la tête d'un diocèse désigné sous le nom de *Syrie supérieure*. Dans la suite l'ambition le porta à s'arroger dans cette hiérarchie un rang supérieur à celui qu'il avait reçu. Il altéra aussi la doctrine de la secte, et y introduisit des nouveautés qui la décrièrent, et attirèrent des persécutions sur les Unitaires, c'est-à-dire sur les sectateurs de Hamza. Je soupçonne que ce Sikkin est le même qui périt en 434, suivant Abou'lféda. Voyez les pièces du recueil des Druzes intitulées : كتاب ابي اليقظان تقليد سكين
توبيخ سكين.

aucune démarche pour le chercher, suivre ses traces et découvrir le lieu de sa retraite[1]? Tout me paraît donc concourir à prouver que l'on n'eut, dans les premiers temps après la mort de Hakem, que des conjectures sur la manière dont il avait fini ses jours[2]. S'il est vrai que sa sœur, devenue pour un instant maîtresse de l'empire, et qui l'administra ensuite pendant quatre ans sous le nom de son fils, ait fait périr Ebn-Dawwas, Khatir-almoulc et d'autres personnes, cela a pu faire naître contre elle des soupçons qui, avec le temps, se seront changés en un récit circonstancié. Une autorité qui confirme puissamment ce que je dis ici, c'est celle de Makrizi, qui raconte le fait suivant sur l'autorité de Mésihi. « Mésihi, dit-il, « raconte qu'au mois de moharram 415 on arrêta un « homme d'entre les Bénou-Hoseïn, lequel s'était révolté « dans le Saïd. Cet homme avoua que c'était lui qui « avait tué Hakem, à l'aide de quatre autres qui avaient « pris la fuite, et il montra un morceau de la peau de sa « tête, et un morceau de la serviette que ce prince avait « sur la tête. Interrogé pourquoi il l'avait tué, il dit que « c'était par zèle pour Dieu et pour la religion. Sur la « demande qu'on lui fit comment il l'avait tué, il tira

[1] J'ai fait imprimer cette pièce importante dans ma Chrestomathie arabe, 2e édition, tome II. C'est celle qui a pour titre : نسخة السجل الذى وجد معلقا على المشاهد فى غيبة مولانا الامام الحاكم.

[2] Je ne regarde pas comme une autorité le récit de Mirkhond, qui dit que, sept jours après la disparition de Hakem, le kadhi de Misr annonça sa mort, en publiant que le règne de Hakem était fini, et qu'il était allé paraître devant Dieu.

« un poignard et s'en perça le cœur en disant : *Voilà* « *comme je l'ai tué*. On lui coupa la tête, qu'on envoya « à la cour avec tout ce qu'on avait trouvé sur lui. « Voilà, ajoute Mésihi, le vrai sur le meurtre de Ha- « kem, et non pas ce que racontent les historiens orien- « taux, que ce fut sa sœur qui le fit mourir. »

Je terminerai le récit chronologique de la vie de Hakem par deux événements qui appartiennent au règne de son fils et au gouvernement de Sitt-almoulc. On a vu que le prince héréditaire Abd-alrahim, fils d'Élyas[1], avait été arrêté par ordre de Sitt-almoulc à Ferma, et conduit à Tennis. Il fut amené au Caire, où Sitt-almoulc le tint enfermé dans un hôtel, et eut d'ailleurs toutes sortes d'égards pour lui. Étant tombée malade, quand elle vit qu'elle n'avait plus d'espérance de recouvrer la santé, elle le fit assassiner dans sa prison. Elle mourut trois jours après. Suivant Kodhaï, Sitt-almoulc ayant écrit à Abd-alrahim aussitôt après la mort de Hakem, pour qu'il se rendît en Égypte, il n'y eut aucun égard; il se déclara au contraire indépendant à Damas, et gagna l'affection des habitants en leur rendant la liberté de boire du vin et de se divertir, liberté que Hakem leur avait ôtée. Mais bientôt son avarice et ses concussions le rendirent odieux. Sitt-almoulc profita de cette circonstance

[1] Abou'lmahasin remarque que quelques historiens le nomment *Élyas*, et d'autres *Abd-alrahman, fils d'Ahmed*; mais ces historiens se trompent. Les livres des Druzes le nomment *Abd-alrahim, fils d'Élyas*. Abou'lmahasin lui donne le surnom d'*Abou'lkasem* et le titre honorifique de *Mehdi*.

pour gagner les soldats d'Abd-alrahim, qui l'arrêtèrent et l'envoyèrent chargé de chaînes en Égypte. Il fut renfermé dans le château, et quelque temps après il se tua avec un poignard qu'il s'était fait apporter dans un melon. Sitt-almoulc trouva aussi moyen de se défaire d'Aziz-eddaula Fatik Wahidi, que Hakem avait nommé gouverneur d'Alep en 407. Hakem ayant changé de sentiments à son égard, Fatik secoua le joug de l'obéissance, fit faire la khotba à Alep et battre de la monnaie d'or et d'argent en son propre nom. Hakem donna ordre à ses armées de marcher contre lui, en 411. Fatik appela à son secours l'empereur Basile, et promit de lui livrer Alep. Basile se mit en chemin, et déjà il était arrivé à Mardj-aldibadj quand Fatik, apprenant la mort de Hakem, fit dire à Basile que leurs conventions étaient rompues, et que s'il approchait il le recevrait en ennemi. Sitt-almoulc n'oublia rien pour ôter tout ombrage à Fatik. Lettres, caresses, présents de toute espèce furent prodigués ; mais en même temps elle cherchait à le perdre. Elle parvint à gagner un de ses gens nommé *Bedr,* qui avait toute sa confiance. Celui-ci séduisit un jeune esclave indien que Fatik aimait passionnément. Ils enivrèrent leur maître, et quand il fut plongé dans le sommeil, Bedr fit signe à l'Indien de lui couper la tête. Le malheureux n'eut pas plus tôt exécuté cet ordre, que Bedr, ouvrant la porte de l'appartement, appela les gens de Fatik et fit massacrer l'Indien. Sitt-almoulc donna le gouvernement d'Alep et tous les trésors de Fatik à Bedr, pour le récompenser de son crime. Tous les historiens s'accordent à dire que

Sitt-almoulc, pendant les quatre ans de son administration, rétablit l'empire dans sa splendeur, remplit le trésor public et s'attacha les cœurs des sujets de son fils; mais il paraît que ses talents pour le gouvernement n'étaient pas joints à une grande délicatesse sur les moyens qu'elle employait pour parvenir à son but, et qu'en cela elle tenait un peu du caractère de Hakem.

Pour ne rien omettre de ce qui peut compléter le tableau de la vie de Hakem, je réunirai ici un grand nombre de traits dispersés dans les historiens et que je n'ai pu faire entrer dans sa vie, parce qu'ils ne tiennent à aucun des événements dont l'époque est plus ou moins précisément déterminée.

Hakem passa plusieurs années éclairé dans son palais, le jour comme la nuit, par des bougies; ensuite il lui prit envie de demeurer dans les ténèbres, et il demeura ainsi durant quelque temps.

Hakem faisait souvent la police par lui-même, la nuit et le jour, dans la ville. Dans un temps où il avait défendu aux femmes de sortir, s'il lui arrivait d'en rencontrer quelqu'une en contravention, il la livrait au commandant de ses gardes qui la faisait expirer sous les coups. Trouvait-il quelqu'un en faute ou qui eût encouru une punition, il l'abandonnait à la brutalité d'un esclave noir nommé *Masoud*, qui l'accompagnait, et qui commettait sur ce malheureux l'action la plus infâme. A une époque où il avait défendu de travailler durant le jour, et ordonné que toutes les affaires, le commerce et tous les travaux se fissent durant la nuit, il rencontra un homme

qui travaillait du métier de charpentier après la prière du soir, mais avant le coucher du soleil; il s'arrêta et lui dit : « Ne vous ai-je pas défendu de travailler à cette « heure?—Il est vrai, seigneur, lui répondit cet homme ; « mais autrefois, lorsque l'on travaillait le jour pour ga- « gner sa vie, il arrivait quelquefois que l'on veillait « une partie de la nuit. Ce que je fais ici est aussi une « veillée. » Hakem se mit à rire, le laissa faire et permit à chacun de reprendre le train de vie ordinaire. Quelquefois, trouvant, pendant la nuit, sans doute dans un temps où il était défendu de vaquer à ses affaires après le coucher du soleil, des rôtisseurs qui chauffaient leurs fours pour y faire rôtir de la viande, il les faisait jeter dans leurs fours et les y faisait brûler. Une nuit, ayant trouvé un homme qui faisait frire de la viande dans une poêle, il ordonna qu'on lui coupât les mains et qu'on les jetât dans la poêle. « Quand donc, dit alors « cet homme, le prince des croyants a-t-il appris à faire « de la friture? Nous savions bien qu'il était rôtisseur; « depuis quand a-t-il aussi appris à frire? » Hakem se mit à rire et le laissa en paix.

Un de ses amusements était d'écrire des billets et de les jeter tout fermés par les fenêtres. Parmi ces billets, les uns contenaient l'ordre de donner au porteur une telle somme d'argent, les autres de lui faire subir telle ou telle peine. Ceux qui avaient ramassé ces billets les portaient à un émir, qui exécutait ce qu'ils contenaient.

La terreur que Hakem inspirait à ses sujets était si grande, qu'elle contenait les malfaiteurs. Ce prince fit

même publier une défense de fermer les portes des boutiques ou des maisons durant la nuit, promettant d'indemniser quiconque aurait perdu quelque chose. On fait à ce sujet un conte que je rapporterai. Chacun ayant obéi à l'ordre de Hakem, il se trouva qu'en une seule nuit quatre cents pièces d'ouvrages furent volées à des particuliers, qui vinrent le lendemain matin en porter leurs plaintes à Hakem. Lorsque pareille plainte lui était présentée, il se faisait apporter une statue qu'il nommait *Abou'lhoul* (c'est le nom du sphynx); il faisait asseoir celui qui se plaignait d'avoir perdu quelque chose, devant cette statue, et lui faisait dire : *Abou'lhoul, j'ai perdu ceci ou cela.* Un homme, caché dans la statue, indiquait alors le voleur et le lieu où il avait mis l'objet volé. Sur ces indications, on cherchait tout ce qui avait été volé et on le rendait aux propriétaires; puis Hakem faisait pendre les voleurs. Le fait n'est pas impossible, car, de l'humeur dont était Hakem, il pourrait bien avoir fait voler lui-même et cacher ces effets, pour donner ensuite une grande idée de sa justice, en punissant et faisant périr ceux qu'il avait employés à commettre ces vols. Cette sévérité produisit un tel effet, qu'ensuite on n'entendit plus parler d'aucun vol. Si quelqu'un laissait tomber une pièce d'argent, elle demeurait à la place où elle était tombée, sans que qui que ce fût osât la ramasser, jusqu'à ce que celui à qui elle appartenait vînt la reprendre. On dit qu'une personne ayant laissé tomber, à la porte de la djami d'Ebn-Touloun, une bourse contenant mille pièces d'or,

elle y demeura une semaine entière, sans que personne osât se l'approprier, jusqu'à ce qu'enfin le propriétaire vint à passer et la reprit. Un homme mit un jour en dépôt chez un autre un sac qui contenait mille pièces d'or, et partit pour un voyage. Quand il fut de retour, il voulut ravoir son or, mais le dépositaire nia l'avoir reçu. Le propriétaire en ayant porté ses plaintes à Hakem, ce prince lui dit : « Tenez-vous demain sur le « chemin, et, quand je passerai, accostez-moi et suivez-« moi pendant quelque temps, en causant avec moi; « j'affecterai de vous écouter avec beaucoup d'atten-« tion. » Cela fut ponctuellement exécuté, et le dépositaire infidèle ayant vu son ami qui causait avec Hakem, en conçut de l'inquiétude et lui rapporta son sac cacheté, tel qu'il l'avait reçu. Celui-ci en informa Hakem, qui le congédia. Le lendemain on trouva le dépositaire infidèle pendu à sa porte, au grand étonnement de tout le monde, personne ne sachant ni pourquoi, ni comment il avait été pendu. Dans une autre occasion, il sacrifia la justice à une mauvaise plaisanterie. On lui amena un voleur qui tenait un sac d'argent, qu'il avait pris à quelqu'un sur le marché. « Je « voudrais bien voir, lui dit Hakem, comment tu t'es « enfui quand tu as eu fait ce vol. » Le voleur se mit à courir, et s'enfuit sans que personne osât le retenir. Ayant été rencontré, dans une de ses promenades nocturnes, sur la montagne de Mokattam, par dix hommes bien armés qui lui demandèrent de l'argent : « Séparez-« vous, leur dit Hakem, en deux bandes, et combattez

« les uns contre les autres ; je donnerai de l'argent à celui « à qui demeurera la victoire. » Ils lui obéirent et combattirent si bien, que neuf furent tués, et qu'il n'en resta qu'un seul. Hakem tirant alors de sa manche une grande quantité de pièces d'or, les lui jeta. Pendant qu'il les ramassait, il le fit mettre en pièces par ses valets de pied, et reprit son argent qu'il remit dans sa manche.

Hakem avait fait faire dans son palais un grand bassin qui se remplissait d'eau au moyen de machines hydrauliques. Ce réservoir était entouré d'un pavé de marbres de différentes couleurs, qui représentait des oiseaux et qui avait l'air d'un tapis ou d'une natte. Dans un mur voisin de ce bassin, il fit placer une pièce de bois très-mince qui s'avançait hors du mur, et dont l'extrémité donnait à plomb sur le bord du bassin. Alors Hakem fit annoncer qu'il donnerait 600 pièces d'argent à celui qui s'avancerait sur cette pièce de bois et se jetterait dans l'eau du bassin. L'espoir de cette récompense éveilla l'avidité de plusieurs personnes qui s'avancèrent sur la pièce de bois, et tombèrent sur le bord du réservoir où elles se tuèrent.

Hakem se cachait si peu pour commettre un meurtre, qu'un jour il descendit de son âne à la porte de la djami de Misr, prit un de ses valets de pied par la main, le fit coucher par terre, lui fendit le ventre de sa propre main, en tira les entrailles, puis se lava les mains et s'en alla. Quand il avait fait tuer quelqu'un, il le faisait ensevelir et inhumer, et il obligeait la famille du mort à passer la nuit auprès de sa sépulture.

On a vu, dans sa vie, que les principaux officiers de son empire recevaient de lui des surnoms ou titres honorifiques; quand il voulait leur témoigner son mécontentement, au lieu de faire usage de ces surnoms, il les appelait par leurs noms, ce qui leur causait de grandes alarmes. Leur rendait-il leurs surnoms, c'était le signe du retour de ses bonnes grâces.

Sa cruauté n'empêchait pas qu'il ne fût quelquefois exposé à des sarcasmes piquants, comme on en a vu un exemple dans l'aventure qui donna lieu au pillage et à l'incendie de Misr. Il éprouva une injure pareille, au sujet de sa généalogie, ainsi que je l'ai rapporté précédemment[1].

Hakem fut informé, un jour, qu'un kadhi avait fait adapter à son bonnet deux cornes de bœuf dont il donnait des coups aux plaideurs, ce qui l'avait fait appeler *nattah*[2], c'est-à-dire *celui qui frappe de la corne*. Il le manda et lui en fit des reproches. Le kadhi s'excusa sur l'opiniâtreté, la mauvaise foi et l'esprit de chicane des plaideurs, et engagea le khalife à se trouver incognito à une de ses audiences, après quoi, s'il jugeait qu'il eût tort, il en déciderait ainsi que bon lui semblerait. Hakem se trouva effectivement à une audience du kadhi, et se tint derrière un rideau. Il se présenta deux plaideurs, dont l'un demandait à l'autre le payement d'une somme de cent pièces d'or. Le défendeur reconnut la dette, mais il demanda terme et délai, avec division de la somme en plusieurs payements. Le kadhi ordonna que

[1] Voyez ci-devant, page ccLIV, note 1.

[2] نطّاح.

la somme serait payée de mois en mois, à raison de dix pièces d'or par chaque payement. Le débiteur soutenant qu'il lui était impossible d'accepter ces conditions, le kadhi lui proposa de modérer les payements à cinq pièces d'or, puis à deux, puis à une seule, puis enfin à dix pièces d'argent par mois, sans pouvoir le satisfaire. Enfin le kadhi demanda au défendeur quelles étaient ses offres. « Je payerai, dit-il, trois pièces d'ar-« gent par an, mais à condition que ma partie tiendra « prison : car, si cet homme jouissait de sa liberté et « que je ne pusse satisfaire à mes engagements, j'aurais « à craindre qu'il ne me tuât. » Hakem demanda alors au kadhi combien il donnait de coups de corne au plaideur opiniâtre. « Un seul, dit le kadhi. — Donnez-en « deux à celui-ci, dit Hakem, ou bien donnez-lui-en un, « et je lui en donnerai un autre. » Cela fut exécuté, et Hakem se retira et approuva la conduite du kadhi.

Terminons par le portrait de Hakem, tel que le trace Sévère d'Oschmouneïn. « Ce prince avait l'aspect aussi « terrible qu'un lion, ses yeux étaient grands et d'un « bleu rembruni, on ne pouvait soutenir son regard, « sa voix était forte et effrayante. Son caractère était la « bizarrerie et l'inconstance jointes à la cruauté, et l'im-« piété unie à la superstition. Il adorait, dit-on, d'une « manière spéciale la planète de Saturne, et croyait « avoir des conférences avec Satan. On assure que dans « le cours de son règne 18,000 personnes furent vic-« times de sa férocité. » Tel est cependant le dieu que les Druzes adorent depuis plus de 800 ans!

# EXTRAIT DE NOWAÏRI

RELATIF

A HAKEM-BIAMR-ALLAH.

---

L'annaliste dit : Hakem [1] était un homme d'une croyance corrompue, et changeant sans cesse de conduite et de manière d'être. Au commencement de son règne, il portait des habits magnifiques et tissus d'or, et des turbans garnis de pierres de grand prix ; il montait des chevaux richement caparaçonnés ; puis il renonça par degrés à tout cela. D'abord, il se contenta d'habits ornés d'une garniture, mais sans or [2] ; puis, il n'usa plus que de vêtements tout unis ; il poussa ensuite la chose encore plus loin, et se réduisit à porter de la laine et de simples bonnets [3], et à n'user que d'ânes pour monture ; il affecta tout l'extérieur du renoncement au monde. Il s'attachait avec beaucoup de soin à connaître toutes les actions des particuliers ; rien de ce que chacun de ses domestiques ou de ses sujets faisait, hommes ou femmes, n'était ignoré de lui. Il châtiait pour les moindres fautes, et il n'était

[1] Nowaïri ne dit point à quel historien il emprunte ce récit.

[2] اللباس المعلم غير الذهب — Je crois que par معلم il faut entendre orné du *tiraz* طراز. Voyez *Chrest. ar.* t. II, p. 287.

[3] الشواشي — C'est le pluriel de شاشيّة. On voit par la manière dont s'exprime Makrizi (*Chrest. ar.* t. I, p. 67 du texte), ce qu'il faut entendre ici par شواشي.

plus maître de lui dès qu'il se mettait en colère. Il fit périr un nombre infini de personnes, et il inspira une excessive terreur. Malgré sa tyrannie persévérante, et quoiqu'il ne cessât de faire tuer et de verser le sang, il se promenait sans cesse sur sa monture, publiquement, tantôt seul, tantôt accompagné de son cortége, tantôt dans la ville, tantôt dans le désert : tout le monde tremblait devant lui et était saisi d'épouvante, et il était au milieu des hommes comme un lion furieux.

Il lui prit fantaisie de se faire passer pour Dieu, de professer ouvertement la doctrine de la métempsycose et de l'infusion de la divinité [1], et d'exciter les hommes à adopter ces dogmes. Pendant un certain espace de temps il exigea qu'on se prosternât quand on prononçait son nom; et, soit dans les réunions publiques, soit ailleurs, on ne le nommait point que chacun ne se prosternât et ne baisât la terre en signe de respect. Cela pourtant ne le satisfit point encore. Au mois de redjeb de l'an 409, parut un homme qui se nommait *Hasan, fils de Haïdara, Fergani,* et était surnommé *Akhram*. Cet homme faisait profession de croire que Dieu résidait dans Hakem ; il exhortait les hommes à embrasser cette doctrine ; il niait la prophétie (c'est-à-dire qu'il ne reconnaissait point Mahomet pour prophète), et il permettait l'usage de tout ce qui est prohibé par la loi. Hakem le fit venir auprès de lui, et le revêtit d'habits magnifiques ; il le fit monter sur un cheval auquel on mit la selle et la bride du prince, et il lui donna place dans son cortége, le 2[e] jour du mois de ramadan 409. Un certain jour, pendant qu'il marchait ainsi au milieu du cortége, un homme, natif de Carkh, s'avança vers lui, le jeta à bas de son cheval, et ne cessa point de le frapper qu'il ne

[1] التناسخ والحلول — Voyez ci-devant, p. LVI.

l'eut tué. L'habitant de Carkh fut pris et mis à mort sur-le-champ, par ordre de Hakem; l'hôtel qu'habitait, au Caire, Akhram, fut pillé par le peuple. Entre le jour où Akhram avait été revêtu de pelisses par Hakem, et celui où il fut tué, il ne se passa que huit jours.

Plus tard, en l'année 410, parut un des daïs de Hakem, qui se nommait *Hamza, le fabricant de feutres, Persan,* natif de Zouzen [1]. Cet homme se tenait assidûment dans la mosquée qui est située auprès de l'aqueduc de Reïdan, hors la porte nommée *Bab-alnasr*. Il invitait les hommes au culte de Hakem, et enseignait que Dieu était venu résider dans ce prince. Quelques-uns des Schiis exagérés de la secte des Ismaëlis s'attachèrent à Hamza, qui se donna le titre de *Directeur de ceux qui se soumettent* [2]. Lorsque Hakem venait de ce côté-là, Hamza sortait de la mosquée, et entrait dans une conversation particulière avec lui. Cela ayant duré ainsi quelque temps, Hamza acquit un grand crédit, et il s'associa quelques personnes auxquelles il donna des titres ou surnoms honorifiques. Il y en eut un de ce nombre qu'il décora du titre de *Sefir alkodra* [3], et qu'il prit pour son messager. Il le dépêchait vers les gens en place, pour prendre d'eux un engagement par lequel ils reconnaissaient la divinité de Hakem. Ils n'osaient point lui résister, parce qu'ils redoutaient la violence de ce prince.

Après cela vint un jeune homme du nombre des mulâtres

[1] حمزة اللبّاد الاعجى من زوزن

[2] هادى المستجيبين

[3] سفير القدرة — C'est le titre du troisième ministre, nommé aussi *Ridha* الرضى, et la *Parole* ou le *Verbe* الكلمة, dans les livres des Druzes. On verra ailleurs quelles étaient ses fonctions.

des Turcs [1], nommé *Anouschtékin* [2] *Bokhari*, et connu sous le nom de *Darazi* : celui-ci imita la conduite de Zouzéni, et il eut beaucoup de sectateurs. Hakem avait aussi des entretiens particuliers avec lui. Darazi se donna à lui-même ce titre : l'*Appui du directeur et la Vie de ceux qui se soumettent* [3]. Les choses restèrent en cet état jusqu'au 12ᵉ jour de safar 411. Ce jour-là une troupe de partisans de Hamza Zouzéni, montés à cheval ou sur des mulets, se rassemblèrent, entrèrent dans la djami, et s'approchèrent de la place où avait coutume de siéger le kadhi'lkodhat. Les personnes qui étaient venues pour obtenir des jugements étaient assises, attendant l'arrivée du kadhi. Ces gens tinrent des discours qui firent horreur aux assistants, lesquels se mirent à pousser des cris de *tehlil* et de *tecbir* [4], et à louer Dieu ; alors les habitants de Misr accoururent de toute part et entrèrent dans la djami. Quelques personnes allèrent au-devant du kadhi, et, l'ayant rencontré, lui rendirent compte de ce qui s'était passé. Le kadhi étant venu prendre sa place, l'un des trois [5] lui présenta, de la part de Zouzéni, un papier sur lequel on lisait, *Au nom de Hakem, le Dieu clément et miséricordieux*, et par lequel (Hamza) lui ordonnait de reconnaître la divinité de Hakem. Pour toute réponse le kadhi se contenta de dire :

[1] من مولدى الاتراك — C'est-à-dire *nés d'un Turc et d'une femme étrangère*.

[2] Dans les livres des Druzes il est toujours nommé *Neschtékin Darazi* نشتكين الدّرزى

[3] سند الهادى وحياة المستجيبين

[4] Voyez ci-devant, p. CCCLXVI, note 1.

[5] Nowaïri avait sans doute dit précédemment qu'il y avait trois personnes à la tête de ce rassemblement, ce que le copiste aura omis. Neschtékin était certainement l'une des trois.

« Attendez, que j'aille trouver la majesté de notre Seigneur. » Mais cet homme continuant à parler, le peuple le tua; on tua aussi ses deux camarades et la troupe qui était dans la djami, sans aucune miséricorde. Le peuple se jeta ensuite sur des gens connus pour faire profession de cette croyance; on tua et on brûla ceux qu'on trouva. Quand la connaissance de cela fut parvenue à Hakem, il ordonna la destitution de sa garde, lui en substitua une autre, et commanda à ceux-ci de rechercher ceux qui avaient usé de violence contre les sectateurs de Zouzéni. On en saisit plus de quarante, qu'on fit mourir ensuite en différentes fois. Les Turcs se rassemblèrent et allèrent attaquer l'hôtel de Zouzéni : il s'y renferma avec les personnes qui s'y trouvaient avec lui, et il combattit du haut de son hôtel contre les Turcs; mais ceux-ci démolirent l'hôtel, pillèrent ce qu'il renfermait, et tuèrent environ quarante des personnes qui s'y trouvaient[1]. Zouzéni s'enfuit, et l'on ne put point se saisir de lui. Il entra dans le château, où Hakem le cacha. Les Turcs s'étant rassemblés, se revêtirent de leurs armes, et sommèrent Hakem de le leur livrer. Sur la parole qu'il leur donna de le leur abandonner le lendemain, ils se retirèrent. Le lendemain ils montèrent à cheval et renouvelèrent leur demande, sur quoi Hakem leur fit répondre qu'il avait été mis à mort. Ils retournèrent ensuite à la mosquée de Reïdan pour chercher Zouzéni, et ne le trouvèrent point. Hakem se montra très-irrité contre toutes les milices, pendant tout le mois de rébi premier, mais elles rentrèrent dans ses bonnes grâces le 4 de rébi second, et il demeura convaincu que c'étaient les habitants de Misr qui avaient enhardi

[1] Ces affaires sont racontées par Hamza lui-même dans deux pièces du recueil des Druzes, dont la première est intitulée, الغاية والنصيحة, et la seconde, الصيحة الكائنة

les troupes contre lui, et les avaient excitées à tuer ses daïs. Il différa à leur faire éprouver sa vengeance jusqu'au mois de djoumadi second : alors il commença à prendre ses mesures pour les punir. Il suscita d'abord contre eux les soldats d'infanterie [1], les chefs des noirs et autres, et il convint avec eux qu'ils se rendraient à Misr sous le déguisement de porteurs d'ordonnances [2], et qu'ils entreraient de vive force dans les bains et les demeures des habitants de Misr : ils firent cela en plein jour. La chose s'étant répétée, les habitants se rassemblèrent, se présentèrent devant Hakem, et lui demandèrent de les garantir de ces vexations; Hakem ne leur fit aucune réponse. Le dommage augmenta à tel point, que les soldats d'infanterie entraient de force dans les maisons et les pillaient, attaquaient les habitants dans les rues, ouvraient les boutiques des marchands d'étoffes et autres, pillaient ce qui s'y trouvait, puis mettaient le feu aux portes. En vain on réclamait du secours, on n'en recevait aucun. Ensuite les chemins ayant été fermés (et on les fermait avant le coucher du soleil), il arriva une troupe considérable de gens qui pénétrèrent dans la ville, et s'emparèrent de ce qui était derrière la djami, des bazars des marchands de cuivre, d'étoffes et de sucre, et de l'hôtel *de la bougie* [3], du côté où

[1] الرجالة

[2] على هباه المناشير — Je lis على هياة المناشير, mais ou le mot المناشير est une faute de copiste, et il faut lire المباشرين, ou bien il manque un mot, et il faut restituer ainsi le texte : على هياة حاملى المناشير. Les *Moubaschirs* sont des hommes employés à la perception des droits du fisc en Égypte.

[3] دار الشمع. Je pense que Nowaïri entend par là ce qu'on appelle ordinairement *le château de la Bougie* قصر الشمع. Quelques historiens disent que cet édifice fut ainsi nommé parce que les Perses lorsqu'ils étaient maîtres de l'Égypte, y avaient établi un pyrée.

il touche à ces marchés ; ils prirent tout ce qui leur convint, et gâtèrent tout le reste ; ils mêlaient les drogues les unes avec les autres, et les diverses sortes d'eaux (distillées) avec de l'huile ; ils gâtaient tout ce qu'ils ne pouvaient pas emporter, puis ils mirent le feu aux portes des kaïsarièhs[1], voisines de la djami. Les habitants commencèrent à abandonner Misr et à se transporter au Caire, et ils poussèrent des cris et des gémissements vers Dieu, pour obtenir la délivrance de ces maux.

Antérieurement à cela, Hakem avait conçu de la colère contre les Chrétiens et les Juifs, ainsi que nous l'avons dit. Il les avait obligés à faire une profession extérieure de l'islamisme ; en conséquence, les uns avaient embrassé la religion musulmane, les autres avaient pris la fuite et s'étaient retirés sur les terres des Grecs ; toutes leurs églises avaient été démolies. Au mois de djoumadi second de l'an 411, Hakem les autorisa à retourner à leur religion, ce qui fit qu'ils apostasièrent ; il leur permit de rebâtir leurs églises, et ils les rétablirent. Ces choses excitèrent le mécontentement et la colère de l'armée. Les Turcs et les Kétamis se rassemblèrent, et se liguèrent pour faire périr les soldats d'infanterie qui avaient fait tous ces maux aux habitants de Misr. Les troupes en vinrent donc aux mains, et il fut fait un grand carnage des fantassins : les habitants de Misr trouvèrent, dans ce qui arriva à ces malheureux, à leurs femmes et à leurs demeures, une consolation des maux qu'ils en avaient éprouvés. La chose dura longtemps ainsi, la guerre se prolongeant entre les deux partis ; et, pendant ce temps-là, Hakem continuait ses promenades et inspirait toujours le même respect. Quand il était

[1] On appelait alors *kaïsarièh* قيسارية, ce qu'on nomme aujourd'hui *ocal :* ce sont des halles couvertes. Voyez la Relation de l'Égypte par Abd-allatif, p. 303 et 571.

instruit qu'ils montaient à cheval pour se battre, tantôt il les laissait faire, tantôt il venait sur les lieux, et, dès qu'ils le voyaient, ils se dispersaient par la crainte qu'il leur inspirait. Les choses restèrent sur ce pied-là jusqu'à ce que Hakem disparut, à l'époque que nous avons dite.

# EXTRAIT DE NOWAÏRI

## CONCERNANT L'ORIGINE DES KHALIFES FATIMIS[1].

### D'OBEÏD-ALLAH QU'ON A SURNOMMÉ LE MEHDI.

Obeïd-allah se donnait lui-même la filiation suivante : Obeïd-allah, fils de Hasan, fils d'Ali, fils de Mohammed, fils d'Ali, fils de Mousa, fils de Djafar, fils de Mohammed, fils d'Ali, fils de Hasan, fils d'Ali, fils d'Abou-Taleb. Mais les hommes les plus instruits dans la science des généalogies n'admettent point cette filiation et lui refusent cette origine illustre; ils disent que le nom d'Obeïd-allah était *Saïd, fils de Hoseïn, fils d'Ahmed, fils d'Abd-allah Kaddah, fils d'Abou-Schakir Maïmoun, fils de Daïsan, fils de Saïd, surnommé Gadhban,* et auteur du livre intitulé, *Almendan*[2], qui a pour objet de prendre la défense de la doctrine des Zendiks. Ce Saïd était du nombre des habitants de Ram-Hormuz, contrée de l'Ahwaz, et il appartenait à cette secte du magisme qu'on appelle *les Khorrémis*[3]. Il y a des annalistes qui disent que Hoseïn, fils d'Ah-

[1] Le morceau sur l'origine des Fatimis que j'ai placé à la tête de la vie de Hakem, étant composé avant que j'eusse à ma disposition le manuscrit de Nowaïri de la Bibliothèque de l'université de Leyde, je n'ai guère pu y faire usage du récit de cet historien : c'est ce qui m'a engagé à joindre ici cet extrait

[2] المندان فى نصرة الزندقة

[3] وكان من خرمية المجوس

med, épousa la mère de Saïd, et que le père de Saïd était juif.

Le kadhi Abou-Becr, fils de Tayyib, dans son ouvrage qui a pour titre, *Les secrets dévoilés, et les voiles déchirés*[1], rapporte que ce Saïd avait été élevé par son oncle paternel, Mohammed, fils d'Ahmed, et dont le prénom était *Abou'lschélalaa;* que ces gens-là étaient des daïs de Mohammed, fils d'Ismaïl, fils de Djafar Sadik, qui se servaient de son nom pour pressurer les hommes, et soutenaient qu'il était vivant, et que Dieu lui conservait encore la vie de leur temps. C'est à son sujet qu'Ebn-almouneddjim a composé son poëme, dans lequel il dit :

« Certes, dans tes prétentions tu es grandement suspect,
« comme celui qui prétend que le cuivre est de l'or. Depuis
« quand un affranchi des descendants de Bahila a-t-il osé, en
« faisant sa généalogie, se rattacher à la famille de l'envoyé
« (de Dieu)? »

Quand Béha-eddaula, fils de Nasr, fils d'Adhed-eddaula Féna-Khosrou, fils de Bowaïh, fut en possession du pouvoir à Bagdad, il rassembla des diverses contrées de l'Irak les descendants d'Abou-Taleb, et les interrogea sur l'origine de ces gens-là; tous s'accordèrent à les rejeter, et à nier leurs prétentions, et se refusèrent à avoir rien de commun avec eux Béha-eddaula leur fit mettre cette déclaration par écrit. Au nombre de ceux qui la souscrivirent étaient les schérifs Ridha et Mourtadha, Abou-Hamid Esféraïni, Abou'lhasan Kodouri et autres. Ceci eut lieu en l'année 382, par l'ordre du khalife Abbaside Kadir-billah. Et pourtant on pense généralement que la famille de Bowaïh était favorable aux opinions des Schiis.

[1] كشف الاسرار وهتك الاستار

Nous allons maintenant raconter les commencements de la fortune des Obeïdis, et faire connaître le premier de cette famille qui fut le fondateur de leur puissance.

### COMMENCEMENTS DE LA FORTUNE DES FATIMIS, ET HISTOIRE DE CELUI QUI FUT LE FONDATEUR DE LEUR PUISSANCE.

Voici ce que dit Abou-Mohammed Abd-alaziz, fils de Scheddad, fils de l'émir Témim, fils de Moëzz, fils de Badis, dans l'ouvrage qu'il a intitulé : *Collection et Explication touchant l'histoire du Magreb et de Kaïrowan*[1].

Le premier de cette famille qui se fit connaître fut Abou-Schakir Maïmoun, fils de Daïsan, fils de Saïd Gadhban. Il était du nombre des gens qui s'étaient attachés à Abou'l-khattab Mohammed, fils d'Abou-Zeïnab, affranchi de la famille des Bénou-Asad[2]. Ils enseignaient à tous ceux avec lesquels ils avaient des liaisons particulières[3], que chacune des parties du culte extérieur a un sens intérieur (c'est-à-dire allégorique); que Dieu n'a imposé à ses amis ni prière, ni dîme, ni jeûne, ni pèlerinage; qu'il ne leur a interdit l'usage d'aucune des choses qui sont prohibées (par l'islamisme); qu'il les a laissés libres d'avoir un commerce charnel avec leurs filles et leurs sœurs; que toutes ces pratiques religieuses ne sont autre chose qu'un châtiment, imposé au vulgaire et aux hommes qui font profession de s'en tenir au sens litté-

[1] الجمع والبيان فى اخبار المغرب وقيروان

[2] Abou'lkhattab est l'auteur de la secte des Khattabis, qui s'est divisée en plusieurs branches. Au lieu d'*Abou-Zeïnab*, on lit ailleurs *Abou-Yézid*, ce que je crois plus vrai.

[3] Le manuscrit porte : من احصوا به ; je lis sans hésiter : من اختصوا به.

ral, mais cessent d'être obligatoires pour ses serviteurs particuliers. Ils disent cela aux gens auxquels ils se fient, et sur l'appui desquels ils comptent. Ils traitent Adam et tous les prophètes de menteurs, d'hommes rusés, qui n'ont eu pour but que de s'emparer de l'autorité.

Ce parti devint puissant sous la dynastie des Abbasides, ils s'étendirent et propagèrent leurs doctrines dans les provinces orientales et occidentales; ils affectaient une vie austère, le détachement du monde, l'extérieur des Sofis; ils priaient et jeûnaient beaucoup : par là ils faisaient illusion aux hommes, tandis qu'ils professaient une doctrine tout opposée. Ils parlaient souvent d'Abou'lkhattab, jusqu'à ce qu'on eut acquis à Coufa la preuve certaine qu'Abou'lkhattab avait abrogé toutes les pratiques religieuses, et permis tout ce qui est interdit par la religion, et qu'en conséquence Isa, fils de Mousa, Haschémi, l'eut fait arrêter avec soixante et dix de ses sectateurs, et leur eut fait trancher la tête. Alors ceux de ce parti qui restaient se dispersèrent dans diverses contrées; quelques hommes de cette secte vinrent dans le Khorasan, d'autres se retirèrent dans l'Inde. Pour Abou-Schakir Maïmoun, fils de (Daïsan, fils de) Saïd, il se retira à Jérusalem, avec une troupe de ses compagnons, et ils se mirent à enseigner[1] l'art de jouer des gobelets, les enchantements et les tours d'adresse, et de tromper les hommes par la pratique de l'astrologie et de la chimie. Ils employaient vis-à-vis de chaque espèce de gens, pour les tromper, ce qui était propre à leur en imposer; quant au vulgaire, ils le séduisaient par une apparence de renoncement au monde et de dévotion.

Abou-Schakir Maïmoun eut un fils nommé *Abd-allah Kad-*

[1] Au lieu de تعليم *enseigner*, je conjecture qu'il faut lire تعلّم *apprendre*, *étudier*.

*dah*, auquel il enseigna la pratique des tours d'adresse, et dévoila tous les secrets de cette secte; celui-ci devint habile dans cet art, et y fit des progrès. Ces gens-là faisaient extérieurement profession des opinions des Schiis, ils affectaient de pleurer sur les malheurs de la famille du prophète, ils débitaient pompeusement des mensonges qu'ils avaient inventés et par lesquels ils trompaient les gens d'un esprit faible. Il y avait un homme d'entre les principaux des Schiis qu'on nommait *Mohammed, fils de Hasan, fils de Hayan Neddjar*[1], et qui était surnommé *Dendan;* il habitait les environs de Caradj[2] et d'Ispahan, et possédait une grande influence, et des terres considérables : c'était lui qui gouvernait ces contrées. Il haïssait les Arabes, il en parlait mal, et recueillait tout ce qui leur était défavorable. Tous ceux qui voulaient participer aux effets de sa libéralité gagnaient ses bonnes grâces en disant du mal des Arabes. Abd-allah Kaddah, fils de Maïmoun, entendit parler de lui, de la haine contre les Arabes dont il faisait profession, ainsi que de son goût pour l'astrologie, et il alla le trouver. Or, Abd-allah exerçait la médecine et l'art de traiter les maladies des yeux; il guérissait les fluxions qui affectaient cet organe[3], et prétendait qu'il ne faisait cela que pour qu'il lui en fût tenu compte (auprès de Dieu) et pour attirer sur lui ses faveurs. Cette conduite répandit sa renommée dans les contrées d'Ispahan et du Djébal. Dendan le fit appeler, entra en conversation avec lui, le goûta beaucoup et le trouva tel qu'il le désirait. Abd-allah ne ménagea point les reproches aux Arabes, il en dit encore plus

[1] La manière de lire ces deux derniers mots est fort incertaine.

[2] Voyez ci-devant, p. LXIX, note 2.

[3] ويقدح الماء النازل فيها — A la lettre, *et il faisait sortir l'eau qui tombe dans l'œil.*

de mal que Dendan lui-même n'en pensait; par là l'admiration que Dendan avait conçue pour Abd-allah s'accrut, et il lui dit : « Il ne convient pas qu'un homme tel que vous exerce la mé« decine, car votre mérite est bien supérieur à cela. — Je n'ai « pris cette profession, lui dit Abd-allah, que comme un « moyen d'arriver à quelque chose de plus grave, savoir, à une « doctrine que j'enseigne, tout doucement et à la longue, aux « hommes et à ceux sur lesquels je crois pouvoir compter, je « veux dire à mal parler de l'islamisme. Je vous conseille de « ne pas manifester ce que vous avez dans l'âme aux Arabes et « à ceux qui sont partisans de cette religion, car cette religion « a triomphé de toutes les autres, et les rois des Grecs, des « Turcs, des Persans et de l'Inde ne peuvent rien contre elle, « malgré leur puissance et leur force. Vous savez combien était « fort Babec, chef des Khorrémis, et combien ses armées « étaient nombreuses. Malgré cela, du moment qu'il a mis au « jour la haine que dans son âme il portait à l'islamisme, et « qu'il a cessé de se tenir caché derrière la doctrine des Schiis, « dont au commencement il se disait partisan, sa racine a été « arrachée. Gardez-vous donc bien, par Dieu, de manifester « ce que vous avez dans l'âme; continuez à professer les opi« nions des Schiis et à pleurer sur les malheurs de la famille « du prophète. Vous trouverez des Musulmans qui vous prê« teront leur aide pour cela, disant que c'est là l'islamisme. « Imputez-leur à tous deux[1] des sentiments hostiles contre « l'envoyé (de Dieu), l'altération de l'Alcoran, la corruption « des lois : car en parlant mal de ces deux-là vous parlez mal « de leur chef; et quand vous serez parvenu à les insulter,

[1] Il y a nécessairement ici quelque chose d'omis, car on ne sait quels sont les deux personnages dont Abd-allah veut parler. Seraient ce Ali et Moawia?

« vous serez dispensé de tout ménagement pour Mahomet [1]. « Ensuite vous aurez recours à des artifices pour détruire sa « religion. Quiconque vous aidera à cela aura par là même « abandonné l'islamisme, sans s'en douter; vous en ferez alors « tout ce que vous voudrez. » Dendan répondit : « Cet avis est « excellent. » Abd-allah Kaddah lui dit ensuite : « J'ai des com- « pagnons et des hommes qui dépendent de moi, je les ré- « pandrai dans le pays, ils affecteront un extérieur grossier, « et la profession des doctrines des Schiis et des Soufis, et ils « appelleront les hommes à embrasser tel parti que vous vou- « drez, après que l'affaire aura acquis de la consistance. » Dendan approuva ce plan, et en conçut de la joie; il donna à Abd-allah Kaddah deux millions de dinars. Abd-allah reçut cet argent, et le répandit dans les divers districts de l'Ahwaz, de Basra, et du territoire de Coufa, à Talékan, dans le Khorasan, et à Salamia qui dépend du territoire d'Émesse.

Ensuite Dendan étant mort, Abd-allah Kaddah quitta le lieu où il était et vint à Basra, et dans le territoire cultivé de Coufa; il envoya en mission des daïs, son influence se fortifia, et il fut à la tête de toute cette œuvre.

Le schérif Abou'lhasan Mohammed Hoseïn, fils d'Ali, et connu sous le nom d'*Akhou-Mohsin*, raconte dans son ouvrage qu'Abd-allah Kaddah, fils de Maïmoun, vint à Asker-Mocarrem, et fixa sa demeure à Sabat-Abi-Nouh. Il se cachait sous les dehors du schiisme et de la science; mais lorsqu'on eut découvert le secret de ses pensées et de ses intentions, et qu'on eut reconnu qu'il professait le *tatil* (c'est-à-dire qu'il niait l'action de Dieu sur les choses et les hommes), et la licence dans les mœurs, et que sa conduite n'était qu'artifice

[1] اشتفيت من محمد L'absence des points diacritiques dans le manuscrit laisse du doute sur la prononciation que j'ai adoptée

et fourberie, on se souleva contre lui; il fut d'abord assailli par les Schiis, puis par les Motazales, et enfin par tout le monde; on força sa maison et il s'enfuit à Basra, ayant avec lui un de ses compagnons qu'on nommait *Hoseïn Ahwazi.* Il se fixa parmi les Arabes de Bahila, chez des affranchis d'Akil, fils d'Abou-Taleb; il leur dit qu'il était de la postérité d'Akil, et qu'il appelait les hommes à reconnaître les droits de Mohammed, fils d'Ismaïl, fils de Djafar Sadik. Quand il eut demeuré là quelque temps, et que le bruit s'en fut répandu, les habitants d'Asker l'y poursuivirent : il prit donc de nouveau la fuite et passa en Syrie, ayant toujours avec lui Hoseïn Ahwazi. Arrivés dans le centre de la Syrie, ils changèrent de direction et gagnèrent Salamia, afin de cacher leur retraite. Abd-allah y demeura et la chose resta ignorée.

Nous revenons maintenant au récit d'Ebn-Scheddad. Abd-allah mourut ensuite, laissant plusieurs enfants. Celui qui le remplaça fut son fils Ahmed; il prit la place de son père et continua à marcher sur ses traces; il envoya en mission des daïs, et prit pour daï un homme d'entre les habitants de Coufa, qu'on appelait *Abou'lhoseïn*[1] *Roustem, fils de Carhin, fils de Hauscheb, fils de Dadan le charpentier*[2]. Ce personnage appartenait à la secte des Imamis qui admettent pour

[1] Plus bas Nowaïri le nomme *Hasan, fils de Hauscheb,* et lui donne pour prénom *Abou'lkasem.* Je conjecture d'après cela que le copiste a écrit ici par erreur *Abou'lhoseïn* ou *Abou'lhasan,* pour *Abou'lkasem Hasan* ou *Hoseïn.* On sait que les deux noms *Hasan* الحسن *Hoseïn* et الحسين sont sans cesse confondus par les copistes. Quant au nom de *Roustem,* il serait possible, je crois, que ce nom propre persan fût joint au nom arabe et musulman *Hasan* ou *Hoseïn.*

[2] Il semble que *Dadan* doit être le même personnage que plus haut Nowaïri a nommé *Dendan.*

imam Mousa, fils de Djafar; Ahmed lui fit abandonner cette opinion et reconnaître l'imamat d'Ismaïl, fils de Djafar. Ces gens épiaient ceux qui revenaient de visiter les sépultures des fils d'Ali, et les regardaient avec attention. Quand ils voyaient quelqu'un qui paraissait annoncer du goût pour les nouveautés et de la bêtise, ils l'invitaient à entrer dans leur parti, mais ils ne s'adressaient qu'aux gens d'un esprit grossier, qui avaient de la vigueur, du courage, une famille, des richesses, un certain rang et des moyens de défense; ils évitaient au contraire les jurisconsultes, les savants, les hommes de lettres et les gens d'un esprit distingué. Ils parcouraient les différentes parties du pays. Le fils d'un de ceux qui étaient venus auprès d'eux leur dit que dans la contrée de Habschan, de Medkhara et de Djond, qui faisait partie du Yémen, il y avait un homme robuste et riche, et chef d'une famille laquelle professait le Schiisme, et que dans cette même contrée il y avait un poëte nommé *Ebn-Haïran* qui, dans ses vers, avait traité Abou-Becr, Omar, les compagnons de la fuite de Mahomet, et les Médinois qui avaient pris sa défense, de la même manière que l'a fait le poëte Himyari [1]. Or, cet homme qui se nommait *Abou'lkhaïr Mohammed, fils de Fadhl*, et qui habitait Habschan dans le Yémen, étant venu, entra dans Hira. Ils le virent pleurer sur Hoseïn, fils d'Ali. Quand il eut terminé les dévotions de son pèlerinage, le daï le prit par la main et lui dit : « J'ai vu les pleurs que vous avez versés et le trouble « que vous avez ressenti, à l'occasion de celui qui repose dans « ce tombeau ; si vous eussiez vécu de son temps, qu'auriez-« vous fait ? — J'aurais, répondit cet homme, combattu de-« vant lui, j'aurais voulu que ma joue fût foulée sous ses « pieds, et j'aurais sacrifié pour sa défense ma fortune et mon

[1] Le poëme auquel Nowaïri fait allusion ne m'est point connu.

« sang. — Croyez-vous donc, lui demanda le daï, que Dieu n'a « point un autre *hoddja* (c'est-à-dire un autre ministre[1]), après « la mort de celui que renferme cette sépulture ? — Vraiment « si, répondit cet homme, mais je ne le connais point en « personne. — Voulez-vous le voir ? reprit le daï. — Oui, par « Dieu, » répondit l'autre. Alors le daï se tint dans le silence. Mohammed, fils de Fadhl, prenant la parole, dit au daï : « Vous ne m'avez parlé comme vous l'avez fait que parce que « vous le connaissez. » Le daï persévérant dans son silence, Mohammed, fils de Fadhl, n'en fut que plus fortement persuadé que cet homme connaissait le hoddja et l'imam ; il le pressa donc avec instance, et lui dit : « Dieu, Dieu intervient « pour moi[2], abouchez-moi avec lui (avec l'imam), car je suis « sorti de chez moi pour m'acquitter du pèlerinage (de la Mec- « que), et je suis venu faire ici une visite pieuse dans la seule « vue de plaire à Dieu. » Le daï se tut encore, ce qui enflamma les désirs du fils de Fadhl ; il priait le daï avec instance, il lui faisait des questions, il lui baisait la main. Enfin le daï lui dit : « Prenez patience, ne précipitez rien, et restez ici, car ce n'est « pas là une chose qui se puisse achever à la hâte ; il y faut, de « toute nécessité, de la patience et du délai. » Alors le fils de Fadhl dit à ses compagnons et aux gens de Habschan : « Re- « tournez-vous-en ; quant à moi, j'ai une affaire à Coufa. » Ils partirent donc. Pour lui il demeura, et alla trouver le daï, et lui dit : « Qu'avez-vous fait par rapport à mon affaire ? » Le daï lui ordonna d'attendre jusqu'à ce qu'il revînt le trouver. Après quoi le daï se retira, alla trouver Ahmed, fils de Kaddah, et lui raconta toute l'aventure du fils de Fadhl, et le vif

[1] Voyez ci-devant, p. CXIII, note 2.

[2] الله الله في أمري — Je ne sais si j'ai bien rendu ces mots ; peut-être vaudrait-il mieux traduire ainsi : *Par Dieu, par Dieu, occupez-vous de mon affaire.*

désir qu'il avait de se présenter devant le hoddja et l'imam de ce siècle. Le daï cependant ne cessait d'observer sa conduite, et le voyait ne bouger pour ainsi dire point de la mosquée, sans qu'il sût pourtant que le daï le regardât. Au bout de quarante jours, le daï vint le trouver dans la mosquée où il était assis, et lui dit : « Vous êtes donc encore ici ? — Oui, certes, « répondit-il ; et si vous ne fussiez pas venu me trouver, j'y « serais resté jusqu'à ma mort. » Alors le daï connut que cet homme était convaincu de la vérité de ce qu'il lui avait dit ; il le prit et l'introduisit auprès d'Abd-allah, fils d'Ahmed, fils de Maïmoun [1]. Suivant d'autres, c'était Ahmed, fils de Mohammed, fils d'Ahmed, fils d'Abd-allah, fils de Maïmoun.

Or, Ahmed disait à Hasan, fils de Hauscheb, le charpentier, de Coufa : « Abou'lkâsem, seriez-vous disposé à aller dans « un pays étranger pour le service de Dieu ? — C'est à vous, « mon maître, lui répondait celui-ci, à ordonner. » Lorsqu'il eut une conférence avec le fils de Fadhl, il lui dit (c'est-à-dire au daï) : « Voilà que ce que vous désiriez est arrivé, ô « Abou'lkasem ! Voilà un homme du Yémen : c'est un homme « qui jouit d'un grand crédit et d'une fortune considérable ; « c'est un Schii ; vous pourrez faire ce que vous voudrez. Il y « a dans ce pays-là beaucoup de Schiis : partez donc, et faites-« leur connaître que vous êtes l'envoyé du Mehdi, qu'il va « paraître à cette époque-ci dans le Yémen ; rassemblez des « hommes et de l'argent ; pratiquez assidûment la prière, le « jeûne, et une vie austère ; conformez votre conduite à la « doctrine littérale, et ne manifestez point la doctrine mys-« tique ; dites seulement que chaque chose a un sens inté-« rieur ; s'il survient quelque chose que vous ignoriez, dites :

[1] Il est évident qu'il faut lire : *auprès d'Ahmed, fils d'Abd-allah, fils de Maïmoun.*

« *Il y a quelqu'un qui sait cela, mais ce n'est pas le moment* « *d'en parler.* » Le daï et le fils de Fadhl se réunirent donc, et partirent ensemble pour le Yémen. Le fils de Hauscheb se fixa à Aden : il y avait là des Schiis qui étaient connus sous le nom de *Bénou-Mousa*, ce dont le fils de Maïmoun (c'est-à-dire Ahmed) était instruit. Ebn-Hauscheb se logea dans leur voisinage, et se mit à vendre les étoffes qu'il avait apportées, menant assidûment une vie mortifiée et austère. Les Bénou-Mousa allèrent le trouver, et lui dirent : « Dans « quel but êtes-vous venu ici ? » Il répondit que c'était pour des affaires de commerce. « Vous n'êtes point, lui dirent-ils, « un marchand ; vous êtes l'envoyé du Mehdi, et déjà nous « sommes instruits à votre sujet. » Puis ils se firent connaître de lui. Alors il leur découvrit l'objet de sa mission, et il se rendit ensuite à Aden-Lâa. Pour le fils de Fadhl, il retourna dans sa ville. Ebn-Hauscheb étant arrivé à Aden-Lâa, fortifia leurs dispositions, leur fit entendre que l'affaire du Mehdi allait bientôt s'accomplir, et qu'il sortirait du milieu d'eux, et leur recommanda de réunir le plus qu'ils pourraient de chevaux et d'armes. Le parti d'Ebn-Hauscheb acquérait chaque jour de nouvelles forces ; la renommée de ses succès parvenait à tout ce qu'il y avait à Coufa d'imamis et de diverses sectes des Schiis, et ils se hâtaient à l'envie d'aller se joindre à lui, se servant réciproquement les uns aux autres de maison de refuge [1]. Leur nombre devint considérable, et ils acquirent une force imposante. Ebn-Hauscheb attaqua ses voi-

[1] فيبادرون اليه بعضهم لبعض دار الهجرة. Voyez ce que j'ai dit sur ce mot, *la maison de la fuite* دار الهجرة, ci-devant, p. CXCII. L'auteur veut dire que ces sectaires, c'est-à-dire ceux du Yémen, et ceux qui venaient les trouver et grossir leur parti, se servaient réciproquement d'appui et de soutien.

sins, il pilla, fit des captifs, imposa des contributions, et envoya à ceux des enfants d'Abd-allah Kaddah qui résidaient à Coufa, de grandes sommes d'argent, des présents et des choses de prix; il en faisait passer aussi au fils de Fadhl.

Il avait été envoyé dans le Magreb deux hommes [1], dont l'un se nommait *Holwani*, et l'autre *Abou-Sofiyan*, et on leur avait ordonné [2] de se rendre dans les parties les plus éloignées du Magreb, et d'éviter les grandes villes et les lieux où il y avait des chaires musulmanes; on leur avait prescrit d'établir leur résidence à une grande distance l'un de l'autre, de dire que chaque chose a un sens intérieur, en ajoutant : « Quant à « nous, on nous a dit : Allez, car le Magreb est une terre en « friche; labourez-la, retournez-la, jusqu'à ce que vienne le « maître. » L'un d'eux s'établit dans le pays de Kétama, à Marmadjinna, et l'autre à Souk-himar. Les habitants de ces contrées conçurent de l'affection pour eux; quant à eux, ils envoyaient au fils de Kaddah les présents qu'on leur faisait. Après être demeurés beaucoup d'années dans ces régions, ils moururent à peu de distance l'un de l'autre. Alors Ebn-Hauscheb dit à Abou-Abd-allah Hoseïn, fils d'Ahmed, fils de Zacariya, le Schii, qui était venu auprès de lui : « Abou-Abd-« allah, la terre de Kétama, dans le Magreb, a été labourée « par Holwani et Abou-Sofyan; maintenant ils sont morts, il « n'y a que toi qui puisses les y remplacer; hâte-toi donc d'y « aller, car elle est disposée et préparée pour te recevoir. » Abou-Abd-allah partit donc, et Ebn-Hauscheb lui associa Abd-

[1] وكانوا بعدوا الى المغرب رجلان. Je pense qu'il faut lire بعثوا رجلين *ils avaient envoyé deux hommes.*

[2] On lit dans le texte, *ils leur avaient ordonné.... ils leur avaient dit*, sans qu'on voie quel est le sujet de ces verbes, en sorte qu'il est impossible de juger si ces deux daïs avaient reçu leur mission d'Ebn-Hauscheb ou d'Ahmed, fils d'Abd-allah.

allah, fils d'Abou-Mélahif, lui fournit de l'argent, et lui donna des avis sur la conduite qu'il devait tenir et les artifices qu'il devait employer. Abou-Abd-allah avait vu lui-même de quelle manière se comportait Ebn-Hauscheb, et avait connu la marche qu'il tenait : il alla à la Mecque, et nous raconterons plus tard ce qu'il y fit.

Quant à Ahmed, fils d'Abd-allah, fils de Maïmoun, lorsqu'il se vit en force et en possession de grandes richesses, il prétendit être un descendant d'Akil, fils d'Abou-Taleb; mais, malgré cela, ces gens-là tenaient secrètes leurs démarches, ils se tenaient eux-mêmes cachés ; ils changeaient leurs noms et les noms de leurs daïs, et se transportaient souvent d'un lieu dans un autre.

Ahmed étant mort, Hoseïn se rendit à Salamia, où étaient de grandes richesses qui y avaient été mises en dépôt par son grand-père Abd-allah Kaddah : il y avait aussi des agents, des serviteurs et des domestiques. Il était resté à Bagdad un des enfants du fils de Kaddah, savoir, Abou'lschélalaa, dont le nom était *Mohammed, fils d'Ahmed, fils d'Abd-allah, fils de Maïmoun, fils de Daïsan*. Celui-ci était doué de tous les talents qui conviennent à la cour des rois, mais celui qui résidait à Salamia prétendait être *le légataire, le maître de la chose*[1] à l'exclusion de tous les autres descendants de Kaddah. Il entretenait la correspondance avec les daïs, qui correspondaient de leur côté avec lui, du Yémen, du Magreb et de Coufa. Il arriva qu'un jour la conversation tomba, en sa présence, à Salamia, sur les femmes; on lui vanta la beauté d'une femme mariée à un forgeron juif, et que le décès de son mari laissait veuve. Il chargea un de ses agents de la lui faire épouser : cet homme lui représenta qu'elle était

[1] الوصى صاحب الامر — C'est-à-dire, *le véritable imam.*

pauvre et avait un fils : « Que nous importe, dit-il, la pauvreté ? fais-la-moi épouser; gagne-la par des promesses, et « donne-lui tout ce qu'elle voudra. » Il l'épousa en effet, et l'aima passionnément; elle lui plut extrêmement. Son fils lui ressemblait pour la beauté : Hoseïn conçut de l'affection pour lui, le fit élever et instruire avec soin, et lui donna des domestiques et des camarades. Le jeune homme apprit bien, et montra une âme élevée et un génie porté aux grandes choses. Parmi les savants de cette secte [1], il y en a qui disent que l'imam de la postérité de Kaddah, celui qui résidait à Salamia, mourut sans avoir d'enfant, et qu'il transporta ses droits au fils du forgeron juif; que c'est lui qui est Obeïd-allah, auquel on a donné l'épithète de *Mehdi*. Ils disent que Hoseïn lui avait révélé tous les secrets de la secte, tant en fait de discours qu'en fait d'action; qu'il lui avait donné ses richesses, et avait ordonné à ses agents et à ses compagnons de lui obéir, de le servir, et de l'aider de leur secours; qu'il leur avait déclaré que c'était lui qui était l'imam, le légataire, et lui avait fait épouser la fille de son oncle paternel, Abou'lschélalaa. C'est ainsi que la chose est racontée par Abou'lkasem Abyadh, le descendant d'Ali, et par d'autres écrivains bien instruits de ce qui concerne cette secte. D'autres personnes, en petit nombre, disent que cet Obeïd-allah, surnommé *le Mehdi*, appartient effectivement à la postérité de Kaddah. Il y en a qui racontent encore la chose d'une autre manière, que nous rapporterons plus tard, s'il plaît à Dieu. Voilà ce qu'on dit touchant l'origine de la dynastie des Obeïdis. Maintenant nous allons rapporter ce que fit le Schii dans le Magreb.

[1] فمن العلماء من اهل هذه الدعوة من يقول — Je conjecture que ce texte est altéré, et que l'auteur avait dit : *D'entre les savants qui connaissent cette secte, il y en a qui disent, etc.*

HISTOIRE D'ABOU-ABD-ALLAH LE SCHII, DAÏ DU MAGREB; SES AVENTURES; COMMENT IL A PARU SUR LA SCÈNE, ET QUELLES ONT ÉTÉ SES CONQUÊTES DANS LE MAGREB.

Abou-Ishak Ibrahim le cateb, connu sous le nom d'Ebn-alrékik, dans son Histoire de la province d'Afrique, et d'autres historiens, d'entre ceux qui ont écrit l'histoire de cette dynastie, disent qu'Abou-Abd-allah le Schii habitait Coufa, suivant d'autres Sanaa, et que son nom était *Hoseïn, fils d'Ahmed, fils de Mohammed, fils de Zacariya.* Il vint trouver celui qui prétendait être l'imam, c'est-à-dire le descendant de Kaddah, dont nous avons parlé et dont la généalogie est rapportée de diverses manières; celui-ci l'envoya auprès d'Abou'lkasem Hasan, fils de Hauscheb, de Coufa, (surnommé) *le charpentier :* c'est le même qu'on connaît sous le nom de *Sanadiki,* et qui exerçait le ministère de daï dans le Yémen; en même temps il écrivit au fils de Hauscheb de lui prêter secours et de fournir à ses besoins. Il recommanda à Abou-Abd-allah de prendre modèle sur Ebn-Hauscheb, d'examiner comment il s'y prenait, et de faire de même, après quoi il devrait se rendre dans le Magreb. Abou-Abd-allah partit donc, et se rendit auprès d'Abou'lkasem (fils de Hauscheb). Celui-ci le reçut chez lui, et le traita avec toute sorte d'égards. Abou-Abd-allah resta chez lui, depuis le moment où les pèlerins furent de retour de la Mecque au Yémen, jusqu'à l'époque de leur départ (pour la Mecque), l'année suivante; il partit alors en leur compagnie pour la Mecque[1].

[1] Je termine ici cet extrait : les lecteurs de mon Introduction connaissent la suite des aventures d'Abou-Abd-allah dit *Alschii* ou *le Schii*, et d'Obeïd-allah dit *le Mehdi.*

*

# NOTICE DES MANUSCRITS,

TANT DE LA BIBLIOTHÈQUE ROYALE DE PARIS,
QUE D'AUTRES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES OU PARTICULIÈRES,

CONTENANT DES PORTIONS DES LIVRES RELIGIEUX DES DRUZES.

Comme dans mon travail sur la religion des Druzes je citerai à chaque instant des passages extraits des écrits dont se compose le recueil des livres religieux de cette secte, je ne puis me dispenser de faire connaître sommairement ces différents écrits, et d'indiquer les manuscrits des diverses bibliothèques de l'Europe dans lesquels ils se trouvent.

A une époque où je pensais devoir renoncer à publier mon travail, je m'étais proposé de donner une notice un peu étendue de chacun de ces écrits, dans une suite de mémoires qui devaient être lus dans les séances de l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres. J'avais commencé l'exécution de ce projet, et les deux premiers mémoires de cette série ont été imprimés dans les tomes IX et X du recueil de l'Académie. J'avais dû commencer par faire connaître en général les manuscrits dont j'allais m'occuper, pour orienter le lecteur et lui présenter un fil qui pût lui servir de guide dans toute la suite de mon travail; après quoi je donnais une analyse, plus ou moins étendue, mais toujours un peu substantielle du contenu de chaque pièce. Il n'en sera pas ainsi dans la présente notice; je me con-

tenterai, pour chaque pièce, d'en donner le titre et d'indiquer, toutes les fois que cela sera possible, la date de l'écrit et le nom de l'auteur. J'y ajouterai parfois une courte indication du sujet auquel elle a trait. Quant à la notice générale des volumes où ces écrits sont contenus, je l'emprunterai en grande partie à mon premier mémoire, qui est imprimé dans le tome IX du recueil de l'Académie.

Un article inséré dans le Journal des Savants de 1703 nous apprend à quelle époque et comment les manuscrits des livres des Druzes que possède la Bibliothèque royale sont venus enrichir ce dépôt. Voici d'abord le titre de cet article ; je dois le rapporter textuellement parce qu'il donnera lieu, par la suite, à quelques observations critiques.

« *Kitab almachahid oualasrar altaouhhidya* [1] (c'est-à-dire, « le Livre des témoignages des mystères de l'unité), composé « par Hamza ben-Ahmed, grand pontife de la religion des « Druzes, en quatre tomes in-4°, et traduit en français, sui- « vant l'ordre de M. de Pontchartrain, secrétaire d'état, par « le sieur Pétis de la Croix, professeur royal en langue arabe, « en l'année 1701 ; livre manuscrit.

« Les trois premiers volumes de ce livre furent apportés « de Syrie en 1700, et présentés au roi, le 15 juillet, par « Nasr-allah Ben-Gilda, médecin syrien ; le IVe volume a été « trouvé dans la Bibliothèque de feu M. Piques, docteur de « Sorbonne [2]. Si l'on en croit Nasr-allah, ce livre est extrême- « ment rare ; et il ne faut pas s'en étonner, puisqu'il est dé- « fendu à ceux de cette religion de le tirer du trésor du « pontife, et de l'avoir chez eux, entier ou en partie, sous

[1] كتاب المشاهد والاسرار التوحيديه

[2] Le docteur Piques est mort à Paris, le 9 mai 1699. Voyez le P. Lebrun, *Explication de la messe*, t. III, p. 59.

« peine d'être mis en pièces. Aussi ce ne fut pas sans diffi-
« culté que Nasr-allah eut en son pouvoir l'exemplaire qu'il
« a apporté en France.

« Nasr-allah assurait qu'il y avait beaucoup de ces uni-
« taires (c'est-à-dire des Druzes, adorateurs de Hakem) ré-
« pandus dans la Syrie, dans l'Égypte, au Caire, et à Ke-
« frin, ville près d'Alep; mais leur principale habitation est
« sur le mont Liban et le long des côtes de Syrie. Ils sont
« maîtres de Barout, qui est l'ancienne Béryte; c'est leur
« port de mer, et le lieu de leur commerce, qui n'est pas
« grand. Leurs principales marchandises sont le vin, les
« soies, et beaucoup de salpêtre qu'on trouve dans le Kes-
« rouan où habitent les Maronites, et dans la montagne des
« Druzes. Ils ont environ mille bourgs ou villages. Celui où
« leur émir fait sa résidence s'appelle *Deïr-alcamar*, et celui
« où l'on a trouvé ce manuscrit s'appelle *Baclin* : ce fut
« dans la maison du chec Nasr-eddin, un de leurs grands-
« prêtres. »

L'auteur de cet article donne d'ailleurs une idée générale de la religion des Druzes, et un léger aperçu des soixante et dix pièces que contiennent les quatre volumes de la Bibliothèque royale; mais tout cela est étranger à mon sujet.

Avant que Nasr-allah eût fait don au roi des manuscrits dont il s'agit, le docteur Piques possédait déjà, comme on vient de le voir, un volume manuscrit d'un semblable recueil. Rien ne m'apprend par quelle voie il s'était procuré ce volume, qui, après sa mort, a passé, en vertu de son testament, dans la bibliothèque des Dominicains de la rue Saint-Honoré, et qui est aujourd'hui dans celle du roi. Une main à moi inconnue a écrit sur le dernier feuillet ces mots : *Sethianorum liber;* et sur le même feuillet on lit, de la main du docteur Piques, *Livre des Druzes*. Le premier feuillet

porte ces mots, écrits, je crois, par Pétis de la Croix, *tome III des Druzes;* mais c'est arbitrairement que Pétis a donné à ce volume la dénomination de *tome III*.

Les manuscrits de l'ancien fonds de la Bibliothèque royale qui contiennent les livres sacrés des Druzes, ou, pour parler plus exactement, une partie de ces livres, sont au nombre de quatre, de format petit in-4°; ils portent les n° 1580, 1581, 1582 et 1583.

La Bibliothèque royale possède encore aujourd'hui un autre manuscrit de la religion des Druzes, qui appartenait autrefois à la maison de l'Oratoire de la rue Saint-Honoré, où il portait le n° 281. On avait écrit sur le premier feuillet, *Responces des Druz contre les Nosseirie;* et une autre main avait effacé *des Druz* pour y substituer *des sectateurs de Hamze*, et avait ajouté *et contre les Durzis*. Ce volume, de petit format, contient vingt-six lettres ou traités, précisément les mêmes qu'on lit dans le manuscrit n° 1581 de l'ancien fonds de la Bibliothèque royale.

Cette bibliothèque n'est pas la seule qui possède des manuscrits de quelques portions du recueil des Druzes. Il en existe, à ma connaissance, un volume dans la bibliothèque du Vatican, un pareillement dans la bibliothèque impériale de Vienne, deux dans celle de l'université de Leyde, quatre à Oxford, dans la bibliothèque Bodleyenne. Quelques bibliothèques particulières en renferment aussi des parties.

Le manuscrit de la bibliothèque de Vienne contient dix-neuf pièces ou traités, qui tous, suivant M. de Hammer, sont l'ouvrage de Moktana ou Béha-eddin[1]. Toutes ces pièces se trouvent dans le manuscrit du docteur Piques. Si l'on en croyait la notice donnée par M. de Hammer, une de ces dix-

[1] Voyez *Mines de l'Orient*, t. II, p. 409 et 410.

neuf pièces serait intitulée, الفاضل والمفضول ; mais j'avais conjecturé, il y a longtemps, que ce n'était qu'une méprise, et que cet écrit est celui qui a pour titre : الرسالة الشافية لنفوس الموحدين المرضة لقلوب المقصرين الجاحدين. Une lettre de M. de Hammer m'a appris tout récemment que je ne m'étais point trompé.

Le manuscrit du Vatican que j'ai eu entre les mains ne contient que ce qui se trouve dans le volume de la Bibliothèque royale n° 1581. Les deux manuscrits de Leyde répondent exactement à nos manuscrits n°s 1580 et 1581. Les deux manuscrits n°s 398 et 454 de la bibliothèque Bodleyenne ne sont qu'un double du manuscrit de Piques, ou de nos manuscrits n°s 1582 et 1583. Enfin un volume apporté du Levant, il y a quelques années, par M. Berggren, chapelain de la légation suédoise, à Constantinople, répond au manuscrit n° 1580.

Feu M. Caussin, membre de l'Institut, possédait aussi trois volumes manuscrits relatifs aux Druzes, et qui ont appartenu autrefois à M. Périsse, professeur de turc au collége de France. L'un de ces volumes est un traité de la doctrine chrétienne et des erreurs des Druzes, composé par un Druze converti au christianisme; il est étranger à la présente notice. Des deux autres, l'un répond au n° 1580 de la Bibliothèque royale; l'autre contient plusieurs des pièces du n° 1582, et en outre, 1° la pièce intitulée, الرسالة الموسومة بالاسرار ومجالس الرحمة للاولياء الابرار, qui se trouve à la fin du n° 1583, mais appartenait à un autre volume; 2° une pièce intitulée, الرسالة الموسومة بمجالس الرحمة, dont on ne trouve que les premières lignes dans le manuscrit n° 1583. Il y a dans ce volume de M. Caussin plusieurs lacunes, qui proviennent sans doute du manuscrit sur lequel a été prise

cette copie; le copiste, qui ne s'en est pas aperçu, a écrit de suite, et comme si c'était une seule et même pièce, des portions des pièces 13, 14 et 15 du manuscrit n° 1582.

Je parlerai plus tard de deux manuscrits appartenant à la bibliothèque Bodleyenne, dont il n'existe point à ma connaissance de double en Europe.

Si l'on en croit le titre qui se lit au commencement des n°s 1580 et 1583, tout le recueil des livres sacrés des Druzes est intitulé, كتاب مشاهد الاسرار التوحيدية لمولانا, c'est-à-dire, « Livre des témoignages des mystères de la doctrine « unitaire, par N. S. Hakem[1]. » Mais il faut observer que dans ces deux volumes ce titre est de la main de Pétis de la Croix, et qu'il ne se lit nulle part dans le manuscrit du docteur Piques. On le lit, avec quelques différences, au commencement du fragment placé à la fin du n° 1583; il y est conçu en ces termes : هذا جزوا من كتاب المشاهد والاسرار التوحيدية لمولانا. Là encore il paraît être d'une main européenne, ou du moins d'une main différente de celle du copiste qui a écrit le fragment dont il s'agit. Toutefois il y a lieu de croire que le recueil des Livres sacrés des Druzes, ou une partie de ce recueil, porte effectivement ce titre; car M. Adler, dans le tome I^er du *Museum Cuficum*, s'exprime ainsi : *Libri legis Druzorum, quantùm è libello nostro manuscripto intelligimus, duobus voluminibus continentur. Unum ab ipso Hamze ex ore Hakemi conscriptum esse dicitur, et à nemine nisi principe initiatorum conservatur et legitur. Volumen aliud, in duas partes divisum, inscribitur* كتاب المشاهد والاسرار التوحيدية, *Liber documentorum et arcanorum religionis Druzæ, variosque libellos comprehendere videtur.* L'écrit duquel

[1] Aucun des écrits compris dans le recueil des Druzes n'a pour auteur le khalife Hakem

M. Adler dit avoir tiré ces notions sur les livres des Druzes est un mémoire manuscrit, écrit en italien, que possédait le cardinal Borgia, et où M. Adler a puisé tout ce qu'il dit de ce peuple. On trouvait cités dans ce mémoire quelques textes extraits des livres des Druzes, et M. Adler, qui en a fait usage, s'exprime ainsi : *Impenetrabile secretum viatoribus has notiones invidit, quia tùm sacra, tùm libros suos, maximâ diligentiâ abscondunt. Nemini contigit esse tam felici, ut certa quædam ab iis acciperet; et libellus bibliothecæ Borgianæ primus est qui authenticas relationes ex eorum libris nobis communicet. Ex hoc fonte hausimus quæ dicturi sumus, et ipsa verba arabica, ubi ea inveniemus, in margine adjiciemus.*

Ceci prouve évidemment que M. Adler, lorsqu'il s'occupait de ce travail, ignorait que la bibliothèque du Vatican possédait un volume des écrits sacrés des Druzes, et qu'il en existait pareillement à Paris, à Leyde, à Vienne et à Oxford. Ajoutons que plusieurs des textes des livres des Druzes, cités par l'auteur du mémoire italien, et d'après lui par M. Adler, ne se lisent point dans les pièces dont j'ai eu connaissance. Cette observation, jointe à quelques autres, m'avait démontré, il y a longtemps, que nous ne possédions qu'une partie de leurs livres sacrés.

Pétis de la Croix était fortement persuadé que le recueil entier de ces livres se composait de sept parties; et cette opinion est exprimée d'une manière positive dans cette note latine qui se lit au commencement du manuscrit n° 1580 : *Prima pars ex septem operis in quo de religione Druzorum tractatur.* Les manuscrits n^os^ 1581 et 1583 offrent aussi des notes du même genre, mais qui ne contiennent rien de relatif au nombre de parties dont le recueil se compose. Celle du n° 1581 est conçue en ces termes, *Pars secunda religionis Druzorum, in quâ præcipuè refutatur secta Nosaïritarum,* et

est certainement due à une personne qui n'avait fait que jeter les yeux sur ce volume, car, de vingt-six pièces qu'il contient, il n'y en a qu'une seule qui ait pour objet la réfutation de la doctrine des Nosaïris. Le manuscrit n° 1583 est, comme je l'ai dit, de la main de Pétis de la Croix, et a été copié sur le manuscrit du docteur Piques; mais on a joint à la fin un fragment, consistant en quelques feuillets qui ont dû faire partie d'un autre volume. On lit en tête de ce fragment : *Hic tractatus est primus secundæ partis hujus operis in quo de religione Druzorum, etc.* Pétis de la Croix n'a pas manqué d'écrire en tête du n° 1582, « Tome troisième des sept « de la religion des Druzes ; » et au commencement du n° 1583 il a écrit en arabe, « Quatrième partie du livre, etc.; » mais je crois que toutes ces notes sont sans aucune autorité. Je n'ai rien trouvé, dans tout le cours de mon travail, qui pût m'apprendre de combien de volumes se compose le recueil entier; et je dois faire remarquer, à l'appui de ce que je dis ici, que le manuscrit du docteur Piques, qui contient tout ce qui forme les nos 1582 et 1583 de la Bibliothèque royale, est sans aucune division. J'ai même tout lieu de penser que le fragment placé à la fin du n° 1583 fait partie d'un volume qui devrait être mis entre le n° 1581 et le n° 1582 ; et voici, je crois, ce qui a donné lieu de supposer que le recueil entier se compose de sept parties.

Un examen superficiel des livres des Druzes aura fait reconnaître que la doctrine de cette secte, en dispensant les initiés des sept préceptes du mahométisme, la croyance de l'unité de Dieu et de la mission divine de Mahomet, la prière, l'aumône, le jeûne, le pèlerinage de la Mecque, la guerre contre les infidèles, enfin, la soumission à l'autorité légitime, leur imposait sept autres devoirs, savoir : d'être vrais dans leurs paroles, de veiller à leur sûreté réciproque, de renoncer

absolument à toute croyance antérieure, de n'avoir aucune liaison avec les sectateurs des autres religions, de confesser que le Seigneur (c'est-à-dire la divinité personnifiée dans Hakem) a existé à toutes les époques et dans tous les âges du monde; d'être content de ses œuvres, quelles qu'elles soient; enfin, de se résigner sans réserve à ses ordres, dans le bonheur comme dans l'adversité. Quelques passages de ce genre, mal entendus, ont pu faire croire que ces livres religieux se divisaient en sept parties. Outre cela, le nombre *sept* est souvent rappelé, dans les livres des Druzes, comme un nombre mystérieux : on y rappelle qu'il y a sept cieux, sept terres, sept planètes, sept jours de la semaine, sept éléments; que la taille de l'homme est de sept palmes, et chaque palme de sept doigts; qu'il y a sept ouvertures au visage de l'homme; que l'Alcoran renferme sept espèces d'objets, comme lois, récits, paraboles, etc.; qu'on le lit suivant sept éditions différentes; qu'on fait sept fois le tour de la Caaba; qu'on compte sept imams, sept *nateks* ou législateurs, sept *asas* ou vicaires des *nateks*; que Hakem a porté sept ans des vêtements noirs; qu'il a laissé croître ses cheveux pendant sept ans; que, pendant sept ans, il a tenu les femmes enfermées, sans leur permettre de sortir de leurs maisons; que, pendant sept ans, il n'a fait usage que d'un âne pour monture, etc. Enfin, ce qui a pu achever de convaincre que le recueil des livres sacrés devait se composer de sept volumes, c'est qu'un écrit important, qui est le premier dans le manuscrit de Piques, et par lequel commence le manuscrit n° 1582, est intitulé : الجزو الاوّل من السبعة اجزاء *la première partie des sept parties.* Pétis de la Croix, voyant bien que ce ne pouvait pas être là le premier volume du recueil, a, dans sa copie, effacé le mot الاوّل *la première*, qu'il avait d'abord écrit, et y a substitué الثالث *la troisième.*

Il se serait bien gardé de falsifier ainsi le texte, s'il eût fait attention que, dans cet écrit même, l'auteur annonce que, pour raffermir la foi ébranlée des unitaires et les éclairer sur ce qui concerne la pratique des sept commandements de leur religion, il se propose de traiter successivement, dans sept écrits, de ces préceptes, et que cet écrit-ci est le premier des sept. Ensuite un titre spécial avertit qu'il va traiter du premier commandement, qui a pour objet la véracité dans les paroles. Il est bon de ne laisser aucun doute là-dessus, et pour cela il suffira de transcrire quelques lignes de cet écrit[1].

[1] Le savant auteur du Catalogue des manuscrits orientaux de la bibliothèque Bodleyenne remarque avec raison que j'ai eu tort d'attribuer cet écrit à Hamza. Cela est évident, et je n'ai pas pu m'y tromper, puisque je l'avais traduit en entier : c'est donc par une pure distraction que j'ai écrit *Hamza*, au lieu de *l'auteur de cet écrit.* Je n'ai pas voulu dire non plus, comme il le pense, que par ces mots, *la première partie des sept parties*, il fallait entendre *le premier entre les sept commandements.* J'ai voulu dire, comme l'auteur le dit lui-même, qu'il avait l'intention de composer sept écrits, dans chacun desquels il traiterait de l'un des sept commandements, et que ces écrits se succéderaient les uns aux autres. Le texte que voici ne laisse aucun doute là-dessus :

فوضعت هذا الكتاب وهو الجزوُ الاول من السبعة اجزاء تشتمل على فرائض فرضها مولانا ذو المنة والاحسان وانطق بها عبده قائم الزمان يتلو بعضها بعضا ويوضح فى العقل انها فرضا في كل كتاب ذكر ما يجب ان يفرض واسقاط ما يجب ان يسقط وينقض

Chaque traité devait donc se composer de deux parties: la première, consacrée à prouver la légitimité d'un des sept commandements; la seconde, destinée à démontrer l'abrogation de celui des préceptes de l'islamisme auquel correspond le commandement de

*Du commandement qui prescrit la véracité dans les paroles.*

« Société des frères, qui adorez notre Seigneur, libéral et « bienfaisant, et qui reconnaissez pour imam le *Kaïm-alzéman* « (c'est-à-dire le chef de ce siècle, Hamza lui-même), sachez « que notre Seigneur, qui est bienfaisant et libéral, nous a « donné le commandement d'observer la vérité dans nos dis- « cours, et de veiller à la sûreté de nos frères. A ces deux « qualités en sont jointes cinq autres : ce qui fait en tout sept « qualités propres à la religion unitaire, et qui remplacent les « sept observances fondamentales de la loi (musulmane). « Celui d'entre vous qui connaît bien les obligations qui lui « sont imposées par ces sept commandements est en état de « distinguer la vérité du mensonge. La première et la plus « grande de ces obligations, c'est la véracité, etc. »

Vient ensuite ce titre : *Du précepte relatif à la véracité dans les paroles.* Ce sujet terminé, on lit cet autre titre : *De la prière et de son abrogation, tant au sens littéral qu'au sens mystique.* Puis, l'auteur reprend ainsi : « Je me propose de vous expli- « quer les six commandements qui suivent celui de la véra-

la religion unitaire. Conformément à ce plan, le premier traité développe d'abord le sens et les conséquences du premier commandement unitaire qui prescrit la *véracité dans les paroles;* puis, ensuite, il démontre l'abrogation du précepte *de la prière,* qui est le premier commandement de l'islamisme. L'auteur du Catalogue m'objecte que dans ce premier traité il est aussi question du second commandement unitaire, par lequel il est enjoint aux fidèles de *veiller à leur sûreté réciproque,* mais il se trompe : l'auteur dit bien qu'un unitaire peut, sans manquer au premier commandement, mentir dans l'intérêt de son frère unitaire, mais c'est là un cas de conscience relatif au premier commandement, et nullement l'exposition du second commandement.

« cité dans les paroles, et l'abrogation des six préceptes fon-
« damentaux (de l'islamisme) qui suivent celui de la prière,
« tant au sens littéral qu'au sens mystique. »

Il est temps maintenant de passer à la description de chaque volume en particulier, et à l'indication des pièces qu'ils contiennent.

Je donnerai à chaque pièce un double numéro ; le premier indiquera le rang qu'elle occupe dans le volume auquel elle appartient; l'autre, celui qu'elle a dans la collection entière, autant du moins qu'elle nous est connue.

Le manuscrit n° 1580 contient 116 feuillets ou 231 pages. Sur la première page on trouve une note abrégée des principales époques de la vie de Hakem. Cette note se termine par ces mots : « Nous allons commencer, avec l'assistance de
« N. S. Hakem (dont le nom est digne de gloire), l'exposition
« de notre religion druze. Nous sommes ceux qui avons été
« mis en possession de la foi après la religion de Mahomet,
« fils d'Abd-allah, à qui se rapporte l'hégire des Musulmans.
« Que la malédiction de N. S. soit sur lui ! » Ces derniers mots sont surchargés [1].

On ne peut douter que ce volume ne soit le premier du recueil des Druzes ; car il se termine par ces mots : « Ici finit
« la première partie. Elle sera suivie de la seconde, s'il plaît
« à N. S., etc. » Ce premier volume contient quatorze pièces dont voici les titres :

[1] Voyez *Chrestom. ar.* 2e édition, t. II, p. 229; et *Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, t. IX, p. 45.

1[re] DU VOLUME ET DU RECUEIL ENTIER.

نسخة السجل الذى وجد معلقا على المشاهد فى غيبة مولانا الامام الحاكم

Diplôme qui fut trouvé suspendu dans les mosquées au moment de la disparition de N. S. l'imam Hakem [1].

Cette pièce est datée du mois de dhou'lkaada de l'an 411.

2[e]. — II[e].

السجل المنهىّ فيه عن الخمر

Diplôme contenant la prohibition du vin [2].

Cette pièce est datée du mois de dhou'lkaada de l'an 400.

3[e]. — III[e].

خبر اليهود والنصارى

Récit de l'aventure des juifs et des chrétiens [3], etc. Sans date.

4[e]. — IV[e].

نسخة ما كتبه القرمطى الى مولانا الحاكم بامر الله امير المومنين عند وصوله الى مصر

Copie de la lettre écrite par le Karmati, lors de son arrivée

[1] Ce traité a été publié dans ma Chrestomathie arabe, t. II, p. 191.

[2] *Chrestom. ar.* t. II, p. 202.

[3] J'ai fait connaître cette pièce ci-devant dans la vie de Hakem. Voyez aussi *Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, t. IX, p. 48. Elle se trouve traduite en anglais dans le volume dont je parlerai plus loin.

en Égypte, à N. S. Hakem-biamr-allah, émir des croyants[1].

Cette pièce contient aussi la réponse de Hakem.

5°. — Vᵉ

ميثاق ولى الزمان

Formule de profession de foi que doit faire celui qui embrasse la religion de Hakem[2].

6ᵉ. — VIᵉ.

الكتاب المعروف بالنقض الخفي

Traité intitulé : *l'Abrogation cachée.*

Ce traité est ainsi nommé parce qu'il a pour objet de faire voir que Hakem, en établissant sa religion, a abrogé, sous des emblèmes mystérieux, les préceptes de la religion musulmane, tant dans leur sens littéral et sensible que dans leur sens mystique et spirituel.

Cette pièce est datée du mois de safar de l'année 408 de l'hégire, 1ʳᵉ de Hamza[3].

7ᵉ. — VIIᵉ.

الرسالة الموسومة ببدو التوحيد لدعوة الحق

Lettre intitulée : *les Éléments de la doctrine unitaire, pour la prédication de la vérité*[4].

1 *Chrestom. ar.* t. II, p. 205, et Introduction, ci-devant, p. CCXXIV; *Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, t. IX, p. 50.

2 Voyez *Chrestom. ar.* t. II, p. 206; et M. Adler, *Mus. Cuf.* part. I, p. 134.

3 *Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, tome IX, page 53.

4 *Ibid.* page 54.

Cet écrit est daté de l'année 408 de l'hégire, 1re de Hamza, au mois de ramadhan : la pièce précédente y est rappelée.

8e. — VIIIe.

ميثاق النسا

L'engagement des femmes [1].

Cet écrit est ainsi nommé, parce qu'il est destiné à être lu aux femmes unitaires. Il prescrit aussi aux ministres les règles de bienséance et de modestie qu'ils sont tenus d'observer en instruisant les femmes.

9e. — IXe.

رسالة البلاغ والنهاية فى التوحيد الى كافة الموحدين المتبرئين من التلحيد

Le complément et la perfection de la religion unitaire, adressé à tous les unitaires qui sont exempts d'erreur [2].

Cette lettre est datée du mois de moharram de la 2e année de Hamza (409 de l'hégire).

10e. — Xe.

الغاية والنصيحة

Le dernier terme et le conseil salutaire [3].

Ce traité est daté du mois de rébi second de la 2e année de Hamza.

Cette pièce a été traduite en anglais, d'après la traduction

[1] *Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, tome X, page 89.

[2] *Ibid.* page 93.

[3] *Ibid.* page 100.

française inédite de M. Venture, et imprimée dans le volume intitulé : *Appendix to the Memoirs of the baron de Tott.*

### 11e. — XIe.

كتاب فيه حقائق ما يظهر قدّام مولانا جل ذكره من الهزل

Écrit qui contient le vrai sens des actions folâtres qui se faisaient en présence de N. S[1].

### 12e. — XIIe.

السيرة المستقيمة

La relation véritable[2].

Cet écrit est ainsi nommé sans doute parce qu'il contient le récit d'un grand nombre de traits de la vie de Hakem, qui sont rapportés comme des preuves de sa divinité.

Il est daté du mois de djoumadi premier de la 2e année de Hamza.

On en trouve une traduction anglaise dans le volume déjà indiqué.

### 13e. — XIIIe.

كشف الحقائق

Les vérités dévoilées.

Ce traité est du mois de ramadhan de la 2e année de Hamza.

C'est Hamza qui est l'auteur de cet écrit. Il y expose son

[1] *Mém. de l'Acad. des inscript. etc.* t. X, p. 109.

[2] Les analyses que je m'étais proposé de donner dans les Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres se sont arrêtées à la 11e pièce. Je ne sais s'il me sera possible de reprendre ce travail.

système sur la production des ministres de la religion unitaire, qu'on peut considérer comme des émanations immédiates ou médiates de la divinité, lesquelles résident successivement dans divers personnages, et sur celle des ministres d'une puissance rivale et mauvaise. On y trouve tout le système hiérarchique de la secte des Druzes.

14e. — XIVe.

الرسالة الموسومة بسبب الاسباب وكنز لمن ايقن واستجاب

Lettre intitulée : *la Cause des causes et le trésor de ceux qui ont cru, et qui ont répondu à l'appel.*

Dans cet écrit Hamza répond à un daï qui avait mal compris quelques-unes de ses paroles. Le sujet de cette pièce a beaucoup d'analogie avec celui de la pièce précédente.

Tout ce volume est écrit avec soin, et les voyelles y sont marquées très-exactement. Les titres de chaque pièce sont, pour la plupart, en lettres d'or, et l'on y a employé, outre l'encre noire et rouge, des encres verte, jaune, et violette; ce que je remarque, parce qu'il pourrait se faire que ces encres, ainsi que des points et quelques autres signes que l'on trouve sur certains mots, et quelquefois sur des lignes entières, eussent une signification mystérieuse. Cela même est certain à quelques égards. Le manuscrit est bien conservé et en bon état.

J'ai déjà dit qu'il existe en Europe un assez grand nombre d'exemplaires de ce premier volume. Outre les bibliothèques d'Oxford, de Leyde et de Vienne, où il s'en trouve, feu M. Caussin de Perceval en possédait un exemplaire qui, lors de la vente de sa bibliothèque, a été acheté pour une bibliothèque d'Allemagne. M. Berggren, ci-devant chapelain de la légation

suédoise à Constantinople, m'en a fait voir, lors de son passage à Paris, un exemplaire qu'il s'était procuré dans le Levant. Les pièces IV, V, VII et VIII se trouvent à la fin de l'un des manuscrits que je possède.

La Bibliothèque royale, outre l'exemplaire que je viens de décrire, en possède un autre, qui a appartenu à M. Venture : ce dernier a été extrêmement endommagé par le feu et l'eau.

Le manuscrit 1581 contient 144 feuillets ou 288 pages. La première page présente la table des vingt-six pièces renfermées dans ce volume. Elle est divisée en vingt-cinq compartiments ou cases, dont chacune contient le titre d'une de ces pièces; la vingt-quatrième case en renferme deux. Je suis assez porté à croire que ce volume est le second du recueil des livres religieux des Druzes, car plusieurs des pièces qu'il contient sont datées de la 2e et de la 3e année de Hamza.

Voici les titres des vingt-six pièces contenues dans ce volume :

1re DU VOLUME. — XVe DU RECUEIL.

الرسالة الدامغة للفاسق الردّ على النصيرى لعنه المولى فى كل كور ودور

Lettre qui extermine le débauché. Réfutation du Nosaïri : que le Seigneur le maudisse en tout temps et dans tous les âges (c'est-à-dire, suivant une glose du manuscrit, aux époques où la vraie religion est manifestée, et à celles où elle est cachée).

J'ai donné des extraits de cet écrit dans mes Observations sur quelques pratiques superstitieuses attribuées aux Druzes, et sur la doctrine des Nosaïriens, publiées dans le Journal asiatique, t. X, p. 321 et suiv.

Je pense que c'est Hamza qui en est auteur, ainsi que de toutes les pièces suivantes, jusqu'à la XXIIe de ce volume, à l'exception de la XVIIIe.

2e. — XVIe.

الرسالة الموسومة بالرضى والتسليم

Lettre intitulée : *la Résignation et la Soumission.*

Cette lettre est datée du mois de rébi second de la 2e année de Hamza (409 de l'hégire). La 9e pièce du manuscrit 1580 y est citée.

Il est question dans cet écrit de Neschtékin Darazi, et de sa révolte contre Hamza, ainsi que d'un autre personnage désigné sous le nom de *Berdhaï* البرذعي qui s'était attaché à Neschtékin.

Il est dit dans cet écrit que notre Seigneur dérobera Hamza à la vue des hommes pour un peu de temps. Voyez l'Extrait de Nowaïri, ci-devant, p. CCCCXXXIII.

3e. — XVIIe.

رسالة التنزيه

Lettre intitulée : *l'Exemption de tout attribut.*

Le terme original signifie : *reconnaître que la nature divine n'a rien de commun avec les autres êtres, et qu'on ne peut la définir, ni lui assigner aucune qualité ni aucun attribut.*

Cette pièce est datée du mois de djoumadi second de la 2e année de Hamza.

Il est traité dans cet écrit des cinq grands ministres de la religion unitaire, et des cinq ministres de l'erreur qui leur sont opposés.

Ces cinq ministres rivaux sont identifiés avec les cinq per-

sonnages suivans : 1° Abd-alrahim, fils d'Élyas ; 1° Abbas, fils de Schoaïb ; 3° le daï Khatkin ; 4° Djafar, surnommé *Dharir,* c'est-à-dire *l'aveugle ;* 5° le kadhi Ahmed, fils d'Awwam.

### 4e. — XVIIIe.

### رسالة النساء الكبيرة

La grande lettre adressée aux femmes.

Elle est appelée *grande,* relativement à la VIIIe pièce intitulée : *l'Engagement des femmes.* Elle contient un grand nombre de citations des Medjlis.

Quoique cette lettre ne porte pas de date, on peut croire qu'elle est de la 2e année de Hamza. On voit qu'elle a été écrite avant la mort de Hakem, parce qu'il est dit à la fin qu'elle lui a été présentée.

### 5e. — XIXe.

### الصبحة الكائنة

La journée, ou plutôt la matinée dite *Alcaïna.*

Cette pièce est ainsi nommée, parce qu'elle contient le récit d'une bataille entre les partisans des deux sectes connues, dans les écrits des Druzes, sous les noms de *Tawil* et *Tenzil,* qui sont les Schiis et les Sunnis. C'est cette bataille ou cette rixe qui est appelée *la journée dite Alcaïna.*

Cet écrit est du mois de schaban de la 2e année de Hamza.

L'extrait de Nowaïri, par lequel j'ai terminé la vie de Hakem, jette beaucoup de jour sur cette pièce. J'ignore au surplus pourquoi Hamza désigne cette journée sous le nom d'*Alcaïna.*

6°. — XX°.

نسخة سجل المجتبى

Copie du diplôme ou des provisions du *Modjtéba*.

Celui en faveur de qui ce diplôme est donné est un daï nommé *Abou-Ibrahim Ismaïl Témimi*.

*Modjtéba* est le second ministre dans la hiérarchie des Druzes, le premier après Hamza. Il est aussi appelé l'*Ame* النفس, comme Hamza est appelé l'*Intelligence* العقل.

La pièce x se trouve citée ici.

7°. — XXI°.

تقليد الرضى سفير القدرة

Provisions du *Ridha*, le messager de la souveraine puissance.

*Ridha* est un des noms du troisième ministre, le second après Hamza : ce ministre est aussi appelé la *Parole* الكلمة.

Cette dignité est conférée à un daï, nommé *Abou-Abdallah Mohammed Koreschi*.

Cette pièce est datée du mois de schawal de la 2° année de Hamza.

8°. — XXII°.

تقليد المقتنى

Provisions du *Moktana*.

*Moktana*, nommé aussi l'*Aile gauche* الجناح الايسر, est le cinquième ministre, le quatrième après Hamza. Il est parlé dans cette pièce des provisions du *Mostafa*, appelé aussi l'*Aile droite* الجناح الايمن, qui est le troisième ministre et auquel est subordonné Moktana; mais les provisions de l'*Aile droite* ne se trouvent point dans ce recueil

Les noms de Moktana sont *le daï Abou'lhasan Ali Sémouki*, qui porte aussi le titre de *Béha-eddin*.

Cet écrit est daté du 13 de schaban de la 3e année de Hamza (410 de l'hégire).

9e. — XXIIIe.

مكاتبة الى اهل الكدية البيضا

Lettre adressée aux habitants de Codyat-albaïdha.

Ce lieu m'est inconnu.

10e. — XXIVe.

رسالة الانصنا

Lettre aux habitants d'Enséna.

Elle est datée du 10 de djoumadi second de la 3e année de Hamza (410 de l'hégire).

11e. — XXVe.

شرط الامام صاحب الكشف

Décision de l'imam, chargé du ministère de la manifestation.

Cet écrit prescrit ce qui doit être observé, en cas de divorce, entre un mari et une femme unitaires : il se trouve dans ma Chrestomathie arabe, t. II, p. 207.

Le mot كشف *manifestation*, signifie l'époque où la doctrine unitaire sera déclarée publiquement, et où cette religion triomphera de ses ennemis.

12°. — XXVI°.

الرسالة التى ارسلت الى ولى العهد عهد المسلمين عبد الرحيم بن الياس

Lettre qui fut envoyée à Abd-alrahim, fils d'Élyas, successeur désigné de Hakem au khalifat.

J'ai publié cette pièce dans ma Chrestomathie arabe, t. II, p. 209.

13°. — XXVII°.

رسالة خمار بن جيش السليمانى العكاوى

Lettre adressée à Khomar, fils de Djeïsch, Soleïmani, de Ptolémaïde.

Ce Khomar était, à ce qu'il paraît, cousin de Hakem. Je soupçonne même qu'il prétendait avoir été adopté par le khalife Aziz, père de Hakem; car on voit qu'il se vantait d'être le frère de Hakem.

Cette pièce est imprimée dans ma Chrestomathie arabe, t. II, p. 211.

Il en est question dans le Catéchisme ou formulaire de M. Venture, question 61.

14°. — XXVIII°.

الرسالة المنفذة الى القاضى

Lettre qui fut envoyée au kadhi.

Cette pièce prescrit au kadhi le costume qu'il doit porter, et lui interdit de s'attribuer aucune juridiction sur les unitaires.

Elle est datée du mois de rébi premier de la 2° année de Hamza.

Je l'ai publiée dans ma Chrestomathie arabe, t. II, p. 213.

### 15^e^. — XXIX^e^.

المناجاة مناجاة ولى الحق

Le discours secret. Paroles adressées dans le secret par l'ami de la vérité (à son Créateur).

L'*ami de la vérité* est Hamza. C'est une prière qu'il adresse à Hakem.

### 16^e^. — XXX^e^.

الدعاء المستجاب

La prière exaucée.

### 17^e^. — XXXI^e^.

التقديس دعاء الصادقين دعاء لنجاة الموحدين العارفين

Cantique de sanctification (c'est-à-dire par lequel on célèbre la sainteté de la nature divine). Prière des hommes fidèles (c'est-à-dire des cinq ministres supérieurs), qui prient pour le salut des unitaires qui connaissent la vérité.

### 18^e^. — XXXII^e^.

ذكر معرفة الامام واسماء الحدود العلوية روحانيا وجسمانيا

De la connaissance de l'imam et des noms, tant spirituels que corporels, des ministres supérieurs.

Ce petit écrit est très-précieux, en ce qu'il sert de clef pour la connaissance des ministres. Je ne pense pas qu'il soit de Hamza.

On verra cette nomenclature des ministres de la religion unitaire, dans mon Exposé de la religion des Druzes.

## 19ᵉ. — XXXIIIᵉ.

رسالة التحذير والتنبيه

Lettre intitulée : *Exhortation à prendre garde à soi et à se réveiller.*

Cette pièce, qui est de Hamza, se trouve citée dans le Catéchisme ou formulaire de M. Venture, question 32 [1].

Dans cet écrit, Hamza s'attache à relever la grandeur et l'importance du ministère qui lui est confié. Il annonce aux unitaires qui auront été fidèles, les récompenses qui les attendent, et les châtiments réservés aux incrédules. Il recommande aux unitaires l'observation du second commandement qui leur enjoint de veiller réciproquement à leur sûreté, et explique en quoi cela consiste.

## 20ᵉ. — XXXIVᵉ.

الرسالة الموسومة بالاعذار والانذار الشافية لقلوب اهل الحق من المرض والاحتيار

Lettre intitulée : *Avis et avertissement qui guérit les cœurs des disciples de la vérité, de la maladie et de l'étourdissement.*

Cet écrit se trouve cité dans la 33ᵉ question du Catéchisme ou formulaire de M. Venture.

Il a beaucoup d'analogie avec le précédent, et paraît avoir pour objet de ramener à Hamza des unitaires qui s'étaient éloignés de lui pour s'attacher à un autre chef, lequel, ainsi qu'on l'apprend par les gloses, était connu sous le nom d'*Ebn-albarbariyya.*

[1] Voyez ce formulaire, traduit en anglais d'après la traduction française de M. Venture, dans le volume intitulé : *Appendix to the Memoirs of the baron de Tott, etc.*, publié à Londres en 1786.

## 21e. — XXXVe.

رسالة الغيبة

Lettre de l'absence.

Cette lettre fut adressée spécialement aux peuples de la Syrie, quelques mois après la disparition, c'est-à-dire, à ce que je pense, après la mort de Hakem.

Elle a pour objet de ranimer la foi des unitaires que la disparition de Hakem avait ébranlés, de leur rappeler les engagements qu'ils avaient contractés, et de les détourner de l'opinion où ils étaient que la divinité passerait, après Hakem, dans un autre personnage.

## 22e. — XXXVIe.

كتاب فيه تقسيم العلوم

Livre où il est traité de la division des sciences en différentes classes. Voyez le Catéchisme ou formulaire de M. Venture, quest. 39 et 40.

Ce traité est du ministre qui tient le premier rang après Hamza, et qui est nommé l'*Ame*. Il est daté du mois de moharram de la 3e année de Hamza (410 de l'hégire).

Il a été composé par ordre de Hamza, pour répondre à une personne qui avait demandé un traité sur ce sujet. La science se divise en cinq parties : deux ont pour objet les choses spirituelles; deux sont relatives aux choses temporelles; la cinquième est bien plus excellente : c'est la connaissance de l'unité divine.

## 23e. — XXXVIIe.

رسالة الزناد

Lettre intitulée : l'*Amadou*.

Cet écrit n'est certainement point de Hamza. Je crois qu'il est de l'*Ame.* Il est intitulé l'*Amadou,* parce qu'on y compare le premier ministre l'*Intelligence,* ou Hamza, à une pierre à fusil. L'*Ame* est l'amadou, la grâce de Dieu est le briquet qui frappe sur l'*Intelligence;* la science, comme une étincelle, part de l'*Intelligence,* et est reçue par l'*Ame.*

On remarque dans cet écrit un grand nombre de textes de l'Alcoran, expliqués allégoriquement.

24e. — XXXVIIIe.

رسالة الشمعة

Traité intitulé : *la Bougie.*

Cet écrit est de l'*Ame.* Il a dû être composé du vivant de Hakem ; car l'auteur dit qu'il le lui a présenté, et qu'il a reçu de lui l'ordre de le publier. Il est intitulé *la Bougie,* parce que les cinq ministres supérieurs y sont comparés à une bougie allumée, dont les cinq parties sont la *cire,* la *mèche,* le *feu,* la *flamme légère et bleuâtre* qui surmonte la partie la plus grossière de la flamme, et le *chandelier.*

Le ministre nommé l'*Ame* se qualifie de *gendre de Hamza.*

25e. — XXXIXe

الرشد والهداية

La rectitude et la direction (qui conduit dans le droit chemin).

Cet écrit est de l'*Ame.* Ce ministre relève l'importance de son rang, et exhorte les unitaires à la persévérance et à ne point se laisser aller à l'engourdissement.

26ᵉ. — XLᵉ.

شعر النفس

Cantique de l'*Ame*.

Cette pièce, qui est en vers, est de l'*Ame*. Elle est adressée aux habitants du mont Summak.

Ce volume n'est pas de la même main que le précédent. L'écriture en est très-belle et très-régulière; chaque page est encadrée d'un double trait en encre rouge; les titres sont écrits en lettres d'or. On y trouve, comme dans le précédent, un mélange d'encres noire, rouge, verte, et jaune. Ce qui rend surtout ce manuscrit infiniment précieux, c'est un grand nombre de scolies ou gloses, écrites tantôt en interlignes, tantôt sur les marges, qui jettent beaucoup de jour sur les endroits obscurs, et sur les expressions qui cachent un sens mystérieux. Ces gloses m'ont été très-utiles pour ma traduction. Plusieurs de ces notes sont écrites d'une manière abrégée. Ainsi عق signifie العقل l'*Intelligence* ou Hamza; تو signifie التوحيد *la doctrine ou la religion unitaire;* نف signifie النفس l'*Ame* ou le deuxième ministre; le ل et le ن, écrits en encre jaune, signifient, à ce que je crois, لاهوت *la divinité* et ناسوت *l'humanité* de Hakem. Il y en a quelques autres dont je n'ai pu deviner le sens. Outre ces abréviations, j'ai remarqué que cinq points rouges placés au-dessus d'un mot indiquent que par ce mot on doit entendre les *cinq ministres supérieurs de la vraie religion;* cinq points noirs, au contraire, indiquent les *ministres de l'erreur*. Quelquefois on trouve sur un même mot dix points, dont cinq rouges et cinq noirs : cela signifie que ce mot désigne, d'une manière énigmatique, *les cinq ministres spirituels* et *les cinq ministres charnels*. J'ai cru remar-

quer, en plusieurs endroits, que l'auteur de ces scolies n'avait pas toujours saisi le véritable sens du texte, et qu'il supposait souvent, sans nécessité, des allégories.

La Bibliothèque royale possède un autre exemplaire de ce volume : cet exemplaire provient de la bibliothèque des Pères de l'Oratoire de la rue Saint-Honoré.

D'autres exemplaires existent dans les bibliothèques du Vatican et de l'Université de Leyde.

J'en possède aussi moi-même un exemplaire.

Le manuscrit 1582 contient 82 feuillets ou 164 pages. On lit au commencement cette note, qui me paraît être en entier de la main de Pétis de la Croix :

« Tome III[e] des sept du livre de la religion des Druzes, « autrement appelés *Unitaires*.

« Ce III[e] et le IV[e] sont contenus en un seul tome, qui est « chez les R. P. Dominicains de la rue Saint-Honoré, à eux « laissé par feu M. Pic (*sic*) docteur de Sorbonne, savant ès- « langues orientales. Celui-ci était extrêmement défectueux et « mutilé. Il a été rétabli, par le moyen de celui des R. P. Do- « minicains, par ledit sieur Pétis de la Croix, qui en a fait la « traduction. Août 1701. »

Quoique toutes les pages de ce volume soient cotées sans interruption, il y manque cependant quatre feuillets que l'on a mal à propos reliés à la fin du n° 1583, et il y en a d'autres qui sont déplacés. On a encore augmenté ce désordre, en mettant au bas des pages des réclames fausses, sans avoir égard au sens. Voici ce qu'il faut faire pour rétablir l'ordre convenable.

De la page 20 il faut passer aux pages 23 et 24. Il faut placer ensuite les feuillets cotés 90, 91 et 92 du n° 1583, puis le feuillet coté 89 du même n°. Après cela, il faut re-

venir aux pages 21 et 22 du n° 1582, et de là passer à la page 25.

Il est plus que vraisemblable que ce désordre ne régnait point encore dans ce manuscrit, quand Pétis de la Croix en a rétabli les lacunes. Outre les pages qui sont de la main de Pétis de la Croix, ce volume est composé de deux fragments, dont l'un comprend le commencement jusqu'à la page 48 inclusivement, et l'autre tout le reste du volume. L'écriture du second fragment est moins belle que celle du premier.

Le n° 1583 est tout entier de la main de Pétis de la Croix, si l'on en excepte quelques fragments d'un autre volume qui sont joints à la fin, et dont je parlerai séparément.

A la tête de ce volume on lit cette note : « Ce IV[e] tome a « été transcrit de celui qui a été donné aux R. P. Domini- « cains par feu M. Pic (*sic*), docteur de Sorbonne, par Fr. « Pétis de la Croix, professeur du roi en arabe, le 12 mars « 1702. Il y a à la fin une pièce hors d'œuvre qui est très- « curieuse, puisqu'elle contient en abrégé toute la croyance « des Druzes, et leur système du monde qui est fort singu- « lier et inouï. »

Ce manuscrit contient en tout 92 feuillets, mais il n'y a que 78 feuillets ou 156 pages qui appartiennent au volume dont je m'occupe en ce moment.

On lit en arabe, en tête du premier feuillet : « 4[e] partie du « livre intitulé *la Doctrine et les Mystères de la religion uni- « taire, etc.*; » et à la fin du dernier feuillet on lit aussi en arabe : « Fin de la 4[e] partie. » J'ai déjà dit ce que je pense de cette note.

Le manuscrit des Dominicains, qui répond aux manuscrits 1582 et 1583 de la Bibliothèque royale, contient 163

feuillets ou 326 pages. Il est de format in-4°; l'écriture en est très-nette, sans être belle. On lit en tête de la première page ces mots : « *Ex libris manu exaratis Cl. D. Ludovici* « *Picques, quos testamento legavit conventui F. F. Prædicatorum* « *Parisiensium viâ S. Honorati.* »

Les pièces contenues dans ce volume sont au nombre de vingt-huit. Les quinze premières forment le n° 1582 de la Bibliothèque royale. Les treize autres appartiennent au n° 1583. Toutes ces pièces, ou du moins la plus grande partie, ont pour auteur le ministre nommé *Moktana* ou l'*Aïle gauche*, qui est le quatrième après Hamza. Il est quelquefois appelé *Béha-eddin*, ce qui n'est sans doute qu'un surnom ou titre honorifique : car Béha-eddin signifie *la splendeur de la religion*. Suivant la cinquante-cinquième question du formulaire de M. Venture, Béha-eddin est le même qu'*Ali, fils d'Ahmed Sémouki*, ce qui est conforme à ce qu'on lit dans les pièces VIII et XVIII du recueil. Il paraît, par la question 38 du formulaire déjà cité, que tous les écrits religieux des Druzes ont pour auteurs l'*Intelligence* qui est Hamza, l'*Ame* qui est Ismaïl, ou l'*Aïle gauche* qui est Aboul'hasan Ali, surnommé *Béha-eddin*.

Les vingt-huit pièces contenues dans les n^os 1582 et 1583 de la Bibliothèque royale se trouvent dans la bibliothèque Bodleyenne, man. arabes n^os 398 et 454; ces volumes ont été apportés de la Syrie par Shaw.

Je possède moi-même un exemplaire de ce volume.

L'exemplaire que possédait feu M. Caussin de Perceval, et qui a passé en Allemagne, est défectueux, comme je l'ai déjà dit; il répond, mais imparfaitement, au n° 1582 de la Bibliothèque royale.

Voici les titres des vingt-huit pièces contenues dans le manuscrit des Dominicains.

1^re^ DU VOLUME. — XLI^e^ DU RECUEIL.

الجزو الاول من السبعة اجزاء

La première des sept parties.

Cette pièce contient l'exposition du premier des sept commandements de la religion unitaire, ainsi que je l'ai déjà dit. J'ai aussi fait remarquer que Pétis de la Croix, dans sa copie, a substitué الثالث *la troisième* à الاول *la première.*

2^e^. — XLII^e^.

الرسالة الموسومة بالتنبيه والتانيب والتوبيخ والتوقيف

Lettre intitulée : *Exhortation, Réprimande, Reproches et Instruction.*

Cette pièce, datée de la 14^e^ année de Hamza (422 de l'hégire), est adressée à Maadd, fils de Mohammed, et à Tahir, fils de Témim.

C'étaient, à ce qu'il paraît, deux daïs dont la foi était ébranlée. L'objet de cet écrit est de leur représenter que c'est pendant l'absence de Hakem qu'il faut professer ouvertement la religion unitaire.

3^e^. — XLIII^e^.

مثلٌ ضربه بعض حكماء الديانة توبيخا لمن قصر عن حفظ الامانة

Parabole proposée par un des sages qui enseignent la piété, pour réprimander ceux qui négligent de garder le dépôt (de la foi unitaire).

Je conjecture que cette parabole est relative à la retraite de Hamza.

4e. — XLIVe.

رسالة بنى إبي حمار

Lettre des enfants d'Abou-Himar.

Cette pièce est ainsi intitulée, non qu'elle soit adressée aux enfants d'Abou-Himar, mais parce qu'il y est parlé de leur foi, et de la protection qu'ils ont reçue du ciel.

Elle a pour objet d'établir que la divinité n'a point passé de Hakem dans Ali, son fils et son successeur.

5e. — XLVe.

تقليد لاحق التقليد الاول الى الشيخ المختار

Provisions de Lahik : premières provisions, adressées au scheïkh Mokhtar.

Cette pièce est datée du mois de moharram de la 10e année de Hamza (418 de l'hégire). Lahik, qui est surnommé *le scheïkh Mokhtar*, c'est-à-dire, *choisi*, est accusé, dans la pièce xxve de ce même volume, d'avoir corrompu les dogmes de la religion. Ces provisions lui donnent le droit de prêcher et de recevoir les engagements des prosélytes qu'il fera.

6e. — XLVIe.

تقليد سكين

Provisions de Sikkin.

Ces provisions sont datées du mois de djoumadi second de la 10e année de Hamza. Sikkin y est établi chef de la religion unitaire, dans la Syrie supérieure. Dans la xxve pièce de ce volume Sikkin est accusé d'avoir altéré la saine doctrine. Voyez ce que j'en ai dit dans la vie de Hakem, ci-devant, page CCCCXVIII.

7e. — XLVIIe.

تقليد الشيخ ابي الكتائب

Provisions du scheïkh Abou'lcataïb.

Il est nommé chef de la prédication à Baïdha, et dans tout le Saïd.

Je conjecture que Baïdha est le même lieu qui, dans la pièce XXIII, est nommé *Codyat-albaïdha.*

8e. — XLVIIIe.

تقليد الامير ذى المحامد كفيل الموحدين ابي الفوارس معضاد ابن يوسف الساكن بفلجين

Provisions de l'émir plein de mérites, qui est le protecteur des unitaires, Abou'lféwaris Modhad, fils de Yousouf, dont la résidence est à Felledjin.

La mission de ce ministre est subordonnée à celle de Sikkin.

Le lieu nommé *Felledjin* m'est inconnu.

9e. — XLIXe.

تقليد بنى جرّاح

Provisions des fils de Djerrah.

Leurs noms sont *Djaber* et *Zammah,* fils de Mofarridj.

La famille de Djerrah joua un grand rôle du temps de Hakem, comme on l'a vu dans sa vie.

10e. — Le.

الرسالة الموسومة بالجميهرية

Lettre connue sous le nom de *Djomaïhariyya.*

J'ignore la cause de cette dénomination. جميهر *Djomaïhir* doit être le diminutif de جمهـور qui signifie *troupe, société.* Cet écrit est adressé à plusieurs daïs qui étaient des scheïkhs arabes de la tribu de Ténoukh. Elle est datée du mois de djoumadi second de la 10^e^ année de Hamza.

11^e^. — LI^e^.

الرسالة الموسومة بالتعنيف والتهجين لجماعـة مـن بسنهـور مـن كتامة الكاتمين العبيسيين

Lettre intitulée, *Réprimandes et reproches,* adressée à ceux de la tribu de Kétama qui demeurent à Sonhour, gens discrets et qui marchent lentement.

La signification du dernier mot est incertaine. Cette pièce est datée du mois de djoumadi second de la 10^e^ année de Hamza.

Moktana ne nomme point les scheïkhs auxquels il écrit, de peur de les compromettre; il les exhorte à se tenir en garde contre les imposteurs.

12^e^. — LII^e^.

رسالة الوادى

Lettre d'Alwadi.

Cette lettre est adressée aux prédicateurs de la religion unitaire dans la ville d'Alwadi. J'ignore la situation de ce lieu.

13^e^. — LIII^e^

الرسالة الموسومة بالقسطنطينية المنفذة الى قسطنطين متملك النصرانية

Lettre nommée *Kostantiniyya,* envoyée à Constantin, souverain des chrétiens.

Cette lettre est ainsi nommée parce qu'elle est adressée à Constantin, fils d'Armanous (Constantin VIII, fils de Romain II), empereur de Constantinople, et au clergé de son empire.

Elle est datée du 22 de safar de la 11e année de Hamza, 7e de l'absence de Hakem (419 de l'hégire).

14e. — LIVe.

الرسالة الموسومة بالمسيحية وامر القلائد النسكية وقامعة العقائد الشركية

Lettre intitulée *Mésihiyya*, qui est la source des dogmes de la vraie piété, et qui détruit les croyances du polythéisme.

Cette lettre porte le titre de *Mésihiyya* parce qu'elle est adressée à des chrétiens, ou parce que Hamza y est nommé *le Messie*.

15e. — LVe.

الرسالة الموسومة بالتعقّب والافتقاد لادا ما بقي علينا من هدم شريعة النصارى الفسقة الاضداد

Lettre intitulée : l'*Examen et la recherche, pour achever d'accomplir le devoir qui nous est imposé, de détruire la religion des Chrétiens, scélérats et ennemis* (de la vérité).

La pièce précédente est citée dans celle-ci, ainsi qu'un autre écrit, intitulé الرسالة النورانية, et qui m'est inconnu.

Cette lettre et les deux précédentes sont remplies de textes des Évangiles et de parties de la liturgie. Je ne serais pas éloigné de croire que Moktana était un chrétien apostat. Cette lettre est adressée au prince Michel (Michel Paphlagonien, mari de Zoé, la fille de Constantin VIII), gendre de Constantin, auquel est adressée la pièce LIII.

16ᵉ, 1ʳᵉ DU Nº 1583. — LVIᵉ.

الرسالة الموسومة بالايقاظ والبشارة لاهل الغفلة وآل الحق والطهارة

Lettre intitulée : *Exhortation à se réveiller et Annonce d'une bonne nouvelle, adressée aux hommes qui sont dans l'assoupissement et à ceux qui sont attachés à la vérité et à la pureté.*

Cette lettre est la première du manuscrit 1583 de la Bibliothèque royale. Elle est datée du 10 de dhou'lkaada de la 15ᵉ année de Hamza (423 de l'hégire.) Elle est adressée aux habitants des deux Iraks et de la Perse.

Elle annonce la prochaine apparition de Hamza.

17ᵉ. — LVIIᵉ.

الرسالة الموسومة بالحقائق والانذار والتاديب لجمع الخلائق

Lettre intitulée : *Les Vérités, Avis et instruction pour toutes les créatures.*

Cette lettre est datée du mois de djoumadi second de la 17ᵉ année de Hamza (425 de l'hégire.) Elle est adressée aux habitants du mont Liban, d'Antioche et d'une partie de la Syrie et de la Mésopotamie.

Moktana se plaint des erreurs qui ont altéré la doctrine unitaire, et des imposteurs qui enseignent ces erreurs. Il fait même, si je ne me trompe, allusion à l'introduction du culte du veau.

18ᵉ. — LVIIIᵉ.

الرسالة الموسومة بالشافية لنفوس الموحدين الممرضة لقلوب المقصرين الجاحدين

Lettre intitulée : (*Traité*) *qui donne la santé aux âmes des*

*Unitaires, et qui rend malades les cœurs des incrédules et des infidèles.*

19ᵉ. — LIXᵉ.

رسالة العرب

Lettre des Arabes.

Cette lettre est adressée aux habitants de la Syrie supérieure et inférieure, du Saïd, du Hedjaz, du Yémen, de la Mésopotamie et des deux Iraks, mais plus particulièrement à plusieurs scheïkhs arabes, du nombre desquels sont Hassan, fils de Mofarridj, Djaber et Zemmah. Voyez ci-devant, pièce XLIX.

Elle est datée du 10 de redjeb de l'an 422 de l'hégire.

20ᵉ. — LXᵉ.

رسالة اليمن وهداية النفوس الطاهرات ولم الشمل وجمع الشتات

Lettre du Yémen, et direction des âmes pures : Rapprochement de ce qui était divisé, et réunion de ce qui était dispersé.

Cette lettre est datée du mois de schawal de la 17ᵉ année de Hamza (425 de l'hégire). Elle est adressée aux habitants du Yémen.

21ᵉ. — LXIᵉ.

رسالة الهند الموسومة بالتذكار والكمال الى الشيخ الرشيد المسدّد المفضال

Lettre de l'Inde, intitulée : *La Commémoration et la Perfection, adressée au scheïkh doué de rectitude, bien dirigé et excellent.*

Cette lettre est adressée aux unitaires qui demeurent dans

l'Inde, et en particulier à Ebn-Soumar Radja-bal. Elle est datée de la 17[e] année de Hamza.

On voit par cette lettre qu'il y avait dans le nord-ouest de l'Inde et dans le Moultan un assez grand nombre de sectateurs de Hamza. Radja-bal était de ce nombre, et était souverain de cette contrée. Il est question dans cet écrit d'un prince nommé *Masoud,* qui pourrait bien être Masoud le Gaznévide.

22°. — LXII°.

الرسالة الموسومة بالتقريع والبيان واقامة الحجة لولى الزمان

Lettre intitulée : *Avis et Instruction, et exécution du titre authentique en faveur du chef de ce siècle.*

Cette lettre est adressée aux habitants du Caire et de Fostat.

23°. — LXIII°.

الرسالة الموسومة بتاديب الولد العاقّ من الاولاد الغافل عن
تغيير السور العاصية عند الانتقال فى دار المعاد ورجوع
انفسها الى الانسفال بعد العلوّ بمصاحبة الاضداد

Lettre intitulée : *Réprimande adressée au plus indocile de tous les enfants, qui ne fait point attention au changement que subiront les figures rebelles, lors de leur passage dans le séjour de l'autre vie, et qui oublie que leurs âmes, après avoir été élevées, retourneront à l'abaissement, en punition de leur association avec les ennemis.*

Celui à qui cette lettre s'adresse n'est point nommé.

24ᵉ. — LXIVᵉ.

الرسالة الموسومة بالقاصعة للفرعون الدعى الفاضحة لعقيدة الكذّاب المعتوه الشقى

Lettre intitulée : *La lettre qui écrase le Pharaon, l'imposteur, et qui dévoile la turpitude de la doctrine du menteur, du scélérat, du réprouvé.*

Cet écrit est daté du mois de redjeb de la 18ᵉ année de Hamza (426 de l'hégire). Il a pour objet de réfuter un imposteur nommé *Ebn-alcurdi.*

25ᵉ. — LXVᵉ.

كتاب ابو اليقظان وما توفيقى الا بطاعة حدود ولى الزمان

Livre d'Abou'lyakdhan, et ma seule ressource est dans l'obéissance aux ministres du chef de ce siècle.

Le scheïkh auquel cette lettre s'adresse est chargé de visiter une église des unitaires, pour instruire Moktana de la situation où il l'aura trouvée.

26ᵉ. — LXVIᵉ.

الرسالة الموسومة بتمييز الموحدين الطائعين من حزب العصاة الفسقة الناكثين

Lettre intitulée : *Le discernement des Unitaires obéissants, d'avec le parti des rebelles, des pécheurs, des apostats.*

27ᵉ. — LXVIIᵉ.

من دون قائم الزمان والهادى الى طاعة الرحمن

De la part du prince de notre siècle, de celui qui conduit les hommes à la religion du Dieu miséricordieux.

Le style de cette pièce me semble fort différent de celui de Moktana. Elle n'est pas cependant de Hamza ; car toutes les fois qu'il y est fait mention de lui, l'auteur lui souhaite les faveurs de Dieu.

## 28e. — LXVIIIe.

رسالة السفر الى السادة فى الدعوة لطاعة ولى الحق الامام القائم المنتظر

Lettre intitulée : *Le livre adressé aux Seïds, qui contient l'invitation à se soumettre à l'ami de la vérité, à l'imam, au chef, à celui qui est attendu.*

Cet écrit est de Moktana. Il est daté du mois de safar de la 22e année de Hamza (430 de l'hégire), et adressé à plusieurs scheïkhs arabes de Lahsa.

J'ai déjà dit qu'à la fin du manuscrit n° 1583 de la Bibliothèque royale, lequel est de la main de Pétis de la Croix, il se trouve un fragment d'un autre volume. Ce fragment contient sept feuillets. On voit que c'était le commencement d'un autre volume, car la première page, c'est-à-dire le recto du premier feuillet, est resté en blanc, et l'on n'a commencé à écrire que sur le verso. Sur cette première page on trouve deux notes, l'une de Pétis de la Croix, ainsi conçue : « Pièce « hors d'œuvre, défectueuse, qui est d'un autre tome que « l'on n'a pas. On y voit le précis de la croyance des Druzes, « et le système du monde suivant leur opinion. » L'autre est en latin et d'une main qui m'est inconnue. Voici ce qu'on y lit : *Hic tractatus est primus secundæ partis hujus operis, in quo de religione Drusorum, qui Alis ejusque posteritatis sectam sequuntur : fingunt enim anno hegiræ* 375 *natum fuisse quem-*

*dam ex Alis progenie, ac principatum obtinuisse anno hegiræ* 383, *ac anno* 386 *califatu functum fuisse, ac demùm anno ejusdem hegiræ* 411 *evanuisse, quem iterùm venturum expectant sectarii.*
On lit ensuite ce titre dont j'ai parlé plus haut :

هذا جزوا من كتاب الشاهد والاسرار التوحيدية لمولانا

1^re^ DU VOLUME. — LXIX^e^ DU RECUEIL.

الرسالة الموسومة بالاسرار ومجالس الرحمة للاولياء والابرار

Lettre intitulée : *Les Mystères et les Conversations de la miséricorde, adressée aux saints et aux justes.*

Cette pièce est datée du mois de moharram de la 9^e^ année de Hamza (417 de l'hégire). On y cite la pièce XIV du recueil. La date de cette lettre la place entre celles du n° 1581 et le n° 1582. Le style en est simple et fort différent de celui de Moktana. D'ailleurs elle contient des doctrines directement opposées aux véritables dogmes de la religion de Hamza; cela me donne lieu de soupçonner qu'elle est l'ouvrage de l'un des imposteurs qui, du temps même de Moktana, altérèrent la doctrine unitaire, et introduisirent des doctrines immorales et le culte du veau. On peut voir ce que j'en ai dit dans mon Mémoire sur le culte que les Druzes rendent à la figure d'un veau, *Mémoires de l'Institut, classe d'histoire et de littérature ancienne*, t. III, p. 74 et suiv.

Cette pièce existe aussi dans le manuscrit qui a appartenu à feu M. Caussin de Perceval.

2^e^. — LXX^e^.

الرسالة الموسومة بمجالس الرحمة

Lettre intitulée : *Les Conférences de la miséricorde.*

Il n'y a que les premières lignes de cette pièce. On trouve ensuite quatre feuillets qui, comme je l'ai déjà dit, appartiennent au manuscrit n° 1582.

La pièce incomplète dont je viens de donner le titre existe dans le manuscrit qui a appartenu à M. Caussin de Perceval. J'en ai pris une copie que je me propose de joindre au manuscrit n° 1583 de la Bibliothèque royale. Le texte fourmille de fautes.

J'ai parlé précédemment de deux manuscrits de la bibliothèque Bodleyenne d'Oxford, apportés de l'Orient par Shaw, et portant les nos 398 et 454, lesquels correspondent exactement au manuscrit du docteur Picques, légué par lui au couvent des Dominicains de la rue Saint-Honoré, et conservé aujourd'hui à la Bibliothèque royale. J'ai ajouté que la même bibliothèque d'Oxford possède, de plus, deux autres manuscrits druzes, dont je me réservais de parler plus tard. Le premier de ces volumes appartient incontestablement au recueil des écrits religieux des Druzes; il contient quarante-trois pièces, dont plusieurs sont anonymes, mais qui toutes, si je ne me trompe, ont pour auteur Moktana. La dernière date qu'on y trouve est la 26e année de l'ère de Hamza (434 de l'hégire). Le second de ces volumes est l'ouvrage d'un écrivain druze, mais d'une époque postérieure, et ne doit pas, je pense, être mis au même rang que les écrits de Hamza et de Moktana.

Voici l'indication sommaire des pièces contenues dans le premier de ces deux volumes. Je m'en suis procuré un *fac simile*, et, quoique je n'aie point traduit ces pièces, j'en ai fait une analyse assez étendue. Elles jettent peu de jour sur la doctrine des Druzes, mais elles font connaître les divisions qui s'introduisirent entre la disparition de Hamza et l'an 26 de son ère, parmi les disciples de sa doctrine, divisions contre

lesquelles Moktana lutta longtemps, et qui le déterminèrent enfin à renoncer à l'exercice de son ministère.

1re DU VOLUME. — LXXIe DU RECUEIL.

الرسالة الموسومة بمعراج نجاة الموحدين وسلّم حياة الموقنيــن

Lettre intitulée : *l'Escalier du salut des Unitaires, et l'Echelle de la vie des fidèles affermis dans la foi.*

2e. — LXXIIe.

الرسالة فى ذكر المعاد والردّ على من عبّر بالغلط والالحــاد

Lettre où il est traité de la résurrection, et qui contient la réfutation de ceux qui enseignent l'erreur et la fausse doctrine.

Il est à remarquer que l'auteur de cet écrit cite les 19e et 27e conférences de la deuxième centurie des *Medjlis*, ou conférences d'Abd-alaziz.

3e. — LXXIIIe.

الرسالة الموسومة بالتبيين والاستدراك بعض ما لم تــدركه العقول فى كشف الكفر المحجوب من الالحاد والاشراك

Il faut lire والاستدراك لبعض.

Lettre intitulée : *l'Éclaircissement et le Supplément de certaines choses que les esprits (des Unitaires) n'ont pas bien comprises; (Traité) dont le but est de mettre à découvert l'infidélité cachée, en fait de doctrine erronée et de polythéisme.*

Cet écrit porte le nom de Moktana. Il y cite un autre de ses écrits, qui est la LVe pièce du recueil.

## 4°. — LXXIV°.

الرسالة الاسرائلية الدامغة لاهل اللدد والجحود اعنى الكفرة من اهل شريعة اليهود

Lettre adressée aux Israélites, qui confond les hommes opiniâtres et incrédules; je veux dire, les infidèles d'entre ceux qui suivent la loi des Juifs.

Cet écrit est de Moktana, quoiqu'il ne porte pas son nom; car il y cite, comme son ouvrage, la même pièce dont j'ai parlé sous le numéro précédent. Moktana cite ici divers passages des livres de Moïse, d'Isaïe, de Malachie et des Psaumes.

## 5°. — LXXV°.

الرسالة الموسومة باحد وسبعين سؤال سأل بها بعض المدّعين الفسقة الجهّال وايمّة الجور والضلال

Lettre intitulée : *Soixante et onze questions proposées à l'un des imposteurs scélérats et ignorants, qui est un des imams de l'injustice et de l'erreur.*

Il est fait mention, dans cet écrit, d'un diplôme, سجل مكرّم, qui a été adressé à un personnage nommé *Salih, fils d'Ali*, lequel exerçait le ministère de *daï dans l'île* (c'est-à-dire, *le diocèse*) *de Reï* داعيا كان بجزيرة الرى. Je conjecture que c'est le même que Salih, fils d'Ali, de Roudbar, dont il est souvent fait mention dans la Vie de Hakem.

Le copiste paraît avoir omis une partie de ce que contenait ce traité.

## 6°. — LXXVI°.

الموسومة بايضاح التوحيد لمن تنبّه من سنة الغفلة وعرف الحق وانصر واثبات الحجّة ببرهان الدين والردّ على من اشرك بالبارى وشكّ فيه وجحد الحدّ والحقّ وانكر

Lettre intitulée : *Développement de la doctrine de l'unité, écrit en faveur de ceux qui se sont réveillés du sommeil de l'insouciance, et qui ont connu la vérité et lui ont porté secours ; et destinée à acquérir un titre authentique de condamnation* (*contre les infidèles*), *par la démonstration de la vérité de la religion, et la réfutation de ceux qui associent quelque autre au Créateur, qui conservent des doutes à son égard, et qui nient et méconnaissent la limite* (c'est-à-dire, *le ministre de l'Unité*) *et la vérité.*

Cet écrit porte le nom de Moktana, et est daté du mois de dhou'lkaada de la 22^e^ année de Hamza (430 de l'hégire). C'est un des plus curieux de ceux que contient ce volume. L'auteur cite plusieurs passages des *Medjlis* ou Conférences de la sagesse, publiés par ordre de Moëzz et d'Aziz, et lus par Abdalaziz. Il renvoie à un écrit dont il est auteur, et qui est intitulé التنبيه, c'est la pièce XLII. Il cite aussi l'ordonnance de Hakem, par laquelle il a été permis à chacun de suivre librement sa religion, et de faire une profession ouverte de sa croyance et de ses opinions. Il est remarquable que Moktana, en parlant d'Aziz, père de Hakem, l'appelle *Notre-Seigneur* مولانا, et emploie la formule على ذكره السلام, ce qui prouve que, dans son opinion, Aziz et Hakem n'étaient qu'une même personnification de la divinité. Enfin, il nous apprend une particularité que je n'ai vue nulle part ailleurs : c'est que Hakem avait défendu de se servir, en parlant de ses ancêtres, de cette expression, *ses ancêtres respectables* ابائه الاكرمين

sans doute parce qu'une pareille formule n'était point assez respectueuse pour des personnages dans lesquels avait habité la divinité.

7°. — LXXVII°.

ذكر الردّ على اهل التاويل الذين يوجبون تكرار الاله فى الاقمصة المختلفة

Réfutation des partisans du *Tawil* (c'est-à-dire, de la doctrine allégorique), qui affirment que Dieu a passé successivement dans les différentes enveloppes.

8°. — LXXVIII°.

توبيخ ابن البربرية الرسالة الموسومة بالدامغة للفاسق النجس الفاضحة الاتباعة اهل الردّة والبلس

Censure d'Ebn-albarbariyya. Lettre intitulée : *la Lettre qui confond le scélérat, l'impur, et qui livre au déshonneur ses partisans, gens apostats et corrompus.*

Cet Ebn-albarbariyya est, suivant une glose du manuscrit n° 1581 de la Bibliothèque royale, le même personnage contre lequel est dirigée la pièce XXXIV. Voyez ce que j'en ai dit précédemment. L'auteur de cet écrit-ci, qui ne se nomme point, mais que je crois être Moktana, cite le traité de Hamza intitulé : رسالة الاعذار والانذار ; c'est la pièce XXXIV. Il fait mention d'événements arrivés en la 20° année de Hamza (428 de l'hégire), et même plus tard.

9°. — LXXIX°.

توبيخ لاحق

Censure de Lahik.

Lahik est le même dont on a vu les *provisions* ou le diplôme

d'investiture التقليد, ci-devant, pièce XLV. L'auteur lui reproche divers crimes, et surtout son attachement à un imposteur, qu'il ne nomme pas. Lahik exerçait, à ce qu'il paraît, les fonctions d'inspecteur ambulant sur plusieurs provinces ou diocèses الاقاليم والجزائر, et il avait reçu (de Moktana, sans doute) le titre honorifique d'*astre ambulant* الكوكب السيّار.

L'auteur cite un écrit de Hamza, intitulé : رساله الغيار الدامغة لاهل الكذب والعصيان والاصرار, écrit qui m'est inconnu.

## 10ᵉ. — LXXXᵉ.

توبيخ الخائب العاجز سكين

Censure du malheureux et impuissant Sikkin.

Voyez ce que j'ai dit précédemment de Sikkin, à l'occasion de la pièce XLVI, et dans la Vie de Hakem, ci-devant, pag. CCCCXVIII.

Ce n'est que par le titre de cet écrit qu'on apprend qu'il est dirigé contre Sikkin, car il n'y est nommé nulle part. On lui reproche de s'être associé avec un autre imposteur, nommé *Ebn-alcurdi* ابن الكردى, dont il est souvent question dans les pièces LXIV, LXV et LXVI du recueil, et, entre autres crimes, d'avoir fait assassiner un messager (vraisemblablement *Ebn-Ammar*, dont il est parlé dans la pièce LXXXII) que lui avait envoyé l'auteur de cet écrit, lequel est certainement Moktana. Ce qu'il y a de plus remarquable dans cette lettre, c'est que, attendu le grand nombre d'imposteurs qui séduisent les unitaires, tous les pouvoirs sont retirés aux daïs précédemment institués par Moktana; que, s'ils ne se soumettent pas à cet ordre et ne consentent point à rentrer dans le rang des simples unitaires, ils sont mau-

dits; enfin, qu'après la présente lettre, on ne doit plus attendre aucune lettre ni aucun avertissement de la part de celui qui l'écrit.

## 11°. — LXXXI°.

توبيخ ابن ابي حصيّة

Censure d'Ebn-Abi-Hasiyya.

Cet écrit porte le nom de Moktana. Il a surtout pour objet de prémunir les unitaires contre la doctrine d'un personnage nommé *Ebn-Abi-Hasiyya*, qui autorisait toute sorte d'impudicités, quoiqu'elles eussent été proscrites par Hamza, et par Moktana lui-même, dans l'écrit intitulé : الرسالة القاصعة للفرعون الدعي (pièce LXIV), et dans celui qui a pour titre : رسالة الى اليقظان (pièce LXV). Il paraît, par cet écrit, que Moktana exerçait la médecine; car le scheïkh auquel il répond, lui ayant parlé, dans sa lettre, de son fils qui était malade, Moktana l'engage à le lui envoyer, *parce que*, dit-il, *avant de prescrire un régime, j'ai besoin de voir et d'interroger ce jeune homme.* Il se pourrait faire, toutefois, que ce ne fût là qu'une allégorie.

## 12°. — LXXXII°.

توبيخ سهل

Censure de Sahl.

Cette lettre est écrite partie en prose, partie en vers. Elle a rapport à des faits qu'il est difficile de comprendre, mais elle n'est d'aucun intérêt sous le rapport des dogmes et de la religion des Druzes.

13ᵉ. — LXXXIIIᵉ.

توبيخ حسن بن معلّا

Censure de Hasan, fils de Moalla.

L'objet de cette lettre paraît être de faire connaître à celui à qui elle est adressée, les intrigues d'un personnage nommé *Hasan, fils de Moalla,* qui semble avoir eu part à l'assassinat d'Ebn-Ammar, lequel était chargé d'une commission de la part de Moktana, et dont il a déjà été question. Le meurtre d'Ebn-Ammar est imputé à Ebn-alcurdi.

14ᵉ. — LXXXIVᵉ.

توبيخ الخائب محلّا

Censure du misérable Mohalla.

Moktana reproche aux ministres auxquels il écrit, leur attachement à un imposteur nommé *Mohalla,* qui enseignait une doctrine licencieuse, et invitait les étrangers à avoir commerce avec sa propre femme. L'auteur dit, dans cet écrit, qu'il y a dix-sept ans qu'il enseigne la doctrine unitaire. Moktana ayant été institué ministre sous le titre de l'*Aile gauche,* en la 3ᵉ année de Hamza (410 de l'hégire), l'écrit dont il s'agit ici devrait être de la 20ᵉ année de l'ère des Druzes (427 de l'hégire), s'il s'agissait ici de cette institution; mais il est vraisemblable que Moktana, avant d'être promu à ce rang, avait exercé le ministère de daï.

15ᵉ. — LXXXVᵉ.

رسالة البنات الكبيرة

Le grand Traité des filles.

## 16ᵉ. — LXXXVIᵉ.

رسالة البنات الصغيرة

Le petit Traité des filles.

Cet écrit et le précédent ont été publiés dans ma Chrestomathie arabe, 2ᵉ édition, t. II.

## 17ᵉ. — LXXXVIIᵉ.

المقالة فى الردّ على المنجّمين

Réfutation de la doctrine des astrologues.

## 18ᵉ. — LXXXVIIIᵉ.

الرسالة الموسومة ببدو الخلق

Lettre intitulée : *Le commencement de la création.*

L'auteur de cet écrit est Moktana, qui, en le terminant, se nomme lui-même *Béha-eddin, l'Aile gauche, le quatrième, le dernier, le plus petit des ministres.* Il dit le *quatrième*, c'est-à-dire, en ne comptant point Hamza.

C'est une réponse à un unitaire qui avait consulté Moktana sur la nature de l'âme.

## 19ᵉ. — LXXXIXᵉ.

الموسومة بالموعظة

Lettre intitulée : l'*Avis.*

L'auteur, qui ne se nomme pas, mais qui sans doute est Moktana, date cet écrit du 5 de djoumadi premier de la 21ᵉ année de Hamza (428 de l'hégire).

## 20e. — XCe.

## المواجهة

La conversation face à face.

Cet écrit paraît être une sorte de lettre de créance donnée par Moktana, qui se nomme *le petit et le vil serviteur, Moktana, l'Aile gauche*, à quelques personnes envoyées par lui à Hamza, et par la main desquelles il transmettait à Hamza, pour qui il témoigne un profond respect, copie des divers écrits qu'il avait composés sur la doctrine unitaire, et des lettres qu'il avait adressées aux daïs.

Cet écrit est sans date ; mais la place qu'il occupe dans le recueil donne lieu de conjecturer qu'il est à peu près de la même date que le précédent; d'où l'on pourrait induire qu'en 428 de l'hégire Hamza dirigeait encore secrètement, du fond de sa retraite, la secte dont il était le fondateur.

## 21e. — XCIe.

## مكاتبة الشيخ ابو الكتائب.

Lettre adressée au scheïkh Abou'lcataïb.

Voyez les provisions données à Abou'lcataïb, pour exercer le ministère de daï à Baïdha et dans tout le Saïd, pièce XLVII du recueil.

## 22e. — XCIIe.

## منشور الى آل عبد الله

Lettres patentes adressées à la famille d'Abou-Abd-allah.

L'auteur, qui ne se nomme point, date sa lettre du vendredi 14 de dhou'lkaada, sans désignation d'année. Il dit que

le triomphe de la religion unitaire est proche, et que déjà les signes en apparaissent du côté du Téhama.

### 23°. — XCIII°.

### جواب كتاب السادة

Réponse à la lettre des Seïds.

L'apparition du *kaïm-alzéman*, قائم الزمان, c'est-à-dire de Hamza, est annoncée comme prochaine, et comme devant avoir lieu dans la région la plus éloignée du Yémen.

### 24°. — XCIV°.

### الكتاب المنفذ على يد سرايا

Lettre envoyée par le ministère de Seraya.

On ne voit dans cette lettre aucune des formules unitaires; il n'y est question que d'affaires de commerce. Les denrées sont à bas prix à Fostat; le bruit s'est répandu que les Grecs se sont emparés de la Sicile : l'auteur espère que cette nouvelle ne se confirmera point.

### 25°. — XCV°.

### مكاتبة تذكرة

Correspondance d'avertissement.

Cet écrit anonyme et sans date n'offre aucune des formules unitaires; il paraît dirigé contre un administrateur de quelque village ou métairie, qui s'était attribué la propriété de ces biens.

Il serait possible cependant que cet écrit et le précédent ne fussent que des allégories.

26ᵉ. — XCVIᵉ.

مكاتبة نصر بن فتوح

Correspondance avec Nasr, fils de Fatouh.

On peut appliquer à cet écrit ce que j'ai dit des deux pièces précédentes.

27ᵉ. — XCVIIᵉ.

السجل الوارد الى نصر

Écrit qui est parvenu à Nasr.

Pièce analogue à la précédente. Elle contient des griefs contre le fils de Moalla. Voyez ci-devant, pièce LXXXII.

28ᵉ. — XCVIIIᵉ.

منشور الشيخ ابو المعالى الطاهر

Lettres patentes adressées au scheïkh pur Abou'lmaâli.

Abou'lmaâli est chargé de faire rendre compte à un administrateur infidèle. La lettre se termine par une formule unitaire.

Cet écrit, comme plusieurs des précédents et des suivants, pourrait donner lieu de penser que Moktana, outre les fonctions religieuses qu'il exerçait comme ministre unitaire, était encore chargé de l'administration en chef de plusieurs territoires, et que ces intérêts temporels se liaient aux intérêts religieux de la secte; toutefois, je suis plus porté à croire que tout cela doit être entendu allégoriquement.

29ᵉ. — XCIXᵉ.

منشور الى جماعة ابى تراب

Lettres patentes adressées à la société d'Abou-Tourab

Cet écrit porte le nom de Moktana, et contient des formules unitaires.

30°. — C°.

رساله جبل السماق

Lettre adressée à la montagne de Soumak.

Cet écrit est de Moktana, et est daté du mois de rébi second de la 21° année de Hamza. Il est adressé aux unitaires de la montagne de Soumak; Moktana les exhorte à ne pas imiter ceux qui mêlent des erreurs à la doctrine unitaire. Ils devront dresser la liste des hommes pieux, et se réuniront, pour cet objet, de divers endroits et secrètement, au nombre de sept ou de neuf. Ils ne devront pas négliger les fidèles qui habitent les deux vallées, Balès, la contrée de l'Euphrate, et les deux Rakka. Ils tiendront ceci secret. « Le temps du « répit est passé, il n'y a plus lieu de pardonner, ni de rece- « voir des excuses. »

J'infère de cette pièce, et de plusieurs des écrits précédents, que, vers l'an 428, Moktana espérait que Hamza allait sortir de sa retraite et se mettre à la tête des unitaires, et que, dans cette attente, il voulait connaître les forces sur lesquelles il pouvait compter. Tout me porte à croire que Moktana était un enthousiaste de bonne foi.

31°. — CI°.

منشور الى آل عبد الله وآل سليمان

Lettres patentes adressées à la famille d'Abd-allah, et à celle de Soleïman.

Cet écrit est de Moktana, et est daté du mois de rébi second de la 21° année de Hamza, ce qui suffit pour prouver

qu'il est adressé à des unitaires. Il a pour objet de prescrire des mesures pour la réunion et l'expédition, à faire sans doute à Moktana, des sommes qui sont entre les mains de certains préposés. Au nombre des lieux dont il est question ici et dans plusieurs des pièces suivantes, est la ville d'Albostan. Par un post-scriptum il paraît que Sikkin avait écrit au scheïkh établi à Albostan, de faire, pour le compte de Sikkin, la perception de tout ce qui était dû. Je soupçonne que par cette perception il faut entendre les engagements à recevoir des unitaires.

32°. — CII°.

منشور ابا على

Lettres patentes adressées à Abou-Ali.

Cette lettre prescrit des mesures pour opérer, sans user de la force, la rentrée des sommes dues. Il paraît aussi que le scheïkh Ebn-Wahab Abou-Ali avait consulté l'auteur, qui ne peut être que Moktana, sur la manière dont il devait disposer des effets d'un scheïkh qui avait été assassiné (sans doute d'Ebn-Ammar). Abou-Ali devra vendre les hardes et en donner le prix aux pauvres; quant à l'épée qui est entre les mains d'Abou'lkhaïr, personne n'y a plus de droits que lui.

33°. — CIII°.

منشور رمز لابى الخير سلامة

Lettres patentes énigmatiques, adressées à Abou'lkhaïr Sélama.

Cette lettre ne paraît concerner que des affaires de commerce. Elle est intitulée *énigmatique,* soit parce que l'auteur, qui doit être Moktana, au lieu de se nommer, dit, *de la part*

*de celui qui réside à Alexandrie, au mois de schaban,* soit parce que tout ce qui y est dit d'affaires de commerce n'est qu'une allégorie (voyez ci-après, la pièce CVII). Il est question dans cette lettre d'un nommé *Hasan,* qui s'est déshonoré en adoptant les doctrines infâmes d'un personnage désigné sous le nom de الشيطان السندى *le Satan du Sind.* La formule par laquelle l'auteur termine sa lettre prouve qu'elle est adressée à un unitaire.

34e. — CIVe.

منشور الشرط والبط

Lettres patentes touchant la scarification et l'ouverture des abcès.

Ceci est une réponse à des scheïkhs qui s'étaient plaints, en termes peu respectueux, des reproches que l'auteur, sans doute Moktana, leur avait adressés par écrit. Pour se justifier, il dit qu'il se rappelle avoir lu dans un des écrits de Hamza, « que les remèdes les moins utiles et les moins actifs, « ce sont les calmants et les atténuants, et que les remèdes « les plus utiles, au contraire, ce sont les potions désagréa- « bles au goût, la scarification, l'ouverture des abcès, l'em- « ploi des instruments tranchants, et la cautérisation. » Ceci ajoute un nouveau degré de vraisemblance à ce que j'ai dit précédemment, savoir, que Moktana exerçait la médecine.

35e. — CVe.

مكاتبة الى الشيوخ الاوّابين

Correspondance avec les scheïkhs repentants.

Moktana se nomme à la fin de cette lettre; si son nom ne se lit pas au commencement, c'est qu'il y a évidemment une ou

deux lignes omises dans le manuscrit. Il félicite les scheïkhs auxquels il écrit, de ce qu'ils ont renoncé aux séducteurs qui les avaient entraînés dans une voie pernicieuse. Il prescrit les mesures qu'on doit prendre pour constater la conversion des unitaires qui abandonnent leurs erreurs. Il annonce que le moment du triomphe de la religion unitaire est proche.

36e. — CVIe.

منشور فى ذكر اقالة سعد

Lettres patentes relatives à la résipiscence de Saad.

Cette lettre a un sujet pareil à celui de l'écrit précédent ; elle concerne un scheïkh nommé *Saad*, et plusieurs autres, notamment ceux de la ville d'Albostan, qui ont abjuré leurs erreurs, et en particulier Abou'lkâsem Nasr, qui avait été injustement accusé.

Cet écrit porte le nom de Moktana.

37e. — CVIIe.

مكاتبة رمز الى الشيخ ابو المعالى

Correspondance énigmatique avec le scheïkh Abou'lmaali.

Cet écrit, dans lequel Moktana ne se nomme point, n'est vraisemblablement qu'une allégorie, où, sous les noms de laboureurs, de semences, de propriétés destinées à l'entretien des mosquées et d'autres fondations pieuses, d'un intendant infidèle et de registres par lui déchirés, il s'agit réellement de la prédication de la doctrine unitaire, et de quelque daï infidèle qui a supprimé les listes ou registres d'inscription des initiés.

## 38e. — CVIIIe.

منشور الى المحل الازهر الشريف

Lettres patentes adressées au lieu (c'est-à-dire, à la personne) noble et illustre.

Quoique l'auteur de cet écrit ne se nomme point, les qualités qu'il se donne ne permettent point de douter qu'il ne soit l'ouvrage de Moktana; d'ailleurs, on y trouve toutes les formules unitaires. L'objet de cet écrit est de reconnaître l'innocence de beaucoup d'unitaires, hommes et femmes, qui avaient été dénoncés à Moktana, comme ayant pris part aux doctrines pernicieuses introduites dans la religion unitaire. L'auteur a écrit et enregistré les noms de tous les scheïkhs purs, *dans le diwan du bonheur,* ديوان السعادة, et, quand cette liste sera complète, il transportera tous ces noms *au diwan du Vouloir et de la Volonté,* ديوان المشيّة و محل الارادة. Comme, dans le style allégorique des Druzes, la *Volonté,* الارادة, est le premier ministre, l'*Intelligence universelle* ou Hamza, et le *Vouloir,* المشيّة, est le second ministre, l'*Ame universelle,* nommé aussi *Moudjtéba,* Moktana veut dire sans doute qu'il transmettra ces listes à ces deux premiers ministres de la religion.

## 39e. — CXIXe.

منشور نصر بن فتوح

Lettres patentes adressées à Nasr, fils de Fatouh.

On voit dans cet écrit que l'auteur, qui est sans doute Moktana, correspondait souvent avec Nasr, lequel résidait, je crois, à Albostan, et qu'il avait une grande confiance en lui. Il est question de deniers ou pièces d'or que Moktana a reçues de

Nasr, auquel elles avaient été remises par les percepteurs ou intendants : je pense que c'est une allégorie. La correspondance est devenue très-difficile, et Nasr doit observer le plus grand secret, et n'écrire que le moins que faire se pourra.

### 40°. — CXX°.

مكاتبة رمز الى آل ابي تراب

Correspondance énigmatique avec la famille d'Abou-Tourab.

On serait tenté, en lisant cet écrit, qui est certainement de Moktana, de prendre à la lettre tous les détails d'agriculture et de commerce qu'il contient, entre autres choses, ce qui est dit des dommages causés aux oliviers, aux vignes et aux figuiers, par les sauterelles; je crois pourtant que tout cela est allégorique. L'auteur invite ceux à qui il écrit à se tenir en garde contre Ebn-alcurdi, qui est actuellement à Misr, et contre un certain Djermaki, qui n'agit que par l'inspiration d'Ebn-alcurdi. Cet écrit contient beaucoup de détails curieux, mais obscurs.

### 41°. — CXXI°.

الرسالة الواصلة الى الجبل الانور

Lettre qui est parvenue à la montagne illuminée (le mont Liban).

Cette lettre est de Moktana, et porte la date du mois de ramadhan de la 26° année de Hamza (433 de l'hégire). Elle est dirigée contre ceux qui ont perverti et déshonoré la religion unitaire par des doctrines licencieuses.

## 42°. — CXXII°.

مكاتبة الشيخ ابي المعالى

Correspondance adressée au scheïkh Abou'lmaâli.

C'est une réponse de Moktana à Abou'lmaâli; elle est datée de la 26° année de Hamza. Moktana n'ose pas aller trouver le scheïkh, vu le grand nombre de voleurs et de gens mal intentionnés; il n'a plus de ressources qu'en Dieu; il redoute moins les Musulmans que les rebelles qui ont corrompu la doctrine unitaire.

## 43°. — CXXIII°.

منسوبة بالغيبة

Lettre dite de *la Disparition*.

Par cet écrit, Moktana, qui pourtant ne se nomme pas, prend congé des unitaires. Il leur recommande de conserver les doctrines qu'il leur a enseignées, et spécialement tout ce que contient la lettre à Abou'lyakdhan (pièce LXV). Pour lui, il prend Dieu à témoin qu'il n'a rien de commun avec les doctrines abominables et licencieuses de Lahik, Sikkin, Masab et leurs semblables. Après avoir fidèlement rempli sa mission, il remet les unitaires à leur maître, et il prend le parti de s'absenter et de se cacher : dans peu, Dieu punira ceux qui ont porté de faux témoignages.

Cette lettre est sans date, mais je pense qu'elle est, comme les précédentes, de la 26° année de Hamza.

J'ai dit précédemment que la bibliothèque Bodleyenne, à Oxford, possède deux manuscrits druzes qui ne se trouvent, à ma connaissance, nulle part ailleurs en Europe, et que l'un

de ces deux volumes appartient incontestablement au recueil des livres sacrés des Druzes : c'est celui dont je viens de détailler le contenu. Un volume pareil à celui-ci se trouvait, en l'année 1823, entre les mains de M. Dupont, agent consulaire de France à Beïrout. La collection qu'il avait formée, et qu'il offrait de céder à la Bibliothèque royale, a été dispersée après sa mort, et je n'ai point pu apprendre ce que ce volume est devenu.

L'autre manuscrit druze de la bibliothèque Bodleyenne dont j'ai parlé est un volume composé de 170 feuillets, et contient un commentaire prolixe sur les deux écrits intitulés, l'un : ميثاق (c'est la pièce v), l'autre : شرط الامام صاحب الكشف (c'est la pièce xxv). M. Cureton, l'un des conservateurs de la bibliothèque Bodleyenne, a eu la complaisance de copier pour moi la plus grande partie de ce manuscrit.

L'auteur de ce commentaire n'est point nommé, et on ignore la date de sa composition. Une note peu intelligible qui se lit sur le verso du 79e feuillet est datée de l'an 1056 de l'hégire, mais on n'en peut rien conclure sur l'époque à laquelle a vécu l'auteur du commentaire. Il me paraît vraisemblable qu'il a écrit bien avant l'an 1056.

Ce commentaire contient quelques détails curieux sur la prédication de Hamza, depuis l'an 408 jusqu'à l'an 411, et sur celle de Moktana, qui s'est terminée en la 26e année de Hamza, c'est-à-dire en 433 de l'hégire.

M. E. R. Pusey a donné une courte notice de ce volume dans l'ouvrage intitulé : *Catalogi codicum manuscriptorum orientalium biblioth. Bodleyanæ Pars II, Arabicos complectens*, p. 568.

Le même volume contient, p. 407 et suiv., une notice détaillée des pièces comprises dans les trois autres manuscrits

druzes de la bibliothèque Bodleyenne dont j'ai parlé précédemment.

La liste que M. Dupont m'avait adressée de toutes les pièces dont se composait sa collection, contenait tous les écrits dont j'ai donné les titres et de courtes notices; elle contenait de plus un petit nombre de pièces que je ne connais point d'ailleurs. Je vais copier les titres de celles qui me paraissent pouvoir offrir quelque intérêt, parce que ces indications pourront servir à diriger les recherches futures des voyageurs.

نبذة فيما جاء تخبير عن ظهور الحاكم بامره وعن جنسه واصله ونسبه ومدّة حياته وكمية حكمه وكيف انتهى يذكر بها نسب وزراه حمزة وبهاء الدين وكيف كان سبب خدامتهم له فى مصر القاهرة وبها شرح عن حال الدروز وطريقتهم مع بعضهم ومع الناس ومزاياهم فى الاخذ والعطا وما شبّه ذلك (31 pages.)
التعليم وهو مبنىّ على سؤال وجواب معناه عندهم التنبيه والتنقيف على الموحدين يوضح به رسوم العقيدة ويبين لهم الشروط والوصايا المعروضة على كل منهم ثم تبلوه السجل المعلّق على المشهد الذى وجد بعد غيبة الحاكم ويتبعه قصيدة استغاثات يتخدّمونها وقت الصلاة تاليينها بالحان (38 pag.)

Le تعليم est certainement le catéchisme ou formulaire que nous connaissons.

نبذة فيما جاء شرح الاسماء والالقاب الموجودة ضمن كتبهم وهى القاب الحاكم وانعاته ... وزراه الخمسة والقابهم وغير اشيا والفاظ معجمة موضحة هنا [15 pages.]

عن كتاب مسمّى ذو الاحتشام نهى عن اللسان نهى عن

العين عن الاذن عن اليد عن الرجل عن البطن
عن الفرج (en tout 105 pages.)

عن كتاب صناعة المومن الهام سيده يتضمّن نهى عن الجوارح السبعة يتلو هذا النهى موعظة وبعدها دعا وتسبيحات ثم يختتم الكتاب باخبار وقصص

J'omets le détail des choses contenues dans ce dernier volume, parce qu'elles me paraissent dépourvues d'intérêt, excepté les deux articles suivants.

النهى عن الجوارح السبعة واستعمالها فيما خلقت له وهو التجنّب فى اللحظ والقلب واللفظ وجميع الجوارح (100 pages.)

الحقوق المطلوبة من المومن الى اخيه وهى ثلاثين حقّا

Je ne parle point ici des catéchismes ou formulaires des Druzes qu'on possède en Europe, imprimés ou manuscrits : ils n'appartiennent point à la doctrine primitive des Druzes, qui est l'unique objet de mon travail : j'y reviendrai peut-être plus tard.

Quant à quelques écrits de controverse, composés en faveur de la religion chrétienne contre les Druzes, ils sont entièrement étrangers à mon sujet.

FIN DE LA NOTICE DES MANUSCRITS DRUZES.